



**PUBLIC ORDER  
EMERGENCY  
COMMISSION**

**COMMISSION  
SUR L'ÉTAT  
D'URGENCE**

**Public Hearing**

**Audience publique**

**Commissioner / Commissaire  
The Honourable / L'honorable  
Paul S. Rouleau**

**VOLUME 2**

**INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

**Held at :**

Library and Archives Canada  
Bambrick Room  
395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Friday, October 14, 2022

**Tenue à:**

Bibliothèque et Archives Canada  
Salle Bambrick  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Le vendredi 14 octobre 2022

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

### III

## Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

## IV

### Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham  Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

## V

### Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution  
Canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan  
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et  
entreprises

Me Paul Champ  
Me Emilie Taman  
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for  
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge  
Me Antoine D'Ailly  
Me Alan Honner  
Me Dan Santoro  
Me Hatim Kheir  
Me James Manson

Association canadienne des libertés  
civiles

Me Cara Zwibel  
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller  
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

**VI**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b><u>Mme VICTORIA De La RONDE, Assermenté</u></b>	3
<b><u>Mme ZEXI LI, Sous affirmation solennelle</u></b>	3
Interrogatoire en-chef par Me Natalia Rodriguez	4
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	26
Contre-interrogatoire par Me Brendan van Niejenhuis	42
Contre-interrogatoire par Me Jessica Barrow	43
Contre-interrogatoire par Me Rob Kittredge	45
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	48
<b><u>M. KEVIN McHALE, Sous affirmation solennelle</u></b>	55
<b><u>Mme NATHALIE CARRIER, Sous affirmation solennelle</u></b>	56
Interrogatoire en-chef par Me Jean-Simon Schoenholz	56
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	83
Contre-interrogatoire par Me Jessica Barrow	89
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	97
Contre-interrogatoire par Me Rob Kittredge	102
Contre-interrogatoire par Me Brendan van Niejenhuis	105
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	109
Ré-interrogatoire par Me Jean-Simon Schoenholz	116
<b><u>CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY, Sous affirmation solennelle</u></b>	118
<b><u>CONSEILLER MATHIEU FLEURY, Assermenté</u></b>	119
Interrogatoire en-chef par Me Natalia Rodriguez	119
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	205
Contre-interrogatoire par Me David Migicovsky	225
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	244
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	253

**VII**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
Contre-interrogatoire par Me Brendan van Niejenhuis	263
Contre-interrogatoire par Me Rob Kittredge	267

Ottawa, Ontario

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

--- L'audience débute le vendredi 14 octobre 2022 à 9h30

**LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

**COMMISSAIRE ROULEAU** : Bonjour. Bienvenue à la deuxième journée et la première journée d'audition de témoins.

Avant de les appeler à témoigner, quelques points à aborder. D'abord nous voulons informer les médias en particulier et le public de quelque chose à propos des pièces. On a intitulé des pièces 1, 2, 3.

Mais comme les parties le savent, les pièces qui deviennent des éléments de preuves, donc sont versées dans le dossier électronique, la base de données qui est disponible au public en passant, et ils ne sont pas nécessairement abordés ici, ou n'en discute pas nécessairement lors des audiences. Ils font partie du dossier, parce qu'ils ont été présentés dans les rapports sommaires d'hier et ce ne sont pas tous les éléments de ces rapports qui vont nécessairement dans ce dossier, mais tous les documents qui les soutiennent.

Il en va de même pour les témoignages, ou les déclarations de témoins ou les affidavits, déclarations sous serment, donc de sorte qu'il y ait un dossier complet constitué non seulement des documents dont nous parlons ici, mais dont il est fait mention aussi, ou qui constituent des documents d'appoint, de fond, et qui complètent le dossier.

Donc lorsqu'on dit au public « allez au site web de la Commission », allez au site web de la Commission et vous trouverez là, en fait, beaucoup plus de documents qui étayent



1 les déclarations. Les parties savent déjà cela, ayant déjà  
2 examiné les documents. Et il arrive qu'ils posent des questions  
3 quant à ces documents, mais c'est un dossier beaucoup plus  
4 complet. Et étant donné nos délais serrés, on ne pouvait pas  
5 prendre des jours à noter, étiqueter, des documents.

6 Pour ce qui est des éléments de preuve plus  
7 contentieux, alors là, certainement, vous les entendrez énumérés  
8 et mentionnés ici.

9 La deuxième chose que j'aimerais soulever, c'est  
10 qu'il n'est pas permis d'enregistrer ou de diffuser de vos  
11 téléphones, Etc. en salle. Donc c'est déjà diffusé en direct par  
12 la Commission, mais veuillez vous abstenir de le faire de vos  
13 appareils mobiles.

14 Cette introduction étant faite, d'après notre  
15 programme, nous avons une journée occupée et si elle se déroule  
16 comme prévu, nous n'aurons pas terminé avant 19h ce soir. Alors,  
17 commençons conséquemment, le plus tôt possible. C'est une  
18 journée complète qui est prévue, elle peut être écourtée si les  
19 contre-interrogatoires sont écourtés, mais ces temps ont été  
20 impartis et nous pourrons les faire.

21 Alors est-ce que les avocats de la Commission  
22 sont prêts ? Madame Rodriguez.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bonjour Monsieur le  
24 Commissaire. Natalia Rodriguez, donc procureur en chef de cette  
25 Commission. J'appelle Madame Victoria De La Ronde et Zexi Li,  
26 nos premiers témoins devant cette Commission.

27 **LA GREFFIÈRE** : Madame De La Ronde, est-ce que  
28 vous êtes prête à jurer sur un document de nature religieuse,

1 soit la Bible ou le Coran ?

2 **Mme VICTORIA De La RONDE** : La Bible, s'il vous  
3 plait.

4 **LA GREFFIÈRE** : Veuillez tenir la Bible dans votre  
5 main droite. Veuillez déclarer votre nom complet et l'épeler.

6 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Mon nom est Victoria  
7 De La Ronde. Victoria, V-I-C-T-O-R-I-A et De La Ronde en trois  
8 mots, D-e (D majuscule), L-a (L majuscule), R-O-N-D-E.

9 **LA GREFFIÈRE** : Est-ce que vous jurez que le  
10 témoignage que vous allez donner à cette Commission sera la  
11 vérité, toute la vérité et rien que la vérité ?

12 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Je le jure devant  
13 Dieu.

14 **--- Mme VICTORIA De La RONDE, Assermentée :**

15 **LA GREFFIÈRE** : Madame Li, est-ce que vous voulez  
16 jurer de façon religieuse ou faire une affirmation solennelle ?

17 **Mme ZEXI LI** : Affirmé, s'il vous plait.

18 **LA GREFFIÈRE** : Alors veuillez déclarer votre nom  
19 complet et l'épeler.

20 **Mme ZEXI LI** : Zexi Li. Z-E-X-I, L-I est mon nom  
21 de famille.

22 **LA GREFFIÈRE** : Est-ce que vous affirmez  
23 solennellement que le témoignage que vous allez donner à cette  
24 Commission sera la vérité, toute la vérité et rien que la  
25 vérité ?

26 **Mme ZEXI LI** : Oui, je l'affirme.

27 **--- Mme ZEXI LI, Sous affirmation solennelle :**

28 **LA GREFFIÈRE** : Merci.

1                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors les témoins ayant été  
2 assermentés, on va donner un instant à notre registraire pour  
3 reprendre ses Bibles. Allez-y.

4 **--- INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me NATALIA RODRIGUEZ :**

5                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bonjour, Madame Li, Madame  
6 De La Ronde. Pouvez-vous confirmer que vous êtes des résidentes  
7 d'Ottawa ?

8                   **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui, dans mon cas, je  
9 suis résidente d'Ottawa.

10                  **Mme ZEXI LI** : Oui, je suis une résidente  
11 d'Ottawa.

12                  **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame De La Ronde, êtes-  
13 vous à la retraite ?

14                  **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui je suis à la  
15 retraite.

16                  **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et Madame Li, qu'est-ce  
17 que vous faites ?

18                  **Mme ZEXI LI** : Je suis fonctionnaire fédérale.

19                  **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous vivez  
20 toutes le deux seules ?

21                  **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

22                  **Mme ZEXI LI** : Oui.

23                  **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous étiez  
24 toutes deux à Ottawa pendant les protestations de janvier-  
25 février 2022 ?

26                  **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

27                  **Mme ZEXI LI** : Oui.

28                  **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais parler des

1 effets qu'ont eus le fait de vivre ces protestations de janvier,  
2 février, sur vous. Décrivez au Commissaire, Madame De La Ronde,  
3 l'impact que cela a eu, s'il y en a eu, sur votre bien-être  
4 physique.

5 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Et bien l'impact sur  
6 mon bien-être physique est considérable. Pendant que je vivais  
7 cette expérience, j'avais du mal à dormir. Cela a eu un effet  
8 sur mes poumons et ma gorge en raison des vapeurs et autres  
9 odeurs. Et cela a aussi des effets à long terme.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pouvez-vous les décrire  
11 pour nous ?

12 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Bon, quant aux effets  
13 à long terme, il s'agit de perte d'audition, perte d'équilibre,  
14 vertiges, déclenchés par le son de tout klaxon désormais et  
15 aussi déclenchés par le son de musique, la musique était très  
16 forte pendant cette expérience. Et il y a un déclencheur  
17 physique lorsque je sens l'essence, ma gorge et mes poumons  
18 ressentent un sentiment de... une sensation d'infection.

19 Ensuite, j'avais aussi le son fantôme d'un  
20 klaxon, pendant des semaines après l'expérience.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À quoi attribuez-vous ces  
22 impacts physiques que vous avez vécus ?

23 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Et bien, certainement,  
24 je les attribue aux bruits très, très forts et constants des  
25 klaxons, de la musique, des camions qui étaient en marche. Même  
26 lorsque les klaxons se taisaient, les camions, les moteurs  
27 étaient en marche et ceci attaquait mes oreilles. Et je sais  
28 avec certitude maintenant qu'il y a une diminution de ma

1 fonction. Alors que précédemment je pouvais écouter, par  
2 exemple, des médias à des niveaux normaux de 4, disons, des  
3 niveaux sécuritaires de 4, maintenant je dois écouter au volume  
4 de 6.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bon, est-ce que vous  
6 habitiez au centre-ville ? Donnez-nous une idée générale de  
7 votre emplacement.

8 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Je suis près de  
9 Laurier.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quelle incidence cela a-t-  
11 il eue, si toutefois il y en a eu, sur votre bien-être mental ?

12 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Et bien certainement,  
13 comme je l'ai mentionné, ça a été une telle expérience ce  
14 sentiment d'impuissance, surtout pendant l'événement, pendant...  
15 Bon, lesquels les klaxons, les sons des klaxons étaient si forts  
16 et si continus il n'y avait aucun endroit où je pouvais aller  
17 dans mon logement où il y avait moins de son. J'ai vérifié  
18 toutes les salles, toutes les pièces pour voir, peut-être que je  
19 pouvais dormir sur le plancher ici, ou là, mais nulle part ne  
20 pouvais-je trouver moins de volume. Donc même pas une garde-robe  
21 suffisamment grande où j'aurais pu dormir.

22 Donc ne pouvait en échapper, donc je me suis  
23 sentie coincée, prisonnière en quelque sorte et impuissante.  
24 Pendant les feux d'artifice, alors que cela venait éclater  
25 contre mes fenêtres, évidemment j'étais terrorisée à l'idée que  
26 ça pouvait casser, que les fenêtres pouvaient casser, je me  
27 disais qu'est-ce que je peux faire? Et qu'est-ce que je peux  
28 faire à minuit, et qui pourrait venir m'aider ? À minuit, en

1 février, une fenêtre cassée ça aurait été un désastre. Donc  
2 beaucoup d'angoisse en a résulté et d'inconfort.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que ces impacts sur  
4 votre santé mentale ou votre bien-être mental a continué et  
5 continuent jusqu'à ce jour, ou est-ce qu'il y a eu réduction ?

6 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Certains ont diminué.  
7 J'ai travaillé très fort à l'égard de mon bien-être mental, mais  
8 je sursaute encore énormément quand j'entends un klaxon très  
9 fort ou quand je sens l'odeur de l'essence, et une réaction  
10 physique qui me distrait, qui me déconcentre.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame Li, même question.  
12 Quels impacts, si toutefois il y en a eu, sur votre bien-être  
13 physique, des protestations de janvier, février de cette année ?

14 **Mme ZEXI LI** : Pendant l'occupation, j'ai du mal à  
15 parler de protestations ou de manifestations, parce que je sais  
16 ce qu'est une manifestation. Donc il était, disais-je,  
17 extrêmement, incroyablement difficile de faire quoi que ce soit  
18 en raison du bruit. Donc il y a eu un effet énorme sur ma  
19 concentration et la vie quotidienne simplement. Privation de  
20 sommeil, voilà un des premiers effets que j'ai ressentis  
21 personnellement, et cela a affecté mes animaux de compagnie qui  
22 étaient en détresse aussi. Mais pour ma part, il était presque  
23 impossible d'obtenir une nuit de sommeil de qualité ou complète.  
24 En fait, si je dormais c'était un sommeil de piètre qualité  
25 interrompu par un klaxon très fort. Et lorsqu'il y avait des  
26 moments de silence, et il y avait de brèves périodes  
27 silencieuses, alors là j'étais pleine d'anxiété à l'idée que les  
28 klaxons allaient recommencer et lorsqu'ils recommençaient,

1 évidemment on se grattait la tête, quand vont-ils cesser ? Vont-  
2 ils cesser un jour ? Donc on vivait d'une journée à l'autre dans  
3 la crainte du son et de cette intrusion que ça constituait du  
4 simple fait qu'ils se trouvaient à l'extérieur dans nos rues,  
5 là.

6 Et j'ajouterais que c'était, pour dire le moins,  
7 déplaisant, de quitter mon domicile, mais je le faisais bien sûr  
8 quand même. Toute la situation en fait, était absolument  
9 inappropriée, mais j'avais un sentiment de vouloir défier cette  
10 réalité et de vouloir vivre ma vie au mieux. Et quand je le  
11 faisais souvent on me harcelait pour porter un masque, parce que  
12 je portais un masque. Et on me disait : « Souriez donc un peu  
13 plus sous votre masque ! » Donc ce type de remarques qu'on  
14 n'aurait pas entendu normalement dans une marche normale de la  
15 vie quotidienne.

16 Une des pires choses, c'est que quand je  
17 choisissais de ne pas parler à ces personnes qui occupaient mon  
18 quartier, en fait ils me klaxonnaient en souriant et puis  
19 applaudissaient à l'unisson et se réjouissaient presque de me  
20 voir reculer devant ce bruit que je vivais essentiellement  
21 pendant toute la durée des événements qui ont eu lieu.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pouvez-vous également  
23 confirmer que vous vivez au centre-ville, au sud de Wellington ?

24 **Mme ZEXI LI** : Oui, près de la rue Laurier dans le  
25 quartier Centretown.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Madame De La Ronde,  
27 pouvez-vous nous décrire l'impact, s'il y en a eu un, sur  
28 l'expérience que vous avez eue de ces protestations à Ottawa ?

1 L'impact éventuel sur votre vie quotidienne.

2 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui. J'ai travaillé  
3 très fort pour rester autonome et en sécurité, en tant que  
4 personne ayant un handicap. Cet objectif m'est très cher. Tous  
5 les succès que je réalise sont précieux pour moi dans ce sens,  
6 or c'est terminé. Alors moi, j'ai appris à marcher avec le flux  
7 de la circulation pour négocier la circulation et bien négocier  
8 les rues pour rester en sécurité, mais il n'y avait pas de  
9 circulation, personne ne clignotait, ne signalisait et ces  
10 énormes véhicules qui surplombaient le trottoir je ne les... en  
11 fait, je n'étais pas sûre s'ils pouvaient me voir, s'ils  
12 changeaient de direction, c'était terrifiant. Et le volume était  
13 si élevé que je n'entendais pas les signaux que nous utilisons,  
14 des poteaux de signalisation pour nous dire que c'est... que la  
15 voie est claire et sécuritaire. Ils n'étaient pas utilisables.

16 Donc, dans mon monde, en fait il n'y avait pas de  
17 sécurité. Et s'agissant d'indépendance, d'autonomie, je fais  
18 tout moi-même. Je commande mes... je fais mes propres commandes  
19 d'épicerie, je commande mes médicaments d'ordonnance, je prends  
20 le transport public, ou privé, pour aller à des réunions, à des  
21 rendez-vous, pour faire ce que j'ai à faire. Donc en fait, tout  
22 était bien organisé pour vivre de façon autonome comme personne  
23 vivant seule à Ottawa au centre-ville. Les services y sont très  
24 bons, mais immédiatement, il n'y avait plus de taxi, plus de  
25 Uber, plus de paratransports, plus de livraison d'épicerie, dont  
26 je dépendais, même pas de taxi pour aller chercher de  
27 l'épicerie, plus de livraison de médicaments sur ordonnance.  
28 Donc il fallait trouver un moyen d'obtenir les nécessités, les



1 choses de première nécessité de la vie. Donc j'avais du mal à  
2 trouver de la nourriture, à obtenir de la nourriture, donc voilà  
3 les impacts que ma faible mobilité m'occasionnait. Je me suis  
4 sentie prisonnière.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je confirme, vous marchez  
6 avec une canne blanche, est-ce que vous avez un handicap  
7 visuel ?

8 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que ce handicap  
10 visuel vous oblige à vous fier aux sons, à l'audition, pour vous  
11 déplacer ?

12 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui. Évidemment c'est  
13 d'une très, très grande assistance pour moi, pour être en  
14 sécurité lorsque je suis mobile et pour rester en sécurité.  
15 C'est d'une importance capitale.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, comment les sons  
17 ont-ils changé au quotidien, c'est-à-dire avant ces  
18 protestations et après, en janvier, février ?

19 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Il n'y avait aucun  
20 moyen de négocier l'environnement autour de moi avec le son. Les  
21 sons des camions, de la musique et de toute la perturbation,  
22 beaucoup de voix. Des voix qui venaient d'un peu partout, tout  
23 ça, c'était très perturbant. Et ça a complètement éliminé ma  
24 capacité de négocier mon environnement.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame Li, est-ce que vous  
26 pouvez expliquer ce que vous avez vécu quand vous étiez sortie  
27 pendant les manifestations et que vous étiez dehors dans la  
28 rue ?

1                   **Mme ZEXI LI** : Et bien c'était au milieu de  
2 l'hiver alors la première chose qu'on remarque c'était toute la  
3 neige. On ne pouvait pas déneiger, les services étaient arrêtés  
4 à cause des manifestations et souvent il y avait aussi du jaune  
5 et il y avait aussi du marron, donc il y avait continuellement  
6 les manifestants qui allaient aux toilettes donc ça sentait très  
7 mauvais. Dans ces intersections, parfois il y avait aussi des  
8 feux, donc on a brûlé des déchets et tout ça avec de l'essence,  
9 des bacs d'essence à côté donc...

10                   Je me disais c'était tellement surréel. On dirait  
11 qu'on était dans une purge, car bien que je ne voyais pas  
12 directement des actes violents, il y avait tout de même tout un  
13 chaos dans la rue et ce chaos, et le fait qu'on violait les  
14 règles et les lois et ça, ça a augmenté au fur et à mesure de la  
15 progression de la manifestation. J'ai besoin d'un instant.

16                   Oui, alors quand je sortais pour aller faire des  
17 achats, aller au gymnase, souvent j'ai rencontré des gens qui  
18 étaient associés avec cette occupation et comme je suis une  
19 petite femme asiatique et je portais un masque la plupart du  
20 temps, étant donné la situation, c'était donc... le fait que je  
21 devais une cible, et ça indiquait aux gens dans les rues, aux  
22 manifestants, qu'on n'était pas parmi eux, qu'on ne soutenait  
23 pas leur cause, alors là les klaxons augmentaient, on nous  
24 criait après, moi, on m'a crié après. Et ils criaient qu'ils  
25 étaient en train d'agir pour nous, de lutter pour nos libertés  
26 et en même temps, moi, je ne me sentais pas en sécurité, j'étais  
27 tout le temps préoccupé, il fallait surveiller tous les détails  
28 avec beaucoup de prudence, car les gens m'approchaient n'importe

1 quand et on ne savait vraiment pas ce qu'ils allaient faire, et  
2 surtout une fois que j'ai pris action en tant que personne, et  
3 bien là, ça a changé quand je me promenais dans la rue.

4 Mais je n'ai jamais arrêté, ça ne m'a pas  
5 empêchée de sortir. Il n'y avait qu'une fois où j'étais... j'ai eu  
6 très, très peur quand mon identité était révélée. Donc je me  
7 suis complètement cachée pour qu'on ne puisse pas me reconnaître  
8 au point où mes voisins l'ont vu et ils se sont... ils étaient  
9 surpris quand je leur ai dit bonjour, ils ne me reconnaissaient  
10 pas.

11 Mais je pense qu'il y avait là une protection et  
12 j'ai senti que c'était plus sécuritaire pour moi d'être sortie  
13 par rapport aux gens autour de moi, du fait de ma position dans  
14 toute cette affaire.

15 Toutefois, quand il s'agit de ma vie au  
16 quotidien, je suis très gentille, je connais tous mes voisins.  
17 Peut-être pas tous mes voisins, mais en tout cas beaucoup de mes  
18 voisins et une des joies à tous les jours, c'est de parler avec  
19 eux, que ce soit dans l'ascenseur, de leur dire bonjour.

20 Et ce qui était vraiment terrible à cette époque-  
21 là, c'était de voir que les gens que je connaissais étaient  
22 affectés et sachant que pour toutes les personnes que je  
23 connaissais, qui vivaient des choses difficiles, il y avait  
24 20 autres personnes, que je ne connaissais pas qui vivaient la  
25 même chose. Il y avait des gens qui ne pouvaient plus rester  
26 chez eux, car ils avaient des problèmes d'ordre... troubles  
27 mentaux, du fait de la situation. Et je ne pense pas qu'on peut  
28 mettre de côté cette expérience des gens et du fait de mon

1 action, j'ai encouragé mes amis, mes voisins de me parler de ce  
2 qu'ils avaient vécus, car c'était vraiment important que les  
3 gens puissent savoir que c'était quelque chose de très sérieux  
4 qui arrivait et que les gens étaient vraiment très affectés par  
5 ça.

6 J'avais une voisine qui venait d'accoucher. Elle  
7 avait un enfant, un nourrisson de six mois, nommé Hazel. Et moi,  
8 j'ai vraiment gardé Hazel et vraiment, c'est un bel enfant. Mais  
9 mon amie a dit que parfois, rien que pour la faire dormir, il  
10 fallait qu'elle aille dans le couloir, qu'elle sorte de son  
11 appartement, loin des fenêtres pour être capable de l'endormir  
12 avant de revenir dans son appartement, où on entendait sans  
13 arrêt les klaxons.

14 Donc deux ou trois heures pour dormir, ils  
15 allaient parfois, allaient dans le *parking* au sous-sol pour être  
16 tranquille et pour avoir quelques heures. Alors moi, il y avait  
17 le couloir, mais il y avait aussi ma salle de bain, où je  
18 pouvais être un peu plus tranquille.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Vous avez dit que vous ne  
20 vous sentiez pas en sécurité quand vous étiez dehors ?

21 **Mme ZEXI LI** : Et bien c'est ça, je ne me sentais  
22 pas en sécurité, mais en même temps, je ne me sentais pas  
23 menacée non plus, car j'étais vraiment très... je surveillais mon  
24 environnement. Je peux être très rapide, donc je me sentais  
25 toujours capable de me sauver au besoin, alors parfois ils  
26 étaient dans leurs camions, dans leurs voitures, et parfois ils  
27 étaient en train de nous crier après avec ces grands véhicules.  
28 Alors l'idée c'était de se déplacer rapidement et d'aller là où

1 on voulait aller.

2 C'était l'intention et c'était ce qui était  
3 nécessaire pour rester en sécurité, car si vous... sinon, ils  
4 vont... ils voulaient essayer de vous parler pour vous convaincre  
5 qu'ils faisaient la bonne chose. Ils diraient, ils me diraient -  
6 et ça, c'est arrivé plusieurs fois- moi, j'ai essayé de le dire,  
7 j'ai essayé... quand on doit être dans une telle situation où les  
8 gens qui devaient vous aider ne vous aidaient pas, donc c'était  
9 continu.

10 Et c'était inconnu, la durée de cette  
11 manifestation. À chaque jour que je me suis réveillée,  
12 j'espérais que ça se termine, c'était terminé, mais ce n'était  
13 jamais le cas. Excusez, j'ai perdu le fil de ma pensée.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame De La Ronde, est-ce  
15 que vous diriez que vous n'étiez pas en sécurité quand vous  
16 étiez dans les rues ?

17 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui, ça pour deux  
18 raisons. D'abord, ce n'était pas possible de négocier en  
19 sécurité dans la rue, du fait qu'il n'y avait pas de sons. Et  
20 ça, c'était le plus important. Et aussi, d'être préoccupée par  
21 rapport à ce qu'il y avait au sol, il y avait des déchets,  
22 c'était l'hiver donc c'était glacé.

23 Et aussi, j'étais toujours vigilante, j'avais  
24 peur que quelqu'un s'approche de moi. Et à une occasion il y  
25 avait quelqu'un qui se plaçait toujours devant moi, j'avais  
26 quelqu'un d'autre à côté, et cette personne sautait devant moi,  
27 pour m'empêcher d'avancer. Et quand on l'a confronté, et bien  
28 là, il y a eu des... ça a envoyé un message d'intimidation.

1                   Alors moi, je ne me sentais pas en sécurité pour  
2 ces raisons. Je n'avais pas toutes les capacités que j'utilise  
3 normalement avec le son, et aussi si quelqu'un allait  
4 m'approcher, ou bien je pouvais être blessée par accident ou  
5 bien je m'inquiétais aussi que je pouvais leur entrer dedans et  
6 leur faire mal aussi. Donc oui, j'avais peur. Mais est-ce que je  
7 me sentais en sécurité, et bien non. Si je n'avais pas à sortir,  
8 et bien je restais chez moi.

9                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et Madame De La Ronde,  
10 est-ce qu'il y avait autre chose que vous avez vécu que vous  
11 avez perçu comme une menace à votre santé ou votre sécurité ?

12                   **Mme VICTORIA De La RONDE** : Et bien le dimanche,  
13 suite à l'arrivée des véhicules qui sont venus pour occuper les  
14 rues tout à fait à côté de là où j'habite, c'était le bruit sans  
15 arrêt qui était vraiment insoutenable. Ça m'avait complètement  
16 épuisé. Donc j'ai appelé un ami : « Je sais que vous devenir  
17 venir à pieds pour me faire sortir... » Excusez-moi. « Est-ce que  
18 vous pouvez tout simplement venir pour me faire sortir de là ? »  
19 Et elle est venue et deux jours plus tard on avait, les deux, on  
20 a eu la COVID.

21                   Il y avait tellement de gens dans la rue qui  
22 venait vers nous pour nous dire qu'on n'avait pas besoin d'avoir  
23 un masque, est-ce que j'ai eu la COVID d'eux, et bien je ne sais  
24 pas. Mais j'étais complètement coincée. Je ne pouvais pas  
25 quitter mon chez-moi, je ne pouvais pas demander à quiconque de  
26 venir m'aider, je ne pouvais pas aller rester chez quelqu'un,  
27 donc je devais m'isoler pour au moins dix jours. Donc encore une  
28 fois, je ne pouvais pas aller ailleurs, il n'y avait aucune

1 possibilité de se cacher, ça continuait sans arrêt.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame Li, quelles actions  
3 est-ce que vous avez menées à cause de la perturbation de votre  
4 quotidien ?

5 **Mme ZEXI LI** : Et bien la première action, c'était  
6 ce que je considère comme étant quelque chose de très important.  
7 Important pour moi, du fait de la nature de l'occupation et de  
8 qu'on entendait dans les médias, dans les nouvelles, je me suis  
9 dit c'est très important pour moi d'être dehors, dans la rue,  
10 pour vraiment vivre ça, connaître, savoir ce qui se passe. Alors  
11 j'ai pris des vidéos, j'ai parlé avec des gens, j'ai parlé avec  
12 des gens qui vivaient dans la rue de façon illégale. Je parlais  
13 avec les personnes qui étaient stationnées aux intersections  
14 pour nous protéger.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Vous voulez dire la  
16 police ?

17 **Mme ZEXI LI** : Oui, la police. Et c'était vraiment  
18 la première action, de tenir compte de ce qui se passait, de le  
19 documenter pour moi-même. Et comme je l'ai dit avant, j'aime  
20 vraiment Ottawa et j'aime beaucoup mes voisins et ils sont très  
21 importants pour moi, même s'ils ne sont pas des intimes. Et du  
22 fait de cette proximité, j'ai pu entendre leurs histoires, leurs  
23 frustrations. Et ensuite, on a commencé, on a vu que, de mon  
24 immeuble on a commencé à envoyer des œufs. Il fallait que nous  
25 puissions nous exprimer, pour qu'on soit au moins entendu, peut-  
26 être de diffuser les tensions.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous pouvez  
28 décrire cette... quand il y a eu des œufs qui ont été lancés ?

1                   **Mme ZEXI LI** : Et bien, il y a eu vraiment des  
2 gros camions qui étaient garés partout et dans certains cas, ils  
3 étaient à côté des condominiums à plusieurs étages. Et il y  
4 avait des gens qui avaient des cartons d'œufs et ils ont pu,  
5 avec la frustration, prendre leur revanche.

6                   Et quand il y a eu cet incident, je me rappelle  
7 que la police est venue dans notre immeuble pour poser des  
8 questions par rapport aux œufs qui avaient été lancés. Il y  
9 avait eu des plaintes des camionneurs. Et je me rappelle que je  
10 trouvais que c'était vraiment un affront et mes voisins pareils.  
11 Ils allaient enquêter sur ce genre de chose quand on prend en  
12 considération ce qui nous arrivait et ce à quoi ils ne faisaient  
13 pas attention dans bien de leurs déclarations et dans leurs  
14 communications avec le public.

15                   Et donc, moi j'ai décidé d'organiser une réunion,  
16 avec un certain nombre de résidents dans mon immeuble, avec des  
17 agents de police communautaires pour que nous puissions raconter  
18 notre expérience. Et, encore une fois, pour essayer de réduire  
19 les tensions et de dire concrètement « vous savez ce qui se  
20 passe ici. Nous vous le racontons, c'est notre expérience et  
21 nous avons vraiment, désespérément, besoin d'aide. Ça fait trop  
22 longtemps que ça dure. » Et les résidents, et bien ils voulaient  
23 vraiment se défendre parce qu'ils pensaient que personne ne  
24 voulait le faire.

25                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quel était le résultat de  
26 cette réunion ?

27                   **Mme ZEXI LI** : Suite à cette réunion, il y a 20 de  
28 mes voisins qui sont arrivés, ils avaient des anecdotes



1 semblables et on a communiqué le tout avec les agents de police,  
2 donc ça a été noté et nous étions tous là pour être témoins du  
3 fait que c'était arrivé, car nous nous sentions vraiment  
4 abandonnés à ce moment-là. Et après ça, je suis devenue la  
5 plaignante dans la poursuite et ça, ça a amené beaucoup  
6 d'attention.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On va en parler. Je  
8 voulais, vous avez parlé du son des klaxons. Est-ce que vous  
9 avez une idée... Est-ce que vous pouvez expliquer si c'était toute  
10 la journée, si c'était toute la nuit et que c'était quand  
11 exactement ?

12 **Mme ZEXI LI** : Parfois c'est difficile, parce que  
13 tout ce mois, c'était un petit peu tout pareil. Mais ça a  
14 commencé un vendredi soir.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : C'était le vendredi  
16 27 janvier, que ça a commencé ?

17 **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est à ce moment-là qu'ils  
18 sont arrivés et je me rappelle quand ça a commencé, je me suis  
19 dit ça, ça va être terrible. Il y a des choses terribles qui  
20 vont arriver. Mais en tout cas, c'était constant, toute la  
21 journée, toute la soirée. Même si ce n'était pas toutes les  
22 secondes, c'était pratiquement tout le temps.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame De La Ronde, est-ce  
24 que vous avez une idée quand est-ce que le klaxonnement était  
25 plus fort, jour, nuit ?

26 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Une fois qu'il y avait  
27 les camions et les autres véhicules qui sont arrivés, le  
28 vendredi soir dans mon quartier c'était très fort. Le vendredi,

1 le samedi et le dimanche, j'avais une... je sentais qu'il y avait  
2 beaucoup d'électricité dans l'air. Beaucoup. Et moi, je me suis  
3 dit, je suis tellement heureuse d'être dans un pays où nous  
4 avons la liberté de parole, liberté de s'assembler. Et ce  
5 sentiment s'est écroulé quand on avait tout ce bruit, en tout  
6 temps pendant le week-end. Voilà pourquoi j'ai demandé à mon ami  
7 de venir, pour que je puisse sortir, pour ne pas avoir à  
8 entendre ce bruit. Et les sons ont continués de façon constante  
9 et le soir, peut-être qu'il y avait un peu moins de sons, car...  
10 mais sinon, c'était toujours dans la journée et surtout le soir.

11 Et aussi le soir, une fois qu'il y avait  
12 l'injonction qui... et à ce moment-là, entre 11h du soir et à 7h  
13 du matin, j'entendais l'activité dans la rue, j'entendais un  
14 mégaphone où on voulait lancer les klaxonnements à partir de  
15 7h30 du matin et ensuite, il y avait la musique très, très fort.  
16 Et on entendait toutes les paroles des chansons.

17 Alors votre question, par rapport à la durée et  
18 si c'était continu, et bien c'était continu. Et il y avait les  
19 klaxonnements entre... qui ont diminué entre 11h du soir et 7h du  
20 matin, mais il y avait quand même les moteurs qui tournaient  
21 sous ma fenêtre avec ces énormes véhicules avec le son de leurs  
22 moteurs qui étaient dans... on entendait.

23 Alors il n'y avait pas de répits de cette attaque  
24 sur nos oreilles. J'ai essayé de porter des bouchons dans les  
25 oreilles, mais ils tombaient sans arrêt. Et puis, ce qui  
26 m'inquiétait aussi, c'est que si je portais des bouchons, je  
27 n'entendrais pas l'alarme de feu, l'alarme de fumée ou quelqu'un  
28 qui frappait à ma porte pour m'indiquer qu'il fallait évacuer en

1 cas d'urgence. Donc j'étais pris entre ces deux situations et je  
2 dormais avec un masque pour essayer de réduire l'odeur du diesel  
3 et autre, qui nous arrivait dans la ventilation.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je vais vous montrer une  
5 carte, produite dans la pièce D, la déclaration sous serment de  
6 Aaron Bernard. C'est le document COM00000736. Il travaille chez  
7 Spatial Media, oui vous pouvez cliquer sur cela, s'il vous  
8 plait.

9 Ceci se fonde sur des données amassées pendant  
10 les deux premières semaines du convoi. C'est le bruit standard,  
11 normal, de la circulation à Ottawa pendant le jour, c'est sur  
12 des lectures de décibel connues dans la région. Et des lectures  
13 de décibel ont été collectées à des intervalles réguliers.

14 Donc « *Semaine un, jour* ». Merci. Voici ce qu'on  
15 voit sur la carte. Les lectures de décibel sur le sol, dans  
16 différents emplacements pendant la première semaine de ce  
17 convoi, c'est une carte de chaleur en quelque sorte, donc plus  
18 la couleur est foncée, plus les décibels sont élevés. Merci.

19 Vous avez dit, Madame De La Ronde, que vous  
20 habitez sur Laurier. Pouvez-vous nous donner une idée, dites-  
21 nous une intersection qui est près de chez vous, pour qu'on  
22 puisse le situer sur la carte.

23 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Laurier et Kent est  
24 près de chez moi.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Laurier et Kent, d'accord.  
26 Donc veuillez, s'il vous plait, vous rapprocher, faire un « *zoom*  
27 *in* », Laurier et Kent. Un peu à gauche. Voilà Kent et Laurier  
28 là. Entre 90 et 100, ce qui est semblable à une tondeuse à

1 gazon. Est-ce que cela correspond à votre souvenir du son ? Que  
2 c'était à peu près aussi bruyant qu'une tondeuse à gazon ?

3 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Et bien pour ma part,  
4 c'était pire qu'une tondeuse.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, ce que vous avez  
6 vécu, c'était plus fort.

7 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui, c'était plus  
8 fort.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame Li, parlez-nous  
10 d'une intersection. En fait, donnez-nous une intersection près  
11 de chez vous.

12 **Mme ZEXI LI** : Laurier Ouest et la rue Bank.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bien. Donc un peu à droite  
14 s'il vous plait, avec la souris. Voilà, donc, encore une fois là  
15 on est à environ 100 à 110 décibels, semblable au bruit d'une  
16 tondeuse. Est-ce que cela correspond à votre souvenir ?

17 **Mme ZEXI LI** : Oui. Toutefois, j'aimerais noter  
18 qu'il y a eu des moments, comme l'a dit Madame De La Ronde, où  
19 il y a eu des crescendos. Et pendant ces crescendos, en  
20 particulier, il y avait un klaxon de train qui circulait. Il  
21 était attaché à un camion et qui circulait. Et quand celui-là  
22 était près de chez nous, c'était beaucoup plus bruyant et  
23 beaucoup plus troublant qu'une tondeuse à gazon.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc je reviens là, près  
25 de la section bleue où des enregistrements où des lectures ont  
26 été faites. Une centaine de décibels dans cette zone, semblable  
27 à la lecture près de chez vous. On va faire jouer cet  
28 enregistrement.

1 (Enregistrement audio)

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que cela correspond  
3 à votre souvenir du bruit, des sons, lorsque vous étiez soit à  
4 l'intérieur ou à l'extérieur de votre domicile, Madame  
5 De La Ronde ?

6 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui, cela correspond  
7 aux sons qui étaient toujours présents à l'intérieur de mon  
8 unité de logements. Mais il y a des sons qui en sont absents et  
9 qui étaient encore plus forts et plus énervants.

10 Quand on entend ce que vous venez d'entendre 24h  
11 sur 24 et bien ceci cause des dommages aux nerfs et à la santé,  
12 au bien-être. Ça a un effet de choc.

13 Donc oui, ça correspond, mais par moment c'était  
14 plus que cela.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Êtes-vous d'accord avec  
16 ça, Madame Li ?

17 **Mme ZEXI LI** : Oui, je suis d'accord. Et je note  
18 que beaucoup de camions près de chez moi avaient des klaxons  
19 qu'on achète après avoir acheté le camion, donc en vente libre.  
20 Certains en avaient plusieurs et les camions étaient en marche  
21 au ralenti très proche de chez moi et ces klaxons résultaient en  
22 un son beaucoup plus assourdissant.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Madame Li, vous avez pris  
24 des photos et des vidéos, vous nous avez dit. Alors j'aimerais  
25 vous en montrer.

26 **Mme ZEXI LI** : D'accord.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : COM00000713. Donc,  
28 veuillez nous décrire pourquoi vous les avez pris, quand aussi,

1 vous les avez pris. C'est la pièce 713. Qui se termine par 713.  
2 Voilà.

3 **Mme ZEXI LI** : Cette photo a été prise au coin de  
4 Kent et Laurier. J'ai pris cette photo parce que j'ai cru que le  
5 fait d'enlever les roues était un message, un signal très clair  
6 des occupants à l'effet qu'ils étaient là pour rester. Ce  
7 véhicule a été retiré de là un peu plus tard, mais ça, c'était  
8 près du début de l'occupation, je dirais autour du 3 février,  
9 peut-être.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Photo suivante.  
11 C'est la pièce COM00000728. Vous rappelez-vous quand cette photo  
12 a été prise et que voyons-nous là ?

13 **Mme ZEXI LI** : Je ne me souviens pas de la date  
14 exacte, soit le 17 février, soit le 18, si ma mémoire est bonne.  
15 Si je ne me trompe pas. C'était après l'injonction. Les  
16 occupants étaient sur la rue Kent, je dirais que c'était un camp  
17 très fortement installé. Et pendant la période d'entrée en  
18 vigueur de l'injonction, c'était un vendredi ou un samedi matin,  
19 je pense. Ils avaient collectivement klaxonné à 6h59 du matin  
20 environ. Évidemment, cela m'a réveillée de même que de nombreux  
21 autres résidents de la région. Et ça faisait une vingtaine de  
22 jours que l'occupation durait à ce moment-là et pour ma part,  
23 j'étais désespérée.

24 Je n'avais pas encore abandonné, mais j'étais  
25 aussi très en colère. Et à ce moment-là, mon désespoir était  
26 suffisant pour me motiver à aller me tenir au coin de Laurier et  
27 Kent. Je suis sortie de ma résidence, 7h30 et je suis restée  
28 debout à l'angle de ces deux rues environ et j'attendais qu'ils

1 klaxonnent, parce que j'étais frustrée et je voulais des preuves  
2 tangibles d'une violation de l'injonction et du fait qu'ils  
3 violaient des lois. Et je voulais savoir, pour ma part, qui  
4 était là à faire cela. Et pour que personne ne puisse me  
5 contredire.

6                   Donc j'ai décidé de prendre des photos des  
7 véhicules qui étaient là, collecter de l'information à leur  
8 sujet. Et ceci les a mis très en colère, parce que c'était un  
9 acte de défiance.

10                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que ce camion est  
11 stationné sur le trottoir ?

12                   **Mme ZEXI LI** : Oui, il est sur le trottoir.

13                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que c'est quelque  
14 chose d'inusité, commun ?

15                   **Mme ZEXI LI** : Et bien à cette époque-là, oui.  
16 J'ai vu aussi des camions qui roulaient sur le trottoir.

17                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bon, le temps nous manque.  
18 Je vous invite peut-être... j'invite donc les parties à venir  
19 poser des questions additionnelles. Je vous remercie, mais  
20 j'aimerais avant, vous donner l'occasion de dire autre chose, si  
21 nous n'avons pas abordé certaines choses.

22                   **Mme ZEXI LI** : Oui. J'aimerais noter rapidement  
23 que dans cette image, le véhicule près du camion blanc, c'est-à-  
24 dire le camion rouge, bon, parce que j'ai pris des photos,  
25 l'homme dans le camion rouge était assis à l'intérieur de son  
26 véhicule et il a reculé vers moi. Je me suis retirée, je me suis  
27 enlevé du chemin parce qu'il allait... et j'ai aussi saisi de la  
28 vidéo à ce moment-là, parce qu'il reculait vers moi, je ne

1 voulais pas qu'il puisse dire que ce n'était pas lui dans le  
2 véhicule. Alors j'ai saisi le conducteur sur vidéo et il a  
3 ouvert la porte de façon agressive vers moi et à ce moment-là,  
4 tous les camions dans la zone ont commencé à klaxonner vers moi,  
5 ou pour moi. Et une autre personne est sortie de son camion et a  
6 commencé à me crier après, à me donner le doigt d'honneur et à  
7 dire que l'homme dans le camion n'avait rien fait et il criait  
8 dans le camion que... dans son camion que son véhicule n'avait pas  
9 bougé depuis une heure, mais j'avais une preuve vidéo du  
10 contraire. Donc cela me montrait, personnellement, que ces  
11 personnes étaient prêtes à dire quoi que ce soit et à faire quoi  
12 que ce soit pour s'aider à s'exculper [sic] les unes les autres.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et Madame De La Ronde,  
14 qu'est-ce que vous voulez ajouter ?

15 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui, je pense que vous  
16 avez fait un très bon travail, je vous remercie.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors merci, Madame  
18 De La Ronde. J'invite les autres parties à vous poser des  
19 questions maintenant.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, pour le contre-  
21 interrogatoire, est-ce que les parties se sont entendues sur un  
22 ordre de procédures ? Je ne vois pas de réponse, donc je vais  
23 nommer les parties à venir contre-interroger dans le temps qui  
24 leur est imparti.

25 Le premier contre-interrogatoire sera mené par  
26 l'Association des organisateurs de convoi ? Ou le Groupe des  
27 organisateurs de convoi. Monsieur Miller, c'est vous qui avez la  
28 parole.



1                   Vous avez 20 minutes, si vous avez besoin de  
2 20 minutes étant donné que l'avocat de la Commission a dépassé  
3 un petit peu son temps, je vous donnerai une petite marge de  
4 manœuvre, mais pas beaucoup.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER :**

6                   **Me BRENDAN MILLER** : Bonjour. Madame Li,  
7 j'aimerais commencer avec vous, si ça vous convient. Vous avez  
8 21, est-ce que c'est exact ?

9                   **Mme ZEXI LI** : J'ai maintenant 22 ans.

10                  **Me BRENDAN MILLER** : Et au moment des événements,  
11 en janvier et février de 2022, vous aviez 21 ans ?

12                  **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

13                  **Me BRENDAN MILLER** : On a déjà dit que vous êtes  
14 fonctionnaire fédérale, vous travaillez pour le gouvernement du  
15 Canada ?

16                  **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

17                  **Me BRENDAN MILLER** : Et vous étiez à l'emploi du  
18 gouvernement du Canada pendant cette période ?

19                  **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

20                  **Me BRENDAN MILLER** : Qu'est-ce que vous faites,  
21 quel est votre rôle pour le gouvernement du Canada ?

22                  **Mme ZEXI LI** : Je suis analyste de données.

23                  **Me BRENDAN MILLER** : Et auprès de quel ministère  
24 travaillez-vous ?

25                  **Me JEFFREY LEON** : Objection. Quelle est la  
26 pertinence de ces questions, Monsieur le Commissaire ?

27                  **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je ne suis pas sûr encore  
28 si c'est pertinent. Mais ça ne me semble pas déraisonnable.

1                   **Mme ZEXI LI** : Personnellement, je ne crois pas  
2 que... les actions que j'ai prises étaient à titre individuel,  
3 comme citoyenne d'Ottawa et n'ayant aucun rapport avec mon  
4 travail ou autre activité.

5                   **Me BRENDAN MILLER** : Oui, mais je comprends ça,  
6 mais qu'est-ce que vous faisiez comme travail pour le  
7 gouvernement ?

8                   **Mme ZEXI LI** : J'étais analyste de données avec  
9 Services Partagés Canada.

10                  **Me BRENDAN MILLER** : Services Partagés Canada ?

11                  **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

12                  **Me BRENDAN MILLER** : Et c'est quel ministère ça ?

13                  **Mme ZEXI LI** : Je n'en suis pas certaine.

14                  **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Donc vous  
15 connaissez Catherine McKenney, conseillère municipale d'Ottawa,  
16 est-ce exact ?

17                  **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

18                  **Me BRENDAN MILLER** : Et vous connaissez le député  
19 provincial Joel Harden du NPD, c'est exact ?

20                  **Mme ZEXI LI** : C'est exact.

21                  **Me BRENDAN MILLER** : Et d'après les articles  
22 publics, je comprends aussi qu'on vous a présenté l'avocat, Me  
23 Paul Champ, entre le 28 janvier et le 4 février 2022, est-ce  
24 exact ?

25                  **Mme ZEXI LI** : Pouvez-vous répéter les dates ?

26                  **Me BRENDAN MILLER** : Entre le 28 janvier et le  
27 4 février 2022.

28                  **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

1                   **Me BRENDAN MILLER** : Quand vous a-t-on présentée à  
2 M. Champ ?

3                   **Mme ZEXI LI** : Je pense que bon, c'était un  
4 vendredi, alors la date qui correspond à ce vendredi.

5                   **Me BRENDAN MILLER** : Donc quelqu'un vous a  
6 présenté M. Champ, c'est exact ?

7                   **Mme ZEXI LI** : M. Champ m'avait contactée.

8                   **Me BRENDAN MILLER** : Et est-ce que ce n'était pas  
9 la conseillère municipale Catherine McKenney qui vous a mis en  
10 contact avec M. Champ ?

11                   **Mme ZEXI LI** : Non, ce n'est pas vrai.

12                   **Me BRENDAN MILLER** : Et vous êtes la coprésidente  
13 du Sommet 2002 [sic] pour Action canadiens d'origine chinoise  
14 ensemble (Action Chinese Canadiens Together), c'est exact ?

15                   **Mme ZEXI LI** : Oui.

16                   **Me BRENDAN MILLER** : Et dans le cadre de ce  
17 sommet, vous avez donné une déclaration vidéo sur la manière  
18 dont vous êtes devenue ce que vous êtes et qui vous êtes  
19 aujourd'hui, vous vous en souvenez ?

20                   **Mme ZEXI LI** : Oui.

21                   **Me BRENDAN MILLER** : Donc ça se concentrait sur  
22 les manifestations à Ottawa et le fait que vous étiez devenue la  
23 plaignante principale dans un recours collectif. C'est exact ?

24                   **Mme ZEXI LI** : C'est exact.

25                   **Me BRENDAN MILLER** : Et vous avez dit que cela  
26 était une histoire de destinée et qui était un peu surréaliste,  
27 c'est exact ?

28                   **Mme ZEXI LI** : Oui.

1 Me BRENDAN MILLER : Et que vous aviez l'occasion  
2 de faire une différence, c'est exact ?

3 Mme ZEXI LI : Oui, c'est exact.

4 Me BRENDAN MILLER : Et que les avocats avaient  
5 besoin d'un plaignant.

6 Mme ZEXI LI : Oui, c'est exact.

7 Me BRENDAN MILLER : Donc on vous a demandé d'être  
8 la plaignante principale, est-ce qu'on peut dire cela ?

9 Mme ZEXI LI : Oui, c'est exact.

10 Me BRENDAN MILLER : Est-ce que quelqu'un d'autre  
11 que M. Champ vous a demandé d'être plaignante principale ?

12 Mme ZEXI LI : Emilie Taman, qui travaille avec M.  
13 Champ.

14 Me BRENDAN MILLER : Donc M. Champ vous a contacté  
15 quoi, de façon aléatoire ? Comment ?

16 Mme ZEXI LI : Non, cela résultait d'une rencontre  
17 que j'avais organisée avec la police d'Ottawa. L'un des  
18 résidents et voisins, était un avocat et au courant du recours.

19 Me BRENDAN MILLER : Donc, je vous ramène à ce  
20 discours que vous avez donné au Sommet des leaders canadiens  
21 d'origine chinoise. Est-ce que... voici comment vous avez décrit  
22 les protestations, est-ce exact ? « C'était fou, c'était un peu  
23 une purge digne de *Twilight Zone*, mais il n'y avait pas de purge  
24 parce que les lois n'étaient pas appliquées. Donc c'était fou,  
25 il y avait des bains-tourbillon, des gens d'extrême droite, des  
26 modérés de droite. Et grand-maman disait un peu confuse : "C'est  
27 vraiment beau à voir, je me demande à quoi riment ces sirènes  
28 d'alerte antiaériennes." » C'est exact ?

1                   **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

2                   **Me BRENDAN MILLER** : Donc vous parlez de la série  
3 filmique « *The Purge* » ?

4                   **Mme ZEXI LI** : Oui. En fait, c'était l'état donc,  
5 d'anarchie, de manque d'application des lois qui était en place.

6                   **Me BRENDAN MILLER** : Donc pour vous, la  
7 protestation donnait l'occasion d'une purge, de faire une purge,  
8 est-ce exact ?

9                   **Mme ZEXI LI** : Je ne dirais pas que les  
10 manifestations ou occupations offraient une occasion de purge,  
11 de faire une purge, mais ce que j'ai vu, moi, à tous les jours  
12 au quotidien, me rappelais ce monde sans foi ni loi où on  
13 faisait des feux comme ça à aire ouverte, où on brisait des lois  
14 devant les policiers qui ne faisaient rien pour contrer cela. Et  
15 il y avait un sentiment général de mépris pour le public, les  
16 zones publiques et les gens qui y vivent.

17                   **Me BRENDAN MILLER** : Vous avez admis que c'était  
18 donc un scénario de purge, « *The Purge* », mais les gens ne  
19 faisaient pas de purge même si l'occasion existait, est-ce  
20 exact ?

21                   **Mme ZEXI LI** : Donc, il y avait l'occasion pour un  
22 scénario de type purge. L'occasion était là, oui. C'était un  
23 environnement où les gens qui occupaient illégalement nos rues  
24 étaient, croyaient que... je ne sais pas si c'est le bon mot,  
25 avaient la capacité de faire tout ce qu'ils voulaient, parce  
26 qu'ils n'étaient pas assujettis aux règles qui s'applique au  
27 reste de nous dans la société. Et j'en suis venue à la  
28 conclusion, par mon témoignage, ayant été témoin de ces crimes.

1 C'était des crimes. Et le fait d'avoir parlé aussi. Du fait  
2 d'avoir parlé avec ces personnes directement, en m'informant  
3 qu'ils n'allaient avoir aucune conséquence sur leurs actions  
4 parce qu'ils étaient protégés.

5 **Me BRENDAN MILLER** : Dans le film « *The Purge* »,  
6 bon il s'agit d'une journée qui s'appelle « *The Purge* », la  
7 purge aux États-Unis, il n'y a pas de mise en application des  
8 lois, donc on peut carrément commettre des meurtres, donc d'où  
9 le nom la purge. C'est exact ?

10 **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact. Vraiment, c'était  
11 un scénario de type purge où donc, les lois n'étaient pas  
12 appliquées.

13 **Me BRENDAN MILLER** : Et il y avait une opportunité  
14 de s'adonner à une purge ?

15 **Mme ZEXI LI** : Oui, parce que les lois n'étaient  
16 pas mises en application.

17 **Me BRENDAN MILLER** : Donc, vous vous inquiétiez  
18 que les gens ne pouvaient... pouvaient commettre des meurtres ?

19 **Mme ZEXI LI** : Non, je n'ai pas dit ça.

20 **Me BRENDAN MILLER** : Donc d'après vos éléments de  
21 preuve fournis précédemment dans votre déclaration à la  
22 Commission, vous avez commencé à entendre des klaxons le  
23 vendredi 28 janvier 2022, c'est exact ?

24 **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

25 **Me BRENDAN MILLER** : Quand vous avez fourni cette  
26 déclaration à la Commission, vous l'avez fait vous-même ?

27 **Mme ZEXI LI** : Oui.

28 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous avez obtenu

1 l'injonction le 5 février 2022, c'est bien ça ?

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je pense que c'est le  
3 4 février.

4 **Me BRENDAN MILLER** : Le 4 février.

5 **Mme ZEXI LI** : C'était obtenu l'injonction et  
6 approuvé. C'était le 7.

7 **Me BRENDAN MILLER** : Oui, mais il y avait une  
8 injonction intérimaire pour deux jours et ensuite c'était... Est-  
9 ce que c'est juste ?

10 **Mme ZEXI LI** : Non. Deux jours avant que  
11 l'injonction soit en place, il y avait... le procès était reporté  
12 à ce moment-là où l'injonction était approuvée.

13 **Me BRENDAN MILLER** : Et il y avait la demande qui  
14 avait été faite.

15 **Mme ZEXI LI** : Excusez, je ne suis pas étudiante  
16 en droit, donc je ne suis pas...

17 **Me BRENDAN MILLER** : Et une fois que vous avez  
18 obtenu l'injonction, là, les choses se sont améliorées un petit  
19 peu.

20 **Mme ZEXI LI** : Oui, brièvement, suite à  
21 l'injonction, il y avait un silence dans le bruit qui était  
22 constant auparavant. Mais un peu plus tard, là, il y avait le  
23 retour des klaxons, mais c'était intermittent et davantage  
24 stratégique qu'auparavant. Alors qu'avant c'était constant.

25 **Me BRENDAN MILLER** : Vous avez dit que vous avez  
26 donné votre déclaration à la Commission une fois que vous avez  
27 fait... que vous êtes venue pour témoigner aujourd'hui.

28 **Mme ZEXI LI** : Oui.

1                   **Me BRENDAN MILLER** : Et quand vous avez fait votre  
2 déclaration, vous savez que vous devez dire la vérité et vous  
3 vouliez inclure toutes les observations et les interactions que  
4 vous aviez avec les manifestants, est-ce que c'est bien ça ?

5                   **Mme ZEXI LI** : Je voudrais préciser, la  
6 déclaration dont vous faites référence..

7                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, c'est une déclaration  
8 de témoignage anticipé, donc ce n'est pas une déclaration de  
9 témoin. Donc c'est attribuable à la Commission et non pas à ce  
10 témoin. Et ça, c'est différent d'une déclaration du témoin qui  
11 lui serait attribué.

12                   **Me BRENDAN MILLER** : Très bien. Quand vous avez  
13 donné la déclaration, vous avez donné donc, toute  
14 l'information ?

15                   **Mme ZEXI LI** : Oui. Autant que possible.

16                   **Me JOHN MATHER** : Je suis désolé, Monsieur le  
17 Commissaire, je voudrais interjeter. On ne peut pas [sic] qu'il  
18 y ait un examen sur une telle déclaration sans la permission.  
19 Donc je pense qu'il faudrait qu'il demande la permission.

20                   **Me BRENDAN MILLER** : Oui, donc je vais poursuivre.  
21 Vous avez noté que les klaxons ont arrêté suite à l'injonction,  
22 mais il y en avait quand même des klaxons parfois.

23                   **Mme ZEXI LI** : C'est ça.

24                   **Me BRENDAN MILLER** : Donc c'est ce qui est arrivé  
25 suite à l'injonction.

26                   **Mme ZEXI LI** : Oui, d'après ce que je me rappelle,  
27 oui ça, c'était ce qui s'était passé tout de suite par la suite  
28 de l'injonction.



1 Me BRENDAN MILLER : Et entre le 28 janvier et le  
2 5 février 2022 avez-vous pu aller travailler au gouvernement du  
3 Canada ?

4 Mme ZEXI LI : Je travaille à partir de chez moi,  
5 mais j'ai eu du mal à maintenir ma productivité dû à la  
6 perturbation.

7 Me BRENDAN MILLER : Et au gouvernement du Canada  
8 vous étiez salariée, est-ce que c'est bien ça ?

9 Mme ZEXI LI : Oui, c'est ça.

10 Me BRENDAN MILLER : Donc entre le 28 janvier et  
11 le 5 février, vous n'avez pas perdu de votre salaire, est-ce que  
12 c'est bien ça ?

13 Mme ZEXI LI : Oui. Il y avait un code de congé  
14 qui était appliqué pour les employés qui étaient affectés par la  
15 situation.

16 Me BRENDAN MILLER : Mais avant la situation  
17 aussi, vous travailliez à partir de chez vous et avec la  
18 politique du COVID est-ce que ce n'était pas en place ?

19 Mme ZEXI LI : Est-ce que vous pouvez préciser ?

20 Me BRENDAN MILLER : Est-ce que vous ne  
21 travailliez pas de la maison avant le 28 janvier de toute  
22 manière ?

23 Mme ZEXI LI : Oui.

24 Me BRENDAN MILLER : À partir de combien de temps  
25 est-ce que vous travailliez de la maison ?

26 Mme ZEXI LI : J'avais commencé un nouveau poste  
27 le 10 janvier avec Services Partagés Canada. Avant ça, j'étais  
28 avec une autre agence et je travaillais aussi à partir de la

1 maison.

2 **Me BRENDAN MILLER** : Vous étiez avec qui avant ?

3 **Mme ZEXI LI** : C'était l'Agence du revenu du  
4 Canada.

5 **Me BRENDAN MILLER** : Et du 28 janvier et avant ça  
6 donc, vous travailliez déjà à partir de chez vous ?

7 **Mme ZEXI LI** : C'est exact.

8 **Me BRENDAN MILLER** : Merci. Et si on doit  
9 continuer sur cette question de travailler chez vous, vous aviez  
10 des interactions avec les manifestants et vous les avez  
11 approchés, vous les avez confrontés sur la rue Kent. Et quand  
12 vous les avez confrontés, est-ce que vous vous rappelez de leur  
13 avoir dit, et c'est enregistré : « Retournez d'où vous venez » ?  
14 « *Go back to where the fuck you are from* » ?

15 **Mme ZEXI LI** : J'ai peut-être dit ça.

16 **Me BRENDAN MILLER** : Je pense que vous n'avez  
17 jamais vu les manifestants blesser qui que ce soit ?

18 **Mme ZEXI LI** : Je pense que oui, ce serait  
19 l'intimidation avec le camion.

20 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous n'avez jamais dit à  
21 la Commission par rapport au fait que vous avez vu les  
22 camionneurs ou des manifestants qui vous ont menacés avec des  
23 blessures.

24 **Mme ZEXI LI** : Je n'ai pas fait cette déclaration.

25 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous n'avez pas dit à la  
26 Commission, vous n'avez pas vu quoi que ce soit, qui pourrait  
27 être classifié comme espionnage ou du sabotage ?

28 **Mme ZEXI LI** : Non.

1 Me BRENDAN MILLER : Et vous n'avez pas dit au  
2 Commissaire que vous avez vu les camionneurs ou les manifestants  
3 qui ont détruit les édifices.

4 Mme ZEXI LI : Non, pas à l'intérieur des  
5 bâtiments. En fait, je disais qu'ils allumaient des feux. C'est  
6 les feux de joie qui étaient allumés partout.

7 Me BRENDAN MILLER : C'est ça, mais ils n'ont pas  
8 essayé de démolir la propriété.

9 Mme ZEXI LI : Je ne peux pas faire de  
10 commentaires sur leurs intentions.

11 Me BRENDAN MILLER : D'accord pour les intentions,  
12 mais ce que je soumetts, c'est que vous n'avez rien vu.

13 Mme ZEXI LI : Non, j'ai vu des feux, tout  
14 simplement.

15 Me BRENDAN MILLER : Et vous ne les avez pas vus  
16 essayer de détruire d'autres camions ou d'autres véhicules. Vous  
17 n'avez pas identifié quoi que ce soit.

18 Mme ZEXI LI : C'est ça.

19 Me BRENDAN MILLER : Alors je voudrais vous parler  
20 un petit peu sur ce recours collectif. Alors vous êtes devenue  
21 la plaignante principale quand ça a été déposé, est-ce que c'est  
22 bien ça ?

23 Mme ZEXI LI : Oui.

24 Me BRENDAN MILLER : Et il n'y a que trois autres  
25 plaignants avec ce recours collectif. Et le premier, c'est Happy  
26 Goat Coffee Company. Est-ce que c'est bien ça ?

27 Mme ZEXI LI : C'est bien ça.

28 Me BRENDAN MILLER : Et Happy Goat Coffee Company,

1 ils ont trois cafés au centre-ville.

2 **Mme ZEXI LI** : C'est ça.

3 **Me BRENDAN MILLER** : Et le deuxième plaignant,  
4 c'est une compagnie à numéro, mais ils opèrent sous le nom Union  
5 Local 631. Ça, c'est un restaurant sur la rue Somerset.

6 **Mme ZEXI LI** : Exact.

7 **Me BRENDAN MILLER** : Et le troisième, c'est  
8 Geoffrey Devaney.

9 **Mme ZEXI LI** : C'est ça.

10 **Me BRENDAN MILLER** : Et ça, c'est un serveur dans  
11 le ByWard Market.

12 **Mme ZEXI LI** : Si j'ai bien compris, oui, il était  
13 employé dans le marché.

14 **Me BRENDAN MILLER** : Mais il n'habite pas au  
15 centre-ville d'Ottawa.

16 **Mme ZEXI LI** : Non.

17 **Me BRENDAN MILLER** : Et une fois que vous avez eu  
18 l'injonction le 5 février, vous-même et M. Champ avez commencé à  
19 offrir aux manifestants un accord pour qu'ils puissent être  
20 libérés de votre recours collectif.

21 **Mme ZEXI LI** : C'était le 7, l'injonction.

22 **Me BRENDAN MILLER** : Mais dès le 5 février, vous  
23 avez offert un relâchement aux manifestants et aux camionneurs.

24 **Mme ZEXI LI** : C'est ça.

25 **Me BRENDAN MILLER** : Alors qui allait pour donner  
26 cette libération ?

27 **Mme ZEXI LI** : Je ne suis pas au courant.

28 **Me BRENDAN MILLER** : Est-ce que vous saviez que

1 c'était la conseillère McKenney ?

2 **Mme ZEXI LI** : Oui, maintenant je suis au courant.

3 **Me BRENDAN MILLER** : C'est moi qui vous l'apprends  
4 ou vous le saviez avant ?

5 **Mme ZEXI LI** : Et bien, il y a eu beaucoup  
6 d'événements et je pense qu'on a mentionné que McKenney faisait  
7 ce travail, mais je n'étais pas directement impliquée, à part  
8 que j'étais d'accord pour offrir cet accord.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous savez que Joel  
10 Harden, député néo-démocrate pour Ottawa centre a contacté des  
11 gens et organisé, faisait une levée de fonds pour votre  
12 poursuite ?

13 **Mme ZEXI LI** : Oui.

14 **Me BRENDAN MILLER** : Est-ce que ce n'était pas  
15 Catherine McKenney et Joel Harden, le député, qui vous ont  
16 soutenu pour ce recours ?

17 **Mme ZEXI LI** : Non, ce n'est pas juste. Ça, je  
18 l'ai indiqué avant que ce n'était pas vrai.

19 **Me BRENDAN MILLER** : Et alors je voudrais vous  
20 amener à une autre déclaration que vous avez faite, quand vous  
21 étiez au sommet des chefs pour Action for Chinese Canadians.

22 **Mme ZEXI LI** : Je voudrais clarifier, ce sommet  
23 des chefs n'a pas eu lieu.

24 **Me BRENDAN MILLER** : Oui, mais vous leur avez  
25 donné un vidéo, pour ce sommet des leaders chinois. Alors est-ce  
26 que vous êtes d'accord que vous avez déclaré ce qui suit :

27 « On m'a dit que les avocats avait  
28 besoin d'un plaignant principal pour

1                   expliquer, pour essayer de faire une  
2                   différence, car on ne voyait pas de  
3                   changements dans notre collectivité.  
4                   C'était inacceptable pour tout le  
5                   monde. Et étant Canadienne chinoise,  
6                   c'était un rôle un peu bizarre, car ce  
7                   n'est pas quelque chose qui est  
8                   forcément soutenu dans notre culture,  
9                   mais j'ai vu que c'était important que  
10                  quelqu'un se lève, qu'il prenne la  
11                  parole pour soutenir les gens pour  
12                  essayer de nous protéger. »

13                 **Mme ZEXI LI** : Oui c'est vrai.

14                 **Me BRENDAN MILLER** : Alors ce sont les questions  
15                 pour vous, Madame Li. Et j'ai quelques questions pour Madame De  
16                 La Ronde.

17                 **Mme ZEXI LI** : Est-ce que je pourrais clarifier ma  
18                 relation avec Joel Harden et Catherine McKenney ?

19                 **Me BRENDAN MILLER** : Si le juge le veut bien.

20                 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, il y aura l'occasion  
21                 lors du réexamen.

22                 **Me BRENDAN MILLER** : Madame De La Ronde, bonjour.  
23                 Alors, Madame De La Ronde, si j'ai bien compris de vos  
24                 antécédents, je ne voudrais pas vous insulter, mais vous êtes  
25                 née en 1949[sic] à Meadow Lake en Saskatchewan ?

26                 **Mme VICTORIA De La RONDE** : C'était à Saskatoon,  
27                 Saskatchewan. Mais c'est Meadow Lake Saskatchewan où j'ai  
28                 grandi. Et de demander l'âge d'une femme, ce n'est pas très

1 poli. Oui, vous pouvez faire le calcul.

2 **Me BRENDAN MILLER** : Et je ne veux pas vous parler  
3 trop de votre handicap et je suis vraiment désolé de toutes les  
4 difficultés que vous avez que vous avez vécu pendant le convoi,  
5 mais en 1961, c'est là que vous avez commencé à perdre votre  
6 vision.

7 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

8 **Me BRENDAN MILLER** : Et malgré ce fait, vous avez  
9 tout de même pu avoir... être diplômée en 1974 en psychologie et  
10 vous avez complété votre diplôme de droit en 1984.

11 **Mme VICTORIA De La RONDE** : 1983.

12 **Me BRENDAN MILLER** : Vous avez eu un diplôme en  
13 droit et ensuite, vous avez une maîtrise au London School of  
14 economics. Est-ce que c'est bien ça ?

15 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

16 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous êtes membre du  
17 Barreau dans combien de juridictions ?

18 **Mme VICTORIA De La RONDE** : J'étais membre du  
19 Barreau de l'Ontario et du Barreau de New York, mais  
20 dernièrement, j'ai démissionné [sic] du Barreau de l'Ontario,  
21 mais je suis encore active comme membre retraité du Barreau de  
22 New York. Mais je détiens toujours ma licence.

23 **Me BRENDAN MILLER** : Oui, si j'ai bien compris,  
24 suite... vous avez travaillé pour le Gouvernement du Canada une  
25 fois que vous étiez au Barreau.

26 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

27 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous êtes... vous avez passé  
28 10 ans au ministère des Affaires du Nord.

1 **Mme VICTORIA De La RONDE** : C'était plutôt 25 ans.  
2 De 1990, septembre 90 au mois d'avril 2011.

3 **Me BRENDAN MILLER** : Et ensuite, vous étiez avec  
4 le ministère des Anciens combattants, est-ce que c'est bien ça ?

5 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

6 **Me BRENDAN MILLER** : Et dans les années 80, vous  
7 aviez une entreprise De La Ronde International inc.

8 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Et cette entreprise, est-ce  
10 que ça existe encore ?

11 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui.

12 **Me BRENDAN MILLER** : Et est-ce qu'ils ont un  
13 contrat du gouvernement fédéral ?

14 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Non.

15 **Me BRENDAN MILLER** : Mais il y a des contrats  
16 gouvernementaux et je pense qu'ils sont actifs avec les  
17 Premières Nations, c'est bien ça ?

18 **Mme VICTORIA De La RONDE** : C'est possible, oui.  
19 Ils peuvent, oui.

20 **Me BRENDAN MILLER** : Et est-ce que vous  
21 travailliez comme avocate pour le gouvernement du Canada, est-ce  
22 que c'est bien ça ?

23 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Non. Je travaillais du  
24 côté des politiques. Je n'étais pas une avocate pour le  
25 gouvernement du Canada, j'étais plutôt cadre.

26 **Me BRENDAN MILLER** : Et est-ce que vous pouvez  
27 dire aux gens qu'est-ce qui a fait que vous participez dans  
28 cette Commission ?



1                   **Mme VICTORIA De La RONDE** : J'ai eu un appel de la  
2 Commission, des avocats de la Commission, en me demandant la  
3 permission tout d'abord de discuter, d'aborder mon expérience.  
4 Et ensuite, ils m'ont demandé ma permission pour savoir si mon  
5 nom pouvait être avancé pour devenir un témoin éventuel.

6                   **Me BRENDAN MILLER** : Merci beaucoup, ce sont mes  
7 questions pour vous, bonne matinée.

8                   **Mme VICTORIA De La RONDE** : Merci.

9                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, je vais  
10 demander au gouvernement du Canada de faire un contre-  
11 interrogatoire bref.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDANT van NIEJENHUIS :**

13                   **Me BRENDANT van NIEJENHUIS** : J'ai trois questions  
14 pour Madame Li.

15                   Vous avez décrit un environnement sans lois quand  
16 on vous a posé la question.

17                   **Mme ZEXI LI** : Oui.

18                   **Me BRENDANT van NIEJENHUIS** : Est-ce que ça, ça a  
19 changé une fois que vous avez obtenu, le 7 février, cette  
20 injonction contre les klaxons ?

21                   **Mme ZEXI LI** : Non.

22                   **Me BRENDANT van NIEJENHUIS** : Est-ce que ça a  
23 changé le 14 février, cet environnement sans lois que vous avez  
24 décrit ?

25                   **Mme ZEXI LI** : Je ne me rappelle pas très  
26 exactement, mais je dirais que peut-être il y avait eu une  
27 diminution, mais c'était encore présent et c'était sous-jacent  
28 et désespéré.

1                   **Me BRENDANT van NIEJENHUIS** : Vous avez pu, le  
2 16 février, avoir une extension à votre injonction.

3                   **Mme ZEXI LI** : Oui.

4                   **Me BRENDANT van NIEJENHUIS** : Et vous nous avez  
5 montré des photos le 17 et le 18 de février.

6                   **Mme ZEXI LI** : Je pense que c'était le 17 février.

7                   **Me BRENDANT van NIEJENHUIS** : Est-ce qu'il y avait  
8 encore un environnement sans lois, comme vous l'avez perçu à  
9 cette époque ?

10                  **Mme ZEXI LI** : Étant donnée mon expérience  
11 personnelle, je pensais que oui, c'était bien le cas.

12                  **Me BRENDANT van NIEJENHUIS** : Merci, ce sont  
13 toutes mes questions.

14                  **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci beaucoup. Je vais  
15 demander maintenant à la police d'Ottawa.

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JESSICA BARROW :**

17                  **Me JESSICA BARROW** : Bonjour à vous deux. J'ai  
18 quelques questions pour vous, Madame Li. Vous avez, plus tôt ce  
19 matin, parlé de l'injonction. Est-ce que les circonstances ont  
20 changé suite à l'injonction, par rapport au niveau des menaces  
21 que vous avez reçues de la communauté ?

22                  **Mme ZEXI LI** : Suite à l'injonction, je dirais que  
23 le niveau de menaces a augmenté. Et étant donné qu'il y avait  
24 une attention publique qui m'avait été accordée et du fait de la  
25 situation, oui.

26                  **Me JESSICA BARROW** : Et une fois que c'est arrivé,  
27 une fois que vous avez davantage de menaces à niveaux élevés,  
28 est-ce que vous aviez eu plus d'interactions avec la police

1 d'Ottawa de ce fait ?

2 **Mme ZEXI LI** : Oui.

3 **Me JESSICA BARROW** : Vous les avez informés des  
4 menaces que vous avez reçues ?

5 **Mme ZEXI LI** : La majorité des menaces étaient sur  
6 l'internet pour certaines choses, mais je recevais aussi des  
7 appels et des messages sur mes appareils personnels. Mais la  
8 nature de ces messages téléphoniques, Etc. ne semblaient pas  
9 assez sérieux pour faire un rapport officiel. Il y avait  
10 seulement une menace importante et ça a été enquêté, ça a été...  
11 la GRC l'ont fait passer à la police.

12 **Me JESSICA BARROW** : Et il y a eu quelques  
13 incidents aussi.

14 **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est juste.

15 **Me JESSICA BARROW** : Alors je voudrais un  
16 document OPS-3014460. Vous voyez en haut que c'est un document  
17 daté du 9 février ?

18 **Mme ZEXI LI** : Oui.

19 **Me JESSICA BARROW** : Est-ce que vous pouvez voir à  
20 la mi-page, on indique Constable Islam et Constable Lemieux et  
21 là, on dirait qu'il y a des notes par rapport aux activités de  
22 ces agents.

23 **Mme ZEXI LI** : Oui.

24 **Me JESSICA BARROW** : Si on peut passer à la page  
25 suivante, au point numéro 3. C'est indiqué :

26 « Mo et moi-même, on a parlé avec... »

27 Et là, on a enlevé le nom.

28 « Par rapport aux menaces qu'elle a

1                                   reçues par rapport à sa participation  
2                                   pour faire qu'il y ait une injonction  
3                                   par rapport au convoi et les klaxons. »

4                                   Et donc, le 9 février vous avez parlé avec ces  
5 agents de la police d'Ottawa.

6                                   **Mme ZEXI LI** : Oui.

7                                   **Me JESSICA BARROW** : Et si vous regardez la  
8 deuxième phrase, ça indique :

9   « Elle se sent bien soutenue par la  
10    police d'Ottawa. »

11                                  Est-ce que vous êtes d'accord qu'à ce moment-là  
12 vous avez reçu l'attention du service de police d'Ottawa qui a  
13 fait en sorte que vous sentiez qu'ils géraient la situation ?

14                                  **Mme ZEXI LI** : Oui.

15                                  **Me JESSICA BARROW** : Merci, ce sont là toutes mes  
16 questions.

17                                  **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, il y a  
18 les citoyens pour la liberté, le Front pour la démocratie.

19 **--- CONTRE INTERROGATOIRE PAR Me ROB KITTREDGE :**

20                                  **Me ROB KITTREDGE** : Bonjour à vous deux. J'ai  
21 quelques questions rapidement pour vous aujourd'hui. Vous avez  
22 discuté des niveaux du bruit, du niveau des décibels, est-ce que  
23 ça a été mesuré à l'intérieur de votre appartement, Madame Li ?

24                                  **Mme ZEXI LI** : Oui. C'est moi-même qui l'ai fait.  
25 Je l'ai fait avec des applications sur mon téléphone. Ces  
26 applications, ont a fait des recherches, c'est semblable à des  
27 dispositifs officiels.

28                                  **Me ROB KITTREDGE** : Est-ce que vous pouvez dire le

1 nom de ces applications ?

2 **Mme ZEXI LI** : Je pense que le nom c'est  
3 *Decibel X*.

4 **Me ROB KITTREDGE** : Est-ce qu'on peut demander un  
5 engagement ?

6 **INTERLOCUTEUR INCONNU** : Nos règles ne vous  
7 donnent pas la possibilité de prendre des engagements pendant  
8 les interrogatoires.

9 **Me ROB KITTREDGE** : Donc il y avait plusieurs  
10 applications ?

11 **Mme ZEXI LI** : Oui, il y en avait deux. Je pense  
12 que c'était *Decibel X*, mais ça fait un moment.

13 **Me ROB KITTREDGE** : Est-ce que vous vous rappelez  
14 quel était le niveau de décibel ?

15 **Mme ZEXI LI** : De ce que je me rappelle, c'était à  
16 peu près de 75 à 85 ou 90.

17 **Me ROB KITTREDGE** : Quand vous avez parlé avec le  
18 Commissaire plus tôt, vous avez indiqué que vous avez demandé  
19 aux protestataires et vous avez dit que : « C'est frustrant que  
20 ceux qui doivent vous aider ne vous aident pas. » Est-ce que  
21 vous vous rappelez de cette déclaration ?

22 **Mme ZEXI LI** : Oui.

23 **Me ROB KITTREDGE** : Qui étaient les personnes qui  
24 devaient vous aider ?

25 **Mme ZEXI LI** : C'est la police d'Ottawa.

26 **Me ROB KITTREDGE** : Et ils devaient faire quoi ?

27 **Mme ZEXI LI** : Je pense que c'était... ils devaient  
28 nous soutenir pour s'assurer que... et donc, nous donner le

1 sentiment que les lois soient respectées et que le public ait un  
2 sentiment de sécurité.

3 **Me ROB KITTREDGE** : Quelles lois n'étaient pas  
4 appliquées ?

5 **Mme ZEXI LI** : Et bien il y avait des problèmes de  
6 stationnement, les véhicules étaient en marche, des feux  
7 illégaux, défécation publique, harcèlement dans les rues, des  
8 services alimentaires non autorisés, Etc., Etc.

9 J'ai parlé à la police, j'ai décrit les feux  
10 d'artifice près d'essence, feux à aire ouverte. Et évidemment  
11 boissons alcooliques et drogues et de l'essence près de ces  
12 feux.

13 Donc pour moi, c'était un problème sécuritaire,  
14 mais en conséquence de mon rapport rien ne s'est produit. On m'a  
15 dit que les agents de police avaient pour mandat de maintenir la  
16 sécurité en dépit de la réalité de la situation.

17 **Me ROB KITTREDGE** : Donc les plaintes que vous  
18 avez faites, essentiellement, n'ont pas donné lieu à une  
19 application de la loi.

20 **Mme ZEXI LI** : Non.

21 **Me ROB KITTREDGE** : Vous avez mentionné avoir  
22 obtenu une injonction dans le cadre de votre recours collectif  
23 qui interdisait le klaxonnement et pour un moment après cette  
24 injonction, le klaxonnement a été réduit et puis c'est revenu.  
25 C'est exact ?

26 **Mme ZEXI LI** : Oui, c'est exact.

27 **Me ROB KITTREDGE** : Et c'est revenu après un  
28 certain temps parce que quoi, est-ce qu'on pourrait dire que

1 votre injonction n'était plus appliquée ?

2 **Mme ZEXI LI** : Je dirais... en fait, je ne saurais  
3 dire exactement pourquoi cela s'est produit. Mais je crois que  
4 l'application de la loi était un facteur qui contribuait à cela.

5 **Me ROB KITTREDGE** : Est-ce que vous avez vu de  
6 l'application, une mise en application de la loi, une  
7 répression ?

8 **Mme ZEXI LI** : Non, je n'en ai pas vu.

9 **Me ROB KITTREDGE** : Merci, ça conclut mes  
10 questions.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ensuite vient la Coalition  
12 d'Ottawa. Est-ce que vous avez des questions pour ces témoins ?

13 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP :

14 **Me PAUL CHAMP** : Merci, Monsieur le Commissaire.  
15 Quelques questions pour chacune. Madame De La Ronde, pouvez-vous  
16 me confirmer depuis combien de temps approximativement vivez-  
17 vous au centre-ville d'Ottawa ?

18 **Mme VICTORIA De La RONDE** : 30 ans.

19 **Me PAUL CHAMP** : Avez-vous vécu d'autres  
20 manifestations, observé d'autres manifestations à Ottawa ?

21 **Mme VICTORIA De La RONDE** : J'ai observé, j'ai été  
22 témoin d'autres manifestations au centre-ville d'Ottawa, plus  
23 près de la Colline parlementaire cependant. Cela n'approchait  
24 pas d'où j'habite, jamais.

25 **Me PAUL CHAMP** : Merci. Madame De La Ronde, vous  
26 nous avez parlé de votre préoccupation de devoir porter des  
27 bouchons dans les oreilles, que vous craigniez ce faisant, que  
28 les gens ne viendrait pas frapper à votre porte pour vous

1 signaler... ou que vous n'entendriez un signal d'alarme ou des  
2 gens qui viendraient vous dire d'évacuer. Pourquoi aviez-vous  
3 cette inquiétude en particulier ?

4 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Et bien ce qui  
5 m'inquiétait, c'était qu'il y avait cette odeur d'essence et on  
6 m'avait informé qu'il y avait des fuites d'essence dans la rue  
7 et qu'il y avait des feux à aire ouverte. Et qu'on faisait rôtir  
8 de la viande ou de la nourriture à quelques mètres de chez moi.  
9 Donc il y avait là le potentiel énorme d'un feu et d'une  
10 explosion.

11 **Me PAUL CHAMP** : Donc ce qui m'inquiétait, c'est que si jamais les  
12 bouchons fonctionnaient et restaient dans mes oreilles  
13 correctement, je n'entendrais pas mon alarme de feu ou de fumée,  
14 et je n'entendrais pas l'ordre d'évacuer et les gens qui  
15 viendraient frapper à ma porte dans ce sens.

16 **Me PAUL CHAMP** : Donc vous nous avez parlé des  
17 vapeurs de diesel, Madame De La Ronde, est-ce que c'est ce que  
18 vous sentiez à l'extérieur ou est-ce que vous pouviez les  
19 percevoir à l'intérieur ?

20 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Non, c'était très fort  
21 à l'intérieur de mon appartement. Cela pénétrait dans tous les  
22 tissus, tapis... tous les tissus, les rideaux, Etc. Donc il y  
23 avait une odeur morne, plate, de gaz, après cela.

24 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce que vous avez fait quelque  
25 chose pour rectifier la situation après les manifestations ?

26 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Oui, j'ai fait  
27 nettoyer le tout. Tous les tissus.

28 **Me PAUL CHAMP** : Madame De La Ronde, vous nous



1 avez parlé du klaxonnement et ce que vous avez vécu. Donc après  
2 la fin de ces manifestations, quelles expériences avez-vous  
3 vécues avec les sons de klaxons ?

4 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Et bien à chaque fois  
5 que j'entendais un klaxonnement, en particulier d'un grand  
6 véhicule, je sentais une onde se propager dans mon corps et que  
7 mes nerfs étaient encore à bout.

8 **Me PAUL CHAMP** : Donc dans les jours et les  
9 semaines qui ont suivi immédiatement la fin de la manifestation,  
10 qu'est-ce que vous avez vécu ?

11 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Exactement ce que je  
12 viens de vous décrire. En fait, j'entendais des sons fantômes de  
13 klaxons dans ma tête et des odeurs, je percevais aussi des  
14 odeurs fantômes.

15 **Me PAUL CHAMP** : Et par « fantôme », vous voulez  
16 dire qu'ils ne sont pas présents, mais que vous les percevez.

17 **Mme VICTORIA De La RONDE** : C'est exact, ils ne  
18 sont pas là, mais je les perçois.

19 **Me PAUL CHAMP** : Merci, Madame De La Ronde. J'ai  
20 des questions pour Madame Li, maintenant.

21 Alors on vous a posé des questions à propos de la  
22 conseillère McKenney et du député provincial, M. Harden. Alors  
23 est-ce que vous les aviez rencontrés avant le recours  
24 collectif ?

25 **Mme ZEXI LI** : Non. Peut-être que je les ai  
26 croisés dans la rue, mais ils ne me connaissaient certainement  
27 pas.

28 **Me PAUL CHAMP** : Bon, on vous a posé des questions

1 sur l'injonction et quel effet ceci a eu sur le klaxonnement.  
2 Donc le jour de l'injonction, le 7 février, lundi, est-ce que  
3 vous étiez à l'audience ?

4 **Mme ZEXI LI** : Oui.

5 **Me PAUL CHAMP** : Et est-ce que vous écoutiez autre  
6 chose ou observiez autre chose avant ou après cette audience  
7 d'injonction ?

8 **Mme ZEXI LI** : Oui, j'ai suivi une vidéo en direct  
9 sur Facebook d'un des organisateurs qui a ordonné les  
10 camionneurs en général de cesser de klaxonner en raison de  
11 l'injonction mise en place.

12 **Me PAUL CHAMP** : Donc vous suiviez en ligne ?  
13 C'était quoi ?

14 **Mme ZEXI LI** : C'était une vidéo en direct, de  
15 Facebook, de, je crois Chris Barber, si je ne me trompe pas,  
16 mais je ne suis pas certaine de qui était l'organisateur. Mais  
17 il riait, il se moquait un petit peu de notre manque de sommeil,  
18 et qu'il était question que... il était temps qu'il nous donne un  
19 petit répit du bruit.

20 **Me PAUL CHAMP** : Et cette personne, dans cette  
21 vidéo en direct, a dit quoi ? Si vous vous en souvenez, à propos  
22 de l'injonction ?

23 **Mme ZEXI LI** : Je me souviens, ils ont dit :  
24 « Cessez de klaxonner, cessez de faire du bruit. »

25 **Me PAUL CHAMP** : Avez-vous observé ou remarqué un  
26 lien entre cette déclaration et ce qui se produisait à  
27 l'extérieur ?

28 **Mme ZEXI LI** : Oui. Peu de temps après la vidéo,

1 les klaxons avaient diminué. Je dirais... j'y reviens, c'est dur  
2 de ne pas être un petit peu dramatique, mais c'était vraiment de  
3 pause, de repos. Et le silence était marqué pendant un certain  
4 temps.

5 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez suivi, observé, les  
6 interventions sur les médias sociaux de certains des  
7 organisateurs ?

8 **Mme ZEXI LI** : Oui.

9 **Me PAUL CHAMP** : Après l'obtention de  
10 l'injonction, vous nous avez dit que vous écoutiez donc des  
11 médias sociaux ce jour-là. Est-ce que vous avez entendu ou vu  
12 d'autres médias sociaux qui parlaient de l'injonction après le  
13 7 février ?

14 **Mme ZEXI LI** : Après le 7, oui. Après la première  
15 vidéo, et sans me souvenir exactement de la date, bon dans la  
16 première vidéo, l'organisateur avait cru, et c'est difficile à  
17 décrire. Difficile à décrire parce que c'était un petit peu un  
18 flux de paroles.

19 Mais quelque chose à l'effet que nous, pas  
20 nécessairement les plaignants ou les avocats, mais en général la  
21 Ville, ou le gouvernement ou la partie adverse, l'opposition,  
22 allait finir par capituler à certaines demandes. Mais après  
23 qu'il s'est écoulé un certain temps, ils ont compris qu'on  
24 n'allait pas capituler à des demandes, donc finalement les mots  
25 à l'effet étaient de laisser aller tout cela. « Reprenez tout  
26 cela. »

27 **Me PAUL CHAMP** : Et reprenez quoi ?

28 **Mme ZEXI LI** : Les klaxons.

1                   **Me PAUL CHAMP** : Donc après avoir observé ce post  
2 sur les médias sociaux, avez-vous observé un changement à  
3 l'extérieur ?

4                   **Mme ZEXI LI** : Oui. Je me souviens clairement  
5 qu'il y avait de la confusion dans les klaxons. Peut-être que ça  
6 peut paraître fou de décrire, de caractériser des klaxons, alors  
7 au début ils étaient assurés et bien résonnants, mais ceux-là  
8 étaient hésitants. « Est-ce qu'on doit klaxonner ou pas ? » Donc  
9 c'était un peu plus hésitant comme klaxonnement.

10                  **Me PAUL CHAMP** : Donc, Madame Li, quelques  
11 questions pour compléter. Vous avez parlé de mesurer les niveaux  
12 de décibels. Dans la rue ou chez vous à l'intérieur ?

13                  **Mme ZEXI LI** : Bien s'agissant des niveaux de  
14 décibels que j'avais décrits, ça, c'était à l'intérieur chez  
15 moi. Mais j'en avais pris des relevés dans la rue, c'était  
16 beaucoup plus fort, près de 100 décibels, voir plus.

17                  **Me PAUL CHAMP** : Dans votre appartement, sans me  
18 dire à quel étage vous êtes, mais est-ce que vous êtes au-dessus  
19 du 10<sup>e</sup> ou en bas du 10<sup>e</sup> ?

20                  **Mme ZEXI LI** : Je suis au-dessus du 10<sup>e</sup> étage.

21                  **Me PAUL CHAMP** : Bon, vous nous avez parlé de feux  
22 de camp. Dans vos observations, en attente des témoignages de la  
23 Ville d'Ottawa, à quoi ça ressemblait ?

24                  **Mme ZEXI LI** : Ça variait, il y en avait  
25 plusieurs. Certains étaient petits, conçus pour se réchauffer,  
26 certains plus grands. Je pense qu'on faisait rôtir un cochon à  
27 un certain moment. Un porc. Il y en avait plusieurs sur  
28 Wellington, surtout à des intersections, les gens se

1 réunissaient autour du feu avec des écriteaux et des drapeaux  
2 souvent.

3 **Me PAUL CHAMP** : Merci. Vous avez répondu à  
4 l'avocate de la police d'Ottawa et vous avez exprimé une  
5 gratitude pour la gestion d'une certaine situation. Quelle  
6 situation en particulier ?

7 **Mme ZEXI LI** : Je pense qu'ils géraient ma  
8 sécurité personnelle correctement.

9 **Me PAUL CHAMP** : Et dans la rue, avez-vous observé  
10 qu'ils géraient d'autres situations ?

11 **Mme ZEXI LI** : Non.

12 **Me PAUL CHAMP** : Merci, c'est toutes les questions  
13 que j'avais.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors est-ce que les autres  
15 parties ont une réinterrogation ?

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Non, pas d'autres  
17 questions.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : J'aimerais remercier les  
19 témoins d'être venues à la Commission, d'avoir comparu et  
20 d'avoir témoigné. C'est apprécié par la Commission.

21 Je remercie les avocats des diverses parties,  
22 contre-interrogatoire très discipliné, c'est un bon début.

23 Nous vous remercions toutes deux et vous êtes  
24 libérées. Si quelqu'un peut venir accompagner Madame De La  
25 Ronde.

26 **Mme VICTORIA De La RONDE** : Merci, Monsieur le  
27 Commissaire.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci à vous. Pendant que

1 les témoins quittent, c'est peut-être le bon moment pour faire  
2 la pause. Nous reviendrons après cette pause. Prenons donc une  
3 pause de 15 minutes et puis le deuxième groupe de témoins  
4 commencera dans 15 minutes.

5 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for 7  
6 15 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

7 --- L'audience est suspendue à 11h02

8 --- L'audience est reprise à 11h17

9 **LA GREFFIÈRE** : Order, à l'ordre. The Commission  
10 is reconvened. La Commission reprend.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon et bien, je pense qu'on  
12 est prêt pour le prochain panel.

13 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Monsieur le  
14 Commissaire, mon nom est Jean-Simon Schoenholz, je suis avocat  
15 de la Commission, j'aimerais appeler Kevin McHale et Nathalie  
16 Carrier comme prochains témoins.

17 **LA GREFFIÈRE** : Monsieur McHale, est-ce que vous  
18 voulez jurer sur un document religieux ou vous voulez affirmer ?

19 **M. KEVIN McHALE** : Oui, affirmation.

20 **LA GREFFIÈRE** : Aux fins d'enregistrement,  
21 veuillez donner votre nom et l'épeler.

22 **M. KEVIN McHALE** : Kevin McHale, K-E-V-I-N  
23 M-C-H-A-L-E.

24 **LA GREFFIÈRE** : Affirmez-vous que le témoignage  
25 que vous allez rendre sera la vérité, toute la vérité et  
26 seulement la vérité ?

27 **M. KEVIN McHALE** : (la réponse n'est pas traduite)

28 **--- M. KEVIN McHALE, Sous affirmation solennelle:**

1                   **LA GREFFIÈRE** : Madame Carrier, est-ce que vous  
2 voulez jurer sur un document religieux ou vous voulez affirmer ?

3                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Je voudrais affirmer.

4                   **LA GREFFIÈRE** : Pour les fins de l'enregistrement,  
5 veuillez donner votre nom au complet et l'épeler, s'il vous  
6 plait.

7                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Nathalie Carrier,  
8 N-A-T-H-A-L-I-E C-A-R-R-I-E-R.

9                   **LA GREFFIÈRE** : Affirmez-vous que les réponses aux  
10 questions seront la vérité, toute la vérité et rien que la  
11 vérité ?

12                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

13                   **LA GREFFIÈRE** : Merci.

14 **--- Mme NATHALIE CARRIER, Sous affirmation solennelle :**

15                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Je voulais préciser, je  
16 vais témoigner en anglais. Des fois je change.

17                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, oui, aucun problème.  
18 Allez-y.

19                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Merci.

20 **--- INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ :**

21                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Monsieur McHale et  
22 Madame Carrier, vous pouvez commencer en me donnant votre titre  
23 de travail ?

24                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Nathalie Carrier,  
25 directrice executive du Vanier BIA, qui est le Business  
26 Improvement Area.

27                   **M. KEVIN McHALE** : Kevin McHale, directeur  
28 executif du Sparks Street BIA and Mall Authority.

1                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Oui, si on peut sortir  
2 la carte, ça va nous aider pour nous orienter. Si vous pouvez  
3 rapprocher, allons proche de la Colline parlementaire.

4                   Alors Monsieur McHale, vous voyez en haut en  
5 droit, vous voyez la Colline Parlementaire et Sparks street,  
6 c'est la ligne en bleu.

7                   **M. KEVIN McHALE** : Oui, ça, c'est la promenade  
8 pédestre de cinq carrés.

9                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Si on peut sortir.  
10 Madame Carrier, Vanier, le BIA c'est où ?

11                   **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est entre Beechwood,  
12 Montreal Road et McArthur à partir de la rivière jusqu'à Saint-  
13 Laurent à part Beechwood et ça s'arrête à Havelock.

14                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et c'est ce qu'on a  
15 indiqué ?

16                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Exact.

17                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous avez  
18 eu affaire avec des entreprises en dehors de ces trois rues,  
19 pendant la période qui nous concerne ?

20                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Kevin et moi-même on était  
21 à des réunions à chaque jour et on était également avec une  
22 coalition des BIA. Donc parfois on a des communications avec des  
23 familles et d'autres qui ont des entreprises et certaines des  
24 entreprises sur Montreal Road et d'autres qui sont des  
25 entreprises... qui sont des franchises.

26                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et vous êtes au  
27 courant du parking de la rue Coventry, qui était utilisé par  
28 certains protestataires ?



1                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, j'étais très très au  
2 courant.

3                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce qu'on pourrait  
4 l'identifier à l'écran ? C'est bien là ?

5                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

6                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Oui, alors ça, c'est  
7 le parking ?

8                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, les deux  
9 stationnements étaient utilisés, Hampton Inn et celui qui est à  
10 la ville. Ils sont à côté l'un de l'autre, mais c'est deux  
11 parkings séparés.

12                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et votre BIA et le  
13 lieu sur Coventry, est-ce que vous diriez que c'est en dehors du  
14 centre-ville ?

15                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Ça dépend à qui vous posez  
16 la question et qu'est-ce qu'on fait. Parfois, on est considéré  
17 centre-ville parce qu'il y a des problèmes au niveau des  
18 drogues, des sans-abris. Mais par rapport à un événement qui a  
19 lieu au centre-ville, on serait considéré un petit peu à  
20 l'extérieur, oui.

21                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous êtes  
22 au courant des entreprises sur Coventry road ?

23                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, oui, j'étais la plus  
24 proche, donc un moment donné puisqu'il y avait beaucoup de  
25 plaintes et ça devenait difficile, j'étais en communication avec  
26 différentes entreprises.

27                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Oui merci, on va en  
28 parler plus tard. Est-ce que vous pouvez dire rapidement quelle

1 était votre expérience avant de vous joindre au BIA Vanier ?

2 **Mme NATHALIE CARRIER** : J'étais la gestionnaire à  
3 la production pour Ottawa 2017, j'ai travaillé pour des  
4 événements importants comme Picnic on the Bridge, ce genre  
5 d'événements. J'ai 20 ans d'expérience avec l'organisation  
6 d'événements.

7 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous aviez  
8 de l'expérience dans ce rôle, avoir des communications avec... des  
9 liaisons avec la police d'Ottawa et la Ville d'Ottawa ?

10 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, ce serait  
11 officieusement du fait de mes connaissances. Il y a certaines  
12 choses qui ont comme apporté, qui ont été absolument claires  
13 pour moi, puisque j'avais quand même beaucoup d'expérience  
14 puisque j'avais planifié des événements importants.

15 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Donc là, vous parlez  
16 des événements en janvier et février.

17 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui. Il y avait des  
18 événements qui était... c'était comme des événements si vous  
19 voulez, pendant ces protestations. Oui, on a d'autres événements  
20 au BIA aussi.

21 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors pour vous deux,  
22 est-ce que vous pouvez commencer en me disant quel type  
23 d'informations est-ce que vous avez reçues de la Ville et des  
24 services policiers d'Ottawa, par rapport à l'arrivée à Ottawa du  
25 convoi ?

26 **Mme NATHALIE CARRIER** : Et bien je dirais qu'on a  
27 reçu très peu d'information avant. C'était surtout le BIA de  
28 ByWard. Donc le conseiller Fleury, lui il a trois BIA, donc

1 Rideau, Vanier et ByWard. Donc ByWard et Rideau étaient plus au  
2 courant de ce qui allait se passer. On a parlé avec la rue Bank  
3 et la rue Sparks et ils ont demandé au conseiller Fleury de  
4 faire en sorte qu'on puisse mieux se préparer pour la semaine à  
5 venir. Donc, ça, c'était la semaine du 27, 28.

6 **M. KEVIN McHALE** : Je dirais que c'était minime,  
7 l'information. Sparks street, on a vu différentes manifestations  
8 pendant les années, comme on est proche de la Colline  
9 Parlementaire. Donc la communication c'était tout à fait minime.  
10 On a seulement commencé à en recevoir parce que d'autres BIA et  
11 la coalition des BIA d'Ottawa ont commencées à faire des  
12 demandes directes puisqu'on a commencé à voir que cet événement  
13 c'était beaucoup plus important que ce qu'on voit typiquement.

14 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Merci. Je voudrais  
15 qu'on puisse montrer le document COA00000060. Oui alors si vous  
16 pouvez remonter. Alors ça, c'est un document de la date du  
17 27 janvier et si on descend un peu, est-ce que ça, c'est un des  
18 courriels qui aurait été fourni aux BIA locaux ?

19 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

20 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et est-ce que ça  
21 représentait l'information reçue en anticipant l'arrivée du  
22 convoi ?

23 **M. KEVIN McHALE** : Oui. Et en fait, quand on l'a  
24 reçu, on avait demandé davantage de soutien par rapport à ce  
25 qu'il fallait, pour informer nos membres. Et donc là encore  
26 l'information, ce n'est pas différent de ce qu'on recevrait pour  
27 tout autre type d'événement dans le centre-ville d'Ottawa. Donc  
28 ça répondait à ce à quoi on attendait.

1                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et vous vous attendiez  
2 à quoi ?

3                   **M. KEVIN McHALE** : Et bien on s'attendait à voir  
4 un plan pour les préparations, par rapport à comment on allait  
5 tenir compte d'une quantité de véhicules au centre-ville et par  
6 rapport aux routes qui allaient être fermées semblable à ce  
7 qu'on voit pour le 1<sup>er</sup> juillet. Alors ce qu'on voulait voir,  
8 c'était un plan d'action pour voir comment la police et  
9 d'autres, allaient gérer la situation.

10                  **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et est-ce que vous  
11 êtes d'accord, Madame Carrier ?

12                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, je suis tout à fait  
13 d'accord. On voulait avoir les plans qu'on aurait normalement  
14 pour Winterlude ou Canada Day. Dès là, on s'attendait à ce qu'il  
15 y ait des fermetures comme au 1<sup>er</sup> juillet. Pour Vanier ça nous  
16 affecterait par rapport au trafic supplémentaire qui parfois  
17 passe par Coventry ou qui serait sur la rue Montreal Road ou  
18 Rideau.

19                  **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous avez  
20 demandé ce type d'informations, vous ou d'autres ?

21                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Et bien on a demandé au  
22 conseiller d'avoir une séance d'information. Et quand on a eu  
23 cette séance d'information, on a été surpris de voir que ce  
24 n'était pas ce qui était planifié par la ville et les services  
25 policiers. C'est-à-dire la fermeture des rues. Pour tenir compte  
26 du niveau de ce que je voyais nous arriver quand on regardait  
27 les médias sociaux.

28                  **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que...

1                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Oui, ça avant  
2 l'arrivée des convois.

3                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Alors avant l'arrivée des  
4 convois, c'était... ça devait une manifestation un petit peu  
5 inhabituelle, du fait que c'était des camions. Normalement quand  
6 on a des manifestations, ce sont des bus qui arrivent, qui  
7 déposent les gens et ensuite ils partent par bus. Mais là,  
8 c'était les camions qui étaient les protestataires. Donc ça  
9 devait être complexe, du fait que c'était des camions, mais on  
10 nous a dit qu'à la fin du week-end, tout devrait être bon et  
11 tout le monde va être parti.

12                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Vous êtes d'accord ?

13                   **M. KEVIN McHALE** : Oui.

14                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors est-ce que vous  
15 avez reçu l'information tel que ce qu'on vous a donné pour  
16 d'autres événements importants ?

17                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Non. Il y avait un manque  
18 d'information pour quelque chose qui, d'après moi, puis vu mon  
19 expérience avec ce genre de grands événements, dans La Machine  
20 est allée de ByWard jusqu'au musée et il y avait même un  
21 événement Saturday night ici. Mais on a passé deux ans pour la  
22 planification étant donné des machines. C'était très important.  
23 Donc oui, il n'y avait pas d'information, d'après nous... ils ne  
24 semblaient pas être pris au sérieux comme d'autres événements.

25                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors si on pouvait  
26 regarder l'écran, on dit que toute... « ça va être un événement  
27 fluide qui pourrait se prolonger. » Alors est-ce que quelqu'un  
28 pendant ces séances d'informations ont indiqué ce que ça voulait

1 dire... qu'est-ce que ça veut dire « événement important et fluide  
2 qui pourrait durer longtemps » ?

3 **Mme NATHALIE CARRIER** : Et bien je pense qu'il y  
4 avait un manque de prévisibilité. On a parlé du fait qu'il y  
5 avait plusieurs organisateurs, mais je ne pense pas qu'on nous a  
6 dit beaucoup plus. Pas d'après ce que je me rappelle.

7 **M. KEVIN McHALE** : Et bien moi, je dirais qu'avant  
8 le convoi on pourrait penser que c'était... on ne sait pas si les  
9 organisateurs vont rester. Donc parfois, on voit ce genre  
10 d'annonces, mais souvent avec d'autres manifestations ce qu'on  
11 voit, c'est que les gens viennent, ils manifestent et ensuite  
12 ils partent de façon raisonnable, et à l'époque...

13 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et ça, c'était  
14 l'impression que vous avez eue avec les communications avec les  
15 services policiers d'Ottawa ?

16 **M. KEVIN McHALE** : Oui, c'était mon impression que  
17 ça allait être... ça n'allait pas être si important. Je pensais,  
18 d'après moi, je pensais que ce serait comme les agriculteurs qui  
19 sont venus avec les tracteurs et leur équipement. Ils sont  
20 restés une journée, un peu plus, et ensuite ils sont repartis.  
21 Donc mon sentiment, et ça faisait 9 ans que j'étais sur la rue  
22 Sparks, donc j'avais quand même beaucoup d'expérience, et je me  
23 suis dit que ce serait court, mais ça n'était pas le cas.

24 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Donc pour préciser,  
25 ça, c'était votre propre évaluation du convoi qui allait venir.

26 **M. KEVIN McHALE** : Oui, c'était mon évaluation.

27 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Oui, et ça, c'était  
28 par rapport à l'information qu'on vous a fourni.

1 M. KEVIN McHALE : Oui.

2 Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ : Alors, est-ce que  
3 quelqu'un, pendant ces réunions avec les fonctionnaires de la  
4 ville et les services policiers, est-ce qu'ils ont demandé  
5 pourquoi on n'avait pas prévu plus pour le centre-ville ?

6 Mme NATHALIE CARRIER : Je pense que tous les BIA,  
7 il y en a cinq, l'ont fait. Et je me souviens que ma collègue  
8 Kalin de ByWard, elle a parlé de... elle a posé des questions de  
9 pourquoi ça n'arrivait pas. Elle a dit : « Pourquoi on ne peut  
10 pas bloquer des rues comme on fait d'habitude ? Pourquoi on ne  
11 pourrait pas empêcher qu'ils aient accès à notre noyau ? » Et il  
12 n'y avait pas vraiment de réponse.

13 Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ : Vous ne vous rappelez  
14 pas de réponse ?

15 Mme NATHALIE CARRIER : Je me rappelle qu'on  
16 disait qu'on ne pouvait pas empêcher les camions de venir à  
17 Ottawa. On ne pouvait pas empêcher les véhicules de venir. Mais  
18 ça, je ne comprenais pas du tout, moi, je suis quelqu'un qui  
19 travaille dans les événements et on l'a fait souvent.

20 Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ : Monsieur McHale, est-  
21 ce que vous vous rappelez une réponse à cette question ?

22 M. KEVIN McHALE : Non. Pour moi, ce serait tout  
23 comme ce qu'elle a dit Nathalie, c'est que nous n'avions pas le  
24 droit d'arrêter les véhicules.

25 Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ : Est-ce qu'ils vous ont  
26 donné de l'information sur la raison ?

27 M. KEVIN McHALE : Non, rien par écrit.

28 Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ : Qui de la Ville

1 d'Ottawa participait à ces réunions ?

2 **Mme NATHALIE CARRIER** : Et bien ça a évolué. Au  
3 début c'était les trois BIA, et ça, c'est Rideau, ByWard et  
4 Vanier. Et on a rajouté la rue Bank et Sparks, la rue Sparks. Et  
5 il y avait la question de la circulation, les règlements, la  
6 circulation des services d'Ottawa. Il y avait les services  
7 policiers et nos équipes, les membres de nos équipes de  
8 ressources et ça, ce sont des agents de police qui doivent  
9 travailler dans des lieux problématiques comme ByWard et Vanier  
10 et d'autres endroits.

11 Et d'autres aussi, c'était... ça a évolué, ça  
12 dépendait de la journée et dans la journée, de ce qui se  
13 passait. Les gens arrivaient et sortaient des réunions, ça  
14 dépendait de leur disponibilité. Et il y avait les services de  
15 gestion de la Ville. ACOBIA était là, Michelle la directrice  
16 exécutive de ACOBIA était là.

17 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que le maire  
18 d'Ottawa, est-ce qu'il a participé ?

19 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je ne sais pas.

20 **M. KEVIN McHALE** : Je ne sais pas, je ne pense pas  
21 que le maire a participé. Il y avait du personnel de la Ville  
22 qui était là, mais du côté politique, c'était surtout Matthew  
23 Fleury qui gérait. Il était l'hôte de l'appel. Et la conseillère  
24 McKenney était aussi à l'appel parfois.

25 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je me rappelle...

26 **M. KEVIN McHALE** : Oui, il y avait le député de  
27 Vanier.

28 **Mme NATHALIE CARRIER** : Plus tard, quand c'est



1 vraiment devenu une occupation et non pas une manifestation, il  
2 y avait... parfois il y avait de 20 à 70 personnes. Et il y avait  
3 des députés, des députés provinciaux, mais il y avait aussi les  
4 services d'urgences. C'était la personne qui parait pour les  
5 pompiers, les paramédics et pour les services policiers quand  
6 ils n'étaient pas à l'appel.

7 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Oui, vous pouvez  
8 poursuivre.

9 **Mme NATHALIE CARRIER** : J'allais dire, souvent,  
10 les représentants de la police qu'on avait à l'appel, ce n'était  
11 pas des gens qui étaient des cadres supérieurs, que j'aurais vus  
12 dans d'autres événements.

13 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors est-ce que les  
14 cadres des services policiers, chef Sloly, M. Ferguson et M.  
15 Bell étaient présents ?

16 **Mme NATHALIE CARRIER** : Chef Sloly s'est joint la  
17 première semaine, donc entre les premières et deuxièmes fins de  
18 semaine, je ne me rappelle pas les dates exactement, mais il y  
19 avait un appel où il était présent avec nous.

20 **M. KEVIN McHALE** : Oui, il était... il avait  
21 participé à un ou deux appels, mais par la suite, non.

22 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et ses adjoints ?

23 **M. KEVIN McHALE** : Non, le représentant des  
24 services policiers c'était le constable Lemay, un agent  
25 communautaire, qui était le contact principal.

26 **Mme NATHALIE CARRIER** : Et je m'excuse, mais je ne  
27 me rappelle pas de son nom, mais je pense qu'elle était  
28 l'adjointe qui était à l'appel.

1                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : C'était M. Ferguson ?

2                   **M. KEVIN McHALE** : Oui.

3                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

4                   **M. KEVIN McHALE** : Chris Ferguson.

5                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous vous  
6 rappelez, vous dites que chef Sloly était là la première  
7 semaine, alors après la première semaine, est-ce que vous vous  
8 rappelez de quoi que ce soit pendant qu'il était présent ?

9                   **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est difficile, ce sont  
10 des gens avec qui nous travaillons, ce sont des gens sur des  
11 gens sur lesquels nous devons nous fier. Je me rappelle, j'avais  
12 peur personnellement, car me rappelle le chef a dit un moment  
13 donné : « Vous avez peur, je comprends, moi aussi j'ai peur. »  
14 Et moi je me suis dit si le chef de la police a peur et bien il  
15 y a vraiment quelque chose de plus important qu'une  
16 manifestation. Et personnellement, ça, ça m'a fait peur et je  
17 pense que bien d'entre nous à l'appel ont été bouleversés.

18                   Et il avait aussi l'impression que les choses  
19 commençaient à être un petit peu chaotiques. Il y avait... tout le  
20 monde a été surpris. Personne n'était prêt. Je ne pense pas que  
21 quiconque aurait pu imaginer que cet événement, même avec toute  
22 notre imagination, qu'on pouvait comparer ça avec le 1<sup>er</sup> juillet  
23 quand il y a des fermetures et des gens qui arrivent, des  
24 bruits, des... personne n'aurait pu comprendre que ce serait si  
25 important.

26                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors est-ce que vous  
27 avez pensé qu'ils ont eu l'information nécessaire pour se  
28 préparer pour l'événement ?

1                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Non. Non. Même si on  
2 demandait chaque jour.

3                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Quelles informations  
4 précises n'avez-vous pas reçues ?

5                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Et bien des choses  
6 concernant les entreprises. Je parle toujours d'événements, mais  
7 c'est ma connaissance. Des choses comme est-ce qu'ils auront  
8 accès aux zones de chargement, comment est-ce que les livraisons  
9 vont se faire et comment est-ce que le personnel va entrer, où  
10 seront les itinéraires de bus ? Et parce qu'il y avait tellement  
11 de fluidité dans ce qui se passait, on ne pensait pas que le  
12 plan d'un jour serait le plan du lendemain. Il y avait une  
13 certaine fluidité et c'était ce qu'il fallait qu'on sache. Est-  
14 ce que le personnel peut prendre le bus pour se rendre au Centre  
15 Rideau depuis Vanier ? Ça concernait les activités commerciales.

16                   Est-ce qu'on peut encore faire cliquer et  
17 ramasser ? Est-ce qu'on peut recourir à Uber Eats ? Nous, on  
18 était à 5 km, à Vanier, du centre-ville, Uber Eats ne nous  
19 fournissait pas de services. Donc les entreprises étaient  
20 totalement handicapées et la Commission doit le comprendre,  
21 parce qu'il n'y avait pas de livraisons, il n'y avait pas de  
22 zone de chargement, il n'y avait pas de Uber Eats, il n'y avait  
23 pas de clients dans les magasins.

24                   Les manifestants qui arrivaient faisaient vivre  
25 les commerces, je ne dirais pas qu'ils ne le faisaient pas. Oui,  
26 effectivement, ils appuyaient les commerces, mais il y avait  
27 beaucoup de chaos, il y avait beaucoup d'entreprises qui ont été  
28 durement touchées. Profondément touchées par les manifestations.

1 Et je dirais qu'il y avait un désordre, si je parle des  
2 restaurants qui sont souvent les plus souples, ils s'adaptent  
3 très vite, ils peuvent changer de cap très vite, mais souvent,  
4 les restaurants proposaient des tables avec des victuailles  
5 gratuites, alors qu'il y avait des magasins, qui essayaient de  
6 rester ouverts et de survivre, qui n'avaient pas de clients.

7 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Je voudrais maintenant  
8 me reporter au document COA-00000063. Il s'agit d'un échange,  
9 Monsieur McHale, entre vous et la conseillère McKenney. Avocat,  
10 si vous voulez bien passer au bas du document. Je vais lire cet  
11 échange. Alors la conseillère McKenney demande si vous avez  
12 besoin de renseignements supplémentaires et vous... si on peut  
13 remonter un petit peu. Le 28 janvier avant l'arrivée du convoi,  
14 vous dites : « Je pense que ça va. »

15 Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce que ça  
16 voulait dire dans le contexte de ce que vous communiquez.

17 **M. KEVIN McHALE** : Oui, je crois que, ça faisait  
18 plus de neuf ans que j'étais dans la rue Sparks et on avait un  
19 mélange de commerces. Il n'y avait pas nécessairement beaucoup  
20 d'inquiétude. Là encore, je pensais que ce serait une  
21 manifestation qui se ferait beaucoup entendre, mais que ça  
22 n'allait pas nécessairement durer des semaines. Nous, rue  
23 Sparks, on est assez autonome, on était très actif sur les  
24 médias sociaux et on avait des informations par les médias  
25 sociaux, par Twitter et on s'assurait d'avoir ce dont on avait  
26 besoin. Donc, je pensais que... on pensait que tout va bien, mes  
27 membres étaient conscients, mes membres ne pensent pas à fermer  
28 leurs portes, ne sont pas préoccupés par le personnel. Un

1 événement sur la rue Sparks, ça veut dire que des gens se  
2 dirigent vers la Colline du Parlement pour dire au parlement ce  
3 qu'ils veulent dire, dire ce qu'ils ont sur le cœur et ensuite,  
4 ils partent contents parce qu'ils ont atteint leur objectif et  
5 ensuite ils se rendent dans nos cafés, nos restaurants.

6                   Donc c'est seulement le samedi soir ou le  
7 dimanche que nous avons perçu une autre énergie dans la foule et  
8 là encore, c'est là que beaucoup de mes commerces qui samedi  
9 étaient ouverts, les règlements de l'Ontario commençaient à être  
10 levés, donc nos commerces se préparaient à la réouverture des  
11 commerces dans la province après une longue période, de janvier,  
12 de décembre. Donc, on n'était pas très préoccupés.

13                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Rétrospectivement,  
14 est-ce que vous étiez préparés ?

15                   **M. KEVIN McHALE** : Rétrospectivement, oui. J'ai  
16 parlé avec le personnel de la rue Sparks. On peut installer des  
17 plots, on les utilise pour maîtriser la circulation. En janvier  
18 on doit les enlever pour les activités relatives à la neige.

19                   Donc la rue était ouverte, parce qu'on les avait  
20 retirés en novembre. Bon là, on a vu des gens qui arrivent, on  
21 pensait que les gens seraient là simplement pour la fin de  
22 semaine, alors mon chargé des événements m'a dit bon : « oui, on  
23 a préparé les trous et on a enfoncé les plots. » Et je crois que  
24 c'était une bonne décision parce que sinon, je crois que sinon  
25 notre rue serait devenue un stationnement secondaire pour les  
26 véhicules.

27                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous aviez  
28 consulté le service de police d'Ottawa ?

1                   **M. KEVIN McHALE** : Oui. Nous avons contacté le  
2 constable qui est chargé de faire de la liaison. Donc nous avons  
3 contacté Sean, j'ai dit : « Est-ce qu'on devrait faire cela ? »  
4 Là encore, je connaissais la rue, par le passé lorsqu'il y a eu  
5 des activations ou des événements, la rue Sparks peut être une  
6 rue que traversent les services de police ou les autres services  
7 de fonctionnement, alors j'ai dit : « Est-ce que ça va entraver  
8 votre planification ou vos opérations ? » On m'a dit non. Et il  
9 m'a dit : « Dites-moi quand vous l'aurez fait. » Alors on a fait  
10 ce qu'on voulait faire.

11                   Et puis la semaine du 2 et du 3 février, on l'a  
12 recontacté pour lui dire qu'on enlevait les plots. Ils avaient  
13 permis d'empêcher les véhicules d'entrer, mais je pensais que  
14 les véhicules de toute façon ne pouvaient plus bouger, ils  
15 étaient coincés dans leur espace. Et puis la neige tombait parce  
16 que de toute façon il fallait les retirer pour permettre le  
17 déneigement. Donc ça veut dire que là, de toute façon pendant  
18 les trois semaines suivantes, on a eu une bonne couche de neige.

19                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors vous avez enlevé  
20 les plots ?

21                   **M. KEVIN McHALE** : Oui. Et nous avons observé les  
22 véhicules de la foule et nous avons pensé que aucun grand  
23 véhicule ne pourrait plus entrer. Il y avait une voie réservée  
24 aux incendies qui était respectée par tout le monde. Donc là  
25 encore, ce sont des plots mécaniques, c'est un système très  
26 simple, mais ça aurait été très difficile de les remettre après  
27 la neige.

28                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et est-ce que vous les

1 aviez installés pour une autre manifestation avant ?

2 **M. KEVIN McHALE** : Non.

3 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Madame Carrier, je  
4 crois que vous aviez dit que vous avez assuré une liaison avec  
5 des commerces du chemin Coventry ?

6 **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est exact.

7 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et pourquoi est-ce que  
8 le chemin Coventry était un lieu important pour ces événements ?

9 **Mme NATHALIE CARRIER** : Parce que les commerces  
10 étaient juste à côté des camps. C'est parce qu'il y a un hôtel,  
11 un stationnement de l'hôtel, un parking du stade, le stade, un  
12 Canadian Tire, Best Buy et Starbucks qui sont juste là. Et il y  
13 a aussi une clinique vétérinaire au coin de Lola et il y a aussi  
14 des organisations radicalisées qui sont là. Donc, moi qui suis  
15 chargée des relations avec les commerces, selon mon expérience,  
16 je les ai contactés pour voir si tout allait bien pour eux.

17 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et à quelle fréquence  
18 vous vous êtes rendue sur les lieux ?

19 **Mme NATHALIE CARRIER** : En général les fins de  
20 semaine c'était les pires et avec Canadian Tire, j'ai parlé cinq  
21 ou six fois, avec différentes personnes à chaque fois. Parfois  
22 c'était la personne du service à la clientèle, parfois c'était  
23 le gestionnaire de service. Chez Starbuks j'y allais pour  
24 prendre un café, parce que je passais beaucoup de temps sur le  
25 chemin Coventry. Et j'ai parlé une fois au gérant.

26 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et qu'est-ce que le  
27 gérant ou le personnel de Canadian Tire vous a signalé ?

28 **Mme NATHALIE CARRIER** : Alors au début c'était

1 qu'au début ils vendaient beaucoup de choses, des cordes, des  
2 réservoirs de gaz, enfin tout ce dont on a besoin lorsqu'on fait  
3 du camping. Et des groupes importants de manifestants, c'est-à-  
4 dire de trois à dix personnes, entraient et bon, c'est devenu  
5 des clichés, mais ils s'adressaient aux employés qui portaient  
6 des masques en leur demandant pourquoi ils portaient des masques  
7 et ils perturbaient les activités du magasin.

8 Et ce qu'on m'a raconté, c'est que les  
9 manifestants avaient mis des affiches dans le magasin, qui  
10 ressemblait à des affiches de santé... à des annonces de Santé  
11 Publique, mais qui s'opposait au masque. Mais rien de violent,  
12 mais certainement quelque chose de perturbateur.

13 L'appel le plus terrifiant que j'ai eu c'était  
14 lors de la troisième fin de semaine, le gérant me parlait, me  
15 disait : « Nathalie, je ne sais pas si c'est quelque chose, mais  
16 je devrais vous le dire, on a vendu tous les couteaux et  
17 vaporisateurs aérosol contre les ours. »

18 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que le café  
19 Starbucks vous a signalé quelque chose ?

20 **Mme NATHALIE CARRIER** : Des perturbations.  
21 Beaucoup de personnes de la communauté LGBTQ travaille à  
22 Starbucks, alors un sentiment d'irritation. Ça allait, mais ce  
23 n'était pas agréable, parce que certains manifestants étaient  
24 charmants, tout à fait agréables, ils ne sont pas homogènes,  
25 mais il y avait aussi ceux qui faisaient des commentaires :  
26 « Pourquoi est-ce que vous mettez des masques ? » Et bon : « Les  
27 vitres sont ouvertes, on n'a pas besoin de masques. » Il faut  
28 situer ça dans le contexte, nos magasins étaient encore fermés,



1 on ne pouvait pas entrer dans un restaurant le premier week-end,  
2 parce qu'ils ont réouvert le 31. Donc il faut resituer dans le  
3 contexte de l'époque.

4 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Je crois savoir que  
5 vous êtes aussi allée au stationnement du chemin Coventry,  
6 qu'utilisaient les manifestants.

7 **Mme NATHALIE CARRIER** : Plusieurs fois.

8 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et vous avez fait des  
9 vidéos ?

10 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

11 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Je vais montrer des  
12 vidéos. Alors COM00000744. Si vous pouviez me dire c'était quand  
13 et où ?

14 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

15 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je vais dire que c'était  
16 le samedi soir de la première fin de semaine.

17 Désolé, ça, c'est très gênant. Il fallait le  
18 dire.

19 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

20 **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est bloqué parce que  
21 personne ne peut entrer.

22 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors ça, c'était la  
23 première fin de semaine ?

24 **Mme NATHALIE CARRIER** : Alors ça, c'était le  
25 dimanche soir. Il faut resituer ça dans le contexte. La raison  
26 pour laquelle j'ai fait cette vidéo, c'était pour la partager  
27 avec mes collègues du SPO, parce que maintenant on pensait que  
28 de toute façon, on disait : « Est-ce qu'on va se diriger vers

1 une évacuation ? » Mais je disais : « Il n'y a pas de signe  
2 d'évacuation. »

3 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous pouvez  
4 décrire ce que vous avez vu de significatif ?

5 **Mme NATHALIE CARRIER** : Et bien cette vidéo, pour  
6 la mettre en contexte, elle est à côté du stade. Ça dépend de ce  
7 que vous regardez, pas du côté de l'hôtel, de l'autre côté.

8 Ce que j'avais observé pendant cette fin de  
9 semaine, et ça s'est intensifié pendant la semaine et le  
10 deuxième week-end, c'est qu'ils dirigeaient leur circulation,  
11 ils autorisaient certains camions à entrer, donc il y avait des  
12 systèmes de sécurité qui se développait. J'ai constaté qu'il y  
13 avait des tentes donc qu'il y avait une répartition de l'espace,  
14 selon les tâches. J'ai vu une livraison de nourriture, j'ai vu  
15 la préparation d'aliments et j'ai vu que c'est vraiment devenu  
16 un camp. Un camp solide, organisé, comme un événement de Blues  
17 Fest, de la fête du Blues.

18 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce qu'on peut  
19 faire passer COM00000743, s'il vous plait ?

20 [PRÉSENTATION VIDÉO]

21 **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est le même soir, de  
22 l'autre côté du stationnement.

23 [PRÉSENTATION VIDÉO]

24 **Mme NATHALIE CARRIER** : Là encore, très gênant.  
25 Désolé. Tout le monde déteste sa voix donc...

26 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors d'après vos  
27 observations, est-ce que vous pensiez que les gens étaient là  
28 pour rester à long terme ?

1                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Moi, je m'y connais très  
2 bien en médias sociaux, pour moi, il était manifeste que le  
3 convoi de camions ne venait pas simplement pour une petite  
4 manifestation, et pour moi, le dimanche soir en était la preuve,  
5 que quelqu'un quelque part l'avait sous-estimé. Ou n'avait pas  
6 écouté la colère, la frustration qu'un grand nombre de personnes  
7 éprouvaient.

8                   Ils venaient à Ottawa à titre de représentants et  
9 ils allaient rester là jusqu'à ce qu'on les entende.

10                  **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Je vais montrer une  
11 dernière vidéo. COM00000749.

12   **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

13                  **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Alors quand est-ce  
14 qu'elle a été réalisée ?

15                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Je crois que c'était la  
16 deuxième fin de semaine. Et ce que vous voyez dans cette vidéo,  
17 c'est que voyez cela à titre de planificatrice d'événement.  
18 C'est ce que j'ai filmé et parce qu'il y avait une bombonne de  
19 propane à côté du diesel avec des palettes de bois juste à côté.

20                  Alors de toute façon, ce genre d'organisation ne  
21 serait pas autorisé, parce que moi, de toute façon, je serais  
22 passible d'amende. J'ai vu des tentes, moi, de toute façon à  
23 titre de planificatrice d'événement, on ne peut pas ériger des  
24 tentes comme cela. Il faut des permis, donc j'avais un festival  
25 qui se déroulait dans ma communauté, qui n'était pas autorisé,  
26 qui n'était pas protégé par les normes habituelles que respecte  
27 habituellement la ville d'Ottawa.

28                  Nous, on a un programme SEAT et on a une équipe

1 d'activation pour les événements spéciaux et il y a tout un  
2 processus strict d'évaluation. J'ai vu aussi ces scènes au  
3 centre-ville à l'arrière d'un camion fait avec des poutres en  
4 bois et du diesel était versé dessus. Pour moi, j'étais  
5 absolument ahurie et c'était même carrément dangereux.

6 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Il y avait d'autres  
7 vidéos... Madame Li ce matin a dit que des gens urinaient dans les  
8 rues. Est-ce que vous avez vu qu'il y a eu un versement d'urine  
9 dans la rue ?

10 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui. Rue Nicholas, entre  
11 la Défense et l'Université d'Ottawa. Et je voulais démontrer  
12 qu'il y avait vraiment du désordre, des camions qui étaient  
13 garés le long de la route, alors que c'est un accès à  
14 l'autoroute. Et j'ai vu quelqu'un qui versait le contenu de  
15 toilettes chimiques juste en dehors de la Défense nationale.

16 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Avez-vous observé si  
17 les participants au convoi respectaient les règles du *Code de la*  
18 *route* ?

19 **Mme NATHALIE CARRIER** : Certains oui, et d'autres  
20 pas.

21 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Et qu'est-ce que vous  
22 avez observé pour tirer cette conclusion ?

23 **Mme NATHALIE CARRIER** : Il y a une autre vidéo que  
24 j'ai soumise sur le chemin Coventry, j'ai déduit qu'il y avait  
25 un changement d'équipe et il y avait des camions qui arrivaient  
26 le matin, d'autres qui partaient au sein du convoi. Mais  
27 parfois, ils essayaient de quitter un parking et il y avait 50,  
28 60, 100 camions en ligne qui ne respectaient pas le *Code de la*

1 route, ni les feux de circulation et c'était comme dans un  
2 défilé. Mais dans la ville d'Ottawa, on a un certain nombre de  
3 règles qui s'appliquent au défilé pour y aller. Donner le trajet  
4 des routes.

5 Et j'ai vu des convois de tracteurs agricoles sur  
6 la promenade Vanier qui n'est pas autorisée à la circulation des  
7 camions. Et on voyait ce genre de chose.

8 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Monsieur McHale,  
9 pouvez-vous décrire de façon générale l'effet sur les  
10 entreprises, les commerces, dans votre BIA ?

11 **M. KEVIN McHALE** : Oui, les commerces de Sparks,  
12 surtout après le premier samedi, je dirais que 85 % d'entre eux  
13 sont restés fermés pour le reste des manifestations. Pour la  
14 semaine qui a suivi, c'était très difficile, les commerces  
15 ouverts se retrouvaient avec 5, 10, 15 personnes sans masque  
16 dans le magasin souhaitant utiliser les toilettes, ou qui  
17 étaient là pour se réchauffer, sans solliciter de services ou  
18 sans acheter quoi que ce soit.

19 Donc les restaurants, le premier week-end, en  
20 tout cas leur personnel me disait qu'ils avaient de la  
21 difficulté à gérer l'entrée des clients. Les commerces,  
22 évidemment, étaient sous le coup de la réglementation de santé,  
23 par exemple le port du masque, mais c'était impossible de le  
24 faire appliquer.

25 Alors on en a parlé sur nos appels et on nous a  
26 dit au début : « C'est aux commerces de le faire appliquer. Si  
27 le commerce décide de rester ouvert, c'est leur affaire. »

28 Mais on a porté la situation à leur attention, on

1 a dit un entrepreneur, un propriétaire de restaurant, c'est  
2 impossible pour eux de faire la police à cinq ou six étrangers  
3 qui arrivent dans le magasin. Donc on a demandé des  
4 clarifications à ce sujet et ce serait au jugement de l'agent  
5 d'imposer des amendes ou avertissements.

6 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que vous pensez  
7 que certains ont imposé des amendes ?

8 **M. KEVIN McHALE** : Non. Nous n'avons eu aucun  
9 rapport d'amendes.

10 **Mme NATHALIE CARRIER** : Mais il a été dit que si  
11 les amendes allaient être émises, ce serait aux commerces et non  
12 aux clients, ce qui évidemment, vient dissuader le commerce de  
13 rester ouvert. Donc on arrivait d'une pandémie de deux ans et il  
14 y a eu des confinements juste avant Noël. Encore une fois, donc  
15 beaucoup de ces entreprises, de ces commerces, n'avaient pas de  
16 forces de sécurité ou rien, alors ils ont décidé de fermer.

17 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Est-ce que les  
18 commerces ferment, en général, sur Sparks pendant les  
19 manifestations, Monsieur McHale ?

20 **M. KEVIN McHALE** : Non. Bon, quand ça a pris de  
21 l'ampleur, j'en parlais à mon président, évidemment il est  
22 exploitant en affaires là, au centre-ville, depuis plus de  
23 50 ans il n'a jamais fermé. Incluant pendant un G20 il y a un  
24 bon nombre d'années et d'autres activations [sic]. Mais ça ne  
25 lui est jamais venu à l'esprit de fermer sa boutique. Et c'est  
26 un des moments où il se sentait inquiet pour sa sécurité et son  
27 personnel, ainsi il a décidé de fermer son commerce.

28 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Merci. Quels autres

1 effets, Monsieur McHale, sur les commerces d'Ottawa, avez-vous  
2 observés comme résultat du convoi ?

3 **M. KEVIN McHALE** : Oui, un de mes commerces, qui  
4 était contre le convoi, en fait s'est vu attaquer sur Google  
5 Review, par voie de critiques, de commentaires désobligeants.  
6 Donc, vous leur donnez une étoile au lieu de cinq lorsque vous  
7 êtes en colère, mais c'est important ces évaluations sur  
8 internet. Donc c'était un commerce qui avait quatre étoiles et  
9 demie et soudainement, il tombait à deux étoiles, deux étoiles  
10 et demie. Il est difficile de récupérer d'une telle chute,  
11 d'aller voir Yelps et les autres fournisseurs et leur dire que  
12 ce sont des tentatives de fraude, de sabotage. Donc c'est une  
13 boutique d'entretien de vélos. Les gens viennent l'hiver pour  
14 faire des réparations, des travaux sur leur bicyclette pendant  
15 l'hiver, mais pendant cette période, il lui a été impossible de  
16 rester ouvert.

17 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Allez-y.

18 **Mme NATHALIE CARRIER** : Il faudrait noter que le  
19 Centre Rideau, dans toute son histoire, dans toute l'histoire de  
20 Cadillac Fairview, n'avait jamais fermé même pour une journée.  
21 Et même quand c'est fermé, on y passe 24h/7 jours pour avoir  
22 accès aux transports en commun, les toilettes sont ouvertes et  
23 ainsi de suite. Ça coûtait deux millions et demi de dollars par  
24 jour de fermer, ç'a été fermé pendant trois semaines et demie et  
25 il y a eu notamment la St-Valentin.

26 Et chez Quelque Chose Pâtisserie, là je vais  
27 vite, mais ils ont un commerce à Vanier et trois autres  
28 franchises, mais deux à l'époque, et parce qu'ils ont eu du mal

1 à ByWard ils l'ont fermé, ce qui a affecté les installations de  
2 Westboro aussi. Donc, le fait que cette boulangerie perde le  
3 week-end de la Journée de la famille et la St-Valentin a détruit  
4 leur trimestre, fait vivre leurs mois de janvier, février, mars.  
5 Un trimestre normal, pas où il y a confinement à Noël ou on  
6 vient de se remettre d'un confinement de deux ans. Donc ça a eu  
7 un effet dévastateur.

8 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Merci. Ce sont là mes  
9 questions, mais vous pouvez déclarer quelque chose si nous avons  
10 oublié d'aborder quelque chose que vous vouliez partager avec la  
11 Commission. Allez-y.

12 **M. KEVIN McHALE** : Il a été très difficile pour  
13 nous d'expliquer combien ceci a anéanti la communauté des  
14 affaires et du commerce au centre-ville. Exemple, à peu près à  
15 mi-chemin lors de cette manifestation, j'étais en file à un café  
16 à Kanata le lendemain matin, pour acheter du café, et je vois...  
17 c'est à Kanata, je vois des clients à l'intérieur et tout de  
18 suite mon cerveau m'a dit « Ils sont en violation des  
19 ordonnances de Santé publique. » Et je me suis dit non, le reste  
20 de la province a le droit d'ouvrir, ce n'est qu'au centre-ville  
21 d'Ottawa.

22 Et parce que ces mesures ont été en place aussi  
23 longtemps qu'elles l'ont été la police ont dit aux visiteurs et  
24 aux résidents d'éviter le centre-ville. Et on compose encore  
25 avec les retombées de cela aujourd'hui, la fermeture de  
26 Wellington et ainsi de suite. Et la réputation de la ville en  
27 souffre aujourd'hui. Les chiffres de tourisme de l'été ont  
28 baissé, la réputation d'Ottawa comme destination de visite a été



1 ternie grandement. Ça va nous prendre des années de vraiment  
2 nous en remettre, en tout cas au centre-ville d'Ottawa. Si  
3 toutefois on y arrive.

4 **Mme NATHALIE CARRIER** : J'ajouterais quelques  
5 éléments ici, j'ai des amis qui ont décidé d'avoir une belle  
6 journée de vacances chez soi à Ottawa, ils font de la  
7 bicyclette, ils vont marcher. Et puis à la fin d'une  
8 merveilleuse journée, ils sont dans le marché ByWard et puis  
9 tout à coup il y a une manifestation, les gens criaient. Et  
10 c'était des mois après, donc comme Kevin a dit, il y a encore  
11 des perturbations aux commerces ici, ça se produit encore. Et  
12 deuxièmement, pour conclure, je ne sais pas si on s'y est  
13 attaqué, mais Vanier est vraiment le BIA le plus racialisé,  
14 notamment les propriétaires de commerces à Ottawa, c'est très  
15 multiculturel. Il y a des épiceries, des restaurants  
16 spécialisés, Etc. Et de façon anecdotique, je peux dire qu'il a  
17 été très difficile pour certains de ces propriétaires de  
18 commerces, même s'ils n'ont pas fermé boutique, on l'a entendu  
19 ce matin, il y avait un sentiment de crainte, de menace dans... un  
20 sentiment intense dans la ville.

21 Un des organismes avec qui on travaille a vécu de  
22 l'intimidation avec des hommes debout à l'extérieur de leur  
23 fenêtre, des commentaires qui étaient faits. C'était un abri  
24 pour les femmes autochtones et les enfants autochtones. Et il  
25 faut dire que les dommages qui ont été faits étaient  
26 disproportionnés... ont frappés de façon disproportionnée, parmi  
27 les petits commerçants qui recherchent l'équité.

28 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Merci.

1                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Encore une fois, est-ce que  
2 vous vous êtes entendu sur la séquence de contre-  
3 interrogatoires ? Je ne vois aucune indication en ce sens, je  
4 vais donc, pour ce qui est du temps imparti, préciser que je  
5 vais commencer par les organisateurs du convoi.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER :**

7                   **Me BRENDAN MILLER** : Bonjour. Mon nom est Brendan  
8 Miller, avocat pour Freedom Corp. Alors nous devons dire qui  
9 nous sommes avant de commencer. J'ai seulement quelques  
10 questions pour vous. La plupart de ces questions sont plutôt  
11 pour la forme, c'est vraiment pour être équitables, par souci  
12 d'équité, pour voir comment la plupart des questions sont *Brown*  
13 *and Dunn*.

14                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ça veut dire qu'ils vous  
15 font une affirmation qui pourrait être contredite plus tard.  
16 Pour que vous ayez l'occasion de parler.

17                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Merci de cette  
18 clarification.

19                   **Me BRENDAN MILLER** : Oui, je « jargonne » en  
20 avocat.

21                   **Mme NATHALIE CARRIER** : J'essayais de faire  
22 semblant que je savais ce que ça voulait dire.

23                   **Me BRENDAN MILLER** : Mais bien, vous m'avez  
24 convaincu. Ce que je comprends, c'est qu'après les  
25 manifestations, deux fonds ont été créés. D'abord 20 millions de  
26 dollars, mis de côté par le gouvernement fédéral pour compenser  
27 les commerces d'Ottawa affectés par les manifestations et un  
28 autre de 10 millions de dollars du gouvernement provincial. Est-

1 ce exact ?

2 **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est exact.

3 **Me BRENDAN MILLER** : Et en date de juin, du fonds  
4 du gouvernement fédéral, seuls 8,6 millions ont été utilisés,  
5 est-ce exact ?

6 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je n'ai pas ce chiffre à  
7 portée de main. Beaucoup de mes commerces en ont tiré profit.

8 **M. KEVIN McHALE** : Et je ne peux pas parler de  
9 total, mais la plupart de mes commerces ont fait demande auprès  
10 de ce fonds.

11 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Des 10 millions  
12 fournis par la province, pouvez-vous nous dire quelles sommes  
13 ont été utilisées par rapport aux sommes provinciales, ou fonds  
14 provincial ?

15 **M. KEVIN McHALE** : Non, je ne saurais vous  
16 répondre.

17 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Dans votre  
18 témoignage, Madame, vous avez dit que Uber Eats n'était pas  
19 disponible pendant la manifestation, mais je vous soumetts que  
20 c'était disponible.

21 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je ne suis pas sûre..

22 **Me BRENDAN MILLER** : C'est justement cet exercice  
23 qu'on fait. Donc peu importe, par souci d'équité, je vous  
24 soutiens que Uber Eats fonctionnait pendant les manifestations  
25 et livrait.

26 **Mme NATHALIE CARRIER** : Bon, je dirais alors qu'il  
27 y a eu des moments où ça fonctionnait et d'autres, des week-ends  
28 en tout cas, que nos commerces jugent les plus occupés, où ça ne

1 fonctionnait pas. Il y avait pénurie de conducteurs, grand  
2 problème, et en raison des fermetures, les blocages, il y avait  
3 zéro accès. Donc que l'application soit en marche ou pas, je ne  
4 saurais dire, mais beaucoup de nos restaurants dans Vanier et  
5 ailleurs, ne pouvaient pas utiliser ce service comme méthode,  
6 comme moyen pour vendre. Et j'ajouterais que certains passaient  
7 les commandes et elles n'étaient pas ramassées, donc c'était une  
8 perte supplémentaire.

9 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Est-ce que vous  
10 avez vécu vous-même l'incapacité de faire appel, d'utiliser Uber  
11 Eats ?

12 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je n'ai pas utilisé Uber  
13 Eats pendant cette période.

14 **Me BRENDAN MILLER** : Pour les deux, avez-vous eu  
15 un ou l'autre, des contacts avec Mona Fortier, députée, pendant  
16 cette période ?

17 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, c'est la députée de  
18 Vanier.

19 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

20 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, j'ai eu un contact  
21 avec elle.

22 **Me BRENDAN MILLER** : Je présume que lorsque vous  
23 avez communiqué avec elle, vous lui avez demandé à un certain  
24 moment de vous aider pour ce qui est de retirer les blocages  
25 policiers qui affectaient le marché et votre région. Est-ce que  
26 c'est exact ?

27 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, ce n'était pas ma  
28 demande. C'était peut-être un collègue dans le marché qui l'a

1 fait, mais ce n'était pas moi.

2 **Me BRENDAN MILLER** : Dans les vidéos que mes  
3 collègues de la Commission vous ont montrés, ces vidéos donc ont  
4 été pris par vous. Êtes-vous d'accord pour dire qu'il n'y avait  
5 pas de sons, de klaxonnements, dans ces vidéos ?

6 **Mme NATHALIE CARRIER** : Pas dans ceux qu'on a vus.  
7 Dans certains oui. Dans certaines vidéos, oui, mais il n'y avait  
8 pas autant de klaxonnements à Coventry.

9 **Me BRENDAN MILLER** : C'était quelle heure  
10 environ ?

11 **Mme NATHALIE CARRIER** : Environ 18h le premier  
12 week-end, et pour ce qui est du deuxième week-end, les vidéos du  
13 deuxième week-end c'était environ à 9h du matin. J'étais là à  
14 différentes heures.

15 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Mais dans ces deux  
16 vidéos, il n'y avait pas de grands bruits, de klaxonnements.

17 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, en fait il y avait du  
18 klaxonnement et des bruits.

19 **Me BRENDAN MILLER** : Est-ce qu'ils étaient aussi  
20 forts qu'au centre-ville ?

21 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, mais assurément du  
22 klaxonnement, oui, et ça dépendait du moment de la journée  
23 aussi. S'ils étaient aussi forts qu'au centre-ville, non, ils ne  
24 l'étaient pas.

25 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Savez-vous que le  
26 25 janvier 2022, la ville d'Ottawa a reçu un courriel de  
27 l'Association des hôteliers ici en ville, affirmant que les  
28 camionneurs et manifestants avaient réservé des chambres pour

1 30 jours ?

2 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je ne suis pas au courant  
3 de ce courriel, mais je sais que Steve Ball, de l'Association  
4 des Hôtels, figurait à de nombreux appels, surtout vers la fin  
5 de nos appels des dernières semaines, et il nous l'a dit. Et il  
6 nous a aussi dit que certains hôtels et bien étaient réservés  
7 par des tierces parties comme hotels.com, donc on ne pouvait  
8 faire de décompte.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Donc est-ce qu'on peut dire  
10 que la municipalité, la ville d'Ottawa, savait le 25 janvier  
11 2022, que ces manifestants et camionneurs avaient l'intention de  
12 rester beaucoup plus longtemps qu'un week-end ?

13 **Mme NATHALIE CARRIER** : Il me semblerait qu'ils  
14 auraient dû le savoir, oui.

15 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous avez mentionné que  
16 vous avez vu des gens qui déversaient de l'urine, matières  
17 fécales..

18 **Mme NATHALIE CARRIER** : De l'urine, tout  
19 simplement.

20 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Et c'était à quelle  
21 date, vous en souvenez-vous ?

22 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je pense que la date est  
23 sur la vidéo et il s'agit, je crois, le deuxième week-end,  
24 possiblement la troisième fin de semaine de la manifestation.  
25 C'est sur la vidéo.

26 **Me BRENDAN MILLER** : Mais ce n'est pas au tout  
27 début.

28 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, ce n'était pas au

1 début.

2 **Me BRENDAN MILLER** : Ensuite, est-ce que vous  
3 saviez que les manifestants et les camionneurs avaient demandé  
4 et reçu des permis pour les toilettes portatives et que ces  
5 permis avaient été par la suite été retirés ? Le saviez-vous ?

6 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, je ne le savais pas.  
7 Heureuse de savoir que quelque chose a reçu un permis à un  
8 moment.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Oui, c'était au début. Et là  
10 j'essaie d'être juste envers vous.

11 **Mme NATHALIE CARRIER** : Merci.

12 **Me BRENDAN MILLER** : Et vous avez mentionné que  
13 vous avez entendu d'un commerçant qu'ils avaient vendu tout leur  
14 stock de couteaux et de produits anti-ours, c'est exact ?

15 **Mme NATHALIE CARRIER** : Le Canadian Tire, oui.

16 **Me BRENDAN MILLER** : Est-ce que vous avez vu des  
17 camionneurs brandir des couteaux ?

18 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, la plupart des  
19 chasseurs au couteau que je connais ne les brandissent pas, ils  
20 sont cachés. Le fait de brandir un couteau ne veut pas... n'a rien  
21 à voir avec le fait qu'ils existent ou pas. Donc est-ce que je  
22 présume que Canadian Tire me dit la vérité ? Oui.

23 **Me BRENDAN MILLER** : Donc vous n'avez jamais vu de  
24 manifestant avec le vaporisateur aérosol contre les ours ?

25 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non.

26 **Me BRENDAN MILLER** : Et en dépit du fait que le  
27 Canadian Tire avait vendu tout leur stock, vous ne savez pas à  
28 qui ces articles avaient été vendus ?

1 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, je ne saurais pas.

2 **Me BRENDAN MILLER** : Donc, vous ne savez pas s'ils  
3 les ont vendus à des manifestants ou à des résidents locaux,  
4 est-ce qu'on pourrait dire cela ?

5 **Mme NATHALIE CARRIER** : On pourrait dire cela,  
6 mais on pourrait sûrement vérifier les cartes de crédit et  
7 vérifier.

8 **Me BRENDAN MILLER** : Bon, je pense que ça va  
9 prendre une autre ordonnance de la part des policiers fédéraux  
10 pour cela.

11 **Mme NATHALIE CARRIER** : Mais ça, ça dépasse ma  
12 compétence de loin.

13 **Me BRENDAN MILLER** : Et ça dépasse la mienne  
14 aussi. Alors je pense que ça conclut mes questions, merci  
15 beaucoup.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ensuite, j'aimerais faire  
17 appel aux services de police d'Ottawa.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JESSICA BARROW :**

19 **Me JESSICA BARROW** : Bonjour à vous deux. Jessica  
20 Barrow, je représente le service de police d'Ottawa.

21 Un peu plus tôt on a parlé un petit peu de  
22 l'information que les BIA reçoivent en général lorsqu'ils se  
23 préparent pour une manifestation ou une activation, comme vous  
24 l'avez appelé, Monsieur McHale. J'aimerais décortiquer cela, et  
25 commençons avec vous, Monsieur McHale, si vous le voulez bien.

26 Pour ce qui est du type de renseignements que  
27 vous recevez dans ces cas-là, est-ce que ça implique en général  
28 les emplacements et la nature des perturbations à la



1 circulation ?

2 M. KEVIN McHALE : Oui.

3 Me JESSICA BARROW : Et les plans de la police  
4 pour atténuer ces perturbations à la circulation ?

5 M. KEVIN McHALE : Oui.

6 Me JESSICA BARROW : Et vous vous attendiez à  
7 recevoir l'information qu'ont les policiers sur les  
8 comportements attendus par les manifestants ?

9 M. KEVIN McHALE : Oui, dans une certaine mesure  
10 raisonnable, oui.

11 Me JESSICA BARROW : Et ensuite, le nombre attendu  
12 approximatif des manifestants ?

13 M. KEVIN McHALE : Oui.

14 Me JESSICA BARROW : Ensuite, le degré de  
15 perturbation auquel vous pouvez vous attendre à vos commerces ?

16 M. KEVIN McHALE : Oui, en général. À l'occasion  
17 on nous dit, bon on nous parle de collaboration entre les  
18 manifestants et les fonctionnaires de la ville.

19 Me JESSICA BARROW : Et on vous dit où adresser  
20 vos préoccupations s'il y en a, pendant les manifestations ?

21 M. KEVIN McHALE : Oui.

22 Me JESSICA BARROW : Vous êtes d'accord avec moi,  
23 je présume, qu'il y a des circonstances où il y a des  
24 empêchements à la divulgation par la police, d'information aux  
25 entreprises locales. Est-ce qu'on peut dire ça ?

26 M. KEVIN McHALE : Oui, on peut dire ça.

27 Me JESSICA BARROW : Et ça peut empêcher la police  
28 de consulter avec le public ou des membres de votre association

1 et s'entendre sur les stratégies, êtes-vous d'accord ?

2 **M. KEVIN McHALE** : Oui, je suis d'accord.

3 **Me JESSICA BARROW** : Par exemple, il y a des  
4 questions de confidentialité, nature sensible des documents sur  
5 des techniques opérationnelles au service policier d'Ottawa qui  
6 nous empêche de divulguer.

7 **M. KEVIN McHALE** : Oui, je suis d'accord.

8 **Me JESSICA BARROW** : De même que des  
9 renseignements précis en possession de la police d'Ottawa. Et  
10 vous ne pourrez pas vous attendre que la police fournisse des  
11 informations publiques qu'elle ne connaît pas encore.

12 **M. KEVIN McHALE** : Je suis d'accord.

13 **Me JESSICA BARROW** : Et vous conviendrez que la  
14 police peut vite ou unilatéralement, adopter ou changer des  
15 stratégies face aux changements des circonstances d'un  
16 événement.

17 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

18 **Me JESSICA BARROW** : Plus tôt, on a entendu parler  
19 de l'expérience des commerçants du centre-ville d'Ottawa et de  
20 la rue Sparks.

21 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

22 **Me JESSICA BARROW** : Et vous avez dit qu'il y a  
23 des événements assez fréquents. Est-ce que vous diriez que le  
24 convoi était différent des manifestations ?

25 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

26 **Me JESSICA BARROW** : En particulier par sa  
27 taille ?

28 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

1 Me JESSICA BARROW : Et la stabilité du convoi  
2 était différente des manifestations précédentes ?

3 M. KEVIN McHALE : Oui.

4 Me JESSICA BARROW : Et vous avez dit  
5 qu'auparavant, les commerces n'ont jamais dû fermer.

6 M. KEVIN McHALE : Oui.

7 Me JESSICA BARROW : Et cette fois-ci ils ont dû  
8 le faire parce que la manifestation était différente.

9 M. KEVIN McHALE : Oui. Plusieurs ont choisi de  
10 fermer à partir de l'information qui leur a été fournie, ou  
11 manque d'information, oui.

12 Me JESSICA BARROW : Maintenant, je voudrais me  
13 concentrer sur les communications précises qui ont été fournies  
14 aux commerçants.

15 Je voudrais partir d'un document OPS-403228, du  
16 service de police d'Ottawa. Je voudrais qu'on passe à la page 6  
17 en particulier, s'il vous plait. Merci

18 Vous voyez qu'il y a un échange de courriels  
19 entre la police d'Ottawa et la Ville d'Ottawa ?

20 M. KEVIN McHALE : Oui.

21 Me JESSICA BARROW : Remontez un petit peu pour  
22 qu'on voie la date, le 26 janvier 2022 à 12 :09 p.m. Et donc on  
23 dit que :

24 « Les agents de police communautaires  
25 sont en contact avec les commerçants  
26 d'Ottawa. Nous ne pouvons pas leur dire  
27 de rester ouverts ou fermés, mais  
28 certains commerces pourraient choisir

1 de fermer pour ne pas être liés à la  
2 manifestation anti-vaccin. »

3 **M. KEVIN McHALE** : Oui, nous avons reçu de  
4 l'information. L'information a été envoyée à d'autres  
5 organisations.

6 **Me JESSICA BARROW** : Et c'était deux jours avant  
7 l'arrivée du convoi, le 28 ?

8 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

9 **Me JESSICA BARROW** : Et on a dit aux commerces  
10 qu'il y aurait de grandes foules et une perturbation de la  
11 circulation et qu'il y avait un risque qu'il y ait des  
12 manifestations anti-vaccins.

13 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

14 **Me JESSICA BARROW** : Mais que la décision de  
15 fermer ou non revient aux commerces.

16 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

17 **Me JESSICA BARROW** : Je voudrais maintenant passer  
18 au document OTT-00000166. Il y a aussi un .001, si c'est  
19 nécessaire. Si vous pouvez descendre un petit peu. Un courriel  
20 du 25 janvier.

21 Vous voyez un courriel de Sébastien Lemay le  
22 25 janvier à 11h38. Et Sébastien Lemay est un des agents  
23 communautaires.

24 **M. KEVIN McHALE** : Oui, ce n'est pas le mien, mais  
25 oui.

26 **Me JESSICA BARROW** : Et cela vous donne les  
27 détails sur le convoi qui arrive, et ça, c'est le 25 janvier.

28 « La police d'Ottawa est en train de

1 surveiller la progression du convoi. »

2 Exact ?

3 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

4 **Me JESSICA BARROW** :

5 « On peut s'attendre à de graves  
6 perturbations de la circulation. »

7 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

8 **Me JESSICA BARROW** : Et :

9 « Des ressources policières seront  
10 déployées pour atténuer les risques en  
11 matière de sécurité. »

12 Et ensuite, qu'il y aura des mises à jour  
13 régulières, que l'on peut trouver sur Twitter [sic].

14 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

15 **Me JESSICA BARROW** : Et est-ce que vous diriez que  
16 l'information par la suite a été diffusée de la même façon par  
17 l'intermédiaire de cet agent de police ou dans votre région ?

18 **M. KEVIN McHALE** : Oui, nous avons reçu des  
19 courriels de la même nature.

20 **Me JESSICA BARROW** : Madame Carrier, à propos du  
21 document OPB000001257. Il s'agit du procès-verbal de la réunion  
22 spéciale de la police d'Ottawa, qui a eu lieu le 26 janvier 2022  
23 à 13h.

24 Si nous pouvions passer à la page 2, vous verrez  
25 un point à l'ordre du jour, il s'agit d'un breffage opérationnel  
26 sur les manifestations du week-end et c'est le rapport du chef.

27 Est-ce que vous avez regardé cette réunion ?

28 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

1                   **Me JESSICA BARROW** : Alors peut-être, évidemment,  
2 vous avez regardé la réunion. Vous conviendrez que vous avez été  
3 informée qu'il s'agissait d'un événement fluide, est-ce que  
4 c'est exact ?

5                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, je suis d'accord que  
6 c'est l'information qui a été donnée au public.

7                   **Me JESSICA BARROW** : Et que l'événement était  
8 imprévisible ?

9                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

10                  **Me JESSICA BARROW** : Et que, d'après les  
11 renseignements, les manifestations étaient pacifiques, mais  
12 qu'on vous préviendrait si ça changeait.

13                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

14                  **Me JESSICA BARROW** : Et à la page 4 du document,  
15 l'avant-dernière puce. Le conseiller Fleury pose une question et  
16 il y a des questions qui... pardon, il y a des conseils qui sont  
17 donnés aux propriétaires de commerces. Continuez à descendre,  
18 s'il vous plait. Pardon, c'est la deuxième puce de la page 5.

19                         Il y a une question qui est soulevée en  
20 particulier à propos des zones commerciales. Et est-ce que,  
21 selon vous, la police prévoyait des personnes d'un nombre de  
22 1000 à 2000 ?

23                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, mais ça, ce n'est pas  
24 si inhabituel. Je crois que c'est important de situer le  
25 contexte. 3000 personnes sur la Colline Parlementaire, ce n'est  
26 pas beaucoup si on regarde les chiffres au Canada.

27                         Donc ça n'indique pas que... ça ne m'indique pas  
28 que « Oh, 3000 personnes, ça va être perturbateur. » Non. 3000

1 personnes, ce n'est pas beaucoup de manifestants.

2 **Me JESSICA BARROW** : Mais ils ont indiqué qu'ils  
3 vous communiquaient l'information dont ils disposaient à ce  
4 moment-là, mais que cette information était susceptible de  
5 changer.

6 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, ce n'était pas  
7 destiné aux zones d'améliorations commerciales, c'était destiné  
8 au public.

9 **Me JESSICA BARROW** : Mais vous avez participé..

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je voudrais dire que vous  
11 avez épuisé votre temps de parole, donc si vous voulez conclure,  
12 je crois que ça, c'est un petit peu répétitif.

13 **Me JESSICA BARROW** : D'accord, je vais conclure.  
14 Je voudrais, Monsieur McHale, vous poser deux autres questions.  
15 Pardon, Madame Carrier. Est-ce que vous avez été en  
16 communication fréquente avec votre agent de police  
17 communautaire ?

18 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, c'est une bonne  
19 question. Non, je n'ai pas été en communication avec l'agent de..  
20 j'étais en liaison avec l'agent communautaire pour ByWard qui  
21 maintenant s'occupait de cinq zones d'amélioration commerciale.  
22 Oui, mais ce n'est pas l'agent avec qui je traite  
23 habituellement, parce que l'agent avec qui je traite  
24 habituellement avait été redéployé.

25 **Me JESSICA BARROW** : Et l'agent était réactif et  
26 vous lui avez fait part de plaintes, ou vous lui avez communiqué  
27 des informations trouvées sur les médias sociaux ?

28 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui. Mais ce n'était pas

1 un haut responsable de la police d'Ottawa.

2 **Me JESSICA BARROW** : Est-ce qu'il a indiqué qu'il  
3 transmettait l'information à un niveau supérieur ?

4 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

5 **Me JESSICA BARROW** : Merci.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, l'avocat de l'ancien  
7 chef Sloly.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY :**

9 **Me TOM CURRY** : Tous les deux, est-ce que je  
10 pourrais vous demander séparément, pour commencer, vous  
11 conviendrez que l'événement que vous avez décrit a été, selon  
12 vous, sans précédent.

13 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

14 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

15 **Me TOM CURRY** : Pour ce qui est de son ampleur, de  
16 son échelle, pour ce qui est du comportement des manifestants ?

17 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

18 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

19 **Me TOM CURRY** : Et de même pour ce qui est de la  
20 réaction de la police, il y a eu une réaction de la police  
21 beaucoup plus importante que ce que vous aviez jamais vu.

22 **M. KEVIN McHALE** : Je dirais oui, à la fin de  
23 l'occupation il y a eu une plus forte présence policière, mais  
24 du point de vue de là où se trouvait mon bureau, je dirais que  
25 la présence de la police ne m'a pas paru beaucoup plus  
26 importante par rapport à d'autres événements.

27 **Me TOM CURRY** : Mais de plus longue durée.

28 **M. KEVIN McHALE** : Oui.



1                   **Me TOM CURRY** : Vous êtes d'accord, Madame  
2 Carrier ?

3                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, je suis d'accord avec  
4 ce que disait Kevin. Au début pas trop, mais oui à la fin.

5                   **Me TOM CURRY** : Et ma collègue du service de  
6 police vient de vous poser la question, aucun d'entre vous ne  
7 laisse entendre que vous connaissez mieux la communauté des  
8 renseignements de la sécurité que la police.

9                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Non.

10                  **Me TOM CURRY** : Et je voudrais parler des réunions  
11 que vous avez avec la police où les agents de liaison  
12 communautaire de la police avec qui vous avez tous les deux  
13 parlés. Et à ce propos, vous aviez le même ou peut-être un  
14 meilleur accès à la police que lors d'autres manifestations.  
15 Est-ce que ce serait vrai ?

16                  **M. KEVIN McHALE** : Je dirais que l'appel de Matt  
17 Fleury, et de son bureau, nous a permis d'avoir une conversation  
18 quotidienne avec un agent de police communautaire, mais nous  
19 n'avons pas reçu de renseignements au-delà de ce qui était  
20 diffusé par voie de communiqué.

21                  **Me TOM CURRY** : Vous parlez de contact quotidien  
22 avec la police ?

23                  **M. KEVIN McHALE** : Oui, presque quotidien.

24                  **Me TOM CURRY** : Et donc, Madame Carrier, est-ce  
25 que vous êtes d'accord ?

26                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

27                  **Me TOM CURRY** : Monsieur McHale, vous avez dit, je  
28 crois, que vous aviez rencontré le chef Sloly à une ou à deux

1 reprises ?

2 **M. KEVIN McHALE** : Oui, on a eu à peu près  
3 30 appels de ce genre, je peux dire qu'il a participé à au moins  
4 un de ces appels.

5 **Me TOM CURRY** : Et peut-être deux ?

6 **M. KEVIN McHALE** : Peut-être deux, mais bon, il y  
7 en a eu beaucoup.

8 **Me TOM CURRY** : Madame Carrier ?

9 **Me KIRK** : Je me souviens seulement d'un appel.

10 **Me TOM CURRY** : Et vous avez fait des  
11 déclarations, vous avez été auditionnés par nos collègues de la  
12 Commission. Est-ce que vous avez lu ces déclarations avant votre  
13 témoignage d'aujourd'hui ?

14 **Me JOHN MATHER** : Je regrette, Monsieur le  
15 Commissaire...

16 **Me TOM CURRY** : J'y arrive, je comprends le  
17 problème. Est-ce que vous les avez lus avant de venir ici  
18 aujourd'hui ?

19 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non.

20 **M. KEVIN McHALE** : Non.

21 **Me TOM CURRY** : Au moment où vous avez transmis  
22 ces renseignements à la Commission, vous avez fait de votre  
23 mieux pour donner des renseignements qui étaient exacts et  
24 complets ?

25 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

26 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

27 **Me TOM CURRY** : Selon moi, vous saviez que c'était  
28 important, par exemple que vous saviez que ce serait divulgué et

1 transmis, par exemple, aux avocats et aux parties présentes  
2 aujourd'hui.

3 **M. KEVIN McHALE** : Oui.

4 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

5 **Me TOM CURRY** : Monsieur le Commissaire, je  
6 voudrais soulever une question qui concerne les règles à propos  
7 de l'utilisation de ces déclarations. Et spécifiquement à propos  
8 qu'il est suggéré que le chef Sloly aurait fait une déclaration  
9 à laquelle Madame Carrier fait référence. Est-ce que je pourrais  
10 demander au témoin de confirmer qu'elle a fait une déclaration ?

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, vous pouvez lui  
12 demander si elle a fait cette déclaration auparavant, mais vous  
13 ne pouvez pas la contre-interroger à propos de cette  
14 déclaration, ça n'a pas été versé en preuve et donc nous ne  
15 savons pas dans quel contexte ça a été fait. Donc je vais vous  
16 donner une certaine latitude.

17 **Me TOM CURRY** : Madame Carrier, avant que vous  
18 disiez que le chef Sloly vous a dit qu'il avait peur, lors d'un  
19 appel téléphonique, est-ce que vous n'aviez pas dit ça avant à  
20 la Commission ?

21 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je l'ai dit plusieurs  
22 fois, mais je ne l'ai pas dit à la Commission le jour de  
23 l'entrevue.

24 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous acceptez le fait  
25 que la déclaration de votre témoignage anticipé ne réfère pas...

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Attendez. Non. Non. Il ne  
27 s'agit pas de déclaration de preuve anticipée et je crois que  
28 cela va au-delà de ce que je vais permettre.

1                   **Me TOM CURRY** : Monsieur le Commissaire, parce que  
2 c'est important, je vais seulement dire cela à Madame Carrier.  
3 Est-ce vrai que ce qu'à dit le chef Sloly lors de l'appel, c'est  
4 qu'il comprenait pourquoi les personnes de la communauté, y  
5 compris les zones d'amélioration commerciale, il comprenait  
6 pourquoi ils avaient peur, mais à aucun moment le chef n'a dit  
7 qu'il avait peur personnellement. Est-ce exact ?

8                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Non. Je crois que c'était  
9 absolument dans l'intention que vous citez. Non, ce n'est pas  
10 qu'il disait « j'ai peur et je ne sais pas quoi faire », mais il  
11 a été très honnête avec nous, très franc. On avait vécu une fin  
12 de semaine très difficile, il a été très franc et il a dit que  
13 lui aussi il avait peur. Il y avait des choses qui se  
14 produisaient... il y avait beaucoup de choses qui se produisaient.

15                   **Me TOM CURRY** : Mais ce n'est pas quelque chose  
16 que vous avez dit auparavant.

17                   **Mme NATHALIE CARRIER** : J'ai dit ça plusieurs fois  
18 auparavant, mais pas à la Commission.

19                   **Me TOM CURRY** : Et, Madame Carrier, quelle était  
20 la date de cette réunion ?

21                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Je crois que c'était le  
22 mardi après le premier... non, le 1<sup>er</sup> ou le 2 février.

23                   **Me TOM CURRY** : Vous supposez ? Est-ce que vous  
24 pourriez nous dire ce que le chef a décrit ?

25                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Il a décrit une  
26 manifestation et... une manifestation très fluide. Il a dit que,  
27 comme il avait dit en conférence de presse qu'il y avait un  
28 manque de ressources, que la situation évoluait de minute en

1 minute, que c'était une situation sans précédent. Je dois dire  
2 qu'à ce moment-là, j'avais un énorme respect pour le chef Sloly.  
3 Je ne sais pas quelles étaient ses intentions, mais je crois  
4 qu'à ce moment-là, c'était fluide.

5 **Me TOM CURRY** : Est-ce que je peux laisser les  
6 choses en l'état ? Parce que vous imaginerez que dans votre  
7 déclaration vous avez dit qu'il avait personnellement peur. Je  
8 dois vous dire qu'il va dire qu'il n'avait pas dit ça, qu'en  
9 fait, il expliquait pourquoi il comprenait que les gens avaient  
10 peur.

11 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je concède que c'était  
12 l'intention, oui.

13 **Me TOM CURRY** : C'était une expression d'empathie.

14 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

15 **Me TOM CURRY** : Merci Monsieur le Commissaire.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Ensuite, le Fonds  
17 pour la démocratie et les Citoyens pour la liberté.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROB KITTREDGE :**

19 **Me ROB KITTREDGE** : Bonjour, je suis Rob Kittredge  
20 et j'ai des questions à vous poser. Je vais les adresser à  
21 Madame Carrier.

22 Madame Carrier, lorsque vous avez parlé à  
23 l'avocat de la Commission, vous avez dit que les commerces  
24 étaient complètement paralysés, l'accès aux zones de chargement,  
25 l'accès au service de livraison était un problème.

26 **Me JOHN MATHER** : Pardon, Monsieur le commissaire,  
27 on a cité plusieurs fois de ces déclarations de preuves  
28 anticipées. Il s'agit des éléments de preuves attendus, les

1 avocats de la Commission s'en servent, mais ils ne devraient  
2 pas. Ces déclarations ne devraient pas être utilisées dans le  
3 cadre d'un contre-interrogatoire.

4 **Me ROB KITTREDGE** : Je me bas sur le témoignage  
5 qui a été fait à l'avocat de la Commission, que les commerces  
6 étaient complètement paralysés.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Faites-vous référence à la  
8 déclaration pendant l'audience ?

9 **Me ROB KITTREDGE** : Déclaration pendant  
10 l'audience.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : OK, c'est bien.

12 **Me ROB KITTREDGE** : Et tous ces éléments  
13 proviennent de la déclaration. Je comprends le problème.

14 Est-ce que l'on pourrait dire que de votre point  
15 de vue, la cause principale était la congestion qui provenait  
16 d'un stationnement illégal au centre-ville ?

17 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je crois que c'était l'un  
18 des problèmes.

19 **Me ROB KITTREDGE** : Mais en particulier, je parle  
20 des problèmes à propos de l'accès aux zones de chargement et au  
21 service de livraison. Est-ce que vous diriez que la cause  
22 principale était la congestion ?

23 **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est parce que quand je  
24 pense congestion, je pense que c'est un déplacement fluide du  
25 trafic. Alors là, il ne s'agit pas d'un déplacement fluide, là  
26 c'était un blocage. Des voitures qui étaient stationnées, qui ne  
27 bougeaient pas et des stationnements qui étaient bloqués pendant  
28 des heures.

1 Me ROB KITTREDGE : Oui, je crois qu'on serait  
2 d'accord.

3 Mme NATHALIE CARRIER : Oui.

4 Me ROB KITTREDGE : Est-ce que vous diriez que  
5 c'était un stationnement non autorisé qui était la cause des  
6 problèmes ?

7 Mme NATHALIE CARRIER : Définitivement.

8 Me ROB KITTREDGE : Est-ce qu'en général la Ville  
9 d'Ottawa fait respecter les lois et les règlements en matière de  
10 stationnement ?

11 Mme NATHALIE CARRIER : Habituellement, très bien.

12 Me ROB KITTREDGE : Et à ce moment-là, il n'y a  
13 pas eu d'application de ces règlements.

14 Mme NATHALIE CARRIER : Et il n'y a pas eu le  
15 niveau habituel auquel nous sommes habitués.

16 Me ROB KITTREDGE : Et vous n'étiez pas satisfaits  
17 du niveau d'application de ces règlements ?

18 Mme NATHALIE CARRIER : Ce n'est pas un problème  
19 qui s'appliquait uniquement à Vanier, mais au nom de mes  
20 collègues des zones d'amélioration commerciales central, nous  
21 n'étions pas satisfaits.

22 Me ROB KITTREDGE : Vous avez dit que des services  
23 alimentaires non autorisés étaient fournis et que cela a eu un  
24 effet néfaste sur les recettes des commerces. Vous souvenez-vous  
25 de cette déclaration ?

26 Mme NATHALIE CARRIER : Oui.

27 Me ROB KITTREDGE : Est-ce que la ville d'Ottawa  
28 permet habituellement à ces services non autorisés d'opérer sur

1 les trottoirs de la ville ?

2 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non.

3 **Me ROB KITTREDGE** : Donc dans le contexte, on n'a  
4 pas obligé les gens à respecter le règlement.

5 **Mme NATHALIE CARRIER** : Moi, j'ai fait un  
6 événement où il y avait deux personnes qui devaient, qui  
7 faisaient de la livraison, qui offrait de la nourriture et ils  
8 avaient davantage de contrôle que ce que j'ai vu à ce moment-là.

9 **Me ROB KITTREDGE** : Vous avez indiqué, ou ça a été  
10 indiqué que bien des entreprises ont choisi de fermer pendant  
11 les manifestations. Que c'était un choix et non pas une  
12 obligation. Est-ce que vous vous rappelez que votre collègue ait  
13 dit ça ?

14 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, je me rappelle.

15 **Me ROB KITTREDGE** : Mais certaines entreprises ont  
16 décidé de rester ouvertes et ils avaient davantage de  
17 circulation et ils en ont profité.

18 **Mme NATHALIE CARRIER** : Certains en ont profité,  
19 oui. Écoutez, je ne sais pas, peut-être que je ne suis pas la  
20 meilleure personne pour répondre à ça.

21 **Me ROB KITTREDGE** : C'était toutes mes questions,  
22 merci beaucoup.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, nous avons maintenant  
24 l'avocat du gouvernement du Canada.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN van NIEJENHUIS :**

26 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Merci, Monsieur le  
27 Commissaire. J'ai quelques questions pour vous, Madame Carrier.

28 Mon nom est Brendan van Niejenhuis, je suis



1 avocat du gouvernement du Canada. Alors COA00000073.

2 Pendant que le document arrive, vous avez fourni  
3 votre propre contenu par rapport aux services policiers, mais  
4 vous avez aussi des contenus des médias sociaux, des choses que  
5 vous avez trouvées en ligne.

6 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

7 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ça, c'était  
8 Sébastien Lemay, est-ce que c'était votre contact ?

9 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, pendant l'opération,  
10 oui.

11 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Alors là, si on peut  
12 aller en bas, là, vous fournissez Sébastien Lemay avec un lien,  
13 un TikTok Live et vous dites que c'est « *Ottawa jam the*  
14 *airport?* » (non traduit).

15 Comment est-ce que vous interprétez ce que vous  
16 avez vu et ce que vous avez envoyé ?

17 **Mme NATHALIE CARRIER** : Là, c'était diffusé par  
18 Pat King en direct de sa voiture sur TikTok pour dire que les  
19 voitures quittaient Coventry et qu'elles allaient à l'aéroport  
20 pour perturber à l'aéroport.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : COA-00000118. Et  
22 encore une fois, si on peut aller en bas, ça, c'est le  
23 8 février, c'est ça ?

24 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui.

25 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Donc là, vous avez  
26 encore envoyé un message TikTok à Sébastien Lemay.

27 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui. C'est ça, oui, c'est  
28 juste.

1                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et là vous dites que  
2 sur ce TikTok il parle de tactiques pour enfreindre la loi. Est-  
3 ce que vous vous rappelez quoi que ce soit sur le contenu par  
4 rapport à ce que vous lui avez envoyé ?

5                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Il y avait vraiment  
6 beaucoup que je lui ai envoyé, mais je pense que sur celui-ci,  
7 c'était des références... je pense que sur celui-là, c'était par  
8 rapport à des contenants avec du diesel et qui était rempli avec  
9 de l'eau, plutôt que du diesel pour que les agents de police  
10 soient confus.

11                  **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Très bien. Oui, c'est  
12 TikTok live, c'est comme ça, c'est très éphémère et ça disparaît  
13 une fois que le flux s'est arrêté.

14                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui. Bien qu'on peut  
15 enregistrer ce qui est à l'écran et ça va être rediffusé  
16 parfois. Les TikTok Live peuvent être rediffusés.

17                  **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et si vous allez en  
18 haut du document, vous voyez la réponse de Sébastien Lemay et il  
19 demande :

20                               « Est-ce que vous savez si c'est  
21                               possible de visionner une fois que ça a  
22                               été diffusé ? »

23                  Et vous venez de nous dire que c'est possible de  
24 le faire, mais c'est seulement si la personne qui diffuse veut  
25 que ce soit possible.

26                  **Mme NATHALIE CARRIER** : Mais je ne suis pas une  
27 experte de TikTok, je suis seulement une « *hockey mom* » qui  
28 regarde trop de TikTok. Mais d'après ce que je sais, la personne

1 peut prendre son vidéo et la rediffuser, mais si je regarde  
2 votre TikTok, je peux enregistrer ce qui passe à l'écran et  
3 donc, le visionner par la suite. Et donc il y avait... moi-même  
4 j'ai enregistré des parties des TikTok pour que je puisse m'en  
5 rappeler.

6 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Vous avez dit qu'il y  
7 a un gros volume que ce que vous regardiez parfois, vous les  
8 envoyiez à la police.

9 **Mme NATHALIE CARRIER** : Je ne dirais pas que j'ai  
10 envoyé un gros volume, mais je leur faisais un rapport. Et  
11 Sébastien avec les réunions à chaque jour, je lui faisais un  
12 rapport.

13 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et vous ne pouvez pas  
14 enregistrer de gros volumes.

15 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Est-ce qu'on peut  
17 aller enfin à COA 6068 ? Et là, on vous a demandé plus tôt par  
18 rapport à des plaintes, que vous avez reçues. Et là, il  
19 s'agissait d'être informée du Canadian Tire que le magasin avait  
20 vendu tout son vaporisateur anti-ours.

21 **Mme NATHALIE CARRIER** : Ce courriel-là, ce n'est  
22 pas sur le produit sur les ours, mais je faisais des rapports  
23 sur ce que je pouvais entendre.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et là encore, on voit  
25 « Merci Nathalie », ça, c'est Sébastien Lemay qui vous remercie  
26 de l'envoyer.

27 Si vous allez tout à fait en bas de ce que vous  
28 faites suivre. Tout à fait en bas, vous avez un courriel du

1 10 février. Et là, c'est ce que vous indiquez, qu'un Canadian  
2 Tire n'a plus de contenants pour l'essence, les drapeaux  
3 canadiens et d'autres klaxons.

4 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, ça a été envoyé le  
5 premier week-end ou environ le premier ou le deuxième, oui. Et  
6 c'était de notre association communautaire avec les gens avec  
7 lesquels nous travaillons de près.

8 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Vous l'avez rapporté  
9 à la police.

10 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, c'est ça. Et les  
11 actes pouvaient parfois, nos associations se fient sur nous pour  
12 tenir compte de ça.

13 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Merci beaucoup, ce  
14 sont là toutes mes questions.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, très bien. Et enfin,  
16 nous avons la Coalition d'Ottawa.

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP :**

18 **Me PAUL CHAMP** : Bon après-midi, Kevin et  
19 Nathalie, et merci beaucoup. Nathalie, vous allez vraiment être  
20 une vedette de TikTok.

21 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, mon mari m'a dit que  
22 c'est ce qui allait m'arriver.

23 **Me PAUL CHAMP** : Kevin, quelques questions pour  
24 vous pour commencer. On a entendu que certains commerces sont  
25 restés ouverts malgré le fait que les gens entraient sans  
26 masque. Est-ce que vous avez entendu de la part de vos membres,  
27 comment ces commerces ont profité à cette époque-là, par rapport  
28 à d'autres moments ?

1                   **M. KEVIN McHALE** : Pour certains commerces, nous  
2 avons des magasins sur la rue Sparks pour les touristes, et là,  
3 ils ont indiqué là où ils avaient vendu beaucoup de drapeaux  
4 canadiens. La vente des drapeaux canadiens ça se faisait très  
5 bien. Mais on avait aussi des restaurants qui essayaient  
6 d'ouvrir, ils voulaient servir des clients. Et il y en a qui ont  
7 pensé que ce serait une opportunité, puisque pendant la période  
8 de Noël et janvier c'était le confinement obligatoire et puis il  
9 y avait aussi Winterlude, c'est un événement important, et là on  
10 a appris que ça a été annulé du fait de la COVID qui avait  
11 repris.

12                   Alors c'est difficile de gérer le nombre de  
13 personnes et pour que leur personnel soit en sécurité, donc ils  
14 ont fermé.

15                   **Me PAUL CHAMP** : Je ne sais pas si on en a parlé,  
16 mais avec le premier week-end du convoi, le confinement était  
17 total, les restaurants et les magasins ne pouvaient pas ouvrir.  
18 Par la suite, ils pouvaient ouvrir et il y avait les mesures  
19 sanitaires et l'obligation du port du masque.

20                   **M. KEVIN McHALE** : C'est ça.

21                   **Me PAUL CHAMP** : Et vous avez dit que certains  
22 commerces s'inquiétaient d'être ouverts puisqu'ils devaient  
23 mettre en application le port du masque. Est-ce que ces  
24 commerces ont eu d'autres problèmes, par exemple que le  
25 personnel avait du mal à venir ?

26                   **M. KEVIN McHALE** : Moi, je ne l'ai pas entendu ça.  
27 Bien des entreprises avaient peu de gens. C'était souvent, le  
28 personnel il n'était déjà plus là. Il y avait juste, par

1 exemple, le propriétaire du camion qui vendait des repas. Donc  
2 oui, avoir beaucoup de gens, avoir tant de personnes dans un  
3 commerce, c'était difficile.

4 **Me PAUL CHAMP** : Vous nous avez dit que certaines  
5 informations que vous avez eues de la police c'était en suivant  
6 les médias sociaux de la police. Est-ce que vous vous rappelez  
7 si la police d'Ottawa a émis des conseils ou des lignes  
8 directrices pour toute la population, pour avertir de ne pas  
9 venir au centre-ville ?

10 **M. KEVIN McHALE** : Oui, on a dit aux citoyens  
11 d'éviter le centre-ville. Donc, pour la plupart, les gens ont  
12 compris qu'il ne fallait pas y aller. Ça, on l'a vu plusieurs  
13 fois. Il y avait eu un événement avec les motos quelques mois  
14 plus tard et il y a eu d'autres activations.

15 Mais les entreprises n'ont jamais ces  
16 instructions. On dit toujours que c'est le propriétaire de  
17 l'entreprise du commerce, c'est lui qui doit prendre la  
18 décision. Donc s'ils ont un personnel, ils ne veulent pas  
19 forcément couper les heures, donc c'est une décision qui est  
20 très difficile à prendre. Si vous avez du personnel, vous devez  
21 les payer, c'est donc des difficultés, ça représente des  
22 difficultés économiques. Ces deux dernières années, ça a été  
23 difficile pour tous les commerces, alors c'est très difficile de  
24 prendre ces décisions. Alors même quand ils voulaient rester  
25 ouverts, il n'y avait personne qui venait pour acheter du côté  
26 du détail ou des services, ils venaient tout simplement pour se  
27 réchauffer, pour voir s'ils pouvaient utiliser les toilettes, le  
28 plus souvent.

1                   **Me PAUL CHAMP** : Je vais vous poser une question  
2 par rapport à un document. Je vais demander s'ils peuvent  
3 l'afficher. C'était le document OPS 3228. Alors OPS 3228, à la  
4 page 6.

5                   Et en attendant, Kevin, vous avez mentionné... j'ai  
6 entendu qu'il y a eu un cabinet d'avocats qui a vu leur cote  
7 vraiment descendre et vous, vous en avez parlé du fait que vous  
8 pouvez contacter Google et Yelps pour expliquer. Donc est-ce que  
9 vous faites un suivi avec Google, est-ce que vous...

10                  **M. KEVIN McHALE** : Oui, c'est difficile d'avoir  
11 affaire avec eux, c'est clair.

12                  **Me PAUL CHAMP** : Donc voilà, ça, c'est OPS 3228,  
13 est-ce que vous pouvez descendre en bas de page ? Voilà.

14                               « Alors nos agents de police communautaire  
15                               sont en contact avec les ZAC et offrent des  
16                               mises à jour. »

17                  Donc ça, c'est l'information que la police vous a  
18 offert. Est-ce qu'on peut descendre encore un peu ? Encore un  
19 peu plus. Alors là, c'est à l'interne, la police d'Ottawa parle  
20 des informations qui doivent être fournies aux ZAC.

21                               « Est-ce que vous savez si la police va  
22                               être en communication avec les ZAC pour  
23                               voir les impacts ? »

24                  C'est environ le 25 janvier.

25                               « Je me rappelle qu'il y a eu ce type  
26                               de discussion pour d'autres événements,  
27                               est-ce que c'est le cas pour cet  
28                               événement-ci ? »

1                   Alors quand il y a des manifestations, est-ce que  
2 les services policiers partagent de l'information sur les ZAC,  
3 sur les interruptions de service, sur les fermetures des rues,  
4 entre autres ?

5                   **M. KEVIN McHALE** : Oui, le 1<sup>er</sup> juillet ou le  
6 11 novembre, il peut y avoir des fermetures de rues pour les  
7 célébrations, la commémoration des Anciens combattants, par  
8 exemple, et là on va publier un avis par rapport aux fermetures.  
9 Ça, on le voit souvent.

10                  Mais c'est rare qu'on va avoir quelque chose des  
11 services policiers avec un tel détail, qui indique qu'il faut  
12 appeler le 9-1-1 ou le 3-1-1. Ça, c'est la norme à Ottawa depuis  
13 un certain moment. C'est comme ça qu'on fait le triage ici.

14                  Alors par rapport à un appel Zoom ou une  
15 communication pour les ZAC, surtout autour de la Colline  
16 Parlementaire, ça, c'est moi-même, et sur la rue Bank et ByWard  
17 aussi, ça, en général ils n'ont pas grand-chose pour nous.

18                  **Me PAUL CHAMP** : Merci Kevin. Nathalie, j'ai  
19 quelques questions pour vous. Alors pour aider certains avocats  
20 qui ne sont pas d'Ottawa, peut-être qu'on ne comprend pas très  
21 bien où se trouve Coventry Road et là où il y a le stationnement  
22 où il y avait les camions. Alors est-ce que vous pouvez  
23 expliquer où c'est par rapport à Ottawa ?

24                  **Mme NATHALIE CARRIER** : C'est au nord-est  
25 d'Ottawa, à peu près à 5 km. Donc vous pouvez, normalement, vous  
26 pouvez passer de Beechwood à St. Patrick à King Edward à  
27 Dalhousie, et de Rideau street ensuite ça devient Montreal Road.

28                  **Me PAUL CHAMP** : Et on a entendu, on a parlé d'une



1 zone rouge. Ce que la police d'Ottawa a appelé une « zone  
2 rouge ». C'était où ça, cette zone rouge ?

3 **Mme NATHALIE CARRIER** : La zone rouge, je pense  
4 qu'il n'y en avait pas pour Vanier. Ça arrêta à la rivière  
5 Rideau. Bien que j'ai dit qu'ils passaient beaucoup de choses à  
6 Coventry, mais la zone rouge, ce n'était pas là. D'après ce que  
7 je sais, c'était sur la promenade Sir John A. MacDonald jusqu'à  
8 la rue Bank, Catherine et ensuite jusqu'au marché.

9 **Me PAUL CHAMP** : Donc Coventry road, c'est à peu  
10 près à 5 km de la zone rouge.

11 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui à la... peut-être 2,  
12 3 km à partir de la frontière de la zone rouge.

13 **Me PAUL CHAMP** : Et le klaxonnement continu, est-  
14 ce que c'était pareil à Coventry ?

15 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui. Parfois c'était très  
16 bruyant et parfois non. L'idée c'était, leur lieu de repos, leur  
17 aire de repos, c'est là où on a livré les cuves thermales. Et  
18 donc parfois c'était très tendu l'atmosphère, mais pendant la  
19 journée il pouvait y avoir des familles qui allaient partir,  
20 mais ça dépend, il y avait des journées de tensions. Donc  
21 c'était une période qui était longue, donc ça a été différent au  
22 jour le jour.

23 **Me PAUL CHAMP** : Donc les gens ils allaient à la  
24 zone rouge et puis ils revenaient pour se reposer ?

25 **Mme NATHALIE CARRIER** : Oui, c'était comme s'il y  
26 avait des quarts. Les gens apportaient des choses au centre-  
27 ville. C'était un petit peu comme un camp de base où on  
28 fabriquait des sandwichs qu'on apportait au centre-ville. Moi,

1 j'ai vu beaucoup de contenants d'essence, c'était évidemment pas  
2 tout à fait normal. Dans les citernes, par terre ou dans des  
3 camions.

4 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez parlé de permis. Et  
5 puis par rapport aux tentes. Alors pourquoi est-ce qu'on doit  
6 les vérifier ?

7 **Mme NATHALIE CARRIER** : Alors les tentes, il faut  
8 qu'il y ait des retardant pour le feu, alors si vous allez  
9 cuisiner ça ne va pas créer un énorme feu. Il y a aussi  
10 différents niveaux de pression. Ces bombes doivent être  
11 attachées au sol ou bien ça doit être retenu avec du béton, et  
12 souvent c'est un ingénieur qui doit déterminer tant de béton est  
13 nécessaire pour le sécuriser. Aussi il faut... il y a des aspects  
14 de sécurité, si c'est au-delà de six pieds, il faut une  
15 formation pour la sécurité par exemple.

16 C'est ce genre de petites choses, que les gens  
17 font dans leurs entreprises ou, mais pas forcément dans un  
18 énorme événement dans la Capitale nationale.

19 **Me PAUL CHAMP** : Et ces permis, d'après vous,  
20 c'est quoi le permis ? Est-ce que c'est une façon de générer des  
21 revenus ?

22 **Mme NATHALIE CARRIER** : Non, non, il s'agit de  
23 sécurité publique. Sécurité publique et des normes d'opération  
24 basées sur des années et des années, Ottawa est appelée la  
25 « Ville festival ». Donc ça, c'était ici à Ottawa.

26 **Me PAUL CHAMP** : Dernière question. Nathalie, vous  
27 avez parlé de vos interactions avec le chef Sloly. Pourquoi est-  
28 ce que ça a résonné tant avec vous ?

1                   **Mme NATHALIE CARRIER** : Parce que pour nous, ce  
2 qu'on considérait comme une crise, et bien dans ce cas-là on se  
3 tourne vers les chefs pour trouver un plan. Et à ce moment-là,  
4 j'avais le sentiment, et je vais parler de sentiment là, j'avais  
5 le sentiment que peut-être un de nos dirigeants était un petit  
6 peu ébranlé et c'est effrayant.

7                   **Me PAUL CHAMP** : Merci beaucoup, et merci,  
8 Monsieur le Commissaire, pour votre indulgence.

9                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'autres questions  
10 supplémentaires brèves ?

11 --- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ :

12                   **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : J'ai une question.  
13 Monsieur McHale, on vous a posé des questions sur l'assistance  
14 fédérale, est-ce qu'il y avait eu des coûts, fédéral et  
15 provincial ?

16                   **M. KEVIN McHALE** : Et bien, il y a eu des limites  
17 sur la couverture. C'était 15 000 pour chaque commerce au total.  
18 Ça dépendait de sa taille. Donc peut-être chaque commerce  
19 individuel avait seulement eu 3000 \$ de dépenses pendant cette  
20 période, mais ça ne couvrait pas aussi les pertes de revenus. Si  
21 vous mesuriez cela par rapport à l'année précédente. Mais ça n'a  
22 pas été la couverture entière. Par exemple, les grands  
23 restaurants indépendants, bien par exemple leur loyer serait de  
24 10 000 \$, alors 15 000 \$ c'était vraiment insignifiant par rapport  
25 à leurs coûts.

26                   La majorité des membres de mon association ont  
27 beaucoup apprécié ces fonds et ils ont été rapidement versés aux  
28 commerces du centre-ville. Donc la vitesse des versements a été

1 sans précédent et positive, mais malheureusement, ça n'a pas été  
2 suffisant pour que ces commerces se remettent de pertes de trois  
3 ou quatre semaines. Et en particulier, les commerces de la rue  
4 Sparks ont encore été entourés par une barrière pendant des  
5 semaines après la fin de l'occupation.

6 **Me JEAN-SIMON SCHOENHOLZ** : Merci.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et bien, nous sommes  
8 arrivés à l'heure du diner. On va reprendre à 14h, si on pouvait  
9 revenir à 14, je vous en serais reconnaissant, parce que là on  
10 risque d'aller au-delà de 18 ou de 19h cet après-midi.

11 Je voudrais remercier les avocats d'avoir  
12 respecté les délais, c'est très apprécié. En particulier lors  
13 d'une journée chargée comme celle d'aujourd'hui. Alors, nous  
14 levons la séance jusqu'à 14h, et merci aux témoins.

15 J'ai oublié, merci beaucoup, merci à vous deux.

16 **M. KEVIN McHALE** : Merci.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Retournez à ma ville  
18 natale, Vanier.

19 **LA GREFFIÈRE** : La Commission est suspendue pour  
20 une heure.

21 --- L'audience est suspendue à 13h03

22 --- L'audience est reprise à 14h00

23 **LA GREFFIÈRE** : The Commission has reconvened. La  
24 Commission reprend.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Vous remarquerez que  
26 j'essaye d'être ponctuel, je ne garantis pas que ça va toujours  
27 être le cas, mais c'est une déformation de vingt ans comme juge,  
28 alors je m'en excuse à l'avance, mais ça va être la façon qu'on

1 travaille.

2 Alors, nous avons un autre panel qui est prêt à  
3 commencer. Madame Rodriguez.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci, Monsieur le  
5 Commissaire. J'aimerais demander à Catherine McKenney et Mathieu  
6 Fleury de venir à l'avant s'il vous plait.

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Bonjour.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bonjour.

9 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est correct si je  
10 reste assis ?

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, oui, prenez votre  
12 temps.

13 **LA GREFFIÈRE** : Alors Conseillère McKenney, est-ce  
14 que vous voulez être assermentée sur un document religieux ou  
15 une affirmation solennelle ?

16 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Affirmation s'il  
17 vous plait.

18 **LA GREFFIÈRE** : Veuillez citer votre nom complet  
19 et l'épeler, s'il vous plait.

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Catherine Ann  
21 McKenney, C-A-T-H-E-R-I-N-E A-N-N M-C-K-E-N-N-E-Y.

22 **LA GREFFIÈRE** : Est-ce que vous affirmez de façon  
23 solennelle que les preuves que vous allez offrir à la Commission  
24 seront la vérité, toute la vérité et rien que la vérité ?

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

26 **--- CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY, affirmée :**

27 **LA GREFFIÈRE** : Monsieur Fleury, voulez-vous  
28 prêter serment ou faire une affirmation solennelle ?

1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Sur la Bible.

2                   **LA GREFFIÈRE** : Pour les fins du procès-verbal,  
3 s'il vous plait, veuillez indiquer et ensuite épeler votre nom en  
4 entier.

5                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Alors mon nom est  
6 Mathieu Fleury, M-A-T-H-I-E-U, dernier nom Fleury, F-L-E-U-R-Y.

7                   **LA GREFFIÈRE** : Jurez-vous que le témoignage que  
8 vous allez rendre devant la Commission sera la vérité, toute la  
9 vérité et rien que la vérité ? Que Dieu vous vienne en aide.

10                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

11 --- **CONSEILLER MATHIEU FLEURY, Assermenté** :

12                   **LA GREFFIÈRE** : Merci.

13 --- **INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me NATALIA RODRIGUEZ** :

14                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bonjour à vous deux. Est-  
15 ce que je pourrais confirmer, vous avez eu une entrevue avec  
16 l'avocat de la Commission le 8 novembre, c'est bien ça ? Le  
17 8 septembre, pardon. Et vous avez eu la chance de réviser donc  
18 le sommaire, suite à cet entretien.

19                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

20                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

21                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Nous avons ce résumé à  
22 WTS.0000025, et je vais juste vous le montrer ici à l'écran.

23                   Et pendant qu'on met ce document à l'écran,  
24 conseillère McKenney, est-ce que vous avez des corrections à  
25 votre témoignage ?

26                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non.

27                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, est-ce  
28 qu'il y a des corrections que vous aimeriez apporter ?

1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

2                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors veuillez le faire,  
3 s'il vous plait, pendant que nous attendons le document à  
4 l'écran.

5                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Merci.

6                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous savez  
7 approximativement...

8                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je l'ai ici dans un  
9 courriel.

10                  **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Bon, peut-être  
11 qu'on va juste aller voir un petit peu plus bas. Alors c'est la  
12 section...

13                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Continuez à  
14 descendre, plus bas. Encore. Encore plus bas.

15                  **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je pense que c'est un  
16 petit peu plus haut, on va remonter. Je pense que c'est sur  
17 cette page-ci, au-dessus de la section sur le harcèlement.

18                  Bon, alors je vais vous donner l'occasion ce qui  
19 doit être corrigé.

20                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Donc le paragraphe  
21 qui commence par :

22                               « L'adresse du conseiller Fleury a été  
23                               affiché en ligne sans son consentement  
24                               et un groupe de manifestants ont  
25                               conduit une camionnette à sa maison,  
26                               tentés de l'intimider. Lui et sa  
27                               famille ont eu à déménager. Le  
28                               conseiller Fleury a signalé la

1 situation au service de police  
2 d'Ottawa, il n'y a pas eu de suivi.  
3 L'épouse de M. Fleury est sino-  
4 canadienne et c'était la base de la  
5 menace. »

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Qu'est-ce que vous  
7 aimeriez changer, quel aspect ?

8 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Alors il y avait  
9 trois composantes, d'abord tout titulaire de poste, tout élu, je  
10 pense que notre information peut être facilement trouvée en  
11 ligne, et je pense que c'est comme ça qu'on a pu trouver mon  
12 adresse résidentielle. La deuxième section est exacte. La  
13 dernière partie, qui est liée à mon épouse, à voir aux abus dont  
14 nous avons été victimes par courriels, appels téléphoniques et  
15 en ligne.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc nous allons apporter  
17 ces changements et conditionnellement à ces changements, on  
18 ajoutera cela à la preuve.

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Merci.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc je comprends que vous  
21 êtes tous les deux conseillers municipaux à la Ville D'Ottawa.  
22 C'est exact ?

23 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous pouvez  
26 nous parler des districts que vous représentez ? Catherine.

27 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je représente le  
28 quartier Somerset. Et nous sommes ici actuellement. Donc c'est



1 délimité par le canal à la ligne Trillium, juste à l'ouest de  
2 Preston et au nord, donc à Rivière Ottawa, au sud du Queensway,  
3 sauf que Preston descend vers Carling pour trois pâtés de  
4 maisons et revient. Voilà.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Conseiller Fleury ?

6 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Donc moi, ça  
7 s'appelle Rideau-Vanier. Ce sont les communautés de ByWard  
8 market, Sand Hill et l'ancienne ville de Vanier. Ma délimitation  
9 ouest, c'est le canal Rideau qui nous délimite. Donc moi, ça  
10 commence au Château Laurier.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, je vais vous  
12 présenter une carte de Google Map que nous avons créé, qui a été  
13 partagée avec les diverses parties. Donc le secteur orange à  
14 gauche, conseillère McKenney, pouvez-vous confirmer que ça  
15 représente la délimitation officielle de votre quartier ?

16 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le secteur orange à  
18 droite, conseiller Fleury, peut-être qu'on peut passer sur les  
19 délimitations, spécialement le milieu des deux. C'est un peu  
20 difficile à différencier.

21 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, le canal Rideau.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, c'est le canal  
23 Rideau. Donc, conseiller Fleury, pouvez-vous confirmer que cette  
24 section représente les délimitations de votre quartier ?

25 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Exact.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et maintenant, je voudrais  
27 prendre un moment pour regarder la géographie d'Ottawa en lien  
28 avec l'événement en question d'un peu plus près. Parce que comme

1 nous le savons, il y a des gens de l'extérieur d'Ottawa qui  
2 regardent et ils n'ont peut-être pas un sens de la géographie  
3 d'Ottawa. Nous avons parlé de quelques petites choses ce matin,  
4 on peut voir la Colline Parlementaire ici et il y a une ligne  
5 grise en face de la Colline Parlementaire et qui représente la  
6 rue Wellington où plusieurs des manifestations qui ont eu lieu.

7 Et si on s'éloigne un peu ici et on regarde les  
8 parties qui sont un petit peu au sud de la Colline  
9 parlementaire, conseiller Fleury, pouvez-vous nous donner une  
10 idée des aires résidentielles sur cette carte, à savoir si elles  
11 se limitent à une partie spéciale ou s'il y a une concentration  
12 plus importante à certains endroits ?

13 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. Alors la  
14 concentration la plus importante, c'est à partir de Laurier en  
15 allant vers le sud.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc si on peut peut-être  
17 s'approcher, donc ça, c'est la rue Laurier. Et donc on s'en va  
18 au sud ?

19 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'est ça.  
20 Et Laurier à partir de Kent, si on va à l'ouest sur Laurier, il  
21 y a plusieurs édifices à étages.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et donc, on voit ici  
23 l'intersection de Kent et Laurier.

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est bien cela.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et du côté est, les aires  
26 résidentielles vont jusqu'à quelle partie ?

27 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Mais les parties  
28 les plus denses, c'est jusqu'à Metcalfe à l'est, bien qu'il y

1 ait des résidences sur Elgin. Mais Elgin, c'est une rue  
2 principale, donc je dirais Metcalfe et en allant vers l'ouest,  
3 Bronson. Cependant, si on va passé Bronson vers Wellington et la  
4 Promenade Sir John A MacDonald, il y a également des édifices  
5 multirésidentiels, mais c'est vraiment là, autour de Bronson,  
6 qu'est la délimitation.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, qu'en  
8 est-il des aires résidentielles dans votre quartier qui ont été  
9 affectées par le convoi ? Où seraient ces aires résidentielles  
10 sur cette carte ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Le premier  
12 emplacement serait à côté du nouveau Sénat. Au coin de Sussex, à  
13 l'intersection Sussex et Rideau, juste à côté du Château  
14 Laurier. Juste de l'autre côté de la rue.

15 Donc tout ce qui est derrière, c'est une  
16 utilisation mixte. Il y a beaucoup de locaux commerciaux, mais  
17 il y a beaucoup également de propriétés dans le marché ByWard.  
18 Et il y a également ici, derrière, des édifices à 20 étages,  
19 autour de 20 étages, vous avez les tours Claridge, vous avez  
20 également plusieurs... beaucoup de densité le long de la rue  
21 Rideau, donc ici vous avez jusqu'à Besserer et vous avez  
22 beaucoup de densité le long de Cumberland également.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseillère McKenney, si  
24 on peut revenir à la partie du centre-ville, pouvez-vous nous  
25 donner une idée, on va y aller plus à fond dans quelques  
26 secondes, mais pourriez-vous nous donner une idée générale, dans  
27 quelle mesure les camions étaient étendus lors du passage du  
28 convoi à Ottawa. Qu'en était-il lorsque vous vous promeniez à

1 pied dans les rues ?

2 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : D'abord sur  
3 Kent, en allant vers le sud, ça allait jusqu'à Kent et Somerset.  
4 Donc l'occupation, ça s'est rendu jusqu'à Kent et Somerset en  
5 fait. La rue Bank...

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Juste une seconde. Allons..  
7 on va se rendre à Kent et Somerset. On va aller à l'intersection  
8 et puis on va indiquer, on va marquer cette intersection. Donc  
9 je crois que Somerset se trouve juste un petit peu ici, à  
10 l'intersection, juste ici. Donc ça, c'est Kent et Somerset. Est-  
11 ce qu'on peut ajouter une position ici ? Bon, on va pouvoir le  
12 visualiser nous-mêmes. Donc on va s'éloigner un peu. Donc, ça,  
13 c'est la partie sud. L'intersection sud-ouest, c'est ça ?

14 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et à partir d'ici, ça  
16 allait jusqu'où ?

17 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Alors la rue  
18 Bank, il y avait des camions qui étaient stationnés sur Bank, le  
19 long de la rue Bank jusqu'à, je dirais Lisgar. Lisgar est juste  
20 au nord de Somerset.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors un pâté de maisons  
22 au nord.

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Ensuite, vous  
24 avez Metcalfe et O'Connor, mais ça s'élargissait durant les fins  
25 de semaine lorsqu'il y avait des véhicules additionnels. Donc  
26 Metcalfe et O'Connor, à certains moments, surtout la fin de  
27 semaine, il pouvait y avoir plusieurs véhicules de stationnés.  
28 Mais disons que ça s'agrandissait et ça se rapetissait en

1 fonction du moment de la semaine.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc si on parle du  
3 Parlement jusqu'à Somerset, on parle de six ou sept pâtés de  
4 maisons au sud et ça allait peut-être de cinq pâtés de maisons  
5 de l'est à l'ouest, c'est bien ça ?

6 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, en ce  
8 qui a trait au convoi, et de leur présence dans votre quartier à  
9 vous, pourriez-vous nous donner une idée à l'aide de cette  
10 carte ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, donc ça  
12 commençait en face de Château Laurier. Donc, 1 rue Rideau et ça  
13 traversait l'intersection avec Sussex. Il y en avait un petit  
14 peu plus bas vers le Centre Shaw et vers la rue George jusqu'à  
15 la rue Rideau, jusqu'en bas, jusqu'à Waller.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On va juste aller un petit  
17 peu plus haut sur la carte, s'il vous plait. Alors on s'en va  
18 vers le nord. [sic]

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Alors vers King  
20 Edward, il y avait des camions sur King Edward et il y en avait  
21 également jusqu'au Loblaws sur la rue Rideau, qui est à  
22 l'intersection Rideau et Nelson. Alors ça, c'était le plus à  
23 l'est. Et il y avait des sections de camions, des groupes de  
24 camions qui étaient stationnés le long de l'Université d'Ottawa,  
25 l'édifice Desmarais sur Nicholas.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce qu'on peut marquer  
27 donc cet emplacement juste en bas. Bon, en bas, on a les  
28 « Shepherds of Good Hope », il y a eu un incident là-bas. Est-ce

1 que les camions se rendaient jusqu'à cette partie-là ?

2 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous pourriez  
4 peut-être vous éloigner un peu de façon... Donc on peut voir que  
5 c'était assez répandu là. Donc ça, c'est très utile pour avoir  
6 une idée, pour voir de quelle portée on parle, quand on discute  
7 de certains de ces enjeux. Maintenant je pense qu'on peut  
8 enlever la carte.

9 On peut discuter à un niveau un petit peu plus  
10 précis. Comment les résidents dans vos quartiers respectifs ont  
11 vécu ces incidents ?

12 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : La première fin  
13 de semaine les gens étaient prêts au pire et s'attendaient à des  
14 perturbations majeures. Les gens étaient surpris, ils étaient  
15 frustrés et même en colère lorsque la ville ou la police ont  
16 permis à des camions d'accéder à des itinéraires qui ne sont pas  
17 permis aux camions, par exemple le long de la Promenade Queen  
18 Elisabeth, et que les camions s'y sont installés pour la fin de  
19 semaine. Ensuite, le long de Kent, Metcalfe, O'Connor.

20 Donc cette première fin de semaine, ça a été,  
21 disons plus irritant. Et ensuite, on a commencé immédiatement à  
22 avoir, moi, j'ai commencé à recevoir des courriels, des messages  
23 sur les médias sociaux, des messages de haine, des swastikas et  
24 des drapeaux confédérés, des drapeaux de la Fierté gaie qui  
25 étaient ciblés. Les gens avaient peur, il y avait des gens qui  
26 m'appelaient, qui m'envoyaient des courriels, qui avaient peur.  
27 Qui me demandait, qui disaient qu'ils craignaient, mais ils  
28 étaient prêts au pire. Et on leur avait dit que ça prendrait fin

1 lundi et on a attendu à ce que lundi arrive. Lundi est arrivé et  
2 ça s'est poursuivi et c'est devenu, pour utiliser les mots des  
3 gens qui m'ont appelé et qui me parlaient, les gens étaient  
4 d'avis qu'ils étaient sous une menace importante. Les personnes  
5 âgées ont dit qu'elles avaient de la difficulté à sortir de chez  
6 elles. Elles avaient... faisait l'objet de menaces lorsqu'elles  
7 allaient dans les épiceries. J'ai dû aider un couple à quitter  
8 le centre-ville avec une escorte policière lors de la première  
9 fin de semaine, ils avaient un drapeau de la Fierté gaie sur la  
10 fenêtre de leur véhicule. Et un peu plus tard ce soir-là, il y a  
11 une camionnette avec des gens en colère qui sont revenus et qui  
12 les harcelaient, alors ils se sentaient vraiment en danger et on  
13 les a évacués avec une escorte policière.

14                   Donc il y avait ce sentiment général de peur, de  
15 crainte et de surprise. Qu'ils se sentaient abandonnés,  
16 essentiellement, par la Ville et par la police.

17                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury.

18                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : J'aimerais ajouter  
19 juste pour reconnaître que ce que ma collègue a dit, est très  
20 semblable à la réalité à laquelle je me suis heurtée, à laquelle  
21 notre communauté s'est heurtée. Et j'ajouterais que le nombre de  
22 fermetures dans ma communauté, en fait, nous avons les  
23 propriétés commerciales la plus grande, comme le Centre Rideau,  
24 donc coin Rideau et Colonel By. Il y a 300 entreprises dans le  
25 Centre Rideau. Le gestionnaire m'a dit qu'il y avait  
26 3000 employés, ils ont été obligés de fermer le premier samedi  
27 en milieu de journée, ça leur a pris quatre heures avec l'aide  
28 de la police, de vraiment bien boucler l'établissement.

1 De nombreuses entreprises au marché ByWard... en  
2 fait, c'est très difficile de vous donner des chiffres  
3 officiels, parce qu'il y a des entreprises au marché ByWard sur  
4 la rue Rideau, beaucoup ont fermés pendant la fin de semaine et  
5 n'ont pas réouvert. Beaucoup qui étaient ouverts ont fermé  
6 après, la fin de semaine, à cause des incidents aussi, qu'ont  
7 connus leurs personnels. Et les incidents, c'est-à-dire qu'il y  
8 avait un certain nombre de restrictions en place au moment. Le  
9 port du masque, les restaurants n'étaient pas ouverts, il y  
10 avait un certain nombre d'éléments de la sorte qui ont créé  
11 plusieurs incidents aussi avec du personnel à temps partiel dans  
12 les restaurants, au marché ByWard et sur la rue Rideau.

13 Et aussi, le bruit constant, incessant. Ce matin  
14 vous l'avez entendu alors que nous avons décrit la réalité de  
15 marcher dans les quartiers, l'expérience des entreprises et des  
16 citoyens, c'était invivable pour ceux qui vivaient au nord de  
17 Sandy Hill. Donc un bruit incessant, l'intimidation lorsqu'ils  
18 allaient dehors, surtout lorsqu'ils suivaient les  
19 règlementations et portaient le masque. Il y a eu un certain  
20 nombre d'incidents ou des détours de bus ont dû être organisés.  
21 Nous avons eu des communications avec les résidents qui ont  
22 attendu un transport adapté. C'est le bus adapté d'Ottawa et  
23 n'ont pas été en mesure de se rendre à leur traitement pour le  
24 cancer parce que le bus ne pouvait pas s'y rendre et que ces  
25 personnes n'étaient pas mobiles.

26 Il y a eu un certain nombre d'incidents. Nous  
27 avons la section du tunnel, donc si vous voulez avoir accès au  
28 transport public, vous devez marcher sur de longs corridors,



1 descendre des escaliers roulants pour vous y rendre et il y a eu  
2 beaucoup d'incidents aussi sur ces trains, en fait, qui n'ont  
3 pas été rapportés. Heureusement OC Transport s'est adapté suite  
4 à ces premiers jours, mais c'était un grand défi. Il y a  
5 beaucoup de tracés et de trajets qui n'étaient pas en opération.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vos entreprises  
7 ont été affectées aussi ?

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, sur la rue  
9 Sparks plus particulièrement, mais aussi la rue Bank. La rue  
10 Bank a fini par être fermée avec des camions qui étaient  
11 stationnés jusqu'au sud, jusqu'au nord de Somerset. Donc Lisgar  
12 environ. Encore une fois, pendant la fin de semaine, c'est à ce  
13 moment-là où les choses empiraient. Des stations ont été... en  
14 fait, il y avait des cuisines de fortunes, il y avait des barils  
15 avec des feux ouverts qui brûlaient dans les rues, alors c'était  
16 impossible pour quiconque de se déplacer sans rencontrer les  
17 gens dans la ville qui occupaient la ville à ce moment-là.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Je crois comprendre  
19 que lors de la deuxième et troisième semaine, plus  
20 particulièrement, vous deux, vous vous êtes rendu sur le site,  
21 vous avez marché dans les rues, est-ce que vous pourriez nous  
22 décrire ce que vous avez vu pendant ces marches. Je vais  
23 commencer avec vous, Monsieur Fleury.

24 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : En fait, c'est très  
25 différent la situation la fin de semaine et pendant la semaine.  
26 Pendant la semaine, c'était des occupants permanents avec les  
27 grands camions. À l'approche de la fin de semaine, c'était aussi  
28 des camionnettes qui se stationnaient un peu n'importe où et qui

1 ajoutaient aux armes existantes sur la rue et qui augmentaient  
2 la tension.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Lorsque vous parlez  
4 d'armes, qu'est-ce que vous voulez dire par « armes » ?

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : En fait pour nous,  
6 avoir un camion physique dans la rue, en fait, ça a créé une  
7 arme dans l'esprit de la pollution sonore, la pollution  
8 atmosphérique, le fait que les gens n'ont pas pu vraiment ouvrir  
9 leur entreprise pour offrir des services, par exemple.

10 Il y a eu beaucoup de camions au coin Sussex et  
11 Rideau. Le Centre Rideau se trouve à être le point de connexion  
12 pour entrer et sortir du marché et pour transiter vers les  
13 routes qui arrivent des parties ouest et est du centre-ville.

14 Alors, ne pas avoir cet accès à cette  
15 intersection Sussex, Rideau a créé une congestion à cet endroit.  
16 Je pourrais continuer longtemps, mais je crois que vous voyez  
17 l'idée qu'il y avait... vous ne pouviez pas vivre dans cet espace.  
18 Il y avait de la pollution sonore non-stop, de la pollution non-  
19 stop, vous ne pouviez pas sortir parce que vous entendiez crier,  
20 on vous criait après. Il y a eu un nombre de micro-agressions en  
21 périphérie de la zone rouge, en particulier dans les communautés  
22 résidentielles, que Catherine et moi-même avons vécu  
23 directement, et avons entendu directement des résidents.

24 Et pendant la fin de semaine, il y avait cet  
25 afflux de camions pickup, qui ne suivait pas les règles. Par  
26 exemple, si vous connaissez le ByWard market, juste pour vous  
27 situer un peu, au coin de ByWard et la rue George, The Bay est  
28 sur un côté. Il y a ce genre de très grand trottoir qui mène à

1 Sussex.

2 La route est bien définie, c'est une voie dans  
3 chaque direction avec des stationnements de chaque côté. Alors  
4 les camionnettes étaient stationnées un peu n'importe où, dans  
5 toutes les directions, sur le trottoir, sur la route. Donc même  
6 si les résidents ou les entreprises, par exemple, Chapters et  
7 The Bay, leurs zones de chargement est là, donc physiquement ils  
8 ne pouvaient pas sortir les ordures ou les équipements, par  
9 exemple, s'ils voulaient ouvrir.

10 Alors je vous donne ici un exemple, mais c'est en  
11 fait la même chose aussi le long de Rideau. La même chose aussi  
12 le long de Nicholas et dans les différentes parties du marché  
13 ByWard.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseillère McKenney,  
15 qu'avez-vous pu observer lors de vos marches ?

16 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Alors j'ai  
17 commencé à sortir après la première fin de semaine. Lundi,  
18 lorsque nous savions que 80 % des grands camions avaient quitté.  
19 Mais 20 % étaient restés et nous voyions qu'il n'y avait aucune  
20 intention de quitter. Et comme le conseiller Fleury a dit, il y  
21 a eu cette recrudescence aussi, de personnes, qui sont venues en  
22 ville qui sympathisait aussi, avec le convoi.

23 J'ai commencé à sortir pendant la semaine, je me  
24 suis déplacée, j'ai traversé le convoi. Et j'ai pu observer,  
25 j'ai rencontré des résidents qui se sentaient menacés. J'ai  
26 apporté de la nourriture à certains, j'ai apporté aussi de la  
27 nourriture pour animaux, pour certains résidents qui se  
28 sentaient très menacés et ne pouvaient pas sortir.

1 J'ai organisé, ce que nous avons appelé, une  
2 marche de sécurité, donc on pouvait sortir ensemble en tant que  
3 membre de la communauté. Ça s'est produit lors de la deuxième  
4 semaine. Nous sommes restés dans la zone résidentielle, à  
5 l'écart de l'endroit où le convoi s'était installé. Nous avons  
6 organisé une deuxième marche et, en fait, nous ne l'avons pas  
7 fait parce que l'environnement était devenu plus menaçant.

8 Et ma crainte tout au long de ces événements, et  
9 ma préoccupation principale, c'était la sécurité des résidents  
10 que je représente. Il n'y avait rien de plus important dans mon  
11 esprit que la sécurité des gens qui vivent dans la ville, et que  
12 je représente. Nous avons eu donc cette montée ou cette  
13 recrudescence de monde en ville pendant la fin de semaine et je  
14 l'ai dit, je le dirai encore une fois, j'ai toujours été très  
15 prudente lorsque j'étais dehors, j'ai été accostée à plusieurs  
16 reprises, mais je ne me suis jamais sentie en danger, vraiment.  
17 Mais en marchant dans les rues résidentielles pour retourner  
18 chez moi, c'est là que je me suis sentie menacée. Il y avait  
19 différentes injures homophobes, les gens qui m'ont reconnue des  
20 médias ou par d'autres moyens.

21 Donc c'est vraiment dans les rues où je me suis  
22 sentie... c'était les événements un peu plus isolés qui en fait  
23 ont créé cette menace. Et c'est ce que j'ai aussi entendu de la  
24 part des résidents, que c'était inconfortable, qu'ils devaient...  
25 en fait bon, qu'il devait rester en sécurité lorsqu'ils  
26 portaient des masques et traversaient le convoi.

27 Mais c'est vraiment plus à l'extérieur où en  
28 fait, les gens qui sympathisent avec le convoi entraient dans la

1 ville et créaient ce sentiment d'anxiété.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais vous amener  
3 maintenant à un document que vous avez reçu. C'est une vidéo qui  
4 a été envoyée par un résident, vous l'avez mentionné, que les  
5 résidents communiquaient avec vous et vous envoyait de la  
6 correspondance. OT00012814.

7 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous vous  
9 rappelez d'avoir reçu cette vidéo de la part d'un de vos  
10 électeurs ?

11 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le courriel indique que  
13 c'était le 1<sup>er</sup> février. Avez-vous l'impression, ou savez-vous de  
14 quel point de vue la vidéo a été prise ? Peut-être qu'on  
15 pourrait la remontrer encore une fois. Peut-être juste une image  
16 fixe.

17 Alors est-ce que ça vous donne une idée de  
18 l'endroit où la vidéo a été prise ?

19 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, cela  
20 indique, je crois comprendre que c'est sur la rue Metcalfe. Soit  
21 Metcalfe, Nepean, c'est juste derrière le bâtiment Shopify qui  
22 est sur Elgin.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc l'édifice en beige,  
24 c'est Shopify, c'est ça ?

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Correct.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : C'est une zone  
27 résidentielle qui se trouve dans votre circonscription. Est-ce  
28 que ça ressemble au niveau sonore dont vous avez fait

1 l'expérience ?

2 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, c'est une vidéo qui  
4 vous a été envoyée. Est-ce qu'il y en a eu d'autres de la même  
5 nature ? Ou comment pouvez-vous le décrire par rapport aux  
6 autres communications, ou courriels que vous avez reçus ?

7 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'était très  
8 conforme par rapport à tout autre message que j'ai reçu, mais il  
9 y a aussi des extraits des médias sociaux qu'on m'a envoyés et  
10 juste pour avoir été présente dans cette zone pendant des  
11 journées et pour avoir entendu ce type de klaxonnements qui  
12 dureraient presque 24h sur 24, 7 jours sur 7, ça n'a pratiquement  
13 jamais arrêté. Peut-être que ça a cessé pendant une demi-heure,  
14 mais ça reprenait. Et c'était très traumatisant. C'était très  
15 difficile aussi à absorber, la terreur aussi, qu'ont connu les  
16 résidents. Et c'est la raison pour laquelle je me suis rendue  
17 sur place tous les jours, afin de pouvoir aussi donner une voix  
18 à ces personnes.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais maintenant vous  
20 montrer un autre courriel que vous avez reçu, OTT00014415. Alors  
21 ici on voit daté le 2 février, le sujet c'est « Perturbations et  
22 bruit ». On dit :

23 « Bon après-midi, j'espère que vous  
24 avez un après-midi paisible. Pas moi,  
25 je vis au centre-ville depuis vendredi,  
26 il y a eu des klaxonnements sans cesse,  
27 des personnes soules et des personnes  
28 qui crient. Ça se déroule directement

1 en bas de ma fenêtre. Voyez la vidéo  
2 pour voir le niveau de bruit. Et j'ai  
3 entendu aussi des klaxonnements et des  
4 cris jusqu'à bien après 1h du matin. »

5 Est-ce que vous vous rappelez d'avoir reçu ce  
6 courriel ?

7 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Cette personne indique  
9 qu'ils sont à Metcalfe, Cooper. Pouvez-vous confirmer qu'il  
10 s'agit là d'une zone résidentielle dans votre circonscription ?

11 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Cette personne décrit des  
13 klaxonnements à 7h le matin et dépassant 1h du matin. Est-ce que  
14 cela concorde avec votre expérience également ?

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si on regarde le  
17 quatrième paragraphe ici, la personne décrit :

18 « En plus de cela, j'ai de l'anxiété,  
19 je ne sais pas combien de temps ça va  
20 durer et quand est-ce que ça va être  
21 plus paisible et quand je vais pouvoir  
22 aller faire mes achats en sécurité. Mon  
23 cœur bat, j'ai dormi seulement en  
24 moyenne trois à quatre heures par jour.  
25 Je ne mange presque pas, je tremble.  
26 Mon anxiété est bien contrôlée en temps  
27 normal, mais les médicaments de  
28 prescription et des mécanismes d'aide

1 ne peuvent pas faire grand-chose quand  
2 la menace est réelle et constante. »

3 Comment est-ce que vous décririez cette  
4 description, aussi comparativement avec des communications que  
5 vous avez eues avec d'autres résidents.

6 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je dirais que  
7 c'est un d'une centaine de courriels que j'ai reçus. Et tous ces  
8 courriers en fait, ont des descriptions très semblables de ce  
9 qui se passait pour des gens qui ont vécu dans les zones  
10 résidentielles à Centre Town.

11 À ce moment-là, tous ceux qui étaient en mesure  
12 de quitter quittaient la zone. Il y a des parents qui m'ont  
13 appelé de l'extérieur de la ville pour essayer de permettre à  
14 leurs enfants de quitter la zone. Donc c'est le moment où les  
15 gens qui pouvaient quitter ont quitté cette zone. Et pour ceux  
16 qui sont restés en grande partie, ont rapporté ce type  
17 d'expérience et ça s'est poursuivi pendant trois semaines et  
18 demie. C'est des personnes qui n'avaient nulle part d'autre où  
19 aller.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Nous allons regarder que  
21 votre commettant vous a envoyé. OTT00014416.

22 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury avez-  
24 vous reçu des courriels semblables par rapport aux effets et  
25 impacts de la part de vos commettant ?

26 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, sur une base  
27 quotidienne, avec tout ce que la conseillère McKenney a décrit  
28 et ce que nous entendions tous deux de la part des résidents qui



1 vivaient dans cette zone rouge ou en périphérie de la zone  
2 rouge. Et il y a eu aussi certains événements de micro-  
3 agressions, les gens avaient peur de quitter, même s'ils  
4 n'étaient pas dans la zone rouge. Et lorsqu'ils quittaient, il y  
5 avait un certain nombre d'incidents, proches de la zone rouge,  
6 qui ont créé de l'anxiété supplémentaire. Le bruit, les odeurs,  
7 le gaz à échappement. En fait, je pense que ce courriel est  
8 assez léger par rapport aux courriels qu'on a reçus. Il y a des  
9 gens qui vraiment, essayaient aussi bon, de nous... nous ont  
10 critiqués aussi. Nous essayons de faire de notre mieux. En fait,  
11 ce courriel ici, est assez modéré par rapport aux autres que  
12 nous avons reçus.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors pour votre  
14 circonscription, vous nous avez montré jusqu'à quel point à  
15 l'est le convoi s'était installé. Est-ce que vous diriez que les  
16 problèmes de bruit étaient distribués de façon semblable par  
17 rapport aux zones où les camions étaient situés ?

18 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Comme vous le savez,  
19 Rideau ce sont de grands bâtiments, donc le bruit ne réverbérait  
20 pas, donc ça créait des zones plus larges. Comment dire, c'est  
21 la période d'hiver, le bruit voyage beaucoup plus loin. En fait,  
22 ce sont des zones à usage mixte, mais lorsqu'on rentre dans les  
23 zones purement résidentielles, et dans la partie nord de Sandy  
24 Hill aussi, plus particulièrement.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Nous allons passer  
26 maintenant à une vidéo qui nous a été donnée par l'affidavit de  
27 Sean Flynn, qui a été soumis par la Coalition des entreprises et  
28 des résidents. COA00000132.

## 1 [PRÉSENTATION VIDÉO]

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, est-ce  
3 que vous êtes en mesure de nous dire où cette vidéo a été  
4 prise ?

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est sur la rue  
6 Rideau, du côté nord de la rue Rideau, juste avant d'arriver à  
7 l'avenue Sussex.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez marché dans  
9 cette zone à plusieurs reprises ?

10 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et est-ce que c'est de  
12 cela que vous vous rappelez ?

13 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Nous savons, nous avons  
15 entendu ce matin, que le 7 février, une des résidentes, Zexi Li,  
16 qui a témoigné un petit peu plus tôt aujourd'hui, a obtenu une  
17 injonction pour faire cesser les klaxonnements dans la zone.  
18 Est-ce que vous diriez que les niveaux de bruits se sont  
19 améliorés et est-ce que c'est resté, est-ce que c'est revenu ?  
20 Comment est-ce que vous décririez le niveau de bruit après le  
21 2 février ? Je commencerais par la conseillère McKenney.

22 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. Les klaxons  
23 ont, en fait, il y avait encore certains cas où les klaxons ont  
24 repris, mais de façon générale, on n'avait plus vraiment les  
25 avertisseurs pneumatiques de 7h du matin jusqu'à 11h le soir ou  
26 1h. En fait, cela a vraiment... ça s'est beaucoup amélioré aussi,  
27 pour ce qui est de ces avertisseurs pneumatiques.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais faire référence

1 à une autre vidéo, dans l'affidavit de Sean Flynn, pièce F.  
2 Identifié COA00000136. Avant de le visionner, j'aimerais dire  
3 que d'après l'affidavit c'était le 12 février, c'est ce qui est  
4 indiqué dans l'affidavit. Ce qui veut dire après l'injonction.  
5 Et d'après l'affidavit, c'était au coin d'Albert et O'Connor.  
6 Alors voici la mise en contexte.

7 [PRÉSENTATION VIDÉO]

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc diriez-vous que ces  
9 ce dont vous vous êtes rappelé par rapport au 12 février dans la  
10 région du centre-ville ?

11 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Écoutez, je ne  
12 sais pas si le 12 février c'était une fin de semaine ou pas, ce  
13 que je peux vous dire, que les fins de semaine, il y avait une  
14 augmentation importante de gens qui sympathisait avec  
15 l'occupation, qui arrivaient en ville, et donc, il y avait  
16 beaucoup plus de perturbations, beaucoup plus de bruits, mais  
17 même après l'injonction les choses étaient plus calmes, ça  
18 s'élevait par moments aussi.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Le 12 février c'est un  
20 samedi.

21 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Donc c'est  
22 logique. Ça avait l'air d'être un samedi, à en juger par la  
23 vidéo.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury ?

25 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je suis d'accord.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Par rapport à la menace à  
27 la sureté, sécurité, est-ce que la sécurité personnelle vous...  
28 est-ce qu'il y avait des problèmes dont on vous a fait part ou

1 est-ce que vous avez témoins de ce genre de problèmes ? Madame  
2 McKenney ?

3 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY :** Moi, je n'ai pas  
4 personnellement été témoin des actes de violence. J'en ai  
5 entendu parler. J'avais une amie dont on a parlé dans les  
6 médias, qui avait 70 ans à l'époque et qui s'est retrouvée au  
7 coin de Somerset et Bronson, c'était une fin de semaine. Et un  
8 homme, qui était arrivé en ville, qui était habillé avec plein  
9 de drapeaux et qui faisait partie de cette augmentation  
10 importante, il lui a donné un coup de poing dans le visage.  
11 C'est une amie à moi, quelqu'un que je connais. Je ne savais pas  
12 qu'il s'agissait d'elle, quand on en a parlé dans les médias.  
13 J'ai appris plus tard que c'était elle.

14 Et quelqu'un m'avait dit qu'un de leur ami qui  
15 était masqué sur un train de banlieue a été agressé et a eu le  
16 nez cassé, et c'était parce qu'il portait le masque. Mais moi,  
17 je n'ai pas été témoin direct à cela.

18 Il y a eu également des situations où des gens  
19 ont dit qu'ils essayaient de sortir et ils se sont fait  
20 encercler par d'autres qui intimidaient ces individus. Des gens  
21 qui demandaient l'aide de la police et il n'y en avait pas. Les  
22 gens se sentaient abandonnés, laissés pour compte, alors que ça  
23 arrivait dans leur quartier résidentiel. Et il n'y avait pas de  
24 sécurité, tout se concentrait sur Wellington et au nord de  
25 Laurier et la police ne réagissait pas quand les gens avaient  
26 fait par de menaces à... J'ai eu des centaines de coups de fil à  
27 ce sujet, alors que j'étais au centre-ville les gens m'en  
28 parlait. Il y avait cette situation d'une absence d'un respect

1 de la loi et il n'y avait pas d'aide à la sûreté personnelle.

2 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je suis d'accord avec  
3 la description. Et j'élaborerais, il y avait des trajets  
4 d'autobus qui avaient été détournés dans la périphérie de  
5 Rideau. Il y avait un vieux couple, portant leurs masques qui  
6 attendaient l'autobus et on les a agressés, on leur a enlevé  
7 leurs masques alors qu'ils attendaient l'autobus.

8 En périphérie du marché ByWard, il y a une  
9 garderie Andrew Fleck, où il y a eu plusieurs incidents. Et le  
10 directeur général m'a dit qu'il fallait fermer les portes. Il a  
11 déjà été question d'incidents chez eux, et finalement le  
12 6 février, ils ont pris la décision de fermer les portes pour  
13 assurer la sûreté et la sécurité des enfants et de leur  
14 personnel.

15 Les médias en ont fait part, j'ai parlé avec le  
16 directeur général de Shepherds of Good Hope. C'est une résidence  
17 pour les sans-abris, et il y a un résident qui a été agressé, on  
18 lui a volé sa nourriture et on l'a attaqué. Il y a eu une série  
19 d'incidents, trop pour parler de chacun. Il y avait des petits  
20 cafés qui restaient ouverts parce que c'est facile d'aller  
21 chercher un café et de partir rapidement et souvent il y avait  
22 des gangs qui arrivaient et qui essayaient de menacer le  
23 personnel. Plusieurs rencontres dans le marché ByWard et sur la  
24 rue Rideau.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ça, c'est les  
26 commettants ou les électeurs, des propriétaires des commerces  
27 qui vous en ont fait part ?

28 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, et le personnel

1 aussi. Et on faisait part de cela aux autorités et on demandait  
2 de l'éclaircissement. Un moment donné il y avait un agent de  
3 liaison, on espérait qu'en donnant cette information il y avait  
4 un suivi, mais les incidents arrivaient à répétition. Moi, j'ai  
5 le terme des micro-agressions. Ce n'est pas nécessairement  
6 d'avoir un coup de poing au visage, mais il y a toutes sortes  
7 d'agressions alors que les gens se déplaçaient, qu'ils  
8 marchaient pour se rendre au travail, ou qu'ils voulaient entrer  
9 ou sortir de refuges ou de garderies. Ça créait beaucoup de  
10 problèmes pour les résidents et les propriétaires de commerces.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quand vous dites que  
12 vous en faisiez part aux autorités, vous parlez de qui ?

13 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Bien ça dépend.  
14 Normalement c'était un responsable à la ville d'Ottawa,  
15 quelqu'un qui faisait partie des services d'urgence, de la  
16 préparation civile ou le gestionnaire de la ville et la police  
17 d'Ottawa. Au début, il n'y avait pas autant de communications,  
18 souvent c'était au chef des services policiers et après, il y a  
19 un environnement créé où plusieurs conseillers, surtout moi et  
20 Catherine, parce que nous on a été inondés par des  
21 communications faites par des résidents et on en faisait part  
22 aux autorités municipales.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous, est-ce que vous  
24 avez également fait suivre ces communications aux autorités ? Et  
25 si oui, à qui ?

26 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Au début, je ne  
27 faisais pas suivre chaque courriel, mais je répondais aux  
28 courriels, j'essayais d'obtenir autant de renseignements et de

1 transmettre autant de renseignements que possible aux résidents.  
2 Chaque jour j'évaluais les renseignements nécessaires pour les  
3 résidents. Mais c'était des centaines de courriels et j'avais  
4 quatre membres du personnel qui ne faisait rien d'autre que de  
5 réagir à ces courriels. Et si on me faisait part d'un acte  
6 criminel, je le faisais suivre à la police, mais après une  
7 semaine, je constatais que personne ne prenait au sérieux ces  
8 plaintes et je voyais que ceux dont on me parlait devenaient de  
9 plus en plus graves et préoccupants.

10                   Chaque jour, je prenais une série de courriels et  
11 je les faisais suivre aux chefs des services policiers, au  
12 conseil de la police, aux gestionnaires de la ville, parce que  
13 je savais qu'un jour j'allais comparaitre devant vous, c'était  
14 pour l'enquête inévitable. Je ne savais plus quoi faire rendu  
15 là. Je n'avais pas l'impression qu'il y avait quelque soutien  
16 que ce soit pour nous.

17                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais montrer une  
18 vidéo qui faisait partie des documents de la Ville d'Ottawa.  
19 OTT00010436.

20                   **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

21                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous avez déjà  
22 vu cette vidéo ?

23                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Moi oui.

24                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

25                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et, connaissez-vous le  
26 contexte par lequel on l'a eu ou de qui ça vient, ou comment ça  
27 se fait qu'on l'a obtenu ?

28                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non.

1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

2                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Monsieur Fleury, vous avez  
3 parlé des camions comme étant des armements. On voit un camion  
4 qui travaille à l'encontre du trafic sur le trottoir. Avez-vous  
5 vu quelque utilisation de camions différents ?

6                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je parlais du marché  
7 ByWard qui avait cette espèce d'augmentation importante. On a  
8 l'habitude d'avoir des protestations, des manifestations, il y a  
9 le Jour du Canada où on a des centaines, une centaine de  
10 milliers de personnes qui viennent pour fêter le Canada. Et on  
11 arrive à trouver du stationnement pour tout le monde, que ce  
12 soit au marché, payant, sous terrain. Mais on n'a pas suivi les  
13 règles, les gens stationnaient n'importe où, n'importe comment,  
14 sur le trottoir, même dans un endroit qui est plutôt piétonnier.  
15 Le marché ByWard, c'est plutôt vraiment les petits commerces,  
16 c'est très évident où il faut stationner et où il ne faut pas.

17                   Alors cette augmentation subite de véhicules et  
18 de camionnettes, c'est un des aspects qu'on a constatés. On a vu  
19 l'École secondaire De La Salle, on a vu une des églises,  
20 Nicholas... Il y a donc ces exemples de gens qui ne respectaient  
21 pas le Code de la route et les camionnettes aussi. Pour moi,  
22 quand je parle d'utiliser, comme militariser, c'est comme avoir  
23 un gros camion qui prend de la place dans la rue, qui fait plein  
24 de bruits comme vous avez vu, qui émet des odeurs nocives. On  
25 n'avait pas été informé aux risques de la santé, mais on a eu  
26 des commerçants et des résidents qui ont porté plainte des  
27 odeurs, des odeurs toxiques. Ensuite le bruit, c'était les  
28 odeurs, c'était la présence physique. Les gens ne pouvaient pas



1 marcher le long des trottoirs et ne pouvaient pas traverser la  
2 rue de façon sécuritaire. On a des gens qui ont des difficultés  
3 de mobilité, alors ça ne va pas, de monter sur le trottoir  
4 n'importe où. Alors le camion a occupé de l'espace dans la rue,  
5 le camion a créé un environnement qui était malsain pour les  
6 voisins et a rendu impossible la sécurité et le bien être des  
7 résidents et des commerces de notre communauté, pour que les  
8 gens puissent être en sécurité et vivre en sécurité.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais vous référer à  
10 un courriel, OTT00017349. Alors, regardons plutôt vers le bas.  
11 C'est un courriel d'un commettant qui a été édité. C'était le  
12 4 février. Ça a été caviardé, et c'est au sujet d'une absence  
13 totale de police sur la rue Metcalfe, occupation d'Ottawa. On  
14 dit que l'occupation s'empire sur ces rues. Deuxième  
15 paragraphe :

16 « À 9h30 ce matin, on a dit qu'il y  
17 aurait 150 policiers qui seraient  
18 déployés, d'après la police. Mais là,  
19 ça fait six heures de cela et il n'y a  
20 pas un policier et ils s'enchaînent  
21 encore plus dans leur forteresse sur la  
22 rue Metcalfe. »

23 Est-ce que vous vous souvenez de cela ?

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je me souviens  
25 de recevoir des courriels qui indiquaient que les résidents  
26 estimaient qu'il n'y avait pas de présence de la police au  
27 centre-ville.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le même jour, vous

1 l'avez fait suivre à Peter Sloly et des membres du conseil et  
2 vous avez envoyé ça à un député et au ministre Mendicino, à  
3 Steve Kanellakos, le gérant de la ville. Et vous parlez d'une  
4 absence de présence policière au centre-ville et la zone rouge,  
5 qui ne cesse de croître. Est-ce que vous vous rappelez d'avoir  
6 envoyé cela ?

7 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pourquoi vous avez fait  
9 suivre cette plainte, est-ce que ça faisait partie d'une  
10 pratique générale, de faire suivre des plaintes à ce groupe de  
11 personnes ?

12 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'était le  
13 début. C'était après une semaine, le lundi, on s'attendait à ce  
14 que le convoi quitte et ce n'était pas le cas. Mardi, mercredi,  
15 jeudi, on voyait que le chaos augmentait, le niveau de danger  
16 pour les résidents augmentait. On se fait dire qu'il y aurait eu  
17 une présence accrue de la police dans les quartiers résidentiels  
18 et ça n'a pas été le cas. On pouvait parcourir les zones  
19 résidentielles et il y avait plein de chaos, les gens se  
20 faisaient harceler, parfois on les suivait. On me faisait part...  
21 ce sont des gens qui ont été agressés et il n'y avait aucune  
22 présence policière dans leur quartier résidentiel. Tout se  
23 concentrait sur la Colline et sur la rue Wellington. Et la cité  
24 parlementaire.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, changeons  
26 légèrement de page. Encore un peu, en bas. Vous dites...  
27 apparemment, c'est le lendemain aux mêmes gens, vous dites :

28 « Voici le message que j'ai reçu de la

1 part des services policiers d'Ottawa,  
2 disant qu'aujourd'hui on avait 20,  
3 25 officiers qui patrouillaient au  
4 centre-ville, ainsi que des membres  
5 d'un groupe d'intervention. »

6 Et vous avez dit :

7 « 20 à 25. Un ami a été au centre-ville  
8 à minuit hier soir et a dit qu'il n'y  
9 avait pas un seul policier. On est  
10 abandonné au centre-ville. »

11 Est-ce que vous vous souvenez de cela ?

12 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et là, vous voyez la  
14 réaction de Carol Anne Meehan, qui était membre du conseil des  
15 services policiers d'Ottawa. Elle a dit :

16 « Désolé Catherine, je voudrais bien  
17 avoir le pouvoir de faire quelque chose  
18 autre que de constater. Ou regarder. »

19 Étant donné qu'elle fait partie des services  
20 policiers et du conseil, qu'est-ce que ça veut dire pour vous,  
21 le fait qu'elle dise ça ?

22 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Pour moi, ça  
23 veut dire que la conseillère qui était aussi membre du conseil  
24 des services policiers, qu'elle était frustrée aussi au niveau  
25 de la réaction de la police à l'occupation.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quand elle disait :  
27 « J'aimerais bien qu'on ait le pouvoir de faire autre chose que  
28 simplement observer. » Est-ce qu'elle vous parlait de vous et

1 elle ? Vous deux ?

2 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non. Pour moi,  
3 quand elle disait « nous », j'avais compris qu'elle voulait dire  
4 « nous, mes collègues au conseil » aux membres du conseil de la  
5 police.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et Monsieur Fleury, vous  
7 dites : « Absence de police au marché ByWard et Rideau non  
8 plus. » Est-ce que cette conversation reflète ce que les  
9 commettants et les électeurs pensaient par rapport à une absence  
10 de présence policière et d'avoir été abandonnés par les  
11 autorités ?

12 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui tout à fait. Si  
13 vous regardez la date, je crois que la zone rouge était plus  
14 petite et elle ne contenait que les sections à l'ouest du canal.  
15 À l'époque, la police parlait de leur présence dans la zone  
16 rouge. Nous, on leur faisait part des préoccupations en  
17 périphérie de la zone rouge, mais leur réponse disait qu'il y  
18 avait peu d'incidents dans la zone rouge et leur présence au  
19 sein de la zone rouge. Mais nous, on se concentrait sur la  
20 périphérie, là où on nous faisait part de préoccupations.

21 Ce n'est pas nouveau à Ottawa, nous avons environ  
22 99 manifestations par année. Chaque fois qu'il y a une  
23 manifestation à Ottawa, les contribuables de la ville perdent  
24 leurs services de police locaux qui sont affectés à ces  
25 manifestations. Donc les gens, donc qui sont dans le marché  
26 ByWard ou à Vanier, les corps policiers doivent se tourner vers  
27 les manifestations. Dans ce cas-ci, c'est ce qui s'est passé au  
28 début, mais ça s'est amplifié en raison du fait qu'il n'y avait

1 pas de réaction. Il y avait, par exemple, des véhicules qui  
2 étaient sur les trottoirs, la police n'intervenait pas, donc ça  
3 s'est transformé en plusieurs questions de la part de nous tous,  
4 y compris les résidents et les commerces. Nous sommes en état de  
5 chaos, qui va venir réagir à ces éléments.

6 Des choses qu'on ne tolère pas habituellement en  
7 société, dans notre ville. Et je ne veux pas diminuer la gravité  
8 des événements dans la zone critique, mais dans la périphérie,  
9 de la zone qui était la zone rouge, qu'on appelait, les gens qui  
10 allaient au travail, par exemple, il y avait des incidents.

11 Je vais partager avec vous, dans une de mes  
12 conversations, la station Rideau, de transit Rideau, est la  
13 station la plus importante. La police d'Ottawa a refusé d'aller  
14 à la station de transit de Rideau, la personne responsable de OC  
15 Transpo est venue, je lui ai expliqué la situation. Ils ont  
16 demandé à avoir des constables spéciaux qui sont venus pour nous  
17 donner une idée de la question sécuritaire dans cette station.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quand vous parlez de la  
19 zone rouge, de quoi parlez-vous exactement en termes de  
20 délimitation ?

21 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Si vous regardez donc  
22 dans les... ce que la police d'Ottawa a envoyé dans leurs  
23 communications, ils ont défini la zone rouge, ils ont pris une  
24 carte, nos deux quartiers. Et au tout début, c'était à l'ouest  
25 du canal et ensuite c'était au nord de Albert Slater, vers le  
26 Parlement. Et ça s'est agrandi jusqu'à Somerset, dans ton  
27 quartier et jusque dans King Edward, dans mon quartier à moi.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc il y avait un plus

1 grand nombre de zones résidentielles. Je veux juste m'assurer  
2 qu'on ne distingue pas la zone rouge de la zone résidentielle,  
3 parce qu'il y avait des résidences dans la zone rouge.

4 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

6 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Si vous me  
7 permettez, de mon point de vue à moi, c'était Laurier et au sud  
8 de Laurier, où il n'y avait aucune présence policière. Bon, je  
9 ne sais pas si à ce stade-là c'était qualifié de zone rouge,  
10 mais c'était au nord de Laurier où il y avait des ressources  
11 policières qui avaient été presque exclusivement affectées.

12 Et si vous me permettez de vous donner un  
13 exemple. Je travaille très bien avec l'agent de police qui était  
14 mon contact direct et un jour je lui ai demandé si elle voulait  
15 venir avec moi dans un édifice où il y avait eu donc des gens  
16 qui avaient tenté de mettre feu à l'édifice et elle m'est  
17 revenue et elle m'a dit : « Je suis désolée, mais on me  
18 réaffecte au convoi. » Alors j'ai su à ce moment-là que les  
19 forces policières percevaient que leur réponse au convoi  
20 n'incluait pas les zones résidentielles.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. J'aimerais  
22 maintenant vous référer à un autre courriel OTT00005554. Et  
23 c'est un courriel, dans l'objet on parle d'une mise à jour de  
24 camions qui étaient sur Metcalfe et qui entravaient deux voies  
25 de circulation ce matin. Et si on descend un petit peu plus bas,  
26 au courriel initial, on dit :

27 « Ils multiplient rapidement le nombre  
28 de véhicules depuis que je les ai vus

1 ce matin à 9h. Voici des vidéos d'un  
2 voisin. »

3 Et on voit cette photo-ci. Est-ce que vous êtes  
4 en mesure, conseillère McKenney, basée sur cette photo, de nous  
5 donner une idée d'où cette photo a été prise ?

6 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. Ça, c'est  
7 sur la rue Metcalfe, juste au sud de Laurier.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si on remonte au  
9 message que vous avez transféré, vous écrivez que des camions,  
10 des véhicules sont en train de s'approprier la rue Metcalfe. Et  
11 je veux voir à qui vous l'avez envoyé. Vous avez envoyé ce  
12 courriel à l'ancien chef de police Sloly, vous avez copié le  
13 maire Jim Watson et Yasir Naqvi, qui est député fédéral, le  
14 ministre Mendicino, conseiller Fleury, et d'autres personnes,  
15 d'autres conseillers municipaux.

16 Est-ce que vous avez reçu une réponse de l'ancien  
17 chef de police Sloly, suite à ce courriel ?

18 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je ne me  
19 rappelle pas qu'il m'ait répondu, non.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous pouvez  
21 nous confirmer que l'étendue du convoi dans les zones  
22 résidentielles est en train de s'agrandir au fil du temps ?

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'était  
24 définitivement le cas. C'était en train de s'étendre vers l'est,  
25 Metcalfe, O'Connor, et vers le sud, Metcalfe, O'Connor, je  
26 dirais jusqu'à Lisgar je dirais. C'était le plus au sud depuis  
27 Metcalfe et O'Connor. Mais oui, définitivement, il y avait une  
28 tendance à... on voyait la chose s'élargir, plus durant la fin de

1 semaine, mais les gens étaient très nerveux lorsqu'ils voyaient  
2 cette situation qui s'envenimait dans les rues où ils habitent.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez été témoin de  
4 cette situation qui empirait.

5 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, en fait  
6 j'allais dans la rue tous les jours, à peu près tous les jours.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, dans  
8 votre quartier, est-ce que la taille du convoi s'est agrandie ou  
9 est-ce que c'était statique au cours de cette période ?

10 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'était statique, je  
11 dirais autour de Rideau et Sussex, mais à l'est de King Edward,  
12 près du Loblaws, les choses ont changé au cours de la troisième  
13 semaine. Même chose pour King Edward près du refuge. Quand il y  
14 a eu l'incident, on a vu qu'au fil du temps, que les camions qui  
15 étaient stationnés s'approchaient de Rideau et ils ont doublé  
16 donc sur King Edward.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, ils étaient plus  
18 concentrés sur Rideau à ce moment-là.

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, conseillère  
21 McKenney, j'aimerais maintenant vous montrer quelques clips  
22 vidéos que vous avez tournés lorsque vous étiez en train de  
23 marcher dans le quartier. OTT0000053.

24 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si vous pouvez juste  
26 nous décrire ce qu'on voit dans cette vidéo.

27 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, il s'agit  
28 de la rue Kent, c'est très tard la nuit. Il y a des camions qui



1 laissent tourner leurs moteurs au ralenti, sans cesse. Et la  
2 raison de cette vidéo c'était de démontrer l'incidence que ça  
3 avait sur les maisons des gens. Donc ils étaient essentiellement  
4 stationnés sur le parquet des maisons des gens avec des  
5 émissions de carbone qui arrivaient dans les maisons.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que c'était quelque  
7 chose que vous avez vu seulement une fois, ou c'est quelque  
8 chose que vous voyiez sans arrêt lors de vos promenades ?

9 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : J'étais témoin  
10 de cela chaque soir durant l'occupation, dans ce quartier-là.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, est-ce  
12 qu'il y avait la même situation de moteurs qui tournent au  
13 ralenti dans votre quartier ?

14 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, je vais vous  
16 montrer une vidéo qui est liée à un affidavit qui nous a été  
17 fourni par la Coalition des commerces et des résidents. C'est à  
18 COA00000592.

19 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseillère McKenney, je  
21 pense que c'est vous qu'on voit dans cette vidéo, est-ce que  
22 vous pouvez me le confirmer ?

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'est moi.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous savez qui  
25 vous a filmée ?

26 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'est  
27 Kiavash Najafi.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et donc c'est M. Najafi,

1 c'est dans l'affidavit de M. Najafi, donc c'est assez logique.  
2 Dans la vidéo, il semble que vous soyez en train de filmer une  
3 toilette. Pourquoi avez-vous filmé cela, c'était quoi votre  
4 préoccupation ?

5 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Bon écoutez, ça,  
6 c'était le mercredi de la réunion du conseil municipal, juste  
7 avant la fin de l'occupation. Lorsque je suis allée sur la rue  
8 Kent, pour enregistrer, pour filmer ce que j'avais vu, je  
9 voulais démontrer à mes collègues ce qui se passait. Pour  
10 montrer à d'autres également, ce que les gens subissaient. Et  
11 ça, c'était au début de la réunion du conseil, nous étions  
12 encore sur Zoom. Donc au début de la réunion du conseil, c'était  
13 seulement les gens qui avaient le droit d'être là, les  
14 panélistes, les conseillers, le greffier, le personnel senior,  
15 qui pouvaient voir ce que j'étais en train de filmer.  
16 Habituellement la caméra aurait été retournée sur moi, j'aurais  
17 été assise dans ma cuisine, mais là j'étais sur la rue Kent et  
18 j'ai retourné ma caméra et pendant qu'on présentait les membres  
19 du conseil, j'avais la caméra retournée de façon à ce que ça  
20 soit évident, pour que les gens qui participaient à la réunion  
21 du conseil, ce qui se passait sur la rue Kent ce jour-là.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ça, c'était la réunion  
23 du conseil du 11 février ?

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'est bien  
25 le cas.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et maintenant, j'aimerais  
27 vous montrer une photo qui nous a été fournie dans le même  
28 affidavit. COA00000129.

1 Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire où  
2 cette photo a été prise ?

3 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, ça, c'est  
4 également sur la rue Kent. Kent et Nepean.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Est-ce que vous  
6 avez observé personnellement ce qu'on voit sur cette image ?

7 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. J'en ai  
8 parlé à une occasion, j'en ai parlé à un des messieurs ici.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous pouvez  
10 nous parler de ce qu'on voit ici sur la photo ?

11 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, ça, c'est  
12 la rue Kent, où l'occupation a pris racine essentiellement. Et  
13 chaque... à chaque pâté de maisons, j'ai appris cela parce que je  
14 parlais aux gens, alors que je me promenais le long de la rue  
15 Kent, chaque pâté de maisons avait un capitaine et les gens  
16 avaient des ravitaillements qui leur était apporté, il y avait  
17 des feux souvent qui brûlait dans les barils, il y avait des  
18 moteurs qui tournaient sans arrêt. C'était vraiment une rue  
19 occupée, c'est la meilleure façon de le décrire, je crois.  
20 Voilà.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quel type de  
22 préoccupation ça soulève en termes de santé et sécurité ou  
23 d'autres préoccupations, mis à part bien sûr le fait qu'ils  
24 étaient là pour y rester.

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Comme vous  
26 pouvez le voir, il y a des feux qui brûlent dans une aire  
27 résidentielle en plein centre-ville. Vous ne pouvez pas le voir  
28 sur cette photo-ci, mais certaines des vidéos que j'ai prises,

1 vous voyez des contenants d'essence, souvent la nuit il y avait  
2 des feux d'artifice. Donc tout cela, quand on le combine, ça  
3 créait un environnement extrêmement dangereux pour les gens à  
4 quelques pieds de leur cuisine, de leur chambre à coucher, de  
5 leurs enfants, de leurs écoles dans le centre-ville.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et conseiller Fleury,  
7 selon vous, est-ce qu'il y avait des types de campements  
8 semblables à ce qu'on voit ici, où on voit des gens qui sont en  
9 train de faire des provisions de bois et d'aliments ?

10 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Juste sur la rue  
11 Nicholas, à côté de l'Université d'Ottawa, et au coin de Sussex  
12 et Rideau, et parfois sur la rue George également.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Conseillère  
14 McKenney, je crois comprendre que le 15 février, vous avez  
15 participé à une contre-manifestation, comme on l'appelle, près  
16 de Billings Bridge. Est-ce que vous vous en rappelez ?

17 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Qu'est-ce que vous savez  
19 quant à la façon dont cette contre-manifestation a été  
20 organisée ?

21 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : J'ai entendu des  
22 résidents un peu plus tôt ce matin-là, et un collègue aussi,  
23 Jean Ménard, qui est le conseiller municipal pour ce quartier.  
24 Et c'était pendant la fin de semaine, il y avait des véhicules,  
25 on s'attendait à ce qu'il y ait un plus grand nombre de  
26 véhicules qui arrivent en ville pour se joindre à l'occupation.  
27 Il y avait deux emplacements où on s'attendait de les voir  
28 arriver, un plus résidentiel dans le Glebe, sur la 5<sup>e</sup> Avenue, et

1 l'autre itinéraire, c'était le long de Riverside à Billings  
2 Bridge.

3                   Grâce à certaines communications, il a été décidé  
4 que les gens se présenteraient et tenteraient d'empêcher ces  
5 véhicules de se joindre à l'occupation. Et il a été décidé que  
6 les aires résidentielles ne seraient pas l'emplacement de cette  
7 contre-manifestation. Il y avait toujours une crainte que la  
8 violence affecte les résidents. Donc nous avons décidé  
9 d'organiser ça à Riverside, où il n'y avait pas de résidents.

10                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Vous étiez là,  
11 je pense que c'est au cours de l'après-midi, et qu'est-ce que  
12 vous avez observé, qu'est-ce qui s'est passé pendant que vous  
13 étiez là-bas ?

14                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Alors quand je  
15 suis arrivée, il y avait des centaines de gens présents. Il y  
16 avait une ligne, surtout de camions, c'était surtout des  
17 camionnettes en fait, avec des drapeaux qui indiquaient qu'ils  
18 étaient en faveur du convoi. Donc cette ligne était arrêtée. Il  
19 n'y avait pas de menace de violence, c'était relativement  
20 pacifique, je dirais. L'humeur générale des gens dans leurs  
21 véhicules alors que je me promenais le long de la rue, c'était,  
22 disons, les gens étaient surpris de voir des résidents qui  
23 étaient là et qui ne les laissaient pas entrer en ville.

24                   Mais ça s'est poursuivi jusqu'à environ 16h30,  
25 lorsqu'il commençait à faire noir, c'était le mois de février,  
26 et on a décidé de permettre à chaque véhicule de quitter, un à  
27 la fois, s'ils acceptaient de faire demi-tour et de ne pas aller  
28 en ville, ce qu'ils ont fait. On leur a demandé également

1 d'enlever les drapeaux de leurs véhicules.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors comment on a empêché  
3 ces camions d'aller vers le centre-ville ? Est-ce que c'était  
4 des gens qui étaient physiquement debout dans la rue ?

5 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : C'était des gens  
6 qui étaient physiquement debout devant chaque véhicule et qui ne  
7 leur permettaient pas d'avancer plus. Et quand je suis arrivée,  
8 il y avait suffisamment de gens, donc c'était tout simplement  
9 bloqué et la rue était pleine de gens qui entouraient chaque  
10 véhicule, essentiellement.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, je vais vous  
12 amener à une vidéo. J'espère que vous pouvez confirmer si ça  
13 montre un certain... ce qui s'est passé cette journée-là.  
14 COM00000741.

15 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc c'était quelques  
17 images ici maintenant. Donc, conseillère McKenney, pouvez-vous  
18 confirmer que ces images sont bel et bien de cette contre-  
19 manifestation à laquelle vous avez participé cette journée-là ?

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, c'est bien  
21 le cas.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et on a vu des équipes de  
23 liaison de la police. Que pouvez-vous nous dire concernant la  
24 présence policière lors de cette contre-manifestation ?

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Écoutez, encore  
26 une fois, comme on peut le voir, c'était pacifique, c'était  
27 presque une célébration. La police, donc, interagissait avec la  
28 population et c'était, je pense que c'était un moment tournant,

1 je dirais, au cours de l'occupation, où il est devenu très  
2 évident que les résidents n'allaient plus tout simplement rester  
3 les bras croisés, qu'ils allaient agir et c'est ce que vous  
4 venez de voir.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ :** Et quelle incidence a eu  
6 cet événement sur les résidents, basé sur vos interactions avec  
7 eux ?

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY :** Mais cette  
9 journée-là, les gens étaient très heureux. Je suis allée en  
10 après-midi. Ce matin-là j'étais allée sur la rue Kent et sur la  
11 rue Wellington. Je m'étais promenée, j'avais visité des  
12 résidents qui se sentaient menacés. Sur McLeod également, sur la  
13 rue Bank. Il y avait eu un incident où des portes d'un édifice  
14 résidentiel avaient été verrouillées avec un cadenas. Donc je  
15 suis retournée plus tard à Billings Bridge, probablement 13h30  
16 avant que j'arrive là-bas. Donc au moment où je suis arrivée,  
17 des gens étaient dans un... étaient d'humeur festive.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ :** La Commission recevra  
19 peut-être des preuves que la contre-manifestation a forcé l'OPS  
20 à redéployer des ressources pour la désescalade, et que cela n'a  
21 pas aidé les efforts du service de police pour mettre un terme  
22 au convoi.

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY :** En fait, on  
24 avait besoin des services de police d'Ottawa pour protéger les  
25 résidents. En fait, c'était la seule façon pour les résidents de  
26 s'assurer que ce qui se passait dans notre ville allait être  
27 reconnu et qu'il y allait avoir une intervention de la part des  
28 services de police d'Ottawa. Alors, ce ne sont pas vraiment

1 beaucoup de policiers présents. Donc des centaines de policiers  
2 qui se trouvaient sur Wellington, en fait ici, ce n'était qu'un  
3 petit nombre.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais passer  
5 maintenant aux effets sur les entreprises, conseiller Fleury.  
6 OPS0003441. En fait, c'est un courriel du 26 janvier. Voici le  
7 bas, on va passer au haut du courriel.

8 *ByWard Market BIA executive director*, qui est  
9 adressé à vous le 26 janvier. Donc c'est avant l'arrivée du  
10 convoi, les préoccupations avant le 29 janvier, les  
11 manifestations du 29 janvier. Alors lorsqu'on prend le corps du  
12 courriel, je vais le laisser là pour vous laisser l'opportunité  
13 de le revoir. Il semblerait que le directeur exécutif énumère un  
14 certain nombre de préoccupations.

15 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors ce courriel énumère  
17 un certain nombre de préoccupations par rapport à la sécurité et  
18 la sûreté, le fait d'obtenir de l'information par rapport à ce  
19 qui pourrait venir, de dire aussi que les personnes ne suivent  
20 pas les restrictions en matière de santé publique.

21 Est-ce que c'est le premier courriel que vous  
22 avez reçu avant le convoi, vous mettant à jour par rapport aux  
23 préoccupations des entreprises ?

24 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui. Nous avons des  
25 sessions d'informations, il y avait eu une couverture médiatique  
26 sur les risques et comme vous pouvez le voir, il y a d'une part  
27 ce qui se passe dans la ville et les préoccupations des membres  
28 des BIA. Et on décrit les incidents et les préoccupations.



1                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Au troisième paragraphe,  
2 la dernière phrase dit :

3                                   « Bien sûr, dans le contexte de la  
4 couverture détaillant qu'il y a  
5 certains manifestants qui espèrent que  
6 cette fin de semaine sera l'équivalent  
7 canadien de ce qui s'est passé aux  
8 États-Unis, le 6 janvier 2021. »

9                   Est-ce que vous aviez été au courant des  
10 couvertures médiatiques concernant les intentions des  
11 manifestants ou est-ce que c'est la première fois que vous avez  
12 pris connaissance de ces informations ?

13                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Avant que la  
14 couverture médiatique soit portée à notre attention et avant  
15 d'avoir la séance d'information, nous n'avions reçu que très peu  
16 d'information. Mais les résidents nous ont informés. Comme vous  
17 le savez, Ottawa, bon, il y a l'université, il y a des  
18 résidences, il y a des entreprises informées qui suivaient et  
19 qui posaient des questions déjà très tôt. Et si vous remontez à  
20 la première séance d'information de la part de la ville et des  
21 services de police en fait, nous avons posé, Catherine et moi,  
22 des préoccupations, des questions et des... nous avons soulevés  
23 des préoccupations, demandé aux services policiers qu'est-ce qui  
24 a été fait pour prévenir les risques pour les résidents et les  
25 entreprises dans notre secteur, avec peu de réponses.

26                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Les préoccupations, aviez-  
27 vous entendu que ce qui était escompté correspond à ce qui a été  
28 décrit ici ?

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui. Bon, par  
2 les médias sociaux. Comme le conseiller Fleury l'a dit, nous  
3 avons commencé à poser des questions, nous avons vu les  
4 messages qui venaient des provinces de l'ouest avant le... toute  
5 la semaine finalement, avant le 28 janvier.

6                   Donc chaque jour les choses se sont clarifiées  
7 quant aux intentions. À ce moment-là, on a commencé à parler de  
8 perturbations.

9                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On va remonter le courriel  
10 et on voit que le... vous avez transféré ce courriel la même  
11 journée, le 26 janvier à l'ancien chef Sloly, Roger Chapman, qui  
12 est le directeur de vos services de règlement.

13                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Exact.

14                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Kim Ayotte, et quelques  
15 autres conseillers de la Ville d'Ottawa. Et vous dites merci aux  
16 commettants et :

17                   « Chief Sloly, Chapman, Ayotte,  
18 pourriez-vous revoir les préoccupations  
19 et entrer en contact avec l'Association  
20 avec la fin de semaine ? J'ai mis en cc  
21 également, l'Association qui ont des  
22 préoccupations semblables. Comment  
23 allons-nous appuyer les entreprises  
24 lors de cette manifestation, comment  
25 allons-nous les protéger des risques  
26 d'ignorance par rapport aux mesures de  
27 santé publique et des pressions  
28 exercées sur les entreprises. »

1                   Alors en haut, nous voyons que l'ex-chef Sloly  
2 transfère au chef Ferguson.

3                   « J'ai reçu un message et je veux avoir  
4 un suivi par rapport à ce courriel et  
5 d'autres dossiers. Il vous contactera  
6 directement. »

7                   Et en haut, le chef adjoint dit :

8                   « Les choses ont été prises en  
9 charge. »

10                  En guise de suivi. Avez-vous été en mesure de  
11 parler au chef adjoint Ferguson ?

12                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne me souviens  
13 pas, pour être bien franc. L'information que j'ai reçue de la  
14 part de la police à ce moment-là était vraiment très restreinte.  
15 Très souvent, ils recevaient l'information qu'on leur  
16 fournissait en disant : « Nous avons cette information. » Mais  
17 en fait, je n'étais pas en mesure de pouvoir... bon « voilà les  
18 mesures que la police d'Ottawa mettra en place afin que vos  
19 entreprises puissent fonctionner. Voici les liaisons qui ont été  
20 mises en place. » Alors rien de tel.

21                  Vous allez voir toute cette communication où la  
22 police dit, en fait, comme si c'était une résolution. Alors si  
23 vous êtes de l'extérieur, si vous lisez ça, l'impression c'est  
24 que bon, « ah oui bon, la chose est résolue. » La chose résolue,  
25 c'est qu'en bout de ligne, le BIA ou le directeur exécutif en  
26 fait, doit faire rapport à 600 membres, ils ont besoin de  
27 quelque chose par écrit pour pouvoir partager les informations  
28 avec leurs membres. Et de voir aussi quelles sont les personnes

1 contact en cas de préoccupation.

2                   Donc cette communication montre qu'il n'y avait  
3 vraiment rien qui ne m'avait été envoyé par écrit, ou au  
4 directeur exécutif de l'Association BIA du marché ByWard.

5                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors est-ce qu'il est  
6 juste de dire que la préoccupation qui a été soulevée par le BIA  
7 n'avait pas été vraiment... n'avait pas reçu de réponse  
8 satisfaisante.

9                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Alors je vous dirais  
10 que c'est la première journée. Le samedi suivant, le Centre  
11 Rideau a été fermé à midi, parce que les choses n'étaient plus  
12 sous contrôle et les entreprises étaient préoccupées et la  
13 sécurité, en fait les gardes de sécurité n'étaient pas en mesure  
14 d'assurer la sécurité. Ça leur a pris quatre heures pour fermer  
15 le Centre Rideau. C'est l'épicentre d'une propriété commerciale  
16 immense et ça reflète donc, des centaines d'entreprises dans les  
17 alentours. C'est les questions qu'on nous posait.

18                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors je comprends qu'ils  
19 ont été fermés 25 jours environ ? 25 jours d'affilée ?

20                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : 24 jours.

21                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que c'est  
22 inhabituel ?

23                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Alors si vous avez  
24 été à Ottawa, si vous vivez à Ottawa, le Centre Rideau est fermé  
25 une journée par année, et encore, ils sont connectés à la  
26 station LRT. Ils ont une importante fonction de connexion entre  
27 les résidents, le district commercial, l'Université d'Ottawa, le  
28 transport public, également la mairie. Donc la fermeture du

1 Centre Rideau est tout à fait anormale.

2 Et bon, le fait que ce soit fermé une fois par  
3 année est la norme. Alors on voit la pression à laquelle ils  
4 étaient soumis. Le gestionnaire était en contact quotidien avec  
5 moi-même, le propriétaire Cadillac Fairview nous a rencontrés, a  
6 rencontré les autorités de la ville, y compris le bureau du  
7 maire, pour partager les préoccupations et pour tenter de  
8 trouver des solutions lors de cette première semaine.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Avez-vous une impression  
10 de pourquoi ça a dû fermer cette première journée ? Est-ce que  
11 c'était à cause de la sécurité, parce qu'il y avait trop de  
12 personnes ? Quelles étaient les préoccupations ?

13 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : En fait, des micro-  
14 agressions. Je ne sais pas si je décris ça de façon adéquate,  
15 mais des gens qui arrivent ou rentrent dans les magasins et qui  
16 enlèvent leurs masques, des gens qui questionnent le port du  
17 masque des autres, des rencontres bon, dans la foire  
18 alimentaire. En fait, la sécurité avait demandé que tous ceux  
19 qui étaient là devaient quitter les lieux, mais ces personnes ne  
20 voulaient pas quitter. Bon il y a des toilettes publiques, c'est  
21 chaud, il y a... je comprends bien sûr que c'était intéressant  
22 pour les manifestants. Mais toutes ces micro-agressions ont fait  
23 en sorte que le samedi après-midi, le Centre Rideau a fermé.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, j'ai  
25 cru comprendre que vous avez organisé des rencontres  
26 quotidiennes avec les associations hôtelières, des intervenants  
27 affectés et autres. Quand est-ce que vous avez commencé à tenir  
28 ces réunions ?

1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Lors de la première  
2 semaine. Malheureusement, et bon, ça fait 12 ans que je suis à  
3 cette table de conseil, nous avons beaucoup de crises. J'ai vécu  
4 le Rideau sinkhole, qui a eu un impact semblable pour les  
5 entreprises dans le mon secteur. Bien sûr, l'impact de la COVID  
6 et la façon dont nous donnions l'information aux entreprises.  
7 Alors on a mis sur pied un groupe pour les leaders, qui incluait  
8 les associations d'amélioration des entreprises de Vanier,  
9 ByWard, Marché Ottawa. Avec une collaboration aussi, avec ma  
10 collègue, nous avons inclus la rue Sparks, la rue Bank et  
11 certains membres des associations, l'Association des hôtels. Il  
12 y a plusieurs grands hôtels dans nos quartiers et bien sûr, les  
13 partenaires en matière de tourisme. Est-ce que j'ai oublié peut-  
14 être un intervenant ou deux ? Mais bon, d'un point de vue  
15 externe, c'est de ça qu'il s'agissait.

16                   Et lors de ces réunions, nous avons invité tous  
17 les membres élus qui, bon, je vais appeler ça aussi la  
18 circonscription fédérale Vanier en fait, il y a eu des  
19 conseillers locaux, le député provincial et le député fédéral. À  
20 différents moments, il y a eu aussi des ministres ou du  
21 personnel du ministre McLeod, à ce moment-là, et d'autres  
22 ministères aussi. Et la même chose au niveau fédéral. Bon, je ne  
23 me souviens pas exactement les précisions, il faudrait que je  
24 revienne voir mes notes.

25                   Et au niveau de la Ville, nous avons aussi la  
26 représentation des opérations des transports, services  
27 d'urgence, services des règlements, OC Transpo, les services de  
28 police d'Ottawa et un moment donné aussi, les communications et

1 le développement économique.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Dans votre entrevue, vous  
3 avez dit que le maire et le directeur de la ville et chef de  
4 police n'avaient pas personnellement participé à ces rencontres.  
5 Est-ce qu'ils étaient invités ?

6 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, je pense que  
7 oui. Ils ont organisé deux réunions au début et ensuite, j'ai  
8 tenu des réunions quotidiennes auxquelles ils n'ont pas  
9 participé.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Avez-vous des  
11 explications, pourquoi ils n'ont pas participé ?

12 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Il faudrait que vous  
13 leur posiez la question.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais ils ne vous ont pas  
15 fourni d'explication.

16 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que les entreprises  
18 locales et les associations ont exprimé qu'ils étaient  
19 satisfaits des informations qu'ils avaient reçues de la part de  
20 la Ville ?

21 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non. En fait, très  
22 souvent on nous répétait les informations publiques qui avaient  
23 été disponibles plus tôt pendant la journée. Il y a eu des  
24 questions très spécifiques, comme par exemple : « Comment est-ce  
25 que je peux m'assurer que les aliments puissent entrer dans la  
26 zone afin que je puisse poursuivre mes livraisons ? Comment est-  
27 ce que je peux accommoder... » Bon, par exemple, nous savons que  
28 lors de la période de la COVID, les livraisons Uber, la

1 distribution alimentaire était très importante. Ces véhicules ne  
2 pouvaient pas avoir accès à ces zones. Donc il y avait un  
3 certain nombre de préoccupations pour les entreprises, qui ont  
4 été mis sur la table. Et bon, en fait, on nous demandait à nous  
5 et au service de police : « Quel est le plan ? Est-ce qu'on  
6 devrait être inquiets ? » Et bon, la fermeture des entreprises.

7 Les choses sont devenues très complexes parce  
8 qu'il y avait les entreprises qui devaient payer le loyer, qui  
9 n'étaient plus en mesure de payer leur loyer, donc des  
10 conversations ont changé. Le groupe qui représentait les BIA  
11 était autour de la table aussi. Et nous sommes entrés dans une  
12 période entre le mois de janvier et le mois de février où, bien  
13 sûr, les propriétaires avaient besoin du loyer. Donc les  
14 entreprises commerciales ont dû négocier. Donc c'était d'autres  
15 problèmes. Alors je ne pense pas qu'on puisse dire que c'était  
16 un thème. C'était vraiment comment peut-on revenir à un  
17 fonctionnement normal, surtout à un fonctionnement sécuritaire  
18 dans la zone.

19 Et c'est un moment important au niveau de la  
20 ville. Et c'est une autre mesure qui n'est peut-être pas  
21 comprise. Ces fins de semaine, fin janvier, février, c'est  
22 Winterlude, c'est lorsque nous célébrons les activités de  
23 l'hiver. Il y a des milliers de résidents qui viennent au  
24 centre-ville, des visiteurs qui viennent pour patiner sur le  
25 canal, pour profiter de ce que nous offrons en tant que Capitale  
26 de l'hiver. Et les entreprises, bon il y avait des restrictions  
27 qui étaient allégées. Ils espéraient, ils s'étaient préparés,  
28 ils avaient acheté des aliments ils avaient préparé leur



1 personnel pour des rencontres plus grandes, qui n'étaient pas du  
2 tout liées au convoi, mais qui se préparait à ces périodes de  
3 festivités. Et ils ont dû renvoyer leur personnel. Donc le  
4 Centre Rideau, et ça a été couvert par les médias, qu'il y avait  
5 3000 employés au Centre Rideau à temps partiel pour la grande  
6 partie. Et c'est comme le Centre Apple, c'est 200 employés,  
7 disons la foire alimentaire, les chefs, le personnel de  
8 maintenance, Etc. Donc c'est toutes les familles, tout ce que  
9 cela implique aussi. Est-ce que cet employé qui ne travaille  
10 pas, qui ne gagne pas d'argent, est-ce qu'ils peuvent négocier  
11 leur loyer, quelles sont les pressions. Donc, on ne peut pas  
12 vraiment parler d'un impact géographique, mais c'est toutes les  
13 répercussions sur l'économie locale dans la ville.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez mentionné que  
15 ces entreprises, que lors de ces réunions, les entreprises  
16 obtenaient les informations que le public en général recevait.  
17 Est-ce que c'est inhabituel ?

18 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui. En fait, j'ai  
19 connu beaucoup de crises, malheureusement, comme je l'ai décrit  
20 un petit peu plus tôt. Normalement, les informations très  
21 importantes sont données à une table blanche, de la part de la  
22 ville et d'autres autorités. Et bon, il s'agit de l'information  
23 que tous les résidents doivent savoir, et ensuite, il y a les  
24 informations plus spécifiques pour les intervenants : « Est-ce  
25 que les trains vont marcher, est-ce que mes distributeurs  
26 pourront arriver, est-ce qu'il est sécuritaire de marcher dans  
27 la rue ? » Ce sont le type d'informations de base que les  
28 entreprises essayaient d'obtenir de la part de la ville. Et on a

1 créé cette zone, cet espace quotidien, avec peu d'interaction.

2 Et nous avons vu aussi un certain nombre de  
3 situations où la ville est là, en fait, la ville s'adapte, en  
4 fait les rues sont fermées, on enlève certaines des zones de  
5 stationnement. La ville s'est adaptée. Je ne sais pas, vous vous  
6 rappelez peut-être, il y avait la fermeture des ponts, par  
7 exemple. Donc, d'un point de vue opérationnel, la ville s'est  
8 adaptée, les règlements, bon, pas tellement. Ce n'était pas  
9 nécessairement de leur faute, mais bon, ils s'intègrent dans ce  
10 centre de commandement des opérations policières qui décide ce  
11 qui peut être appliqué, ce qui ne peut pas l'être.

12 Et tout au long de cette période, il y a des  
13 préoccupations, comment est-ce qu'on communique avec les  
14 membres, comment est-ce qu'on communique avec le public, quels  
15 sont les risques pour les résidents ?

16 Je sais que dans un des documents ici, on parle  
17 d'une camionnette avec de l'essence dans le stationnement du  
18 Centre Rideau. Je peux vous dire que si une camionnette avec de  
19 l'essence arrivait, la police, les services d'incendie  
20 évacueraient le Centre. Et dans cette situation, ils  
21 enlèveraient très rapidement ce véhicule. Ils protègent la  
22 sécurité du public et ensuite ils enlèveraient... éliminerait la  
23 situation. Il n'y a eu aucune réaction. Alors il y a vraiment le  
24 gestionnaire principal du Centre Rideau et il y a toute cette  
25 confusion aussi, au niveau des autorités. Heureusement, le  
26 Centre Rideau était en mesure de trouver l'opérateur et de  
27 l'enlever. En fait, c'est vraiment le type d'approche, sans  
28 coordination au niveau micro, pour lesquelles nous ne pouvions

1 pas avoir de clarifications pour les entreprises locales.

2 Et donc, toutes les propriétés résidentielles,  
3 avoir aux accès aux transports, de faire sortir leurs véhicules,  
4 c'était le chaos pour Catherine et moi-même. Pas seulement du  
5 côté des entreprises, mais aussi du côté des résidents.

6 Nous n'avions que très peu d'information, très  
7 peu d'espoir qu'il y aurait un plan mis en œuvre pour ramener la  
8 sécurité et le bien-être pour les résidents.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors les représentants de  
10 la ville et les représentants des services policiers qui étaient  
11 à ces réunions, est-ce qu'ils étaient en mesure de donner les  
12 informations spécifiques que les entreprises recherchaient comme  
13 ce que vous avez décrit, ou de façon générale non ?

14 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non. Et à plusieurs  
15 reprises après ces rencontres, comme vous avez vu, j'ai répondu  
16 aux autorités et j'ai demandé du suivi à tel et tel sujet.  
17 Parfois même les commerçants écrivaient pour demander soit de  
18 l'action, soit des éclaircissements. Il y avait un exemple, par  
19 exemple au Château Laurier, il y avait un problème de gicleur,  
20 mais les pompiers ne pouvaient pas... ils essayaient d'acheminer,  
21 de prendre la rue Rideau comme s'il n'y avait pas de camions qui  
22 bloquent la rue. On est très chanceux qu'il n'y ait pas eu de  
23 pertes de vie dans ce genre de situation. Parce que le gérant du  
24 Château Laurier a partagé cela avec leur association de membre  
25 et l'Association a dit : « Mais qu'est-ce qui se passe au  
26 niveau de la municipalité, comment est-ce qu'on n'arrive pas à  
27 réagir. Et les paramédics, s'ils doivent arriver à ces  
28 résidences, ou à ces entreprises, comment ils feront ? »

1 Et on se demandait comment on allait pouvoir  
2 réagir de façon appropriée, d'une façon attendue par les  
3 résidents.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que la ville a déjà  
5 demandé aux zones d'améliorations commerciales de modifier, de  
6 ne pas vendre certaines choses aux protestataires ?

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je n'y ai pas pensé.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors je vous demande de  
9 me revenir là-dessus à la fin. Bon alors pour avancer, parce que  
10 je sais que le temps passe et les autres parties ont des  
11 questions, alors nous allons changer de sujet et traiter de la  
12 réaction de la ville et vos expériences en tant que conseiller.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors les témoins demandent  
14 une petite pause, nous allons prendre cinq minutes. Je vais être  
15 dictateur, on parle de courte pause, on parle de cinq minutes et  
16 non pas quinze minutes. Cinq minutes de pause.

17 --- L'audience est suspendue à 15h41

18 --- L'audience est reprise à 15h46

19 **---INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me NATALIA RODRIGUEZ (suite) :**

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors je vous resouhaite  
21 la bienvenue, Monsieur et Madame la conseillère. Par rapport aux  
22 voies d'urgences, on nous avait dit que la ville et les services  
23 policiers ont essayé d'avoir une voie d'ouverte pour les  
24 véhicules d'urgence, pour qu'ils puissent passer. Pour les  
25 ambulances et pour les pompiers. Mais conseiller Fleury, vous  
26 avez dit qu'au Château Laurier, les pompiers, ou les premiers  
27 répondants n'ont pas pu arriver jusqu'au Château Laurier. Alors  
28 jusqu'à quel point est-ce qu'on a pu assurer des voies ouvertes

1 pour des véhicules d'urgence ? Est-ce que c'était dans toutes  
2 les rues, certaines rues, pourriez-vous nous décrire ce que vous  
3 avez constaté par rapport aux voies d'urgence ?

4 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY :** Pour le marché  
5 ByWard, il y a des points d'accès minimes. Alors pour traverser  
6 Rideau à King Edward ou à Dalhousie, pour entrer dans les  
7 corridors par ce mouvement du nord au sud, c'est essentiel. Je  
8 ne sais pas s'il y avait des situations où ce n'était pas  
9 possible en particulier, mais en se basant sur le vidéo et ce  
10 que moi j'ai constaté sur place, je ne suis pas convaincu que  
11 des véhicules se déplaçaient pour laisser la place aux véhicules  
12 d'urgence.

13 J'ai vu des vidéos de véhicules d'urgence à des  
14 moments différents des trois semaines, essayer de rejoindre  
15 certains endroits, mais je ne connais pas la raison d'être de la  
16 présence des véhicules, mais on a vu sur les médias sociaux que  
17 les opérations ont été difficiles et retardées. Je ne peux pas  
18 vous référer à un incident en particulier, mais vous voyez que  
19 les rues étaient complètement remplies et l'occupation a fait en  
20 sorte que la situation était très difficile. Je n'ai pas de  
21 renseignements par rapport aux paramédics et les pompiers, s'ils  
22 connaissaient des routes ou des corridors pour leur permettre  
23 d'atteindre chaque propriété, je ne connais pas le détail.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ :** Mais par rapport aux rues  
25 du marché ByWard, est-ce qu'il y avait toujours une voie ouverte  
26 sur chaque rue, ou est-ce qu'il y avait des rues qui étaient  
27 complètement coupées à chaque bout ? Où les véhicules ne  
28 pouvaient pas entrer.

1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Pour les propriétés  
2 sur Rideau, ou sur la rue George ou sur Sussex, McKenzie, autour  
3 de Nicholas et Daly, c'était très difficile d'avoir accès à ces  
4 propriétés par des véhicules motorisés.

5                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseillère McKenney,  
6 qu'est-ce que vous pouvez nous dire par rapport à la présence  
7 d'une voie d'urgence au centre-ville ?

8                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Il n'y a jamais  
9 eu une voie d'ouverte sur la rue Kent. Pour la rue Bank, il y  
10 avait une voie qui était ouverte jusqu'à Lisgar, mais les fins  
11 de semaine, non. Pas moyen de dépasser Lisgar vers le nord. Et  
12 il en est de même pour Metcalfe et O'Connor, souvent les fins de  
13 semaine ils étaient complètement bloqués. Surtout Kent, pas  
14 moyen d'y conduire un véhicule d'urgence.

15                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce qu'il y avait des  
16 rues sur lesquelles on a pu assurer une voie libre pour les  
17 services d'urgence ?

18                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je n'ai pas  
19 cette information.

20                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury, quand  
21 vous avez parlé à la Commission, vous avez évoqué des problèmes  
22 que vous avez perçus par rapport à la conformité aux règlements  
23 de la ville et les plaintes des résidents. Vous parliez de  
24 quoi ?

25                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Pardon. Vous parliez  
26 d'une question plus tôt et je voulais soulever quelque chose. À  
27 Ottawa, la proximité entre Ottawa et Gatineau et les économies  
28 des deux côtés ont une incidence aussi. On nous a indiqué qu'il

1 y avait des CHSLD et des hôpitaux qui avaient beaucoup de  
2 préoccupations par rapport à la possibilité de personnel qui y  
3 travaillait de pouvoir y arriver. Par exemple, Bruyère dans le  
4 marché ByWard. Des soins de longue durée, l'hôpital Montfort.  
5 Donc, essayer d'entrer et de sortir de la région. Souvent, nos  
6 ponts interprovinciaux se retrouvaient dans la zone rouge. Donc  
7 si vous examinez la caméra, il y a eu des... énormément de  
8 bouchons, parce que soit il y avait des fermetures de rue, soit  
9 il y avait des gros camions qui bloquaient les rues. Donc ce  
10 n'était pas seulement les véhicules d'urgence, mais aussi le  
11 personnel qui cherche à aller au travail dans les centres de  
12 santé. Ce sont des problèmes qui ont été évoqués par les  
13 établissements de santé.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Par rapport à la réaction  
15 de la ville d'Ottawa au sujet des plaintes de résidents.

16 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Le service de  
17 règlementation, c'est un mécanisme automatique. Et vous appelez  
18 3-1-1, il y a une infraction, quelqu'un est stationné de façon  
19 illégale, ou dans le marché ByWard, il y a une certaine  
20 proactivité, il y a une contravention si vous n'avez pas payé de  
21 stationnement ou si vous n'avez pas bien stationné, normalement  
22 on va vous remorquer. Donc en temps normal, le service de  
23 règlement est là pour s'assurer que tout le monde respecte ces  
24 règles. Dans les situations plus complexes, mettons qu'il y a du  
25 bruit ou un incendie, il y a d'autres autorités, par exemple les  
26 services de pompiers ou d'autres, peuvent intervenir.

27 En tant que conseillers, on y est pour rien,  
28 c'est un processus automatisé par le 3-1-1. Et quand il arrive

1 des incidents ou s'il y a un manque de suivi, là, le résident  
2 nous en parlerait et on communiquerait cela au responsable des  
3 règlements et avec leur équipe qui assurerait le suivi, sans  
4 influence politique. C'est important pour nous d'informer et  
5 d'établir le lien, mais nous, notre autorité, c'est par le biais  
6 des motions du conseil et pas en influençant les opérations  
7 autrement.

8                   Mais ce qui a été frustrant c'est qu'il y a eu  
9 plein de stationnements illégaux, même dans le marché ByWard,  
10 des véhicules abandonnés, ou mal stationnés. On a rapporté cela  
11 aux autorités, mais qu'en est-il de la chaîne de commandement ?  
12 Plutôt que de passer par 3-1-1 et que quelqu'un du service du  
13 règlement réagit, a c'était plutôt 3-1-1 et référé à la police,  
14 dans le centre du commandement. Et si le centre estime qu'il  
15 faudrait l'expliquer, ou l'appliquer, bien il partageait avec  
16 les règlements. Mais il ne le faisait pas, ils se concentraient  
17 sur la zone rouge.

18                   Donc, même des services de base n'ont pas été  
19 assurés et ça a augmenté la tension. Parce que si on appelle 3-  
20 1-1 et qu'il y a quelqu'un qui est stationné illégalement :  
21 « Décrivez le camion ? Ah, il y a un drapeau, non, c'est à la  
22 police. »

23                   Même si on parle de quelque chose qui arrive à  
24 plusieurs coins de rue, on n'a pas assuré la conformité aux  
25 lois, parce que là, tout se déplaçait vers les services  
26 d'urgence et à la police.

27                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc quand on appelait au  
28 3-1-1, on demandait aux résidents de décrire le véhicule ?



1 Pourquoi est-ce qu'il fallait le faire ?

2 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Bien je n'ai jamais  
3 entendu parler de cela jusqu'à l'occupation.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que c'était pour  
5 déterminer si c'était un véhicule associé avec le convoi ?

6 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est l'impression  
7 que j'ai. Mais de mon point de vue, ça ne veut pas dire que  
8 celui qui a stationné illégalement est légitime. Nous, on est là  
9 pour représenter les commerçants et les résidents. Et si les  
10 règles ne s'appliquent pas... souvent on nous dit : « Il n'y a pas  
11 de bonne entreprise ou mauvaise entreprise, si on a un permis  
12 d'exploiter, on peut exploiter. » Mais même chose avec les  
13 règles, les règles devraient s'appliquer à tous les résidents.  
14 Pas parce qu'il y a un véhicule de telle couleur ou telle autre  
15 couleur.

16 Alors la mise en application dans le périmètre de  
17 la rue Cumberland, Wilbrod, dans la basse-ville, il n'y avait  
18 pas de mise en application.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous savez si  
20 le service de règlement a choisi de ne rien faire, ou est-ce que  
21 c'est la police qui leur a dit de ne rien faire ? Est-ce que  
22 vous savez ce qui se faisait ?

23 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Vous faite  
24 probablement référence au nombre d'interactions que j'aurais  
25 eues avec Jen Therkleson, ou le chef Roger, ou Kim Ayotte, où  
26 j'ai essayé de comprendre qu'est-ce qui se passe, pourquoi est-  
27 ce qu'on ne fait pas de mise en application ? Finalement, on a  
28 dit : « Non, c'est la chaîne de commandement de la police qui

1 doit nous autoriser de faire quoi que ce soit. Et il y a  
2 d'autres considérations avant qu'on puisse mettre en vigueur les  
3 règles et règlements. »

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, ce sont ces trois  
5 individus qui vous auraient donné cette information-là, les  
6 trois personnes que vous avez nommées ?

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Et bien, ils étaient  
8 assez cohérents par rapport au fait qu'il s'agissait d'une  
9 opération policière et qu'il dépendait du confort de la police  
10 avant de pouvoir mettre en œuvre leurs propres règlements.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ça, c'est peu importe  
12 où cela arrivait en ville ? Parce qu'un moment donné, si on est  
13 suffisamment loin du site principal, le service des règlements  
14 devrait travailler normalement, par exemple à Kanata, Orleans ou  
15 Barrhaven. Ça allait jusqu'où, le savez-vous ?

16 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne sais pas. Pour  
17 mon quartier, on a une église qui était sympathisante avec  
18 l'occupation. Il y avait beaucoup de situations de stationnement  
19 illégal. On parle de l'autre côté de la Rideau et 2 km de  
20 distance de la zone rouge. On parle de l'ancienne ville de  
21 Vanier. Et il n'y a pas de mise en application des lois.

22 Je ne sais pas jusqu'où ça allait, je pouvais  
23 simplement dire ce que m'ont dit les associations communautaires  
24 et les résidents à propos d'une espèce de boucle où « j'appelle,  
25 on me demande de décrire le véhicule. » Les résidents font  
26 preuve d'émotions et ils disent : « Ah ça dit à bas Trudeau. »  
27 Ou des choses comme ça, ou il y a un drapeau. Et on dit : « Ah  
28 oui, on a accepté ma plainte, mais il n'y a rien qui s'est fait

1 par la suite, même après deux, trois jours ou une semaine. »

2                   Alors en tant que conseiller, on n'a pas  
3 d'autorité sur les actions de la police, mais par rapport à la  
4 ville d'Ottawa il existe des règlements, il y a d'autres outils.  
5 Mais je ne comprends pas pourquoi ils ont dû être assujettis au  
6 commandement de la police. Peut-être pour la zone rouge, il y  
7 avait des raisons tactiques, mais jusqu'à ce jour, je n'ai pas  
8 compris de la part de la ville pourquoi, et une explication que  
9 je pourrais fournir aux résidents.

10                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseillère McKenney,  
11 avez-vous une compréhension quelconque de la structure des  
12 règlements, quand est-ce qu'on assurait la mise en application  
13 et quand est-ce que non, on ne le faisait pas ?

14                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Bien, simplement  
15 basé sur ce que j'ai pu observer, dans le centre-ville on  
16 n'émettait pas de contravention aux gros camions et plus on  
17 allait vers l'ouest, de l'autre côté de la voie de Trillium, là,  
18 les gens se plaignaient disant que les parents qui se  
19 stationnaient à l'extérieur des écoles recevaient des  
20 contraventions. Alors à l'extérieur de mon quartier, on émettait  
21 des contraventions.

22                   Je n'ai pas d'autres exemples du secteur des  
23 règlements qui avait donné des contraventions, mais au fur et à  
24 mesure qu'on allait plus à l'ouest, il y avait certains des  
25 règlements qui étaient en application.

26                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, je vais vous  
27 amener à une lettre que vous avez corédigée OTT00014570. Donc il  
28 s'agit, conseillère McKenney, vous avez envoyé ça le 2 février

1 au maire Watson et au chef Sloly. Je veux juste aller, descendre  
2 à la ligne des signatures, il semble que vous avez signé tous  
3 les deux ce courriel, c'est bien cela ?

4 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

5 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On va retourner en haut.

7 Ça dit :

8 « Maire Watson et chef Sloly, le centre  
9 d'Ottawa est en crise, pendant six  
10 jours et six nuits, la ville d'Ottawa  
11 est dans un état de siège. Il y a de la  
12 pollution et du bruit. On se fait  
13 insulter pour porter un masque en  
14 public... »

15 Et vous décrivez les klaxons qui gardent les gens  
16 éveillés, les conducteurs qui menacent les piétons, du carburant  
17 qui est livré à des véhicules et les bouchons de circulation. Et  
18 vous dites qu'il peut y avoir des véhicules additionnels qui  
19 vont être ajoutés et vous dites :

20 « Par conséquent, on vous demande chef  
21 Sloly, est-ce que vous avez demandé à  
22 ce que la GRC assume le plein contrôle  
23 de la Colline Parlementaire et  
24 l'enceinte parlementaire de façon à ce  
25 que le service de police d'Ottawa  
26 puisse être déployé dans les quartiers  
27 pour instaurer la paix. Maire Watson,  
28 est-ce que vous avez parlé au premier

1 ministre et demandé au premier ministre  
2 qu'est-ce qu'il peut vous offrir comme  
3 aide ? Est-ce que vous avez demandé à  
4 ce que le gouvernement fédéral assume  
5 le contrôle de ce qui se passe dans  
6 notre ville ? »

7 Est-ce que vous vous rappelez d'avoir rédigé  
8 cette lettre et de l'avoir envoyée à des gens ?

9 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

10 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous avez reçu  
12 une réponse officielle de cette lettre, soit du chef ou de la  
13 part du maire ?

14 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Ce que vous décrivez dans  
17 la lettre, si on peut remonter un petit peu, concernant les feux  
18 de camp, le carburant, les menaces aux piétons, Etc. Est-ce que  
19 c'était basé sur des circonstances dont vous avez été témoins  
20 vous-mêmes ou qu'on vous a relatées ou une combinaison des  
21 deux ?

22 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Une combinaison des  
23 deux.

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Une combinaison  
25 des deux.

26 **(à l'unisson)**

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je vais vous appeler les  
28 conseillers McFleury à partir de maintenant.

1 Est-ce que vous êtes d'accord avec le contenu de  
2 cette lettre en date d'aujourd'hui ?

3 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

4 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Conseiller Fleury,  
6 à un certain stade vous avez demandé à la ville de mettre en  
7 œuvre un couvre-feu, est-ce que c'est exact ?

8 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc d'où vous est venue  
10 cette idée du couvre-feu et comment ça s'est terminé cette  
11 histoire ?

12 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Bon, comme vous le  
13 savez, je représente l'Université d'Ottawa, il y a des futurs  
14 avocats qui sont à l'université d'avocat, des résidents très  
15 intelligents qui avaient de bonnes idées. On tentait de trouver  
16 une façon d'avoir un plan qui serait en application de façon à  
17 ce qu'on puisse reprendre le dessus sur la ville et assurer la  
18 sécurité des commerces et des citoyens.

19 Vous avez parlé de couvre-feu, il y a le chef de  
20 la police qui nous avait dit : « Il n'y a plus de déplacements,  
21 de déménagement ou de carburant qui circule. » Et ce n'était pas  
22 le cas et je me disais pourquoi on ne respecte pas les règles ?

23 Donc vous voulez parler de ce point-là, il y a  
24 un certain nombre de ces idées qui ont été partagées avec nous,  
25 que nous avons partagés nous-mêmes soit avec d'autres membres du  
26 conseil municipal. Quand j'ai demandé au juge en chef de changer  
27 les amendes pour infraction au règlement et je ne me rappelle  
28 pas précisément la raison derrière cette idée du couvre-feu,

1 mais ça cadre dans l'étendue de critères qu'on avait demandés.  
2 On avait demandé également la possibilité d'avoir une  
3 injonction. L'équipe d'avocats de la ville s'étaient penchés là-  
4 dessus.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors vous ne vous  
6 rappelez pas ce qui s'est passé avec cette idée d'imposer un  
7 couvre-feu spécifiquement ?

8 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseillère McKenney, dans  
10 la lettre qu'on vient juste de voir, il y a de cela une minute,  
11 et également dans une motion que vous aviez éventuellement  
12 présentée, vous aviez demandé à ce qu'on fasse demande au  
13 gouvernement du Canada d'assurer la sécurité de l'enceinte  
14 parlementaire de façon à ce que les agents de la police d'Ottawa  
15 puissent se charger des quartiers résidentiels. Et ça, c'était  
16 une motion qui a été présentée au conseil de ville. Quel était  
17 le but de cette motion ?

18 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Bien c'était  
19 assez évident que le corps policier d'Ottawa était simplement  
20 concentré, se concentrait uniquement sur Wellington, la rue  
21 Wellington, et l'enceinte parlementaire. Quand je parle de  
22 l'enceinte parlementaire, j'inclus la rue Wellington, même si ça  
23 ne fait pas partie techniquement de l'enceinte parlementaire.

24 Mais c'était très clair à l'époque, que la  
25 police d'Ottawa se concentrait sur, essentiellement, une  
26 manifestation fédérale. Une occupation fédérale. Alors moi, je  
27 faisais tout en mon pouvoir pour exhorter nos partenaires  
28 fédéraux d'assumer la responsabilité pour ce qui se passait dans

1 l'enceinte parlementaire, sans avoir obtenu quelque réaction que  
2 ce soit, donc j'ai présenté une motion au conseil de façon à  
3 demander au maire de représenter la ville.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que cette motion a  
5 été adoptée ?

6 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Je crois que  
7 oui.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que cette motion a  
9 eu l'effet escompté ?

10 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Non.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous savez  
12 pourquoi ?

13 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Écoutez,  
14 personne n'a fait de suivi avec moi, à titre de conseillère  
15 municipale, donc je ne peux pas vous donner de réponse précise.  
16 Il n'y a rien, il n'y a pas eu, disons, de débouché avec cette  
17 histoire. L'ajout de ressources policières ne s'est pas produit  
18 avant beaucoup plus tard.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je vous demanderais  
20 maintenant d'aller au document OTT00005837. Ça, c'est un  
21 courriel qui est daté du 8 février et c'est de l'ancien chef de  
22 police Sloly au maire Watson et à le conseiller Deans. Et bon,  
23 qui ont été copiés sur ce courriel, plusieurs représentants de  
24 la ville :

25 « Cher maire Watson et président Deans,  
26 je vous écris suite à ce qui s'est  
27 passé concernant la motion de la  
28 conseillère McKenney, de l'enceinte



1                                   parlementaire. »  
2                   C'est de la motion dont on parlait.  
3                   « En Ontario, les services de police  
4                   sont régis par la loi sur les services  
5                   policiers, conformément au  
6                   paragraphe 5(1)(1) de la *Loi sur les*  
7                   *services policiers*. La ville d'Ottawa a  
8                   donné la responsabilité de fournir des  
9                   services de police. Donc ce qui veut  
10                   dire que le service de police d'Ottawa,  
11                   c'est le seul service de police qui est  
12                   responsable et il est important de  
13                   noter que la Loi définit le service de  
14                   police comme le service de police  
15                   municipal ou provincial. Donc c'est à  
16                   la police de réagir à cette  
17                   démonstration, cette manifestation à  
18                   Ottawa. »

19                   Et ça se poursuit par la suite. Est-ce qu'on vous  
20                   avait rendu... est-ce que vous aviez été au courant de la réponse  
21                   de l'ancien chef de police Sloly ?

22                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non, pas à ce  
23                   que je me rappelle.

24                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Dans l'avant-dernier  
25                   paragraphe, il dit :

26                   « Bien que tout déploiement d'agents  
27                   sera sous la direction du chef de  
28                   police, le service de police d'Ottawa

1 fera tout le nécessaire pour répondre à  
2 l'esprit de la motion et demander à ce  
3 que des agents de la GRC travaillent  
4 dans l'aire des manifestations les plus  
5 denses. »

6 Est-ce que vous croyez que ça a eu l'effet  
7 escompté ?

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, je vais poser  
10 des questions plus générales à tous les deux, concernant dont on  
11 les autorités ont répondu. Conseiller Fleury, comment  
12 définissez-vous la réponse du conseil municipal, suite aux  
13 manifestations ?

14 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Trop lente comme  
15 réaction. Et bien sûr, nous sommes élus en fonction de chacun de  
16 nos quartiers et c'est un grand territoire ici à Ottawa. Vous  
17 devez comprendre que nous sommes de la taille de Montréal, de  
18 Vancouver et d'Edmonton dans une seule ville, avec une  
19 population d'un million. Nos conseillers municipaux, même dans  
20 la ceinture verte, plusieurs n'ont pas été touchés par cela.  
21 Donc il est clair qu'en période de crise, il était difficile  
22 d'unir tout le monde. On a réussi à le faire un moment donné,  
23 mais ça a pris beaucoup trop de temps. On leur expliquait que  
24 c'était en train de se passer et que c'était grave, il fallait  
25 qu'on organise l'effort. Et on pouvait voir, compte tenu de la  
26 fréquence des réunions, également les motions qui commençaient à  
27 être adoptées.

28 Mais si vous retournez au premier conseil, au

1 début des manifestations qui se sont transformées en  
2 occupations, notre propre conseil a refusé de retarder certains  
3 points à l'ordre du jour qui n'étaient pas reliés. Nous, on  
4 était en pleine crise, on était inondés de courriels et il a  
5 fallu beaucoup de temps pour que nos collègues se rendent compte  
6 de la gravité de la situation et de l'incidence sur toute la  
7 ville, pas seulement sur certains quartiers.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseillère McKenney.

9 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Bien écoutez, il  
10 n'y a pas eu beaucoup que le conseil municipal pouvait faire sur  
11 un plan pratique en vertu, bon là, c'était un enjeu policier,  
12 c'était une question de protection civile. Mis à part de  
13 retarder certaines réunions de comité de façon à permettre au  
14 conseiller Fleury et moi-même de nous concentrer sur ce qui se  
15 passait, on demandait l'aide de la police, ou même écrire au  
16 gouvernement fédéral leur demandant leur aide, ou demander au  
17 maire de demander l'aide du fédéral, mis à part cela, il n'y a  
18 pas beaucoup qu'un conseil municipal en soit, pouvait faire pour  
19 mettre fin à la situation. Ou pour répondre de façon importante.

20 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Habituellement, nous  
21 sommes d'accord, mais moi je veux juste partager mon point de  
22 vue à moi. J'ai suivi tout cela et j'ai présenté plusieurs  
23 demandes de renseignement, et même avec la Commission d'enquête.  
24 Quand est-ce que c'est devenu illégal ? Et on ne répondait pas.  
25 Quand avons-nous déclaré que tout cela était illégal ? Nous  
26 avons été élus pour représenter nos résidents, quand est-ce que  
27 c'est passé de manifestation à occupation, à siège ? J'ai posé  
28 cette question à maintes reprises et on m'a répondu

1 essentiellement, c'est quand le maire a déclaré un état  
2 d'urgence. Bien le jour même que le maire a déclaré cet état  
3 d'urgence, il a dit que ça n'avait aucune incidence. Qu'elle  
4 était symbolique.

5                   Donc si c'est le cas, le conseil municipal ne  
6 s'est pas réveillé. Il a déclaré un état d'urgence, je pense que  
7 c'était le 6 février, et on vivait ça depuis janvier et c'est  
8 plusieurs jours après.

9                   Vous savez, vous vous réveillez un lundi matin et  
10 il n'y a pas de plan et on nous dit : « Mercredi ça va être  
11 fini. » Vous savez, mercredi soir ou jeudi matin et que ce n'est  
12 pas fini, qu'est-ce qu'on fait ?

13                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais le conseil municipal  
14 n'est pas l'entité qui déclare un état d'urgence.

15                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, je comprends,  
16 mais le conseil peut déposer une motion pour exiger du maire  
17 qu'il déclare un état d'urgence. J'ai décrit par exemple, la  
18 question des règlements, l'augmentation des fonds. On ne peut  
19 pas le faire, mais on peut demander au comité de justice de le  
20 faire, si le conseil municipal l'appuie. Bon, il y a certains  
21 nombres de domaines où le conseil n'a pas été suffisamment  
22 rapide, ou n'était pas aligné quant à ses intentions. Nous  
23 n'avions pas le coffre à outils nécessaire, mais on avait  
24 d'autres outils plus tôt qui auraient pu signaler le caractère  
25 urgent de la situation.

26                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Il n'y a jamais eu de  
27 motion qui a été présentée pour déclarer un état d'urgence, est-  
28 ce que je me trompe ?

1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Le maire l'a déclaré,  
2 mais il savait qu'on avait une réunion deux jours plus tard et  
3 il savait que ça s'en venait.

4                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Ça s'en venait, c'est ce  
5 que vous dites ?

6                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, ça aurait été  
7 présenté sur le parquet, c'est une bonne chose qu'il n'ait pas  
8 attendu ces deux journées-là, mais ça aurait dû être fait avant.

9                   **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Il y a eu plusieurs  
10 motions qui ont été présentées au conseil municipal, plusieurs  
11 qui ont été adoptées, qui étaient liées à la façon de réagir au  
12 convoi, de faire une demande auprès du gouvernement fédéral, par  
13 exemple pour aider les commerces. Comment décririez-vous les  
14 diverses motions qui ont été présentées au conseil et qui ont  
15 été adoptées ? Bon, on sait qu'il y a divers types de motions  
16 qui existent, il y en a qui sont de nature plus politique,  
17 d'autres symboliques, d'autres ont un effet concret ou ça peut  
18 réellement opérer un changement. Quel type de motion, de quel  
19 type de motion s'agit-il ? Conseillère McKenney.

20                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Les motions qui  
21 étaient présentées étaient manifestement d'une nature... on  
22 demandait d'avoir une réponse mieux coordonnée.

23                   Mais je vais vous dire ceci, et encore une fois,  
24 ce n'est pas nécessairement le conseil, mais là où la ville a  
25 échoué en ce qui a trait aux résidents, bon, nous avons les  
26 services juridiques à la ville, nous avons de l'expertise sur  
27 place. Il a fallu qu'un résident privé, un citoyen, présente une  
28 injonction pour mettre fin aux klaxons. Et c'est là, selon moi,

1 que la ville n'a pas... a laissé tombé les citoyens.

2 Je pense que les motions étaient plutôt  
3 symboliques, il n'y a rien qui s'est passé, les klaxons n'ont  
4 pas cessé, les moteurs ont continué de rouler au ralenti, le  
5 harcèlement s'est poursuivi. En fait, disons que les motions  
6 n'ont eu aucun effet essentiellement. Donc lorsque les motions  
7 ont été présentées, à mon avis - bon c'est mon avis à moi - il y  
8 en a qui visaient à démontrer qu'à titre de conseil, il y avait  
9 divers conseillers qui tentaient de faire quelque chose, de  
10 faire avancer les choses. On était vraiment désespérés, on  
11 s'agrippait, on essayait de mettre fin à une crise de nature  
12 fédérale.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ce que je comprends  
14 également, c'est qu'il y a un amendement qui a été fait au  
15 règlement, concernant la possibilité de laisser tourner des  
16 véhicules au ralenti, des moteurs au ralenti. Donc c'était une  
17 violation du règlement de laisser tourner son moteur au ralenti  
18 en deçà d'une certaine température. Parce que l'hiver, si c'est  
19 en deçà d'une certaine température, vous pouvez laisser tourner  
20 votre moteur au ralenti, mais ça, ce n'était pas mis en œuvre  
21 parce que les camions faisaient tourner leurs moteurs au ralenti  
22 et ça a fait augmenter la température. Donc ils ont... je pense  
23 qu'ils ont abaissé la température de façon à ce que ça  
24 s'applique même par temps froids. Est-ce que j'ai bien capturé  
25 l'esprit de cette motion de modifier le règlement ?

26 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que ça a eu un  
28 effet, est-ce que le fait de modifier cette motion, de modifier

1 ce règlement, de façon à le rendre applicable aux temps plus  
2 froids, est-ce que ça a eu un effet pratique ?

3 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Non.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pourquoi ?

5 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Alors encore une  
6 fois, ce n'était pas une injonction. Je pense qu'on peut voir  
7 aussi en lisant la preuve que les camions continuaient à faire  
8 marcher leurs moteurs. Les gens qui occupaient les rues, c'était  
9 le mois de février il faisait très froid, et les camions, en  
10 fait les grands camions, les véhicules, bon dans certains cas  
11 c'était des autos qui continuaient à faire leur moteur.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Conseiller Fleury avez-  
13 vous des informations expliquant pourquoi cela n'a pas eu  
14 d'effet ?

15 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : En fait, je reviens à  
16 l'application du règlement. Est-ce qu'il y avait permission  
17 d'appliquer et combien d'amendes ont été données. En fait, je  
18 pense que nous sommes du même avis, on ne nous a pas informés  
19 d'amendes qui auraient été données, ce n'est pas un outil qui a  
20 été donné par les forces de l'ordre pour essayer de faire  
21 avancer le démantèlement de l'occupation.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À un moment donné, je  
23 comprends qu'il y avait la proposition qu'il y avait  
24 suffisamment de votes au conseil pour adopter une motion pour  
25 demander de l'équipement militaire, en vertu de la *Loi sur la*  
26 *défense nationale*. Conseiller Fleury, pouvez-vous nous expliquer  
27 de quoi il s'agit et ce qui en est ressorti ?

28 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je pense que le

1 contexte est très important. Alors il y a un membre qui était  
2 anciennement militaire, qui a combattu en Afghanistan, et la  
3 conversation... en fait, il y a deux volets. D'une part, il y a  
4 chef Sloly qui est à ce stade et demande des ressources  
5 additionnelles de la part de la province, police de la province  
6 de l'Ontario et de la GRC. Il y a notre ville et le service de  
7 police d'Ottawa qui disent que les remorqueuses refusent  
8 d'offrir le service et qu'on ne peut pas en trouver plus. Nous  
9 avons demandé aux partenaires de la province qui ne nous  
10 présentent pas de solution.

11                               Alors je sais que c'est controversé à cause de la  
12 *Loi sur l'état d'urgence*, mais en fait, cette conversation était  
13 liée à l'équipement. L'équipement pour enlever ou déplacer. Donc  
14 c'est l'équipement militaire pour démanteler l'occupation.

15                               **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors si j'ai bien  
16 compris, la ville d'Ottawa, en fait les entreprises de  
17 remorquages qui étaient sous contrat avec la ville d'Ottawa  
18 refusaient d'offrir le service de remorquage et c'était une  
19 façon de combler cette lacune, c'est ça ?

20                               **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

21                               **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qu'est-ce qui est  
22 arrivé avec cette motion ?

23                               **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne pense pas que  
24 cette motion a été présentée, parce que bon, il y a eu la  
25 politique fédérale, le premier ministre et d'autres ont commenté  
26 qu'on n'utiliserait pas cette loi. En fait, je ne me souviens  
27 plus vraiment pourquoi cette conversation, en fait, avait lieu  
28 au niveau local. Donc cela n'a jamais vraiment été présenté,



1 cette motion c'est-à-dire.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Selon vous, selon vous  
3 deux, il y avait... est-ce que le conseil aurait pu en faire  
4 plus ? Et je commencerais avec la conseillère McKenney.

5 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Alors comme je  
6 l'ai déjà indiqué plus tôt, le fait d'avoir un conseil municipal  
7 engagé et du personnel qui aurait regardé toutes les options, y  
8 compris en bout de ligne, des injonctions. Des injonctions sur  
9 les klaxons, sur les moteurs en marche, mais des injonctions  
10 avec force auraient tout du moins enlevé peut-être une certaine  
11 pression des épaules des résidents. Donc la pression qu'ils ont  
12 subie tout au long du siège, de l'occupation.

13 En bout de ligne, je dirais que c'était nos  
14 services de police locale qui, au départ, ont fait des erreurs  
15 sérieuses, en permettant aux camions d'entrer dans notre ville  
16 et bon, je pense qu'ils ont mis des signes, des panneaux,  
17 indiquant où les camions pouvaient stationner. Il y avait cela  
18 et bien sûr notre gouvernement fédéral, gouvernement provincial,  
19 qui n'ont pas répondu de façon à indiquer que le fait de perdre  
20 notre capitale, en fait il y avait vraiment un quartier  
21 résidentiel qui a été perdu, qui a été occupé. Et aucun niveau  
22 du gouvernement n'a pris cela au sérieux. Et jusqu'à ce que ce  
23 soit arrivé à ce point-là, on ne pouvait pas espérer une fin à  
24 cette occupation.

25 Et bon, en bout de ligne, c'était une question de  
26 ressource en fait, ce que j'avais demandé plus tôt au niveau de  
27 l'occupation. Nous avons besoin de ces ressources  
28 supplémentaires parce que les services de police local ne

1 pouvait pas répondre. Ou n'étaient pas en mesure d'agir.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que le conseil  
3 municipal aurait pu en faire plus, conseiller Fleury ?

4 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, je pense,  
5 l'injonction plus précoce. C'est très clair. L'état d'urgence,  
6 bon, même si c'était symbolique, a été utilisé par des élus  
7 provinciaux et fédéraux pour démanteler, en fait, nos  
8 règlements. Il nous a pris un certain temps pour augmenter les  
9 amendes. En fait, pas seulement augmenter les amendes, mais en  
10 fait bien démêler les règlements et commencer à limiter les  
11 impacts dans les quartiers résidentiels et les rues principales  
12 de la ville d'Ottawa.

13 La façon dont la ville a communiqué avec les  
14 résidents, il y avait beaucoup de préoccupations aussi. Bon  
15 appeler 3-1-1, mais si cela n'est pas efficace, si ça ne  
16 fonctionne pas, qu'est-ce qui se passe ?

17 Et j'aimerais revenir aussi à un des points qui a  
18 été soulevé. Je pense que c'était le mardi ou le jeudi avant  
19 l'arrivée du convoi, le 26 janvier, on avait reçu l'information  
20 de la part du chef Sloly et Ayotte, à ce moment-là. Il y avait  
21 un certain nombre de conseillers, il y avait la conseillère  
22 McKenney, Brockington et Egli, qui est avocat de profession,  
23 nous avons posé la question : « Est-ce que les itinéraires pour  
24 les camions seront respectés ? » Et on nous a dit non à cause  
25 d'une charte. Bon je ne vous la réciterai pas, je ne suis pas  
26 avocat, mais pour nous de l'extérieur, en fait la fin de semaine  
27 à Queen's park, dans la ville de Québec et en fait, les camions  
28 sont contrôlés. Et en plus, les camions entrent et sortent de la

1 zone, c'est comme un effet triplé, il n'y avait pas de plan en  
2 place pour limiter la circulation des camions. La circulation  
3 des camions s'est poursuivie, il n'y avait pas de résolution  
4 opérationnelle en disant « vous ne pouvez pas bouger dans la  
5 zone rouge, vous êtes sorti on ne vous laisse pas entrer. »

6 C'est jusqu'au dernier jour avant que la chose  
7 soit prise au sérieux.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc avant les derniers  
9 jours, donc dès les premières semaines, les camions étaient en  
10 mesure de quitter la zone rouge et réentrer ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Selon vous, et j'aimerais  
13 vous poser la question par rapport à la réponse du maire.  
14 Conseillère McKenney, pensez-vous que le maire aurait pu en  
15 faire plus, ou comment est-ce que vous décririez sa réponse ?

16 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je pense que sa  
17 réponse, en fait en ce qui me concerne, comme conseillère  
18 responsable pour les résidents du centre-ville du quartier  
19 Somerset, je n'ai jamais reçu d'appel téléphonique de la part du  
20 maire. Ce n'est que quand quelqu'un l'a mentionné publiquement,  
21 qu'une réunion a été convoquée, avec moi-même et plusieurs  
22 autres conseillers, le chef de police et le maire. Il n'y avait  
23 pas de tentative de travailler avec moi pour essayer d'offrir  
24 des ressources, du soutien pour les résidents. Il ne s'agit pas  
25 de moi personnellement, je n'avais pas besoin de ça, mais les  
26 gens que je représente en avaient besoin.

27 Il n'y avait pas d'urgence de la part du maire  
28 pour répondre, pour offrir les informations dont les gens

1 avaient besoin pour pouvoir répondre aux préoccupations qui  
2 étaient portées à son attention et à l'attention de bien  
3 d'autres personnes. Et je dirais qu'en bout de ligne, suite à de  
4 nombreux courriels et plusieurs instances de chaos dans les  
5 zones résidentielles, oui, c'était très difficile, en ce qui me  
6 concerne, j'avais l'impression d'être seule pour répondre à ce  
7 qui se passait au centre-ville.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : et conseiller Fleury, par  
9 rapport à la réponse et la réaction du maire, qu'est-ce que vous  
10 pourriez nous dire ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est bien sûr facile  
12 lorsqu'on regarde rétrospectivement, bon vous pourriez lui poser  
13 la question. Je pense que je vais peut-être juste mentionner  
14 que, bon, le maire en fait, représente tous les résidents  
15 d'Ottawa. Donc lorsqu'il y a une zone qui est particulièrement  
16 affectée on veut évidemment travailler étroitement avec le  
17 maire, l'équipe juridique, afin que tout le monde soit à bord.  
18 Alors je vous ramène à cette période. Je suis le seul conseiller  
19 à la mairie, je ne peux pas travailler de la maison, je suis au  
20 bureau. En fait, tout le bâtiment est vide. Il est vide. Alors  
21 il y a le facteur bien sûr où vivent les conseillers, le  
22 personnel, le maire, en fait, ils le voient sur leur écran, mais  
23 ils ne vivent pas la situation.

24 Alors je ne veux pas blâmer, mais je décris la  
25 période. Il y a une période où les gens sont derrière leurs  
26 écrans à la maison, alors que nous vivons les effets en temps  
27 réel, et les choses se passent très rapidement.

28 Et il y a l'autre élément aussi, c'est la crise.

1 À la ville, et encore une fois je reviens, je suis jeune, mais  
2 je vieillis. Mais bon, 12 ans plus tard, on a eu beaucoup de  
3 crises, les inondations de 2000, des pannes d'électricité,  
4 récemment Derecho, le sinkhole de Rideau. En fait, c'est assez  
5 usuel.

6 En fait, il y a une table blanche avec une  
7 bouteille d'eau avec des étiquettes de nom, il y a des  
8 communications, il y a le directeur des services, bon c'est la  
9 santé publique pendant la COVID, à d'autres moments c'était  
10 peut-être Hydro-Ottawa, c'était peut-être un représentant de la  
11 ville, le maire ou d'autres représentants. Mais je n'ai pas vu  
12 cette table blanche pendant cette situation, à aucun moment.

13 Et dans toutes les crises auxquelles j'ai été  
14 confronté, c'est assez unique. Bon, je n'ai jamais posé la  
15 question, il ne me l'a jamais expliqué, mais pour quelqu'un qui  
16 a connu les crises à Ottawa, c'est atypique de ne pas voir,  
17 c'est-à-dire « nous avons un plan », ou « nous informons les  
18 résidents ». C'est venu par le chef de police, les  
19 communications des services de police, et un petit peu de la  
20 ville, mais très souvent, ça a été critiqué aussi à cause des  
21 fermetures des rues et le ton utilisé au niveau des  
22 communications lors des premières semaines.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. J'aimerais  
24 maintenant vous amener au OTT00030058, il s'agit d'une vidéo,  
25 conseillère McKenney, que vous avez enregistré. Je pense que  
26 nous en avons déjà parlé de cette journée, j'aimerais que vous  
27 confirmiez. Je vais l'arrêter à 1min 50 sec. Il y avait peut-  
28 être des problèmes de son à la fin de la vidéo, donc nous allons

1 nous arrêter à 1min 50sec.

2 [PRÉSENTATION VIDÉO]

3 « **Mme McKenney** : Je suis dehors dans  
4 les rues, comme vous le voyez, là où  
5 vivent les gens. Et voilà, mercredi  
6 soir. On n'a pas pu tenir cette réunion  
7 pendant la journée. Je n'ai pas entendu  
8 parler de personne, que ce soit la  
9 ville, la police. Quel est le plan pour  
10 protéger les gens qui vivent au centre-  
11 ville, qui sont assiégés, qui  
12 continuent à être assiégés ? Je ne sais  
13 pas qui compte les camions. Ce que je  
14 peux vous dire, c'est que les rues ne  
15 sont pas vidées, notre zone  
16 résidentielle n'est pas nettoyée. La  
17 puanteur du diesel me rend malade et  
18 j'aimerais savoir bien spécifiquement,  
19 et je demanderais, ou je poserais la  
20 question à la ville, quels sont les  
21 plans pour la fin de semaine ? Quels  
22 sont les plans afin que nous n'ayons  
23 pas des milliers de personnes qui se  
24 retrouvent dans nos rues et qui  
25 ajoutent au chaos ? Qu'est-ce que nous  
26 faisons, comment allez-vous arrêter les  
27 gens, les empêcher de rentrer la fin de  
28 semaine, pour ajouter au chaos ? »

1 [FIN DE LA PRÉSENTATION VIDÉO]

2 Me NATALIA RODRIGUEZ : Merci. Est-ce que vous  
3 pouvez confirmer, conseillère McKenney, le 16 février, la  
4 journée de la réunion du conseil ?

5 CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY : Oui.

6 Me NATALIA RODRIGUEZ : Vous dites dans la vidéo :  
7 « Je ne sais pas qui compte les camions, mais je peux vous dire  
8 que la rue n'est pas vide. » À quoi faisiez-vous référence ?

9 CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY : Alors c'était  
10 une réunion du conseil après que le maire ait fait des  
11 arrangements avec les organisateurs du convoi, d'enlever les  
12 camions des zones résidentielles, ce qui n'a pas été le cas. Et  
13 cette réunion du conseil devait se tenir mercredi, j'étais très  
14 préoccupée, en fait plus que préoccupée, je dois dire que  
15 j'étais effrayée. Je pensais qu'une autre fin de semaine allait  
16 apporter encore plus de chaos et qu'on ne pouvait pas encore  
17 affronter une autre fin de semaine.

18 J'étais aussi préoccupée que le maire, en fait  
19 s'en remettait au conseil, au public et en fait, laissait  
20 entendre que les camions avaient quitté les zones  
21 résidentielles. En fait, une heure avant le conseil j'ai décidé  
22 qu'il fallait que je fasse quelque chose et je suis allée sur la  
23 rue Kent. Et en fait, j'ai appelé le conseil à partir de là,  
24 pour montrer que les camions étaient encore présents. Il fallait  
25 que les gens voient exactement ce qui se passait. C'était très  
26 difficile, parce qu'on entendait des gens, bon j'ai reçu des  
27 courriels, j'ai eu beaucoup de communications haineuses tout au  
28 long des trois semaines et demie. Mais en fait, j'ai reçu des

1 menaces personnelles, contre moi, ma famille. Et en fait, les  
2 gens rejetaient du revers de la main ce qui se passait. Pas tout  
3 le monde, bien sûr, j'ai obtenu beaucoup de soutien, les gens  
4 qui m'ont écrit, qui ont vu ce qui se passait, qui m'ont offert  
5 leur soutien.

6 Mais je n'avais pas l'impression que les services  
7 de police, la ville, avait un plan pour la fin de semaine et  
8 bon, on était mercredi soir. Mercredi soir. Et vendredi, c'était  
9 la journée où tout allait recommencer. Donc c'était une demande  
10 instante et une démonstration pour montrer à tout le monde ce  
11 qui se passait sur la rue Kent. On voit les hôtels, on voit les  
12 tours résidentielles. En fait, c'est leur chez-soi.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que, bon, il n'y  
14 avait aucun plan pour la fin de semaine après cette vidéo ?

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui. Après la  
16 vidéo, j'ai commencé à entendre plus régulièrement de la part du  
17 chef de police par intérim qu'il y avait un plan en place. Pas  
18 détaillé, et je ne voulais pas nécessairement avoir des détails,  
19 mais j'entendais qu'il y avait un plan en place pour faire venir  
20 des ressources pour mettre fin à l'occupation pendant la fin de  
21 semaine.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et il s'agissait du chef  
23 intérimaire Steve Bell, c'est ça ?

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Conseiller Fleury,  
26 la conseillère McKenney a parlé de menace qu'elle avait reçue.  
27 Des menaces contre elle et contre sa famille. Est-ce que vous  
28 avez reçu des menaces ? Je pense qu'on l'a vu un petit peu dans



1 votre témoignage, mais peut-être que vous pourriez nous en dire  
2 plus.

3 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Après la première fin  
4 de semaine, lorsque nous avons vu que rien ne bougeait, en  
5 parlant aux citoyens, j'étais un des premiers à dire « arrêtez  
6 le financement, bloquez le financement. » Et je suis allé sur  
7 les médias sociaux et je l'ai dit.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Là, vous parlez du  
9 financement au convoi.

10 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui. Et quelques  
11 heures après il y avait deux... j'ai une jeune famille, et il y  
12 avait deux camionnettes qui sont venues chez moi et ont crié des  
13 obscénités. En fait, c'était des camionnettes avec les drapeaux  
14 et à ce moment-là je savais bon, voilà, il fallait que je ferme  
15 mes médias sociaux et que je déménage ma famille pendant la  
16 durée.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous avez fait  
18 un rapport à la police ?

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui. Au conseil de  
20 liaison à ce moment-là. En fait, j'avais deux responsabilités,  
21 je suis responsable de la sécurité et du bien-être de ma famille  
22 et je suis en crise au travail. Alors il faut que je protège ma  
23 famille, et Catherine a fait la même chose aussi avec son  
24 enfant. Et bon, on était sur le terrain pour voir un peu qu'est-  
25 ce qu'on pouvait faire.

26 On ne voulait pas de protection policière, nous  
27 voulions que les services de police soient sur le terrain pour  
28 protéger nos communautés, mais en fait, ce qu'on a vu, en fait

1 les menaces sur les médias sociaux, les menaces... en fait, mon  
2 épouse est d'origine chinoise, j'ai un enfant racisé. Quel  
3 merveilleux pays. Et ici, on me menace : « Ce virus vient de  
4 Chine... » Parlait des liens que j'aurais avec la Chine.

5 Bon, je suis conseiller municipal, j'essaie  
6 d'aider ma communauté. Je reconnais que je suis dans la  
7 capitale. Laissez-nous tranquilles.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et en conclusion, y a-t-il  
9 quelque chose que vous aimeriez ajouter, que nous n'avons pas  
10 couvert par rapport à votre expérience, les effets sur les  
11 résidents, les entreprises, la réponse, réaction de la ville, de  
12 la police et tout ce qui pourrait avoir trait avec le convoi.  
13 Est-ce que nous avons couvert tout ce que vous vouliez dire ?

14 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

15 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci à vous deux, c'était  
17 les questions que j'avais.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Alors nous allons  
19 devoir prendre une pause un moment donné, parce que pense  
20 qu'entre autres, les interprètes aussi ont besoin de pause. Je  
21 sais que vous tous ici, êtes bien forts et disposés et moi, ça  
22 ne me dérange pas, mais je pense qu'ils ont besoin d'une pause.

23 En fait, la question c'est, est-ce qu'on pourrait  
24 commencer, peut-être brièvement avec la Coalition, ou est-ce  
25 qu'on prend la pause maintenant ?

26 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je peux parler en  
27 français si vous voulez, on peut donner une pause aux  
28 interprètes.

1                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ah, y'a des... y'a des signes  
2 ici, alors...

3                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : A d'accord, d'accord.  
4 Je m'en excuse.

5                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors je croyais qu'on  
6 pouvait faire une pause autour de 17h, donc ça vous permet  
7 d'entamer vos questions. À moins qu'il y ait un autre ordre. Je  
8 ne pose plus de questions par rapport à si on s'est mis d'accord  
9 sur un ordre, je présume qu'il n'y en a pas.

10                   Donc est-ce que ça va si on entame la Coalition  
11 d'Ottawa ?

12                   **Me PAUL CHAMP** : Je dirais seulement qu'on nous a  
13 alloué 30 minutes, alors est-ce que vous voulez qu'on commence  
14 et qu'on arrête au milieu ? Moi, je préfère qu'on fasse le tout  
15 d'un coup.

16                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors on passe les  
17 30 minutes et ensuite, donc à 17h10, on va prendre une pause.  
18 Parce que je pense qu'on va aller assez tard, donc j'essaie de  
19 gérer la pause. Ou est-ce que vous préférez faire une pause tout  
20 de suite ?

21                   **Me PAUL CHAMP** : Je préférerais ne pas entamer  
22 toutes mes questions dès maintenant.

23                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, alors faisons une  
24 pause de 15 minutes. On s'en tient à 15 minutes. Merci aux  
25 interprètes.

26                   **LA GREFFIÈRE** : La Commission is in recess for 15  
27 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

28 --- L'audience est suspendue à 16h40

1 --- L'audience est reprise à 16h59

2 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre. The Commission  
3 is reconvened. La Commission reprend.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, alors dernier bout.

5 **Me PAUL CHAMP** : Je vais fixer mon chronomètre  
6 pour m'assurer de respecter le temps.

7 Merci les conseillers, d'être venu aujourd'hui...

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce que vous pourriez  
9 vous présenter, pour les fins du procès-verbal et pour les  
10 témoins ?

11 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP :

12 **Me PAUL CHAMP** : Paul Champ, conseiller juridique  
13 pour la Coalition d'Ottawa des résidents et entreprises,  
14 représentant les associations communautaires et les entreprises  
15 du centre-ville d'Ottawa.

16 Conseiller Fleury, j'aimerais parcourir avec vous  
17 quelques courriels. Je demanderais au greffier d'illustrer les  
18 suivants : Ottawa 2779 [sic]. Et entretemps, une question pour  
19 vous, conseiller Fleury. Est-ce que pour vous, l'occupation du  
20 centre-ville d'Ottawa ne recevait pas l'attention voulue du  
21 maire d'Ottawa ?

22 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est une question  
23 difficile. Probablement pas...

24 **Me PAUL CHAMP** : De votre point de vue.

25 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Probablement pas de  
26 façon aussi sérieuse aussi tôt que ça devait l'être. Mais une  
27 fois que ça a été clair, je n'ai pas ressenti de résistance,  
28 disons ça comme ça.

1                   **Me PAUL CHAMP** : Et est-ce que le maire a essayé  
2 de vous contacter pour vous demander comment ça allait ? Au près  
3 de vous on a entendu parler des menaces à vous et à votre  
4 famille.

5                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Euh oui, pendant les  
6 semaines, il a mis un certain temps au début. J'ai communiqué  
7 avec des membres divers de son équipe. Moins avec lui, mais par  
8 le biais de son bureau, à des moments différents, oui.

9                   **Me PAUL CHAMP** : Mais au niveau d'une touche  
10 personnelle entre vous et le maire, est-ce qu'il a exprimé des  
11 inquiétudes personnelles ?

12                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Écoutez, à ce moment-  
13 là on communiquait par texto ou par des rencontres sur Teams ou  
14 Zoom. Alors on met le Zoom, on ferme le Zoom, il n'y a pas  
15 vraiment des conversations à part. Parfois il y avait quelques  
16 textos pendant les trois semaines. Mais rien qui saute à  
17 l'esprit.

18                   **Me PAUL CHAMP** : Nous avons un courriel ici,  
19 Ottawa 2779. Courriel daté du 2 février de vous au maire et  
20 quelques autres personnes. Serge Arpin, ça c'est le chef d'état-  
21 major, Steve Kanellakos, directeur municipal, Kim Ayotte, la  
22 conseillère McKenney, entre autres. Est-ce que c'est vous qui  
23 avez envoyé ce courriel ?

24                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

25                   **Me PAUL CHAMP** : Et vous exprimiez vos  
26 préoccupations et vos inquiétudes par rapport à vos électeurs.

27                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

28                   **Me PAUL CHAMP** : Et vous lui demandez d'envisager

1 les possibilités suivantes, il y avait quatre points.

2 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

3 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce que vous avez eu une  
4 réaction à ce courriel ?

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

6 **Me PAUL CHAMP** : Et j'aimerais demander le  
7 document Ottawa 3893. Voici une série de courriels, allons à la  
8 page 2. On voit que vous recevez un courriel de la part... non,  
9 plus bas, plus bas. Alors c'était un courriel d'un dénommé Brian  
10 O'Hoski, c'est qui ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est le directeur  
12 général du Centre Rideau.

13 **Me PAUL CHAMP** : Et il vous dit « salut Mathieu »,  
14 donc vous avez l'habitude de communiquer avec lui ?

15 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui. C'est une  
16 propriété importante, il est aussi président du conseil de la  
17 zone d'amélioration commerciale du centre-ville.

18 **Me PAUL CHAMP** : Donc il demande :

19 « Si on peut ouvrir et exploiter le  
20 Centre Rideau de façon sécuritaire. »

21 Et il dit :

22 « Est-ce qu'il y a moyen d'obtenir le  
23 soutien de la police ou de la GRC pour  
24 aider à bien faire fonctionner le  
25 Centre ? »

26 Dans un autre courriel :

27 « Salut, Steve, Mathieu, Kim et le chef Sloly, deux questions du  
28 Centre Rideau. Est-ce que la ville et la police pourraient

1 répondre clairement en répondant à ce courriel ? »

2 Et pourquoi avez-vous envoyé ce courriel à... c'est  
3 Steve Kanellakos, Kim Ayotte responsable du règlement et du  
4 service d'urgence, protection civile, c'est qui Mathieu Gravel ?

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Un personnel du  
6 maire.

7 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce qu'on peut déferler vers  
8 le haut ? Bon :

9 « J'ai fait suivre votre demande... »

10 C'est Kim Ayotte, responsable de la protection  
11 civile, il dit :

12 « Il faut suivre un processus parce  
13 qu'on se fait assaillir. »

14 Est-ce que vous savez qu'est-ce qu'il voulait  
15 dire ?

16 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non. On recevait des  
17 tonnes et des tonnes de courriels, mais ma façon de rejoindre  
18 c'était de façon tactique. On a une très grande propriété  
19 commerciale qui pose des questions très directes, qui influence  
20 leur capacité d'ouvrir ou pas.

21 **Me PAUL CHAMP** : Et vous répondez :

22 « McKenney et moi-même, somme très  
23 impacté. Je n'essaie pas simplement de  
24 remplir votre boîte de courriel, le  
25 Centre Rideau ce n'est pas simplement  
26 n'importe quelle entreprise. »

27 Donc j'ai l'impression qu'il y avait une certaine  
28 tension ?

1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, normalement si  
2 on va plus en haut et c'est un agent de liaison qui vous répond,  
3 ça veut dire que c'est moins important, sinon l'administration  
4 réagirait. Alors je pense que le courriel de Brian était très  
5 clair. Il y avait deux questions simples. C'est sûr qu'ils  
6 avaient été fermés, Kim aurait su tout cela.

7                   **Me PAUL CHAMP** : Est-ce qu'on peut avoir  
8 Ottawa 5511 ? Prochaine page, encore plus. C'est Geneviève Dumas  
9 du Fermont. C'est qui ?

10                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est la directrice  
11 générale du Château Laurier.

12                   **Me PAUL CHAMP** : Elle écrit à Steve Ball et il  
13 s'agit de qui ?

14                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Directeur exécutif de  
15 l'Association des hôtels d'Ottawa.

16                   **Me PAUL CHAMP** : Alors ils parlaient... il a été  
17 question d'un échec de gicleurs qui a lancé alerte à l'incendie  
18 et une inondation dans les ascenseurs et on était préoccupés au  
19 fait que

20                                   « Le camion de pompier ne pouvait pas  
21 aller jusqu'à l'hôtel et ça serait de  
22 même pour une ambulance. »

23                   C'est la situation dont vous nous avez déjà  
24 parlé ?

25                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

26                   **Me PAUL CHAMP** : Alors là :

27                                   « Salut, qu'est-ce qu'on peut faire, on  
28 dirait que ce sont des défis importants



1 à la sécurité de la vie et des  
2 situations d'urgences. Pourquoi est-ce  
3 que la police n'aurait pas pu avoir  
4 accès au Château Laurier par la rue  
5 Saint Patrick ou Mackenzie. »

6 Avez-vous eu une réponse ?

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

8 **Me PAUL CHAMP** : Ottawa 8282. Merci. Alors je vous  
9 renvoie à la troisième page. Oui, voilà. Ça vient de M. Brian  
10 O'Hoski du Centre Rideau qui vous écrit et aussi à Andrew Peck  
11 et au BIA de Rideau, le 15 février.

12 M. O'Hoski décrit plusieurs problèmes au niveau  
13 de l'intersection entre Rideau et Sussex. Il dit :

14 « Aussi, il y a Lamoureux Pumping qui  
15 avait un camion rouge dans  
16 stationnement sous-terrain avec une  
17 citerne pour donner du diesel aux  
18 manifestants et qui allaient et  
19 remplissaient leurs boîtes d'essence. »

20 La dernière phrase est :

21 « Le camion est toujours dans mon  
22 stationnement et je n'ai pas reçu le  
23 soutien des autorités. Ça fait  
24 24 heures. »

25 C'est de ça que vous avez déjà parlé ?

26 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, c'est un  
27 appel 9-1-1 et on n'a pas eu de réponse.

28 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez reçu un courriel du

1 liaison pour dire :

2 « Bonjour conseiller Fleury, on a  
3 réservé la remorque, mais le véhicule  
4 est parti avant. On va contrôler la  
5 situation. »

6 Et vous avez réagi comment ?

7 « Merci du soutien, je suis content que  
8 le camion soit parti, mais ça soulève  
9 des préoccupations majeures pour nous.  
10 Avec les trois groupes, la police, les  
11 règlements et services de  
12 réglementation, ils n'ont jamais réussi  
13 à remorquer un véhicule qui a été  
14 engagé à faire des activités illégales  
15 dans un stationnement privé pendant  
16 36 heures. »

17 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui tout à fait, et  
18 les autorités n'ont rien enlevé. Heureusement que personne n'a  
19 été blessé.

20 **Me PAUL CHAMP** : Donc ça, ça vient de M. O'Hoski,  
21 pas de vous. Ça, c'est le Centre Rideau.

22 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

23 **Me PAUL CHAMP** : Et vous l'avez fait suivre à  
24 M. Ayotte pour demander comment répondre. M. Ayotte vous écrit  
25 un long courriel. Est-ce qu'on peut faire défiler vers le haut ?  
26 Encore plus haut. Et vous dites :

27 « Je ne crois pas que ce soit  
28 satisfaisant. »

1                    Pourquoi est-ce que vous n'étiez pas content avec  
2 ce courriel ?

3                    **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Ce n'est pas le genre  
4 de rapport dont j'ai l'habitude entre un grand intervenant et la  
5 ville d'Ottawa.

6                    **Me PAUL CHAMP** : M. Ayotte dit :

7                                    « Voici la réponse et c'est à vous de  
8                                    décider si vous voulez l'envoyer ou  
9                                    pas. »

10                    Telle est la nature de ce ton des communications  
11 avec le gestionnaire des opérations.

12                    **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

13                    **Me PAUL CHAMP** : Ottawa 7352. Bon, c'est un  
14 courriel que vous avez reçu de la part de M. O'Hoski le  
15 15 février au sujet... ah non, on a déjà vu ça. Un peu plus haut.  
16 « Salut Diane et chef adjoint Bell. »

17                    Après ces échanges avec M. Ayotte, vous avez  
18 voulu faire suivre ces communications à Mme Deans, présidente la  
19 commission, pourquoi ?

20                    **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Bien c'est parce que  
21 je n'ai pas tendance à baisser les bras. Je croyais que la  
22 réaction n'était pas à la hauteur de la gravité de la situation  
23 et soulevait toutes sortes d'autres facteurs de risques qui  
24 pourraient aussi être non traités. Voilà pourquoi j'ai écrit à  
25 la commission des services policiers d'Ottawa.

26                    **Me PAUL CHAMP** : Bon, parce qu'il y a des  
27 contraintes de temps, je vais me limiter. Il y avait des  
28 préoccupations par rapport aux écoles au sujet des camions

1 associés au convoi.

2                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je suis francophone.  
3 Les commissions scolaires francophones m'ont contacté, il y a  
4 des écoles dans nos deux circonscriptions et on nous a demandé  
5 ce que recommandait la police, est-ce qu'il fallait ouvrir les  
6 écoles ou pas. Il y avait des difficultés des professeurs à  
7 voyager et à se déplacer et les parents avaient des  
8 préoccupations. Leur stationnement a été utilisé par des  
9 camionnettes avec des drapeaux et les médias sociaux ont contenu  
10 plusieurs menaces en disant : « Attaquez les écoles, circulez  
11 autour des écoles. » Alors les commissions scolaires étaient  
12 préoccupées. Et les parents aussi se sont plaints de ces  
13 problèmes.

14                   La police, l'équipe de liaison de la police  
15 d'Ottawa a communiqué avec eux pour les deux ou trois écoles  
16 auxquelles je songe qui étaient plus préoccupées. Les agents de  
17 liaison ont rencontré les directeurs d'école, je ne sais pas  
18 qu'en était le résultat, mais j'ai rarement eu de la  
19 communication, mais pour cette fois-là, la police semblait  
20 l'avoir pris au sérieux.

21                   **Me PAUL CHAMP** : Alors pour les écoles de votre  
22 quartier, Madame, est-ce que vous avez eu des préoccupations ?

23                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, il y avait  
24 Centennial.

25                   **Me PAUL CHAMP** : À six coins de rues d'ici ?

26                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, à peu près.  
27 Et aussi Devonshire, qui n'est pas dans mon quartier, le  
28 quartier que je représente, mais c'est un peu à l'ouest, un coin

1 de rue à l'ouest. Mais après que Pat King ait incité ces gens de  
2 circuler autour des écoles, j'ai entendu de plusieurs parents  
3 que c'est ce qui se faisait autour de Devonshire. Et je l'ai  
4 porté à l'attention du chef Sloly.

5 **Me PAUL CHAMP** : Pat King, c'est un des  
6 organisateurs dont on va entendre parler plus tard lors de cette  
7 enquête ?

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

9 **Me PAUL CHAMP** : J'aimerais maintenant voir le  
10 document Ottawa 3002. En attendant qu'on affiche le document,  
11 j'aimerais vous parler de la fumée de diesel. La fumée de  
12 diesel, conseiller Fleury, est-ce que le personnel de la ville  
13 évoquait des préoccupations par rapport à la qualité de l'air ou  
14 les incidents sur la santé de ces 400 camions d'Ottawa ?

15 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non. C'était un des  
16 problèmes, le brut et les fumées. Le conseil soutenait notre  
17 communication. On a demandé quelle est la stratégie, quels sont  
18 les risques ? Les médias et les experts traitaient de la  
19 question publiquement. On a vu très peu de gestes concrets à  
20 part l'injonction, pour régler la situation.

21 **Me PAUL CHAMP** : Conseillère McKenney, est-ce que  
22 le personnel de la ville communiquait avec vous par rapport à la  
23 qualité de l'air et les problèmes causés par les fumées de  
24 diesel ?

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Non, je n'ai  
26 jamais eu de la communication de la part du personnel de la  
27 ville.

28 **Me PAUL CHAMP** : Mais des résidents ?

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oh oui, tout à  
2 fait. L'odeur des fumées de diesel sur la rue Kent et au centre  
3 de l'occupation, c'était nauséabond après une demi-heure ou une  
4 heure de présence, j'ai entendu à tous les jours des  
5 préoccupations des résidents.

6                   **Me PAUL CHAMP** : Voici un courriel que vous n'avez  
7 pas reçu, mais on voit quelques-uns des destinataires, ou  
8 récipiendaires. Kelly Cochrane, Todd Piper, Trisha Karam, avec  
9 la police, Staff Robert de la police, Michelle Fergusson avec  
10 Ottawa. Connaissez-vous ces gens-là ?

11                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

12                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Moi, je connais  
13 les noms reliés à la santé publique.

14                   **Me PAUL CHAMP** : Alors c'est divulgué par Ottawa,  
15 envoyé le 18 février.

16                                   « Sujet : Préoccupations par rapport à  
17 la qualité de l'air causé par le  
18 convoi. Alors je partage avec vous des  
19 messages que la santé d'Ottawa a  
20 développés et on nous a demandé de  
21 partager avec des collègues qui  
22 travaillent ou qui se déplacent dans le  
23 P-Z. »

24                   On ne sait pas ce que c'est le P-Z.

25                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Je ne l'ai  
26 jamais entendu avant de voir ceci.

27                   **Me PAUL CHAMP** : Et vous avez déjà pris  
28 connaissance de ce long courriel, il y a des préoccupations au

1 sujet de la qualité de l'air et les incidences sur la santé, ça  
2 provient de Santé publique et de Santé Canada. Est-ce qu'on vous  
3 a partagé cette information à ce moment-là ?

4 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non.

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

6 **Me PAUL CHAMP** : À propos du potentiel :

7 « L'enclassement des véhicules et des  
8 manifestants et des préoccupations par  
9 rapport aux risques associés avec  
10 l'exposition aux fumées de diesel. »

11 Donc ça n'a pas été partagé avec vous.

12 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non.

13 **Me PAUL CHAMP** : Conseillère McKenney, est-ce que  
14 je peux avoir Ottawa OTT3640 ?

15 Alors qu'on attend, conseiller Fleury, vous avez  
16 parlé des conséquences personnelles sur vous, une fois que vous  
17 avez été parler du financement sur les médias sociaux.

18 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, je disais que la  
19 seule façon de pouvoir voir la fin, c'est d'arrêter le  
20 financement.

21 **Me PAUL CHAMP** : Et vous essayez de communiquer  
22 avec qui ?

23 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Bien moi, je suis  
24 conseiller municipal local qui représente les résidents et les  
25 entreprises de ma communauté et de ma ville, donc c'est  
26 difficile un peu de contrôler le tout avec les médias sociaux,  
27 mais moi je communique avec mes résidents et mes entreprises.

28 **Me PAUL CHAMP** : Et vous référiez aux millions de

1 dollars qui suivaient sur le sociofinancement (gofundme) pour  
2 soutenir les manifestants et vous cherchiez les solutions puis  
3 vous disiez « ben arrêtez le financement » ?

4 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

5 **Me PAUL CHAMP** : Et jusqu'où sont allés ces  
6 messages de médias sociaux ?

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Bien il fallait  
8 fermer les plateformes. Et quelques heures plus tard, il y a des  
9 gens qui se sont présentés chez moi, à la maison. Moi, je suis  
10 un conseiller local, municipal, me retrouver sur Fox News, bien  
11 ça vous donne une idée.

12 **Me PAUL CHAMP** : Nous avons le document,  
13 conseillère McKenney, c'est un courriel de Jessica Bradley. Qui  
14 est Jessica Bradley ?

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est  
16 l'assistante de Diane Deans.

17 **Me PAUL CHAMP** : Et ce courriel est daté du  
18 4 février 2022, l'objet c'est « Promenade au centre-ville ».

19 « Je vous écris pour vous exhorter  
20 fortement à ne pas aller de l'avant  
21 avec votre promenade au centre-ville  
22 aujourd'hui. »

23 Quel était le message que vous receviez du  
24 message de la conseillère Deans ?

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, je pense  
26 que c'est la conseillère Deans qui m'a envoyé ça par l'entremise  
27 du... le courriel de Jessica Bradley. Nous organisons des marches  
28 et la conseillère Deans avait des préoccupations, des



1 préoccupations graves. Elle croyait que ça occasionnerait... ça  
2 ferait en sorte que des ressources devraient être réorientées  
3 par rapport à là où les efforts de la police étaient concentrés.  
4 Et elle m'a appelée pour expliquer qu'elle comprenait pourquoi  
5 je faisais ce que je faisais, mais bon, mais qu'elle était...  
6 qu'elle avait peur que ça encouragerait plus de violence.

7 **Me PAUL CHAMP** : Conseiller Fleury, il y a une  
8 question que voulais vous poser sur le règlement. À tous les  
9 deux en fait.

10 La façon dont vous le décrivez, à l'extérieur de  
11 la zone rouge, il y avait une observation de la réglementation,  
12 mais c'était un peu sélectif, c'est une mise en application  
13 sélective ?

14 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Exact.

15 **Me PAUL CHAMP** : Par exemple les camionneurs  
16 n'avaient pas de contraventions, mais les résidents en avaient ?

17 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Mais moi, je l'ai  
18 décrit de l'autre façon, mais vos hypothèses concordent avec ce  
19 que j'ai vécu.

20 **Me PAUL CHAMP** : J'aimerais avoir le document  
21 Ottawa 29762, s'il vous plait, à l'écran.

22 Conseillers, j'aimerais vous demander, vous poser  
23 une question concernant la démotion du président de la  
24 commission de police d'Ottawa et d'autres démissions qui ont  
25 fait suite à cela. Il y a eu une réunion du conseil le  
26 16 février 2022, j'ai le procès-verbal de cette réunion. Vous  
27 avez pris part à ce débat cette journée-là ?

28 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

2                   **Me PAUL CHAMP** : Conseillers, c'est une motion qui  
3 a été présentée par un de vos collègues, le conseiller Moffatt,  
4 pour la démotion de la conseillère Deans. Et vous avez  
5 participé, conseillère McKenney et conseiller Fleury ?

6                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

7                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

8                   **Me PAUL CHAMP** : Bon, certains des commentaires  
9 que vous avez faits, on les a ici, mais j'ai deux petites  
10 questions. On pourrait aller à la page 4, s'il vous plait. Et en  
11 bas de page. Bon, parfait. Vous allez voir :

12                                   « La conseillère McKenney a noté qu'il  
13 y avait eu, que mis à part quelques  
14 conseillers municipaux, d'autres  
15 membres n'avaient rien fait. Elle a  
16 indiqué qu'elle n'avait pas reçu  
17 l'appel du directeur municipal ou du  
18 gestionnaire des urgences. La  
19 conseillère a noté que la conseillère  
20 Deans l'a rejoint. Conseillère McKenney  
21 a exprimé une opposition à la motion  
22 pour la démotion de membres du conseil  
23 de la police d'Ottawa, argumentant que  
24 c'était une prise de pouvoir. »

25                   Désolé, ça va à la page suivante. Si vous voulez  
26 juste aller un petit peu en bas. Alors qu'est-ce que vous  
27 tentiez de faire passer comme message, conseillère McKenney ?  
28 Quelle était votre inquiétude en ce qui a trait à la démotion du

1 président de la commission de police ?

2 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : En fait, j'étais  
3 sur la rue Kent et je me suis précipitée à la maison pour  
4 arriver à temps pour cette séance à huis clos. Cette notion que  
5 la conseillère Deans serait donc, déchuë de son poste en pleine  
6 crise dans notre ville. Nous avons un chef de police qui venait  
7 de démissionner, il nous fallait quelqu'un pour agir, il nous  
8 fallait de la stabilité.

9 J'étais terrifiée à l'idée d'avoir à affronter  
10 une autre fin de semaine. Tout ce qui se faisait en termes de  
11 harcèlement, d'intimidation, ça augmentait d'une fin de semaine  
12 à l'autre, et j'étais fortement d'avis que le maire et certains  
13 membres du conseil, mais le maire très certainement, utilisait  
14 cela pour retirer toute influence que la conseillère Deans  
15 pourrait avoir sur la commission de police.

16 **Me PAUL CHAMP** : Quel était votre objectif, ou  
17 est-ce que vous avez atteint votre objectif ?

18 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Pas cet après-  
19 midi-là. Je savais que ça s'en venait. J'avais été en contact  
20 avec la conseillère Deans, j'ai tout fait en mon possible pour  
21 qu'il y ait une résolution pacifique. J'étais sous l'impression  
22 qu'il allait se passer quelque chose. Je n'ai pas été invitée à  
23 me joindre à cette discussion, mais quand la motion a été  
24 présentée, ça ne m'avait jamais été communiqué auparavant.

25 **Me PAUL CHAMP** : Et ça a été... désolé, conseiller  
26 Fleury.

27 **Me PAUL CHAMP** : On voit les choses de façon un  
28 peu différente, peu importe la raison là, mais il faut tenir

1 compte de la journée. Nous avons un conseil municipal qui a été  
2 mis de côté cet après-midi-là et on a une réunion du conseil de  
3 la commission de police. Quand les gens quittent la réunion le  
4 matin, on nous dit que le chef de police n'est plus le chef et  
5 on nous dit... on apprend tout cela au cours du conseil et là on  
6 s'en va à huis clos. Vous pouvez lire cela, on dit : « Oh DC  
7 Bell va se charger de ça, mais nous avons quelqu'un d'autre  
8 aligné. » Mais il y avait un chaos, dans un chaos.

9 Ma perception à moi, pour revenir à ce que la  
10 conseillère McKenney a dit, il nous faut de la stabilité à ce  
11 stade-ci. Il nous faut... démanteler ça. Nous avons besoin des  
12 opérations. Il y a quelque chose qui nous a amenés à la  
13 situation du chef de police Sloly, mais je pense que peut-être  
14 que de lire le procès-verbal sans le contexte, ça nous fait  
15 manquer une certaine nuance.

16 **Me PAUL CHAMP** : Bon, le contexte c'était que le  
17 chef Sloly avait démissionné et le conseil s'était entendu avec  
18 un autre chef à la retraite d'un autre corps policier et il  
19 voulait qu'il se joigne à la police d'Ottawa sur une base  
20 intérimaire, et certaines personnes se sont demandées :  
21 « pourquoi ne pas demander au chef adjoint Bell de devenir chef  
22 de police ? » C'était ça le contexte ?

23 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

24 **Me PAUL CHAMP** : Et votre point de vue c'est,  
25 « pourquoi amener quelqu'un, laissez le chef adjoint Bell en  
26 charge » ?

27 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Mon point de vue  
28 c'est que cette transition n'est pas assez rapide. Bell est en

1 place. Nous avons besoin du démantèlement. Moi, il nous fallait...  
2 les gens nous demande depuis trois semaines d'agir, il faut  
3 agir.

4 **Me PAUL CHAMP** : Pouvez-vous vous rappeler ce que  
5 la conseillère Deans a dit, pourquoi elle ne voulait pas laisser  
6 le chef adjoint Bell en charge de la police ? Est-ce qu'elle  
7 avait des préoccupations avec son *leadership* à l'époque ?

8 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne me rappelle  
9 pas.

10 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non. Aucune  
11 préoccupation qu'elle m'aurait exprimé à moi directement.

12 **Me PAUL CHAMP** : Et conseiller Fleury, vous avez  
13 demandé qu'allait faire le conseil si l'ancien chef n'avait pas  
14 démissionné?

15 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Exact.

16 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce que vous vous rappelez de  
17 la réponse de la réponse de la conseillère Deans ?

18 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je pense que c'est  
19 bien rédigé dans ce document, c'est bien écrit dans ce document.  
20 Il y avait une entente mutuelle quant à la démission de la  
21 personne.

22 **Me PAUL CHAMP** : Mais vous avez demandé que  
23 serait-il passé si le chef Sloly n'avait pas démissionné. Vous  
24 aviez certaines préoccupations qu'ils n'avaient pas de plan ?

25 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui. Je pose la  
26 question dans l'esprit de ce qui se passait avec le chef de  
27 police Sloly. Initialement il a dit que ce n'est pas par rapport  
28 à la police, c'est un aspect politique, il nous faut des

1 ressources additionnelles et nous tous, sous les pressions de la  
2 communauté on lui a dit : « Quel est votre plan ? » Et tout cela  
3 a fait boule de neige au fur des heures qui ont suivi et ont  
4 mené donc à sa démission.

5 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce que je pourrais avoir le  
6 document OTT8026, s'il vous plait ?

7 C'est un courriel, conseillère McKenney, que vous  
8 avez envoyé le 17 février au chef intérimaire Bell. Vous lui  
9 demandiez :

10 « Est-ce que les résidents du centre-  
11 ville devraient être... devraient rester  
12 à l'abri. Est-ce qu'on devrait évacuer  
13 aujourd'hui ? Comment on fait pour  
14 garder les enfants, les écoliers en  
15 sécurité ? Est-ce que quelque chose a  
16 été communiqué aux gens affectés par le  
17 mouvement contre cette occupation ? »

18 Est-ce que vous avez eu une réponse à vos  
19 questions ?

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, j'ai reçu  
21 une réponse du chef de police intérimaire Steve Bell.

22 **Me PAUL CHAMP** : Vous rappelez-vous ce qu'il vous  
23 a dit ?

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Ce que je me  
25 rappelle, c'est qu'il m'a dit que ce n'était pas nécessaire  
26 d'avoir, de mettre les gens à l'abri, d'avoir une évacuation. Il  
27 m'a dit qu'il me garderait au courant au fur et à mesure que les  
28 opérations avançaient.

1                   **Me PAUL CHAMP** : Est-ce que je pourrais avoir le  
2 document OTT25001 ?

3                   Conseillère McKenney, j'allais vous demander,  
4 bon, l'accès... est-ce que c'est le bon document ? Oui.

5                   Donc avant d'aller plus à fond dans ce document,  
6 il y a deux épiceries principales dans votre quartier, n'est-ce  
7 pas ?

8                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

9                   **Me PAUL CHAMP** : Bon, il y a le Independant sur  
10 Somerset et Bank, et le Farm Boy ensuite sur Metcalfe et  
11 Gloucester.

12                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Metcalfe Nepean,  
13 oui.

14                  **Me PAUL CHAMP** : Et est-ce qu'ils sont restés  
15 ouverts tout au long de l'occupation ?

16                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, ils sont  
17 restés ouverts.

18                  **Me PAUL CHAMP** : Est-ce qu'ils ont fermé à un  
19 certain stade ?

20                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Le Farm Boy a  
21 fermé un après-midi. Donc il y avait trop d'occupants qui  
22 s'étaient infiltrés dans le magasin, des manifestants. Le  
23 Independant, il avait été question qu'il ferme, mais en fait,  
24 les manifestants étaient dans le stationnement sous-terrain,  
25 sous l'épicerie, mais le magasin n'a pas fermé.

26                  **Me PAUL CHAMP** : C'est le stationnement qui avait  
27 fermé.

28                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Exactement.

1                   **Me PAUL CHAMP** : Monsieur le Commissaire, je vais  
2 m'en tenir au temps qui m'a été accordé et je vais m'arrêter  
3 ici.

4                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, nous  
5 avons le service policier d'Ottawa.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID MIGICOVSKY :**

7                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Bonjour conseillers.  
8 Bonjour, Monsieur le Commissaire.

9                   Dans l'intérêt de...

10                  **COMMISSAIRE ROULEAU** : Pourriez-vous vous  
11 présenter s'il vous plait, aux fins du procès-verbal.

12                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mon nom est David  
13 Migicovsky et je suis ici représentant le service de police  
14 d'Ottawa. Désolé.

15                  Question de gagner un peu de temps, je vais  
16 tenter de ne pas faire allusion à un document, mais si vous avez  
17 besoin du document, vous pourrez en faire la demande, ça me fera  
18 plaisir.

19                  Je vais commencer en parlant de la réunion du  
20 26 janvier avec le chef de police d'Ottawa avec les conseillers.  
21 Vous vous rappelez de cette réunion ?

22                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

23                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

24                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et, conseillère McKenney,  
25 certaines remarques s'adressent à vous et quand je voudrai  
26 m'adresser au conseiller Fleury, je passerai à vous, conseiller  
27 Fleury, question de gagner du temps. De façon à ce que vous  
28 n'ayez pas à répondre tous les deux aux mêmes questions.



1 Et je crois comprendre que lors de cette réunion,  
2 vous avez... ça, c'est la réunion avec les conseillers, plus  
3 précisément pour les informer de la situation qui s'en venait.

4 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et d'après ce que je  
6 comprends, à ce moment-là on a dit aux conseillers que la  
7 situation était fluide.

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et on vous a également dit,  
10 ou on a dit aux conseillers que la police ne pouvait pas prédire  
11 ce qui allait se passer.

12 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est ce dont je  
13 me souviens, oui.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et on vous a dit également  
15 qu'ils avaient des chiffres concernant le convoi, mais que ces  
16 chiffres pouvaient changer au fil des heures, est-ce exact ?

17 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et suite à cela, le chef  
19 Sloly a indiqué que les commerces dans cette zone devaient  
20 décider s'ils devaient rester ouverts ou non.

21 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Exact.

22 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous avez compris que  
23 c'était en raison de la fluidité de la situation.

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Exact.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY** : À cette réunion, il a été  
26 indiqué par le chef Sloly que la nature imprévisible de  
27 l'événement en faisait un événement imprévisible. C'est ce qu'il  
28 a dit ?

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'est ce  
2 qu'il a dit.

3                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Merci beaucoup. J'aimerais  
4 donc passer au 28 janvier, deux jours plus tard. Il y a d'autres  
5 informations qui ont été fournies au conseil à ce moment-là.  
6 Est-ce que c'est exact ?

7                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est quel jour de la  
8 semaine ?

9                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Ce serait le vendredi.

10                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, vendredi.

11                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je vais vous demander le  
12 document si vous avez besoin du document, conseillère McKenney,  
13 mais je crois comprendre que c'était le vendredi et les convois  
14 avaient commencé à arriver le vendredi, c'est exact ?

15                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Les convois ont  
16 commencé à arriver le vendredi, oui.

17                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mais le plus important  
18 convoi est arrivé le jour suivant, c'est exact ?

19                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

20                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et lors de cette réunion,  
21 la police d'Ottawa vous a dit que la situation était encore une  
22 fois, très fluide, et continuerait d'évoluer.

23                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'était leur  
24 évaluation de la situation, oui.

25                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je crois comprendre que  
26 samedi le 29 janvier, il y a plus d'informations qui vous a été  
27 fourni. Je me demande si on pourrait peut-être avoir le  
28 document OPS4225, s'il vous plait.

1                   On pourrait peut-être aller en bas de page. Si on  
2 regarde... bon, on voit encore une fois, qu'on vous a dit, je  
3 crois que c'est à la cinquième ligne, à moins que je me trompe,  
4 que la dynamique des foules était positive, mais qu'il y avait  
5 des incidents isolés. Mais à ce moment-là, la foule dans  
6 l'ensemble était pacifique. Est-ce que c'est ce que vous vous  
7 rappelez ?

8                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Je ne me  
9 rappelle pas d'avoir vu ce courriel. Ça ne veut pas dire que je  
10 n'ai pas reçu, mais je ne m'en rappelle pas.

11                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous n'auriez pas de raison  
12 d'être en désaccord avec cette information, est-ce le cas ? Ça  
13 c'était de M. Ayotte à la ville. Et...

14                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Ça ne nous a pas été  
15 envoyé.

16                  **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Ça ne nous a pas  
17 été envoyé, je n'ai jamais vu ceci.

18                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Ça a été envoyé aux  
19 cadres supérieurs.

20                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mais vous n'auriez aucune  
21 raison d'être en désaccord avec M. Ayotte ?

22                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Nous n'avons pas été  
23 informés.

24                  **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Nous n'avons  
25 pas... on ne nous a pas donné cette information. C'était son  
26 évaluation à lui.

27                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc l'information qu'on  
28 voit a été transmise à plusieurs personnes au sein de la ville

1 d'Ottawa, qu'il s'agissait d'une situation fluide. C'est exact ?

2 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Ça semble avoir  
3 été transmis comme message, oui.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et c'est votre  
5 compréhension depuis la première réunion avec le chef de police,  
6 que les choses évoluaient rapidement. C'est exact ?

7 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est ce que le  
8 chef nous avait dit, c'est exact.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je me demande si on peut  
10 passer maintenant au document OTT1930. Ça, c'est une chaîne de  
11 courriel et je crois comprendre que le 30 janvier, le chef de  
12 police a fourni une mise à jour aux conseillers, c'est exact

13 **Me ALYSSA TOMKINS** : Objection. Est-ce que vous  
14 pourriez donner plus d'informations ? Je ne vois pas le  
15 document.

16 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous allez voir...

17 **Me ALYSSA TOMKINS** : Merci.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous l'avez maintenant ?

19 **Me ALYSSA TOMKINS** : M'mm.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Parfait, merci. Donc le  
21 chef de police a mis à jour les conseillers municipaux.

22 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je vois, dans les deux  
24 premières lignes, il a indiqué qu'il y avait des foules  
25 importantes, mais que les foules étaient bien gérées.

26 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'était son  
27 évaluation, oui.

28 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Il a indiqué également

1 qu'il y avait des situations à risques élevés qui avaient été  
2 gérées par la police.

3 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est ce qu'il  
4 dit ici, oui.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et il a parlé d'enquêtes  
6 criminelles qui avaient été... qui étaient en cours ?

7 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est ce que le  
8 chef Sloly a dit, oui.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et il a également dit, je  
10 ne sais pas si on pouvait aller un peu plus bas, il a également  
11 dit, le paragraphe commence : « Les priorités continuent  
12 d'inclure... »

13 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Ça, c'est Diane  
14 Deans.

15 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Ce n'est pas le chef  
16 de police.

17 **Me DAVID MIGICOVSKY** : C'est exact, mais Diane  
18 Deans s'adresse aux conseillers, n'est-ce pas. Et Mme Deans dit  
19 que dans ce paragraphe :

20 « que ce travail nécessite beaucoup de  
21 ressources et les ressources policières  
22 sont pleinement... sont au maximum. »

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est ce que ça  
24 dit, oui.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous n'aviez pas de  
26 raison de ne pas croire ce qu'elle disait ?

27 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je n'étais pas  
28 d'accord avec l'évaluation après la première fin de semaine,

1 non.

2 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous n'étiez pas d'accord  
3 lorsqu'elle a dit que ça exige beaucoup de ressources ?

4 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, j'étais  
5 d'accord avec ça. Ce avec quoi je n'étais pas d'accord c'est  
6 l'évaluation par le chef, que tout était sous contrôle pour la  
7 fin de semaine.

8 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous allez voir que... en  
9 fait, là où on dit : « La fin des manifestations et départs... »  
10 « À ce stade-ci à cause des  
11 préoccupations en matière de santé, la  
12 gestion de la manifestation et le  
13 trafic doit primer. Au fur et à mesure  
14 que les ressources deviendront  
15 disponibles, des mesures seront  
16 entreprises. »

17 Alors ce que vous déduisez de cela, c'est que la  
18 police doit prioriser la gestion de la manifestation à cause des  
19 préoccupations en matière de sécurité ?

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Exact.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors vous avez compris  
22 aussi, que si vous deviez avoir... en fait, si vous aviez été à  
23 l'hôpital, à l'hôpital il y a un triage qui se fait et vous  
24 aviez donc compris que c'est ce qui allait se passer aussi au  
25 niveau des services policiers.

26 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'est ce  
27 que je comprends ici.

28 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors lorsqu'on prend la

1 situation de l'hôpital, parfois les problèmes les plus sérieux  
2 doivent être résolus en premier.

3 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, je  
4 m'attendrais à cela, que les problèmes les plus sérieux soient  
5 résolus en premier.

6 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ce n'est pas une  
7 question bien sûr que les problèmes de quelqu'un d'autre, qui  
8 attend ne sont pas importants, mais c'est juste et simplement  
9 qu'il y a des ressources limitées. Est-ce exact ?

10 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

11 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous comprenez aussi que  
12 les services de police n'ont pas des ressources illimitées ?

13 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, c'est  
14 exact.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous comprenez aussi  
16 qu'en bout de ligne, cela a pris 2000 agents de police  
17 supplémentaires pour renforcer les forces policières d'Ottawa.

18 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, c'est  
19 exact.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc vous ne vous  
21 attendriez pas, j'imagine, que les services de police Ottawa  
22 aient 3150 agents de police à temps pleins de façon permanente.

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

24 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc il s'agit de la  
25 question de ce que la municipalité est prête à payer, de ce que  
26 les contribuables sont prêts à payer pour ce qui est du  
27 financement des services de police, exact ?

28 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, bien sûr.

1 On n'a pas des employés pour des situations d'urgence à tout  
2 moment.

3 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et le 21 janvier, vous avez  
4 participé à une autre réunion. Document OPS5187.

5 Il s'agit ici d'une réunion avec le chef de  
6 police et le maire. Est-ce exact ? Et si vous allez voir un peu  
7 plus bas, vous allez voir qu'il semblerait que vous et le  
8 conseiller Fleury étiez présents.

9 Vous voyez au point 4 qu'il y a une référence par  
10 rapport à ce que vous avez dit et au point 3, il y a une  
11 référence à ce que le conseiller Fleury a dit.

12 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Est-ce que vous  
13 pouvez aller jusqu'au bas de la communication. C'est quoi, c'est  
14 un résumé de notes ?

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous voulez aller au début  
16 du document ?

17 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne connais pas ces  
18 gens.

19 **Me DAVID MIGICOVSKY** : En fait, c'est une mise à  
20 jour du chef, et vous voyez au bas qu'il y a des références à ce  
21 que vous avez dit, conseillère McKenney et conseiller Fleury,  
22 conseiller Luloff. Vous voyez ?

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je le vois, oui.  
24 Je ne me souviens pas de cette réunion.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et il y a aussi une  
26 référence au fait qu'il pourrait y avoir des risques majeurs.  
27 Est-ce que vous acceptez qu'il s'agit là d'une évaluation  
28 réaliste de ce qui se passait le 21 janvier, qu'il pourrait y



1 avoir des risques majeurs pour la ville d'Ottawa et au niveau  
2 des services ou des opérations policières à ce moment-là ?

3 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Des risques  
4 majeurs pour les résidents ?

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Des risques majeurs au  
6 niveau des interventions à long terme et moyens termes et court  
7 terme.

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Alors ce sont  
9 les risques pour les résidents ?

10 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Je vous demande si vous  
11 êtes d'accord pour dire qu'il y aurait des implications en  
12 matière de risques. Bon, ça pourrait être pour les résidents,  
13 les agents de police.

14 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Bon, je ne suis  
15 pas une experte en matière d'application de droit, si les  
16 policiers ou les services policiers estimaient qu'il y avait des  
17 risques majeurs, ma tâche c'est de m'occuper des gens que je  
18 représente. De voir que leurs besoins soient comblés, leurs  
19 besoins en matière de sécurité. Mais si les services policiers  
20 disent qu'il y a des implications en termes de risque, c'est  
21 leur évaluation de la situation.

22 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et si on descend..

23 **Me ALYSSA TOMKINS** : Monsieur le Commissaire, les  
24 témoins ont dit qu'ils ne se rappelaient pas de cette réunion.  
25 Alors à moins que mon collègue puisse mettre les choses en  
26 contexte et les aider de se rappeler de la réunion, leur  
27 soumettre des déclarations alors qu'ils ne se souviennent pas  
28 d'être là ne sera pas vraiment très utile pour la Commission.

1                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors je vais voir si je  
2   peux vous aider. Vous n'avez aucune raison d'être en désaccord  
3   avec ces éléments. Vous ne vous rappelez pas de la réunion, mais  
4   vous ne mettez pas en question le document.

5                   **Me ALYSSA TOMKINS** : Je pense que les conseillers  
6   devraient en savoir un peu plus à propos du document. Ce sont  
7   des notes prises par le service de police et peut-être que vous  
8   pourriez les aider à se souvenir.

9                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Commissaire, je n'ai pas  
10   cru comprendre que les témoins n'étaient pas d'accord.  
11   Conseillère McKenney a dit qu'elle ne se souvenait pas de cette..

12                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Peut-être que vous pouvez  
13   demander s'ils peuvent confirmer leur compréhension ou de ce  
14   qu'ils savent de cette réunion et on pourra partir à partir de  
15   là.

16                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors peut-être qu'on peut  
17   aller à la question 4. Il y a une déclaration, il semblerait  
18   qu'elle vous soit attribuée, conseillère McKenney, mais peut-  
19   être que vous pouvez me dire si ça vous aider à vous rappeler.

20                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce qu'on peut voir un  
21   peu de quelles questions il s'agit ? Moi non plus je ne pense  
22   pas vraiment bien comprendre ce que cela consigne.

23                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Bon, ce n'est pas tout à  
24   fait clair, mais la question, ou le point 4, et je vais le lire,  
25   et, conseillère McKenney, peut-être que vous pouvez me dire si  
26   ça vous rafraichi la mémoire.

27                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je l'ai lu et  
28   non. En fait, c'était lors de trois semaines et demie constantes

1 de réunions de travail 15h par jour. Je ne me souviens pas de  
2 chaque réunion, de chaque chose qui a été dite, qui a été  
3 soulevée. Et ça, ce n'est pas utile pour moi, parce qu'il n'y a  
4 aucun contexte par rapport à l'objet de la réunion. Je ne suis  
5 pas en désaccord, mais...

6 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors il y a une  
7 déclaration, un énoncé au point 4 qui dit : « J'apprécie... ou je  
8 comprends que tout le monde fait de leur mieux. »

9 Est-ce que c'est quelque chose que vous avez  
10 peut-être dit ?

11 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, bien sûr.  
12 Je ne suis pas en désaccord avec ce qui a été inscrit ici. Peut-  
13 être que j'ai dit effectivement, que je comprends que tout le  
14 monde a fait de leur mieux le 21 janvier. [sic]

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et on indique aussi que  
16 vous comprenez que tout le monde fait de leur mieux, mais vous  
17 parlez de rétroaction, de frustrations qui augmentent. Est-ce  
18 exact ?

19 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, je dirais  
20 absolument.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et j'imagine que vos  
22 sentiments, ou les sentiments de la ville étaient qu'ils  
23 voulaient que ce soit terminé.

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, ils  
25 auraient préféré que les services de police n'aient jamais  
26 permis aux camions d'entrer sur des routes non autorisées aux  
27 camions et se stationnent dans leur quartier et restent.

28 Alors je dirais que c'est vraiment la source même

1 de la frustration. Et ensuite, lorsque cela n'a pas pris fin,  
2 les résidents ne comprenaient pas de ce qu'ils voyaient,  
3 pourquoi les services de police ne pouvaient pas agir davantage.  
4 Et oui, le 21 janvier [sic], je comprends que tout le monde  
5 faisait sans doute de leur mieux, mais la frustration découlant,  
6 ou venant de la part des résidents, et de mon côté également,  
7 est que, en fait, cet événement n'aurait jamais dû avoir lieu.

8                   On a vu ce qui s'est passé à la ville de Québec,  
9 à Toronto et cette frustration a tout simplement augmenté,  
10 lorsqu'on a vu comment d'autres services de police ont géré leur  
11 situation avec les convois.

12                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et la situation à Toronto,  
13 que vous mentionnez, a eu lieu après la situation à Ottawa.

14                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, c'est  
15 exact.

16                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et donc, vous êtes d'accord  
17 peut-être pour dire que Toronto a appris des circonstances à  
18 Ottawa ?

19                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Bon, je ne peux  
20 pas parler en leur nom, mais j'imagine que oui.

21                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous êtes également au  
22 courant que pour ce qui est de Rolling Thunder, un autre plan  
23 était en place ?

24                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : C'est exact.

25                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Encore une fois, les  
26 services de police ont appris avec l'expérience. Alors lorsqu'on  
27 considère où nous étions le 31 janvier, vous vouliez évidemment  
28 que les choses prennent fin, mais vous aviez compris qu'à ce

1 moment-là il n'y avait pas de baguette magique.

2 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, en fait je  
3 m'attendais tous les jours, lorsque j'allais me coucher, que le  
4 lendemain il y avait une fin. Il fallait que je le croie,  
5 c'était beaucoup trop dangereux pour les résidents que je  
6 représentais, de considérer que ça ne puisse pas prendre fin.  
7 Mais bon, peut-être pas de façon magique, mais il y avait un  
8 gouvernement provincial et fédéral qui n'agissait pas, personne  
9 d'autre n'agissait. Alors je suis d'accord pour dire que nous  
10 avons besoin de plus de ressources, mais le fait que cela a  
11 pris trois semaines et demie est inexcusable.

12 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et en bout de ligne, les  
13 choses ont été résolues, grâce à plus de ressources sous le  
14 commandement du chef adjoint Bell.

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, trois  
16 semaines et demie plus tard, oui.

17 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Je comprends que vous êtes  
18 intéressée à servir vos commettants et les aider avec leurs  
19 problèmes immédiats ?

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, exact.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Est-ce que vous êtes  
22 d'accord aussi pour dire que vous avez l'obligation de protéger  
23 vos commettants, mais également la ville des torts dont elle  
24 pourrait souffrir ?

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

26 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc si, par exemple, un  
27 résident dans votre quartier appelle les services policiers ou  
28 les services de règlement parce qu'un camion bloque la rue, mais

1 que les gens dans l'auto sont armés et menacent de tuer un otage  
2 si les services de police arrivent, vous vous attendriez à ce  
3 que les services de police essaient de désamorcer la situation  
4 et vous ne voudriez pas que les services de police réagissent à  
5 la plainte du résident par rapport au camion si ça voulait dire  
6 qu'il pourrait y avoir un mort ou blessure pour d'autres dans le  
7 quartier ou pour l'agent de police.

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, exact.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous seriez d'accord  
10 aussi pour dire que, alors que vous plaidez pour vos  
11 commettants, vous reconnaissez que les services de police sont  
12 peut-être au courant d'autres informations que vous n'avez pas  
13 et qu'ils doivent prendre en compte alors qu'ils agissent pour  
14 contrer les manifestations.

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui, exact.

16 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Si nous pouvions peut-être  
17 voir le document 1346, s'il vous plait.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je pense que le numéro  
19 d'identification n'est pas complet.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : OTT00011346.001.

21 Et si nous pouvions peut-être regarder 1138, il y  
22 a un courriel, conseillère McKenney, qui en fait vient de vous,  
23 vous le voyez ?

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous indiquez dans... en  
26 fait, vous soulevez un point bien particulier par rapport à vos  
27 commettants et leurs craintes et leurs préoccupations, est-ce  
28 exact ?

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. Des  
2 commettants qui vivaient en plein milieu de l'occupation. Exact.

3                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je vois dans la  
4 troisième ligne, vous êtes d'accord avec moi pour dire qu'il y a  
5 bien des choses que vous ne saviez pas, en fait qui se passait  
6 en arrière-plan.

7                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Des opérations  
8 policières ? Oui, c'est exact.

9                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous ne vous attendez  
10 pas à ce que les services de police partagent des renseignements  
11 sensibles avec vous, et vous reconnaissez que les services de  
12 police ne peuvent et ne doivent pas divulguer tous les détails.

13                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : D'un point de  
14 vue hypothétique ou ? Oui, j'imagine que oui. En fait, je ne  
15 voulais jamais avoir des détails de l'opération, ce que je  
16 voulais c'est la protection pour les résidents qui vivaient en  
17 plein milieu de ce qui est devenu une occupation violente de  
18 notre ville.

19                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Lorsqu'on regarde 1147, la  
20 réponse de M. Ayotte, il indique :

21                                   « Alors nous ne voulons pas agir et  
22                                   empirer les choses et rendre les choses  
23                                   plus dangereuses. »

24                   Ça vous semble raisonnable comme position ?

25                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je dois dire que  
26 ce que je voulais, c'est la protection pour les résidents, et on  
27 ne m'a donné aucune information pourquoi les résidents qui  
28 vivent au centre-ville n'étaient pas protégés.

1                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors je vais poursuivre,  
2 conseiller Fleury, peut-être que vous pouvez me répondre. Nous  
3 allons maintenant voir le document 2779. OTT.

4                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je pense que nous  
5 avons déjà vu ce document un peu plus tôt aujourd'hui.

6                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors les préoccupations  
7 que vous avez exprimées au maire, au troisième paragraphe, a  
8 trait encore une fois à la question des ressources des services  
9 de police d'Ottawa.

10                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, c'est exact.

11                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Encore une fois, vous  
12 demandez plus de ressources.

13                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui. Tel que le chef  
14 l'avait demandé publiquement aussi.

15                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous reconnaissez aussi que  
16 face à cette manifestation massive, les agents de service de  
17 police d'Ottawa ne peuvent pas être partout.

18                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je n'ai pas  
19 d'opinion.

20                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Ils ne peuvent pas gérer de  
21 façon active une manifestation et s'acquitter de leurs tâches  
22 régulières, ils doivent établir des priorités.

23                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non, je ne suis pas  
24 d'accord. Je l'ai déjà déclaré aussi comme membre du conseil  
25 municipal à plusieurs occasions, que la ville d'Ottawa paye des  
26 agents de service de police pour protéger les résidents et non  
27 pas les manifestants qui viennent dans nos rues.

28                  **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors je vois que mon temps



1 est pratiquement écoulé, j'ai beaucoup de questions  
2 supplémentaires, mais je vais essayer de n'en poser que  
3 quelques-unes.

4 Je vous demanderais de passer au document  
5 OPS 8245, s'il vous plait. Peut-être que vous pouvez aller voir  
6 plus bas.

7 Alors vous avez parlé, conseillère McKenney, d'un  
8 incendie, ou d'un feu. Une tentative d'incendie dans un  
9 appartement à Lisgar.

10 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

11 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Dans votre déclaration de  
12 témoin, on l'a mentionné un peu plus tôt.

13 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, c'est  
14 exact.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous êtes au courant de  
16 ce qui se passe dans votre communauté, j'imagine ?

17 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Autant que je  
18 peux, oui.

19 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors vous n'aviez sans  
20 doute aucune raison, bon il y a certains détails ici par rapport  
21 à l'enquête de la police, vous n'avez sans doute pas de raison  
22 de suggérer que la police n'a pas fait enquête.

23 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non, je crois  
24 qu'ils ont fait enquête sur l'incendie.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous êtes au courant  
26 aussi que deux individus ont été accusés de différents délits,  
27 entre autres des incendies criminels et les médias ont découvert  
28 qu'ils n'étaient pas associés au convoi.

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je n'étais pas  
2 d'accord avec ça, mais c'est ce qui est transparu des  
3 communications des médias.

4                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous avez parlé des  
5 préoccupations légitimes des résidents tout au long des  
6 manifestations. Êtes-vous d'accord avec moi pour dire qu'il y a  
7 beaucoup d'exemples de situation où la police a agi pour  
8 répondre aux préoccupations des résidents lors du convoi ?

9                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, nous avons  
10 agi de façon commune en fait.

11                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et finalement, peut-être  
12 pour terminer avec ceci, je comprends que vous avez été frustrée  
13 avec le niveau de mise en application des règles et lois dans la  
14 zone rouge lors du convoi. Mais si on pouvait, pour vous aider,  
15 illustrer OTT28754.

16                   Vous avez fait référence à l'injonction obtenue  
17 éventuellement par la ville, c'est exact ?

18                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Il s'agit de  
19 quelle injonction ?

20                   **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous avez parlé de  
21 l'injonction obtenue par la ville d'Ottawa. Vous croyiez que ça  
22 aurait dû être fait avant. Voici la décision du juge en chef  
23 adjoint. Alors je vous réfère au paragraphe 26.

24                   Le juge McWatt dit que :

25                   « Malgré cela, plus de  
26                   2000 contraventions ont été émis depuis  
27                   le 28 janvier par rapport à la  
28                   démonstration. 1732 contraventions pour

1 le stationnement ont été émises dans la  
2 zone de démonstration de  
3 manifestation. »

4 Ça veut dire la zone rouge, c'est exact ?

5 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : C'est ce que ça  
6 dit.

7 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Entre les 28 janvier et le  
8 10 février 2022.

9 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

10 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc vous êtes d'accord  
11 avec moi, qu'il y a eu quand même une mise en application, mais  
12 pas suffisamment, c'est exact ?

13 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et finalement, je pense que  
15 vous étiez d'accord avec moi, qu'il y a eu une pénurie de  
16 ressources.

17 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Non. Votre  
18 question précédente faisait rapport aux réactions aux services  
19 de réglementation, et je suis d'accord qu'il n'y avait pas assez  
20 de ressources et qu'à ce stade-ci, la police manquait de  
21 ressources. Voilà pourquoi j'ai écrit au premier ministre du  
22 pays, pour vraiment demander davantage de ressources.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Merci beaucoup, conseillère  
24 McKenney et conseiller Fleury, je suis reconnaissant de votre  
25 participation.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, c'est  
27 les organisateurs du convoi, si vous avez des questions.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER :**

1                   **Me BRENDAN MILLER** : J'aimerais commencer par  
2 bonjour, mais c'est plutôt bonsoir.

3                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors d'abord présentez-  
4 vous s'il vous plait.

5                   **Me BRENDAN MILLER** : Ah désolé. Je suis Brendan de  
6 l'Alberta. Brendan Miller. Je représente le Convoi de la  
7 liberté, c'est une organisation représentant les manifestants et  
8 les camionneurs qui étaient dans votre ville en 2022.

9                   Conseiller Fleury, pour commencer quelques  
10 questions. Est-ce que vous vous rappelez d'avoir envoyé un  
11 courriel, le 24 février à Kim Ayotte, Steve Kanellakos, Keith  
12 Egil, Serge Arcand, Lucille Collard et député libéral pour  
13 Ottawa Centre, Yasir Navi, avec un gazouillis de l'ancien  
14 procureur général fédéral, M. Allan Rock, qui disait que la  
15 ville devrait obtenir une injonction pour limiter les  
16 camionneurs, sur la base de nuisance ?

17                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

18                   **Me BRENDAN MILLER** : Et je comprends que vous avez  
19 eu une réaction de la part d'Ottawa ?

20                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne crois pas, je  
21 crois que la réponse venait de Steve K.

22                   **Me BRENDAN MILLER** : Lui-même ?

23                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je crois que c'est  
24 Steve K.

25                   **Me BRENDAN MILLER** : Et quelle était sa réponse ?

26                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : On examine toutes les  
27 options.

28                   **Me ALYSSA TOMKINS** : Est-ce que le témoin peut

1 voir le document ? Est-ce qu'il y a une raison pour laquelle on  
2 ne montre pas le document ?

3 **Me BRENDAN MILLER** : Je n'avais pas demandé la  
4 permission avant, donc d'après les règles on ne peut pas.

5 Dans votre témoignage, vous avez parlé des micro-  
6 agressions, c'est exact ?

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, j'en ai parlé à  
8 multiples occasions.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Est-ce votre compréhension  
10 que ça veut dire des insultes verbales et enjeux  
11 environnementaux ?

12 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je suis francophone,  
13 donc si vous voulez être spécifique sur les mots, il va falloir  
14 que vous me le demandiez en français parce que vous me demandez  
15 une théorie, une définition puis malheureusement, je ne suis pas  
16 assez... ma connaissance de la terminologie en anglais est peut-  
17 être inappropriée, Monsieur le Commissaire.

18 **Me BRENDAN MILLER** : « Je m'appelle Brendan. » (Me  
19 Miller parle en français)  
20 (Rires)

21 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est amusant, mais  
22 ça ne l'est pas. J'essaie de faire de mon mieux, à répondre à  
23 des questions claires en anglais, vous me posez une question  
24 très précise par rapport à une définition et je vous dis  
25 clarifiez en français, il me fera plaisir de préciser si c'est  
26 un oui ou un non. Mais la spécificité des nuances d'un mot,  
27 c'est quelque chose pour lequel je suis mal à l'aise de  
28 répondre.

1                   **Me BRENDAN MILLER** : Mais il y a quelques mots,  
2 « insultes », « environnementaux » et « verbaux », qu'est-ce qui  
3 vous confond là-dedans ?

4 (Rires)

5                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : J'ai expliqué  
6 plusieurs fois que, pour moi, les micro-agressions, je ne sais  
7 pas si c'est la bonne terminologie, mais j'essaie de les  
8 exprimer. Je l'ai exprimé au commissaire que, d'après moi, les  
9 éléments qui étaient en périphérie de la zone rouge, je les  
10 décrirais comme des micro-agressions.

11                   Je peux vous en décrire des micro-agressions.  
12 Arriver devant quelqu'un puis retirer son masque, je ne sais pas  
13 ce que vous voulez qu'on décrive comme définition, mais pour  
14 moi, ça, c'est un exemple de micro-agression. Rentrer dans un  
15 restaurant, être demandé de quitter puis de s'asseoir sans avoir  
16 le droit de rester : une autre micro-agression. Battre un sans-  
17 abri : un autre type d'agression. Faire tellement de bruit,  
18 tellement de volume, qu'on nécessite de fermer une garderie : un  
19 autre type d'agression.

20                   Puis c'est comme ça que je les ai décrites,  
21 Monsieur le Commissaire. Moi, pour moi, si on veut, je ne suis  
22 pas un avocat, je n'ai pas un background en les... spécifique,  
23 mais j'essaie de décrire dans la terminologie que je peux, le  
24 plus spécifique, ce que j'ai reçu comme informations puis ce que  
25 j'ai pu voir.

26                   **Me BRENDAN MILLER** : Merci. Est-ce que quelqu'un  
27 pourrait lui procurer une paire de ces écouteurs pour qu'il  
28 comprenne ce que je lui dis en anglais ? Est-ce que c'est

1 possible ? Avez-vous besoin de ceci, est-ce que vous aimeriez  
2 une de ces choses pour quand je vous pose des questions en  
3 anglais, parce que moi, je ne peux pas m'exprimer en français.

4 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Et moi je ferai de  
5 mon mieux de répondre en anglais. Je n'en ai pas besoin, merci.

6 **Me BRENDAN MILLER** : Donc, vous avez dit que  
7 battre un sans-abri, c'est une agression. C'est ainsi qu'on l'a  
8 traduit. Ce serait plus un voie de fait. Est-ce que vous avez  
9 été témoin de gens qui se sont fait battre par des  
10 manifestants ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non, si vous vous  
12 rappelez, les Shepherds of Good Hope c'est au coin de King  
13 Edward et Murray et il y a un incident avec un client. Et le  
14 directeur exécutif m'a contacté pour m'en informer.

15 **Me BRENDAN MILLER** : Et est-ce qu'on a porté  
16 plainte officiellement ?

17 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne sais pas.

18 **Me BRENDAN MILLER** : Qui est... comment s'appelle  
19 l'individu ?

20 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne sais pas.

21 **Me BRENDAN MILLER** : Le 4 février 2022, vous  
22 recevez un courriel. Étiez-vous au courant du fait que le chef  
23 Sloly et la police provinciale, la police d'Ottawa, avaient  
24 recommandé une injonction au mois de janvier ?

25 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

26 **Me BRENDAN MILLER** : Et tous les deux, vous ne  
27 faisiez pas partie de la commission policière, exact ?

28 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Exact.

1                   **Me BRENDAN MILLER** : Vous comprenez que vous  
2 n'êtes pas le commissaire. Mon collègue a essayé de le clarifier  
3 avec vous. La police est indépendante de la ville et ne peut pas  
4 partager des renseignements et leurs plans avec vous. Vous êtes  
5 au courant de cela ?

6                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Tout à fait. Mes  
7 informations portent sur les renseignements que j'obtiens de ma  
8 communauté et les rapports que les résidents et les entreprises  
9 de ma communauté ont faits à la police d'Ottawa pour m'assurer  
10 que l'attention et la sensibilité de la part des autorités est  
11 accordée à ces choses.

12                   **Me BRENDAN MILLER** : Merci, voici quelques  
13 questions que j'avais.

14                   J'avais une autre question, quel est votre  
15 rapport avec Jexi ou Zexi Li, vous la connaissez depuis combien  
16 de temps ?

17                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne l'ai jamais  
18 rencontrée, à part quand elle a été reconnue comme bâtisseuse de  
19 la communauté par le conseil municipal à la mairie.

20                   **Me BRENDAN MILLER** : Et avez-vous aidé, je vais  
21 vous parler de vous-même, au niveau de la distribution des  
22 ententes et les demandes pour les manifestants et les  
23 camionneurs, la demande que s'ils signent une quittance, on  
24 demande de s'en aller. [sic]

25                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Vous me posez la  
26 question ?

27                   **Me BRENDAN MILLER** : Oui.

28                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.



1                   **Me BRENDAN MILLER** : Voici ce qui complète mes  
2 questions pour vous. Conseillère, je comprends que vous  
3 connaissez Mme Li, est-ce exact ?

4                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. Je l'ai  
5 rencontrée à peu près une semaine après la fin de l'occupation.

6                   **Me BRENDAN MILLER** : Et avant cela, je comprends  
7 de certains renseignements que vous avez été en train de  
8 distribuer des dépliants pour que les gens les signent et qu'ils  
9 s'en aillent et que s'ils signaient ça, ils ne feraient plus  
10 partie du recours collectif. Est-ce que vous aidiez là-dessus ?

11                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. À l'époque,  
12 je n'avais pas rencontré Zexi Li et j'avais des amis qui avaient  
13 travaillé auprès de la communauté et moi, j'étais d'accord pour  
14 les accompagner et essayer d'inciter certaines des personnes qui  
15 étaient stationnées sur la rue Kent de s'en aller pour éviter de  
16 faire partie de cette action en recours collectif.

17                   **Me BRENDAN MILLER** : Je pense qu'il y a plusieurs  
18 questions auxquelles on a déjà répondu.

19                   Quand est-ce que le chef Sloly vous a indiqué  
20 qu'il avait besoin de 1800 policiers ?

21                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je ne peux pas  
22 vous dire à quel moment, je me souviens qu'il me l'avait dit.

23                   **Me BRENDAN MILLER** : Est-ce que ce serait  
24 raisonnable de dire qu'il a demandé cela autour du 8 février  
25 2022 ?

26                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Ce serait  
27 raisonnable de le dire, mais je ne peux pas dire que c'est exact  
28 ou pas.

1                   **Me BRENDAN MILLER** : Donc pour éclaircir, quand  
2 vous faites la motion lors de la réunion spéciale du conseil,  
3 par rapport aux services policiers d'Ottawa qu'ils soient  
4 dirigés par la GRC, ça, c'était le 7 février 2022, est-ce que  
5 c'est exact ?

6                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

7                   **Me BRENDAN MILLER** : Pourquoi vous avez choisi la  
8 GRC plutôt que la police provinciale ?

9                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : À ce moment,  
10 j'étais désespérée pour pouvoir faire quoi que ce soit pour  
11 rétablir l'ordre dans les quartiers résidentiels. Je voyais  
12 qu'autour du parlement, la zone était du ressort du fédéral,  
13 voilà pourquoi j'ai demandé de l'aide du fédéral, c'est-à-dire  
14 la GRC.

15                   **Me BRENDAN MILLER** : Dans certains des documents,  
16 un de vos collègues membre du NPD, membre provincial, Joel  
17 Harden, entrain en contact avec les membres de la communauté et  
18 du conseil pour essayer de faire financer la demande de Mme Li.  
19 Est-ce que vous êtes au courant de ça, est-ce que vous vous  
20 rappelez de ça ?

21                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Je ne me  
22 rappelle pas de ça, non.

23                   **Me BRENDAN MILLER** : Une autre question, et ça  
24 c'est pour vous, conseiller Fleury. Vous avez déjà témoigné à  
25 l'effet que les individuels ne pouvaient pas cohabiter avec les  
26 manifestants, alors comment est-ce que les manifestants y  
27 habitaient ?

28                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Un gros camion, comme

1 vous savez, est un grand espace. Ce qu'on a vu, c'était toutes  
2 sortes de façon créative d'occuper ces espaces, ou à la partie  
3 devant.

4 **Me BRENDAN MILLER** : Donc ces individus, qui  
5 habitent chez eux, sont dans leurs maisons ou dans les  
6 appartements ?

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Quels individus dans  
8 ce cas ?

9 **Me BRENDAN MILLER** : Vous dites que c'était  
10 invivable, mais eux habitent dans des maisons, alors que les  
11 camionneurs et les manifestants sont en train de vivre dans un  
12 camion.

13 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est vous qui le  
14 dites.

15 **Me BRENDAN MILLER** : Vous avez défini les camions  
16 comme étant des armes.

17 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

18 **Me BRENDAN MILLER** : Comment est-ce qu'on s'est  
19 servi de ces armes pour assurer des voies de fait sur quoi que  
20 ce soit, à part les klaxons et les fumées ?

21 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : La nature physique du  
22 véhicule, qui est très imposant, et la combinaison de ces  
23 éléments sont une forme de forteresse, une forme d'arme.

24 **Me BRENDAN MILLER** : Donc pour vous, un camion  
25 avec quelqu'un qui y dort, sur le bord de la route, c'est une  
26 arme.

27 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non. J'ai parlé des  
28 circonstances qui ont créé l'occupation et ont créé le fait que

1 les entreprises ne pouvaient pas fonctionner de façon  
2 sécuritaire, que les services de transport ne pouvaient pas  
3 desservir les résidents d'Ottawa pour que les résidents puissent  
4 vivre chez eux, dans leur propriété et se déplacer de façon  
5 sécuritaire dans les rues d'Ottawa.

6 **Me BRENDAN MILLER** : Et combien d'individus que  
7 vous connaissez, depuis la fin de l'occupation ou de la  
8 manifestation, combien ont quittés leurs résidences ?

9 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne peux pas  
10 répondre à cette question.

11 **Me BRENDAN MILLER** : Et dernière question,  
12 conseillère McKenney, vous avez parlé d'une contre-manifestation  
13 à laquelle vous avez participé.

14 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui, à Billings  
15 Bridge à Riverside, oui.

16 **Me BRENDAN MILLER** : Et c'est une question au  
17 sujet de l'équité. Est-ce qu'il vous souviendrait d'avoir vu une  
18 pancarte avec une swastika qui disait : « il faut gazer tous  
19 ceux qui ne sont pas vaccinés » ?

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non, je ne me  
21 rappelle pas d'avoir vu ce genre de pancarte.

22 **Me BRENDAN MILLER** : Merci, je n'ai plus de  
23 question.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Et merci de la  
25 brièveté de vos questions.

26 Ensuite, nous avons l'ancien chef de police  
27 Sloly.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY :**

1                   **Me TOM CURRY** : Le chef devrait regarder là où il  
2 s'en va.

3                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui.

4                   **Me TOM CURRY** : Avocat de l'ancien chef Sloly. Je  
5 me suis levé les yeux pour vous dire bonjour et je ne regardais  
6 pas où je m'en allais. Je suis Tom Curry.

7                   Alors j'ai quelques questions pour le peu de  
8 temps que j'ai avec vous. Vous avez déjà parlé de la rencontre  
9 du conseil en date du 16 février. Une rencontre longue et  
10 difficile, vous êtes d'accord ?

11                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

12                  **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

13                  **Me TOM CURRY** : Et lors de cette rencontre, il y a  
14 un vote pour remplacer la conseillère Deans comme présidente de  
15 la Commission des services policiers.

16                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

17                  **Me TOM CURRY** : Et conseillère McKenney vous étiez  
18 contre, conseiller Fleury vous estimiez que la conseillère  
19 aurait dû démissionner.

20                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

21                  **Me TOM CURRY** : Et vous estimez qu'elle aurait dû  
22 démissionner pour une raison de principe. Ce qui est arrivé, au  
23 niveau de la Commission des services policiers plus tôt ce jour  
24 là, indiquait qu'un autre chef de police de l'extérieur devrait  
25 arriver pour résoudre le problème.

26                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

27                  **Me TOM CURRY** : Et vous estimiez, pour des motifs  
28 que vous avez expliqués au Commissaire, que ce n'était pas le

1 moment de chercher un nouveau chef de police.

2 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

3 **Me TOM CURRY** : Si je comprends le procès-verbal,  
4 vous avez en général, soutenu la conseillère Deans et son  
5 travail au niveau de la Commission des services policiers.

6 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Mais je dirais que  
7 j'étais neutre.

8 **Me TOM CURRY** : Conseillère McKenney, vous avez  
9 été en faveur d'elle au niveau de son rôle comme présidente ?

10 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

11 **Me TOM CURRY** : Au moment du débat au sujet de la  
12 démission ou du remplacement par le conseil, la conseillère  
13 Deans a décrit les circonstances du fonctionnement du chef  
14 Sloly, de son parcours comme chef. Vous vous en rappelez ?

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

16 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

17 **Me TOM CURRY** : Et elle défendait le travail du  
18 chef avec passion.

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

21 **Me TOM CURRY** : Et là-dessus, vous deux vous étiez  
22 d'accord.

23 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : Conseillère McKenney, vous  
26 utilisez le langage...

27 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Est-ce que je  
28 pourrais éclaircir quelque chose ? Quand vous demandez ma

1 réaction par rapport à Peter Sloly, c'est par rapport à sa  
2 présence comme chef à Ottawa et pas dans le cadre de  
3 l'occupation. Je voulais que ce soit clair.

4 **Me TOM CURRY** : Donc jusqu'au, bien je ne sais pas  
5 si vous avez une date en tête, mais jusqu'à l'époque de  
6 l'occupation, vous étiez dans le camp de Peter Sloly.

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

8 **Me TOM CURRY** : Et conseillère McKenney, vous avez  
9 décrit à vos conseillers et au public, un regret sur la perte du  
10 chef Sloly et qu'il avait été le bouc émissaire comme  
11 conséquences de l'occupation qui ont mené à sa démission. Est-ce  
12 exact ?

13 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

14 **Me TOM CURRY** : Et à l'époque, vous avez indiqué  
15 que lui, c'était le premier chef de police noir de la ville.

16 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

17 **Me TOM CURRY** : Et qu'il était le bouc émissaire  
18 au sujet des questions de l'occupation.

19 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. Ce soir-là,  
20 lors de la réunion du conseil, j'étais d'avis que deux personnes  
21 qui allaient... un sentait qu'il devaient démissionner et l'autre  
22 qui allait être victime d'une démotion. Bon, on avait un chef de  
23 police noir et je pense que c'est la deuxième femme qui était en  
24 charge de la Commission de police.

25 **Me TOM CURRY** : Je sais que vous êtes des  
26 conseillers plusieurs fois, conseiller Fleury trois fois,  
27 conseillère McKenney deux fois. Donc ça fait longtemps que vous  
28 fonctionnez, que vous travaillez pour la ville, vous comprenez

1 très bien que le conseil municipal se tient loin des questions  
2 de sécurité et que ce sont les corps policiers qui s'en  
3 occupent.

4 Vous étiez des défenseurs ardents des résidents,  
5 des membres de votre quartier et vous avez tenté d'attirer  
6 l'attention à maintes reprises, de la police et de la ville,  
7 pour venir en aide à vos résidents.

8 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : C'est exact.

9 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : D'une façon ciblée.

10 **Me TOM CURRY** : Et dans le cas du chef, dans le  
11 cas des gestionnaires de la ville, dans le cas du maire, on peut  
12 présumer que leurs mandats étaient plus étendus que vos mandats  
13 vous, c'est exact ?

14 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Pouvez-vous définir,  
15 qu'est-ce que vous voulez dire par...

16 **Me TOM CURRY** : Bien le chef de police est le chef  
17 de toute la police de toute la ville, non pas seulement d'un  
18 certain quartier.

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est le chef de  
20 police de toute la ville, oui.

21 **Me TOM CURRY** : Et il a des questions qu'il doit  
22 aborder au sein de son mandat qui vont au-delà de vos propres  
23 quartiers à vous.

24 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

25 **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

26 **Me TOM CURRY** : Pendant le temps que vous avez  
27 observé ce qu'il a fait, conseiller Fleury, je comprends que  
28 vous avez perdu confiance envers le chef de police à un certain



1 moment au début de l'occupation, mais ce que vous avez observé  
2 du chef Sloly, c'est qu'il fonctionnait de bonne foi. Il  
3 travaillait de bonne foi.

4 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Vous parlez durant le  
5 convoi ou en général ?

6 **Me TOM CURRY** : Bien écoutez, vous me le dites.  
7 Vous pourrez être en désaccord sur la façon dont les choses ont  
8 été faites ou n'ont pas été faites, mais le chef Peter Sloly,  
9 selon ce que vous avez vu, faisait son possible. Est-ce exact ?

10 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : J'aimerais préciser.  
11 Bon, je ne crois pas que ce soit le cas. Il nous a informés le  
12 mercredi et le jeudi avant l'arrivée du convoi. À titre de  
13 membre du conseil, nous avons des préoccupations, c'était entre  
14 autres l'entretien de la route qui serait emprunté par les  
15 camions. Il nous a dit qu'il avait... il nous a parlé de la Charte  
16 là-dessus. Moi, j'ai demandé des précisions au nom des résidents  
17 d'Ottawa et je n'ai toujours pas reçu un document légal, soit de  
18 la Commission de police ou du service de police d'Ottawa qui  
19 explique donc, d'où venait la décision et dans quel  
20 environnement c'était.

21 Donc vous avez le chef Sloly qui dit : « J'ai  
22 besoin de 1800 agents de police de plus pour résoudre cela. » Et  
23 là, en même temps on dit : « Ce n'est pas une question de  
24 police, c'est une question de politique. » Donc c'est l'érosion  
25 de l'appui que j'avais envers Peter Sloly, parce que si vous  
26 vous en tenez aux faits que vous avez besoin de plus de  
27 ressources et c'est tout, vous savez à titre de conseillers  
28 municipaux, on devrait être tenu informé.

1 Mais ces deux nuances en ce qui a trait à un  
2 droit protégé par la Charte pour les camionneurs et cette idée  
3 d'avoir une sphère interpolitique, bon ce n'est pas une question  
4 qui touche la police, c'est un peu délicat.

5 **Me TOM CURRY** : Bon, vous avez combiné quelques  
6 pensées et ça, ça s'est passé au fil de plusieurs jours.

7 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, au cours de la  
8 période.

9 **Me TOM CURRY** : Avez-vous demandé pour un avis  
10 juridique de la part de la ville ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

12 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous en avez reçu un ?

13 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non.

14 **Me TOM CURRY** : Est-ce qu'ils vous ont donné une  
15 explication pour laquelle ils n'allaient pas vous donner un avis  
16 juridique quant à la façon... quant à la raison pour laquelle vous  
17 n'aviez pas reçu d'avis ?

18 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Parce qu'ils ne  
19 pouvaient pas parler de l'opinion reçue par Sloly.

20 Et David White, je pense que la conseillère  
21 McKenney était dans cette réunion, on a demandé, on a dit :  
22 « Pourquoi le chef de police et le service de police d'Ottawa  
23 ont décidé de laisser passer les camions ? » Et la personne aux  
24 services juridiques a dit : « On n'a pas été informé par le chef  
25 de police de ce qui a amené à cette action ou cette inaction. »

26 **Me TOM CURRY** : OK. Je vais m'arrêter là-dessus.  
27 Peut-être que d'autres témoins pourront nous aider là-dessus.

28 Mais est-ce que vous avez obtenu votre propre

1 avis juridique ?

2 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : L'avis juridique  
3 qu'on a obtenu, c'est de David White.

4 **Me TOM CURRY** : Est-ce qu'il vous a donné un avis  
5 juridique ?

6 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Sur quel aspect ?

7 **Me TOM CURRY** : L'aspect pour lequel vous aviez  
8 besoin d'un avis juridique, qu'était le droit légal d'un  
9 manifestant ? À quel moment un manifestant devient un occupant ?

10 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Laissez-moi dire,  
11 lorsque les camionneurs n'ont pas pu se présenter à Queen's  
12 Park, et à l'Assemblée nationale, on sait que notre chef de  
13 police et sa perception de la Charte, c'était un petit peu  
14 nuancé. À l'époque, on vivait les répercussions de la crise, on  
15 ne va pas débattre des décisions qui avaient déjà été prises.

16 **Me TOM CURRY** : Vous avez dit bon, ces événements  
17 se sont passés par la suite. Tout le monde a appris ce qui s'est  
18 passé à Ottawa.

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Donc est-ce que la  
20 Charte a changé pendant cette période ?

21 **Me TOM CURRY** : Je vais vous donner un avis après  
22 sur ce que vous venez de me demander.

23 Mais conseillère McKenney, est-ce que je peux  
24 avoir votre réponse. Quelle est votre observation du chef Sloly  
25 du début à la fin, est-ce qu'il a fait de son mieux ?

26 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je crois que  
27 oui, mais je crois également qu'il a commis une erreur. Il avait  
28 un avis juridique sur ce qui constituait le droit de manifester

1 et d'amener des camions gros porteurs au centre-ville. Je ne  
2 sais pas d'où il a obtenu cet avis, mais par la suite, je suis  
3 d'avis qu'il a continué de faire son possible compte tenu des  
4 circonstances, mais je reviens au fait que les camions  
5 n'auraient jamais dû avoir le droit d'intégrer le centre-ville.

6 **Me TOM CURRY** : Toutes les manifestations  
7 auxquelles vous avez été confrontées étaient différentes de  
8 celle-ci, n'est-ce pas ?

9 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

10 **Me TOM CURRY** : Conseiller Fleury ?

11 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Vous avez dit « vous  
12 avez participé aux manifestations ».

13 **Me TOM CURRY** : Non, désolé. Laissez-moi préciser.  
14 Toutes les manifestations qui ont eu lieu dans la ville d'Ottawa  
15 depuis que vous êtes conseillers.

16 Comme un témoin l'a dit auparavant, les gens  
17 viennent, ils manifestent et ils quittent.

18 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact. On a  
19 environ une centaine de manifestations à Ottawa par année.

20 **Me TOM CURRY** : Vous n'en avez jamais eu une de  
21 cette ampleur ?

22 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

23 **Me TOM CURRY** : La volatilité puis les foules qui  
24 étaient en colère ?

25 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

26 **Me TOM CURRY** : Et comme vous l'avez dit, c'est  
27 devenu une occupation, n'est-ce pas ?

28 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Parce que les  
2 véhicules ont eu le droit de venir au centre-ville.

3                   **Me TOM CURRY** : Mais les véhicules sont venus au  
4 centre-ville. D'autres véhicules sont venus à votre centre-ville  
5 et ont quitté.

6                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Laissez-moi  
7 dire, le jour du Canada arrive et si je décide d'amener mon  
8 véhicule sur Wellington, je n'ai pas le droit d'arriver avec mon  
9 véhicule le jour du Canada sur Wellington. Alors j'ai déjà  
10 participé à des manifestations, compte tenu de mes antécédents,  
11 je me suis rendue sur la Colline Parlementaire, j'ai pris part à  
12 des manifestations, mais personne ne m'a jamais donné le droit,  
13 protégé par la Charte d'avoir un véhicule en pleine  
14 manifestation. Donc je ne vais pas dire que les camions qui  
15 arrivent et qui ont la permission de se stationner le long de la  
16 Promenade Queen Elisabeth Drive, ça n'aurait jamais dû se  
17 produire.

18                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Vous nous dites que  
19 l'ampleur de la manifestation et l'impossibilité d'y répondre,  
20 tout cela est basé là-dessus. Nous, ce qu'on vous dit à vous,  
21 c'est que si les camions n'étaient jamais arrivés dans cette  
22 zone, on aurait eu une manifestation très différente.

23                   **Me TOM CURRY** : Je suis certain que le Commissaire  
24 entendra d'autres témoins à cet effet là-dessus et je pense  
25 qu'on comprend tous cela très bien.

26                   Deux autres petites choses. Est-ce que j'ai  
27 raison de dire que vous avez tous les deux appuyé le fait de  
28 demander au gouvernement fédéral d'exercer ses pouvoirs de

1 déclarer un état d'urgence.

2 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui. Vous savez,  
3 quand les choses ont commencé à faire boule de neige, on était  
4 désespérés et les gens qui étaient au centre-ville où avait lieu  
5 l'occupation étaient désespérés, il fallait que ça finisse. Et à  
6 ce stade-là, bon ben j'ai appuyé l'intervention du gouvernement  
7 fédéral et l'utilisation de la *Loi des mesures d'urgence*.

8 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Mais moi, je vais  
9 être un petit peu plus nuancé. Pour moi, on demandait que les  
10 niveaux supérieurs du gouvernement agissent et démantèle  
11 l'occupation.

12 **Me TOM CURRY** : Je comprends. Et vous avez dit à  
13 un de mes amis que vous appuyiez la demande du chef Sloly de  
14 1800 agents de police de plus.

15 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

16 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

17 **Me TOM CURRY** : Et vous savez très bien que les  
18 services de police d'Ottawa n'avaient pas les ressources  
19 adéquates.

20 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Exactement.

21 **Me TOM CURRY** : Pas d'autres questions, je vous  
22 remercie.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Attention à vous.  
24 Maintenant, nous avons le gouvernement du Canada.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN van NIEJENHUIS :**

26 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Bonsoir, mon nom est  
27 Brendan van Niejenhuis. Je suis un des avocats pour le  
28 gouvernement du Canada. J'ai deux petites questions très brèves

1 pour vous conseillers. J'aimerais qu'on présente Ottawa 00006610  
2 à l'écran.

3                   Donc ça, c'est un document de la réunion du  
4 conseil municipal du 7 février. Vous vous rappelez de ce  
5 document ?

6                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

7                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

8                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Il y a diverses  
9 motions qui ont été adoptées suite au convoi. Je voulais juste  
10 peut-être me concentrer sur deux petites choses. Si on peut  
11 aller à la page 10 du document, s'il vous plait. En bas de la  
12 page, on dit... C'est une motion qui a été présentée par la  
13 conseillère McKenney et appuyée par vous, conseiller Fleury et  
14 on va en haut de la deuxième page.

15                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

16                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

17                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et on va en haut de  
18 la deuxième page. Donc c'est la motion qui a été adoptée, qui  
19 demande essentiellement à ce que la GRC assume la responsabilité  
20 de l'enceinte parlementaire, n'est-ce pas ?

21                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

22                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

23                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Bon, le matin  
24 suivant, le chef Sloly vous a écrit à vous et aux autres membres  
25 du conseil pour vous parler de l'opération en vertu de la *Loi*  
26 *sur les services policiers*. Il vous a dit que la GRC ne pouvait  
27 pas reprendre la responsabilité...

28                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : On a vu ce document,

1 mais si je me rappelle bien c'était adressé au maire et non pas  
2 aux conseillers.

3 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Est-ce que vous avez  
4 vu ce document ?

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Maintenant, mais pas  
6 avant.

7 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : D'accord. Est-ce  
8 qu'on peut passer en bas de la page 11 du même document s'il  
9 vous plait ? Le document est disparu.

10 **Me ALYSSA TOMKINS** : Est-ce qu'on pourrait montrer  
11 le document aux témoins, s'il vous plait ?

12 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : On retourne à la  
13 page 11 s'il vous plait.

14 Ça, c'est une motion que vous avez présentée,  
15 conseiller Fleury, appuyée par la conseillère McKenney.  
16 Maintenant si on va un petit peu plus bas, on voit la motion  
17 dont on a parlé plus tôt, en ce qui a trait à augmenter les  
18 amendes en vertu du règlement, un règlement municipal.

19 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

20 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ça, ç'a été adopté  
22 également ?

23 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : J'ai un petit peu de  
24 nuance ici à ajouter. Nous n'avons pas le pouvoir de changer les  
25 niveaux d'amendes, on parlait ici de faire une demande  
26 d'augmenter les niveaux des amendes. Donc c'était ça la motion.

27 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Donc c'est la façon  
28 dont ça s'est passé et ça a été appuyé ?



1                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui, ça a été appuyé  
2 ultimement, je crois.

3                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Est-ce qu'on peut  
4 aller à la page 17 maintenant ? Donc ça, c'est présenté par le  
5 conseiller Meehan et appuyé par vous, conseillère McKenney. Donc  
6 cette motion, essentiellement, le 7 février a été rejetée en  
7 raison d'un vote partagé, n'est-ce pas ?

8                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

9                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Mais je crois  
10 comprendre que vous deux étiez en faveur de cette motion le  
11 7 février.

12                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : C'est exact.

13                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact, oui.

14                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Est-ce que c'est  
15 parce qu'en regardant la situation de votre point de vue à titre  
16 de conseillers municipaux dans un quartier d'Ottawa, vous jugiez  
17 cette situation qui se passait le 7 février, qui méritait peut-  
18 être l'application de la Loi sur les mesures d'urgence et vous  
19 jugiez qu'il fallait que ça soit, fasse l'objet de discussions  
20 avec le gouvernement fédéral ?

21                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

22                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

23                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Lorsque la loi a été  
24 invoquée une semaine plus tard, le 14 février, il y a plusieurs  
25 choses qui se sont passé cette journée-là. La ville d'Ottawa  
26 s'est vue imposer une injonction ce jour-là, n'est-ce pas ?

27                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

28                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

1                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et la *Loi des mesures*  
2 *d'urgence* a été annoncée par le premier ministre ce jour-là ?

3                   **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

4                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

5                   **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Est-ce que ces  
6 circonstances du 7 février ont changé votre point de vue  
7 qu'Ottawa devait intervenir ?

8                   **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Est-ce que vous  
9 pourriez répéter votre question s'il vous plait ?

10                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui.

11                  **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Si les circonstances  
12 avaient été suffisamment changées, si elles s'étaient  
13 améliorées, est-ce que vous auriez changé d'idée ?

14                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Non, ça n'a pas  
15 changé, non.

16                  **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : C'était pire.

17                  **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et la mise en  
18 application ne s'est pas matérialisée avant le jour après le  
19 14 février, jusqu'à ce que des ressources additionnelles aient  
20 été affectées.

21                  **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est exact.

22                  **CONSEILLÈRE CATHERINE McKENNEY** : Oui.

23                  **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Merci, c'était là mes  
24 questions.

25                  **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant je  
26 demanderais au Democracy Fund and Citizens for Freedom et JCCF.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROB KITTREDGE :**

28                  **Me ROB KITTREDGE** : Bonsoir conseillers. Mon nom

1 est Rob Kittredge, j'aurais juste quelques petites questions  
2 pour vous aujourd'hui.

3 D'abord, les deux premières questions seront pour  
4 le conseiller Fleury. Dans votre témoignage, vous faites  
5 allusion à ce que vous appelez « l'occupation ». Est-ce qu'on  
6 peut dire que lorsque vous utilisez le terme « occupation »,  
7 vous faites allusion aux camions qui étaient stationnés de façon  
8 illégale dans les rues d'Ottawa durant les manifestations du  
9 mois de février ?

10 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY :** Les rues du centre-  
11 ville, c'est plus que les rues du centre-ville. Ça dépend,  
12 qu'est-ce que vous voulez dire, « le centre-ville ».  
13 Officiellement pour nous, Catherine McKenney représente le  
14 centre-ville et pas moi. Et l'occupation fait allusion à mon  
15 quartier à moi aussi.

16 **Me ROB KITTREDGE :** Je pourrais élargir ça à votre  
17 quartier. Donc les véhicules stationnés de façon illégale dans  
18 les rues d'Ottawa, vous êtes d'accord avec cela.

19 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY :** Oui.

20 **Me ROB KITTREDGE :** C'est ce que vous voulez dire  
21 par « occupation. »

22 Vous avez identifié un certain nombre d'enjeux,  
23 parfois les klaxons, la congestion et les barrages routiers, les  
24 véhicules et les émanations de carburant. Est-ce que vous ne  
25 diriez pas que la cause, à la base, c'était que des véhicules  
26 étaient stationnés de façon illégale à travers Ottawa ?

27 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY :** Ça, illégal. Et que  
28 les camions ont eu la permission d'arriver au centre-ville

1 d'Ottawa puis de stationner, oui.

2 **Me ROB KITTREDGE** : Maintenant, ce que vous  
3 appelez « l'occupation » aurait pris fin si les camions avaient  
4 quitté.

5 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Si les routes de  
6 camions de la ville d'Ottawa avaient été suivies et si les  
7 règles en matière de stationnement avaient été suivies, oui,  
8 vous avez raison.

9 **Me ROB KITTREDGE** : En fait, la seule façon de  
10 mettre fin à ce que vous qualifiez « d'occupation », c'était  
11 d'enlever les véhicules stationnés illégalement dans les rues  
12 d'Ottawa.

13 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Ou les empêcher tout  
14 d'abord.

15 **Me ROB KITTREDGE** : Mais une fois que les  
16 véhicules étaient déjà là, la seule façon de mettre fin à  
17 l'occupation, c'était d'enlever ces véhicules des rues.

18 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'était de  
19 démanteler. Ce n'était pas seulement des véhicules, il y avait  
20 des structures, il y avait des gens, il y avait un certain  
21 nombre d'éléments. Quand vous parlez de véhicules, de remorquer  
22 les véhicules, de les enlever des routes, c'était un petit peu  
23 plus complexe que cela.

24 **Me ROB KITTREDGE** : Mais un élément nécessaire  
25 pour mettre fin à ce que vous appelez « l'occupation », c'était  
26 d'enlever les véhicules des rues.

27 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Je ne suis pas  
28 certain que les gens partent et qu'on n'entende plus les

1 klaxons...

2 **Me ROB KITTREDGE** : Désolé, je vous ai interrompu.

3 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Si vous regardez les  
4 opérations policières, les véhicules étaient toujours là et on  
5 avait moins de plaintes. Il a fallu un certain nombre d'heures  
6 et de jours. Dès que les gens ont quitté la zone, les opérations  
7 pour enlever les véhicules, les remorquer et tout cela, on a pu  
8 amorcer ces opérations-là.

9 **Me ROB KITTREDGE** : Mais la fin de l'occupation  
10 s'est produite lorsque, une des conditions nécessaires, c'est  
11 que les véhicules ont été enlevés.

12 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Lorsque les gens ont  
13 été enlevés.

14 **Me ROB KITTREDGE** : Donc les véhicules auraient pu  
15 rester dans les rues indéfiniment ?

16 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : C'est un enjeu  
17 différent. Un véhicule sans personne n'est pas un enjeu. Un  
18 véhicule que le moteur est coupé et qu'il n'y a personne, on  
19 peut l'enlever tout simplement. C'est la combinaison de  
20 « l'arme », le gros camion, le camion gros porteur, et les gens  
21 qui sont là et la forteresse dans laquelle tout cela était là.  
22 C'est ça qui a créé la situation.

23 **Me ROB KITTREDGE** : D'accord. Peu importe, il y a  
24 des lois et des règlements qui interdisent le stationnement  
25 illégal à Ottawa, est-ce exact ?

26 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : Oui et elles sont  
27 utilisées dans ma région habituellement.

28 **Me ROB KITTREDGE** : Mais jusqu'à ce que la Loi sur

1 les mesures d'urgence soit invoquée, vous dites qu'il n'y avait  
2 pas de mise en application de l'interdiction de stationnement  
3 dans le centre-ville d'Ottawa, c'est exact ?

4 **CONSEILLER MATHIEU FLEURY** : De façon répétée j'ai  
5 dit que les règles concernant le stationnement dans les  
6 paramètres de la zone rouge, même lorsqu'il y a eu des appels 3-  
7 1-1, n'ont pas été réglées de la façon dont je suis habitué à ce  
8 qu'ils soient réglés dans la ville d'Ottawa.

9 **Me ROB KITTREDGE** : Conseillère McKenney, j'ai une  
10 brève question ou en fait deux questions, ça va dépendre de  
11 votre réponse. Est-ce que vous étiez impliquée ou est-ce que  
12 vous étiez au courant de discussions concernant des actions  
13 juridiques pour appliquer les contrats avec les remorqueuses ?

14 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Oui.

15 **Me ROB KITTREDGE** : En fait, les discussions  
16 étaient avec qui ?

17 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : En fait, j'ai  
18 cru comprendre qu'il y avait des discussions avec les chauffeurs  
19 de remorqueuses pour enlever les camions, mais personne ne  
20 voulait finalement exécuter ces travaux.

21 **Me ROB KITTREDGE** : Est-ce que vous étiez au  
22 courant de discussions que la ville allait entreprendre des  
23 actions juridiques pour appliquer ces ententes ?

24 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Non.

25 **Me ROB KITTREDGE** : Et donc en fait, la ville n'a  
26 pas pris d'actions légales pour appliquer ces ententes.

27 **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je ne sais pas.

28 **Me ROB KITTREDGE** : Vous n'êtes pas au courant.

1                   **CONSEILLÈRE CATHERINE MCKENNEY** : Je ne suis pas  
2 au courant.

3                   **Me ROB KITTREDGE** : Bon parfait, c'était mes  
4 questions. Merci beaucoup.

5                   **COMMISSAIRE ROULEAU** : La ville d'Ottawa.

6                   **Me ALLYSA TOMKINS** : Allyssa Tomkins pour la ville  
7 d'Ottawa. Bonne nouvelle, toutes les zones que je voulais  
8 couvrir ont été couvertes tout au long des interrogatoires  
9 aujourd'hui.

10                  **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je pense que c'est un beau  
11 cadeau pour un vendredi soir. Mais en fait, le mérite ne vous en  
12 revient pas. Je pense qu'on va y aller au jour par jour. Cela  
13 met fin à notre journée aujourd'hui. J'aimerais remercier nos  
14 deux témoins pour leur contribution. Merci beaucoup, c'est très  
15 apprécié.

16                  Alors cela met fin à notre journée, un peu plus  
17 tôt que les 19h que j'avais menacé. Et je souhaite à tout le  
18 monde une bonne fin de semaine, nous allons revenir à 9h30 lundi  
19 matin. Et nous avons bien hâte à la continuation de ces  
20 procédures.

21                  La séance est levée pour aujourd'hui.

22                  **LA GREFFIÈRE** : The Commission is adjourned. La  
23 Commission est ajournée.

24 --- L'audience est ajournée à 18h41

25

26

27


28

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

C E R T I F I C A T I O N

I, Maxime Roussy, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of the French interpretation to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Maxime Roussy, un sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une transcription conforme de l'interprétation française au meilleur de mes capacités, et je le jure.

  
\_\_\_\_\_  
Maxime Roussy